

26^e année

1942

Almanach
de

**L'ACTION SOCIALE
CATHOLIQUE**



Holt, Renfrew & Co.
Limitée

FOURRURES

•
CONFECTIONS pour MESSIEURS

•
Un escompte de 10% est accordé au clergé
sur des achats personnels.

CHARBON

QUALITÉ SUPÉRIEURE

Anthracite Américain.

Anthracite Welsh.

Coke domestique.

Charbon bitumineux.

pour tous les usages.

The CANADIAN IMPORT Co. Ltd.

83, RUE DALHOUSIE QUÉBEC Tél. 2-1221

ADRIEN DUFRESNE

ARCHITECTE D. B. A. Q.

Membre I. R. A. C. et A. A. P. Q.

Ex-boursier d'Europe

Architecte de:

Église de Ste-Thérèse de Beauport

Église de Limestone Maine.

Chapelle des Ursulines de Mérici.

Église de St-Sophie de Mégantic.

Architecte-Conseil de l'Église de Boischatel.

Tél. 1-1559

113, AV. ROYALE

BEAUPORT

LA CIE
F. X. DROLET
QUEBEC

Atelier de Mécanique et Fondeurs

Acier, Fonte, Cuivre et Aluminium

Spécialités : ASCENSEURS MODERNES
SOUDURE ELECTRIQUE ET AUTOGENE

206, rue du Pont Tél. 4-4641

QUEBEC

POUR LES MEILLEURS Pains, Biscuits, Gâteaux et Pâtisseries,
Ecrivez-nous ou téléphonez à 2-2081

SERVICE DE VILLE ET CAMPAGNE

*Attention spéciale aux communautés et
presbytères*

T. HETHRINGTON Limitée

BOULANGERIE MODÈLE

358-364, rue Saint-Jean, - QUEBEC

Fondée en 1842

Jean-Marie Guérard, LL.L., C.R. Léo Pelland, LL.L.

GUERARD et PELLAND

Avocats

59, RUE SAINT-JOSEPH

QUÉBEC

Téléphone 2-5024

TREMBLAY & DION

BLUE PRINT et PHOTOSTAT
PHOTO-LITHO

274, Boulevard Charest, - - Québec

Autels, Banes d'Église, Confessionnaux, Chaires, etc.,
aussi

Bois, Moulures, Portes, Chassis, Armoires, Escaliers, Foyers,
Bibliothèques, Ameublement divers pour Églises,
Écoles, Magasins, Résidences, Bureaux, etc.

O. Chalifour Inc.

Bois et Menuiserie de Qualité

126, rue Prince-Édouard

Québec

Téléphone : 2-3215

Cloutier & Trepanier

Courtiers en douane et agents expéditeurs

17, Rue St-Jacques - QUEBEC

A. Uld. Cloutier
76, Boulevard Benoit XV
Tél. 4-4546

A. Trépanier
140, St-Germain
Tél. 6926

Téléphone 2-2711

Maison fondée en 1850

TERREAU & RACINE Ltee.

FONDEURS — MARCHANDS QUINCAILLIERS

Plomberie, Electricité, Meubles, Pêlarts et Tapis

196-224, rue Saint-Paul,

QUEBEC

Almanach de
L'Action Sociale
Catholique



1942
VINGT-SIXIEME
ANNEE



Que la paix soit avec nous!

Notre Galerie des Évêques de Québec



(Héliogravure Dujardin)

SON ÉMINENCE RÉVÉRENDISSIME LE CARDINAL JEAN-MARIE-RODRIGUE VILLENEUVE

Vingtième évêque et dixième archevêque de Québec.

Oblat de Marie Immaculée, Docteur en Théologie (1922), en Droit canonique (1930) et en Philosophie (1919) de l'Université d'Ottawa. Né le 2 novembre 1883; ordonné prêtre le 25 mai 1907; nommé premier évêque de Gravelbourg le 3 juillet 1930; sacré à Ottawa le 11 septembre et intronisé le 14 septembre 1930; promu au siège métropolitain de Québec le 11 décembre 1931, et intronisé le 24 février 1932. Créé Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie-des-Anges aux Thermes, le 13 mars 1933. Membre des Sacrées Congrégations de la discipline des Sacrements, de la Propagande et de la Révérende Fabrique de Saint-Pierre, et de la Commission Pontificale des Études bibliques.

CALENDRIER 1942

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE. LES SAISONS. LES ÉCLIPSES. — JOURS DE JEÛNE ET D'ABSTINENCE. FÊTES RELIGIEUSES ET FÊTES LÉGALES. — L'ÉPOQUE DES MOISSONS.

DURÉE DE L'ANNÉE

L'ANNÉE a pour base la durée de la révolution de la terre autour du soleil. L'année sidérale est de 365 jours, 7 h., 9 m., 9 s., 5 en temps moyen, tandis que l'année tropique est de 365 jours, 5 h., 48 m., 46 s., 08. L'année commerciale est comptée à 360 jours (12 mois de 30 jours). L'année 1942 n'est pas bissextile; elle commence le premier janvier et se termine le 31 décembre; elle a une durée de 365 jours, soit 52 semaines et 1 jour. Les prochaines années bissextiles seront: 1944, 1948, 1952.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE POUR 1942

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)	5
Épacte (nombre de jours écoulés entre la dernière nouvelle lune et le 1er janvier de l'année considérée)	13
Cycle solaire (il est de 28 ans)	19
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)	10
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)	D
Lettre du Martyrologe	n

SAISONS

Le printemps commence le 21 mars, à 1 h. 11 m. du matin.

L'été commence le 21 juin, à 8 h. 17 m. du soir.

L'automne commence le 23 septembre, à 11 h. 17 m. du matin.

L'hiver commence le 22 décembre, à 6 h. 40 m. du matin.

L'heure est celle du « Eastern Standard Time »: 75° ou en retard de 5 heures sur le temps moyen de Greenwich.

Longitude de Québec, 4 h. 44 m. 49 s. 38, ou 71° 12' 21" ouest de Greenwich.—Latitude de Québec, 46° 48' 26" 2 nord.

ÉCLIPSES

En 1942 il y aura cinq éclipses, dont trois du soleil et deux de la lune.

Le 2 mars, une éclipse totale de la lune, partiellement visible au Canada. Commencement de l'éclipse à 4 h. 30 m. du soir; fin de l'éclipse à 10 heures du soir.

Le 16 mars, une éclipse partielle du soleil, invisible au Canada.

Le 11 août, une éclipse partielle du soleil, invisible au Canada.

Le 25 août, une éclipse totale de la lune, visible au Canada. Commencement de l'éclipse à 8 h. du soir; fin de l'éclipse, à 1 heure 30 m. le 26 août au matin.

Le 10 septembre, une éclipse partielle du soleil, visible en Alaska et dans la partie nord du Canada.

FÊTES D'OBLIGATION

Tous les dimanches de l'année.
La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.
L'Épiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.
L'Ascension de Notre-Seigneur, 14 mai.
La Toussaint, 1er novembre.
L'Immaculée-Conception, 8 décembre.
Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

JEÛNES D'OBLIGATION

1° Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 25, 27 et 28 février—les 27, 29 et 30 mai—les 16, 18 et 19 septembre—les 16, 18 et 19 décembre; 2° le carême tout entier, excepté les dimanches; les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint.

JOURS MAIGRES OU D'ABSTINENCE

1° Tous les jours des Quatre-Temps de l'année—
2° Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Épiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception—
3° Les jours de Vigiles où l'on observe le jeûne—
4° Le mercredi des Cendres—
5° Tous les mercredis du carême.

TEMPS OÙ LA CÉLÉBRATION SOLENNELLE DES MARIAGES N'EST PAS PERMISE

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

FÊTES LÉGALES (JOURS NON JURIDIQUES)

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.
Le 18 février, les Cendres.
Le 3 avril, le Vendredi Saint.
Le 6 avril, le lundi de Pâques.
Le 14 mai, l'Ascension.
Le 25 mai, fête de la reine Victoria.
Le 9 juin, fête du Roi.
Le 24 juin, la Saint Jean-Baptiste.
Le 1er juillet, la Confédération.
Le 7 septembre, Fête du Travail.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 décembre, l'Immaculée-Conception.
Le 25 décembre, Noël.

L'ÉPOQUE DES MOISSONS SUR NOTRE GLOBE

Janvier-février: Australie, République Argentine, Chili, Nouvelle-Zélande.—Mars: Indes Orientales, Haute Egypte.—Avril: Basse Egypte, Chypre, Syrie, Asie Mineure, Perse, Cuba.—Mai: Algérie, Asie Centrale, Japon, Texas, Floride.—Juin: France méridionale, Espagne, Portugal, Italie, Grèce, Turquie, Californie, Océan, Louisiane, Mississippi, Alabama, Géorgie, Caroline, Ten-

nessee, Virginie, Kentucky, Kansas, Arkansas, Utah, Colorado, Missouri. — **Juillet:** France, Angleterre (partie méridionale), Suisse, Allemagne, Autriche, Hongrie, Roumanie, Serbie, Bulgarie, Russie méridionale, Nebraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, New York, Nouvelle-Angleterre, Ontario. — **Août:** Belgique, Hollande, Danemark, Pologne, Québec, Colombie Anglaise, Manitoba. — **Septembre-octobre:** Écosse, Suède, Norvège, Russie septentrionale. — **Novembre:** Pérou, Afrique australe. — **Décembre:** Birmanie.

CHRONOLOGIE POUR 1942

L'ANNÉE 1942 de l'ère vulgaire (qui part de la naissance de J.-C.) dans le calendrier grégorien, introduit le 15 octobre 1582, correspond aux années indiquées dans le tableau ci-dessous:

6655 de la période julienne de Scaliger, qui embrasse tous les temps historiques;
5942 de la création du monde, d'après les calculs basés sur la Bible; quelques auteurs augmentent ce chiffre de 4 ans;
5702 de l'ère de Juifs;
4848 depuis le déluge biblique;
2820 de la fondation de Carthage;
2718 de la 1ère Olympiade;
2696 de la fondation de Rome, selon Varron;
2689 de l'ère de Nabonassar;
1909 de la mort de Jésus-Christ;
1872 de la destruction de Jérusalem;
846 de la première Croisade;
511 de la mort de sainte Jeanne d'Arc;

470 de l'impression du premier almanach;
450 de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb;
408 de la découverte du Canada;
334 de la fondation de Québec;
300 de la fondation de Montréal;
179 de la cession du Canada à l'Angleterre;
167 de l'indépendance des États-Unis d'Amérique; l'année 166 a commencé le 4 juillet 1941;
149 du régicide de Louis XVI, par la Révolution française;
123 de l'érection du siège de Québec en Métropole ecclésiastique par Pie VII;
75 de la Confédération des provinces canadiennes;
65 de la découverte du téléphone;
45 de la découverte de la radiographie;
35 de la fondation de l'A. S. C. et de l'Action Catholique;
31 du premier Congrès de Tempérance, de la fondation de la Société diocésaine de Tempérance et du Conseil Central de la Croix-Noire, au diocèse de Québec;
30 du premier Congrès de la Langue française en Amérique (à Québec);
24 de la signature de la paix de Versailles;
15 du sacre de S. Exc. Mgr Plante, auxiliaire à Québec;
13 du Congrès Marial de Québec;
11 de l'intronisation de S. Em. le Cardinal Villeneuve, O. M. I., Archevêque de Québec;
6 de l'avènement de S. M. Georges VI;
5 du deuxième Congrès de la Langue française (à Québec);
4 du premier Congrès eucharistique national du Canada (à Québec);
3 de l'avènement de S. S. Pie XII.

FÊTES MOBILES DE 1942 À 1952

Années	Nombre d'or	Épacte	Cendres	Pâques	Ascension	Pentecôte	1er dim. de l'Avent	Cycle solaire	Indiction	Lettre Dominicale
1942	5	13	18 février	5 avril	14 mai	24 mai	29 novembre	19	10	D
1943	6	24	10 mars	25 avril	3 juin	13 juin	28 novembre	20	11	C
1944	7	5	23 février	9 avril	18 mai	28 mai	3 décembre	21	12	BA
1945	8	16	14 février	1 avril	10 mai	20 mai	2 décembre	22	13	G
1946	9	27	6 mars	21 avril	30 mai	9 juin	1 décembre	23	14	F
1947	10	8	19 février	6 avril	15 mai	25 mai	30 novembre	24	15	E
1948	11	19	11 février	28 mars	6 mai	16 mai	28 novembre	25	1	DC
1949	12	*	2 mars	17 avril	26 mai	5 juin	27 novembre	26	2	B
1950	13	11	22 février	9 avril	18 mai	28 mai	3 décembre	27	3	A
1951	14	22	7 février	25 mars	3 mai	13 mai	2 décembre	28	4	G
1952	15	3	27 février	13 avril	22 mai	1 juin	30 novembre	1	5	FE

Comment Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus apprit la musique

Chez son oncle le pharmacien, une pieuse fillette de Lisieux, gentille et pure comme un ange, aimait autrefois à voir comment le jeune commis de l'apothicaire, une fois les clients servis, savait tirer de son accordéon, les sons les plus harmonieux, en soupirant les airs entendus à l'église.

— Comme c'est joli! Monsieur Henry. Jouez encore **Salve Regina**, vous voulez bien?

Et l'aide-pharmacien, pour plaire à l'enfant, faisait entendre les cantiques qu'elle aimait: « Je mets ma confiance — Vierge, en votre secours... » — « Vous qui réglez dans la Patrie, Souveraine auguste des cieux... »

— Monsieur Henry, apprenez-moi à jouer l'accordéon — vous voulez bien?

Et l'aide-pharmacien plaçait les petits doigts sur les touches de l'instrument, en montrant à la fillette

comment il fallait manoeuvrer le soufflet de l'accordéon pour en exprimer les sons...

Il y a des années de cela...

L'aide-pharmacien a fait son chemin.

Il est d'abord entré dans la politique. On sait que la politique mène à tout, — à condition d'en sortir. Il est devenu député, orateur éloquent, ministre.

Toute la France le connaît. Il s'appelle M. Henry Chéron qui devint sénateur du Calvados.

Quant à sa petite élève d'un instant, elle a atteint un degré de gloire bien plus élevé encore. C'est la grande Petite Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Qui sait si, tout en effeuillant des roses sur la terre, la chère Sainte ne joue pas de l'accordéon en paradis...



PHOTO C. P. R.

MONUMENT DE LA GUERRE 1914-1918
et LE CHATEAU LAURIER

FÉVRIER

☉ P. L. le 1, à 4 h. 12 m. du matin.
☾ D. Q. le 8, à 9 h. 52 m. du matin.
☉ N. L. le 15, à 5 h. 2 m. du matin.
☽ P. Q. le 22, à 10 h. 40 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	D	SEPTUAGESIME — S. Ignace.
2	L	Purific. de la B. V. M.
3	M	S. Blaise, m.
4	M	S. André Corsini.
5	J	Ste Agathe, v.
6	V	S. Tite, év.
7	S	S. Romuald, abb.
8	D	SEXAGESIME — S. Jean de Mathu, conf.
9	L	S. Cyrille d'Alex., conf. d.
10	M	Ste Scholastique.
11	M	App. de la B. V. M.
12	J	Les 7 SS. Fend.
13	V	S. Polyeucte.
14	S	S. Valentin, v.
15	D	QUINQUAGESIME — SS. Faust et Jov. mm
16	L	S. Onésime.
17	M	S. Théodule, mart.
18	M	LES CENDRES — Ste Bernadette, v.
19	J	S. Julien, m.
20	V	S. Eucher, év.
21	S	S. Félix, év.
22	D	Ie du CARÊME — Ch. S. Pierre à Ant.
23	L	S. Pierre D., év.
24	M	S. Mathias, ap.
25	M	Q. TEMPS — S. Donat, m.
26	J	S. Nestor, év.
27	V	Q. TEMPS — S. Gabriel de l'Add.
28	S	Q. TEMPS — S. Romain, ab.

JANVIER

☉ P. L. le 2, à 10 h. 42 m. du matin.
☾ D. Q. le 10, à 1 h. 5 m. du matin.
☉ N. L. le 16, à 4 h. 32 m. du soir.
☽ P. Q. le 24, à 1 h. 35 m. du matin.

D	Jr	FÊTES
1	J	CIRCONCISION (d'obligation).
2	V	S. Adélar.
3	S	Ste Geneviève.
4	D	S. NOM DE JESUS.— S. Rigobert, év.
5	L	S. Téléphore.
6	M	ÉPIPHANIE
7	M	S. Lucien, m.
8	J	Ste Gudule.
9	V	S. Julien. — Ste Basille.
10	S	S. Guillaume, év.
11	D	I ap. l'ÉPIPH.— Ste Fam. J. M. J.
12	L	S. Arcade, Ste Tatienne.
13	M	Oct. de l'Épiph. — S. Léonce, év.
14	M	S. Hilaire, doct.
15	J	S. Paul l'Érmit.
16	V	S. Marcel, p.
17	S	S. Antoine.
18	D	II ap. l'ÉPIPH.— Chaire de S. P. à Rome.
19	L	Ste Marthe, m.
20	M	SS. Fab. et Séb., mart.
21	M	Ste Agnès, vierge.
22	J	SS. Vinc. et Anast.
23	V	R. Ray de Pen., c.
24	S	S. Timothée, m.
25	D	IIIe ap. l'ÉPIPH.— Conv. de S. Paul.
26	L	S. Polycarpe, mari.
27	M	S. Jean Chrysostome.
28	M	S. Pierre Nolasque, c.
29	J	S. François de Sales.
30	V	Ste Martine.
31	S	Du IV ap. l'ÉPIPH.— S. Jean Bosco, c.

MARS

☉ P. L. le 2, à 7 h. 20 m. du soir.
☾ D. Q. le 9, à 5 h. 0 m. du soir.
☉ N. L. le 16, à 6 h. 50 m. du soir.
☽ P. Q. le 24, à 7 h. 1 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	D	Ile du CARÊME — Ste Eudoxie.
2	L	SS. Jov. et Bra., mart.
3	M	Ste Cunégonde.
4	M	S. Casimir, S. Lucius.
5	J	S. Adrien, m.
6	V	Stes Perpét. et Félicité.
7	S	S. Thomas d'Aquin.
8	D	IIe du CARÊME — S. Jean de Dieu, conf.
9	L	Ste Franc. Rom.
10	M	Les Quarante Martyrs.
11	M	S. Euloge, m.
12	J	S. Grégoire le Grand.
13	V	Ste Euphrasie.
14	S	Ste Mathilde, reine.
15	D	IIIe du CARÊME — S. Longin, mart.
16	L	S. Julien, mart.
17	M	S. Patrice, év.
18	M	S. Cyrille de Jérusalem.
19	J	S. JOSEPH — S. Léonce.
20	V	S. Vulfran; Ste Photine.
21	S	S. Benoît, ab.
22	D	PASSION — S. Zacharie, p.
23	L	S. Victorien.
24	M	S. Gabriel, arch. — Ste Lucie Filippini
25	M	ANNONCIATION.
26	J	S. Ludger, év.
27	V	N.-D. de Pitié. — S. J. Damascène.
28	S	S. Jean Capistran, c.
29	D	Des RAMEAUX — S. Victorin, m.
30	L	S. Prosper.
31	M	S. Amos, prop.

AVRIL

PHASES de la lune:

- ☾ P. L. le 1, à 7 h. 32 m. du matin.
- ☽ D. Q. le 7, à 11 h. 43 m. du soir.
- ☾ N. L. le 15, à 9 h. 33 m. du matin.
- ☽ P. Q. le 23, à 1 h. 10 m. du soir.
- ☾ P. L. le 30, à 4 h. 59 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	M	S. Macaire; Ste Théodore.
2	J	JEUDI-SAINT. S. Frs. de Paule.
3	V	VENDREDI-SAINT. S. Pancrace, év.
4	S	SAMEDI-SAINT. S. Isidore, d.
5	D	PAQUES.—S. Vincent Ferrier, c.
6	L	S. Xyste, p. et m.
7	M	S. Donat, m.
8	M	S. Maxime, m.
9	J	S. Marcel, év.
10	V	S. Michel d. Saints
11	S	S. Léon le G.
12	D	QUASIMODO.—S. Jules, pape.
13	L	S. Herménégilde, m.
14	M	S. Tiburce, m.
15	M	Ste Basillise.
16	J	S. Ben. Labre.
17	V	S. Anicet.
18	S	S. Parfait.
19	D	Ile ap. PAQUES.—S. Elphège, év.
20	L	S. Marcellin, év.
21	M	S. Anselme, d.
22	M	Sol. de S. JOSEPH.—SS. Soter et Caius
23	J	S. Georges, mart.
24	V	S. Fidèle, mart.
25	S	S. Marc, év.
26	D	IIle ap. PAQUES.—S. Clet et Marcellin.
27	L	S. Pierre Can., conf. et doct.
28	M	S. Paul de la Croix.
29	M	S. Pierre de Vérone.
30	J	Ste Catherine de S.



PHOTO C. P. R.

SOUS LES POMMIERS EN FLEURS

MAI

- ☽ D. Q. le 7, à 7 h. 13 m. du matin.
- ☾ N. L. le 15, à 12 h. 45 m. du matin.
- ☽ P. Q. le 23, à 4 h. 11 m. du matin.
- ☾ P. L. le 30, à 12 h. 29 m. du matin.

D	Jr	FÊTES
1	V	SS. Phil. et Jac., a.
2	S	S. Athanase, d.
3	D	Ive ap. PAQUES.—Inv. de la Ste Croix.
4	L	Ste Monique, veuve.
5	M	S. Pie V, pape.
6	M	S. Jean év. la P. L.
7	J	S. Stanislas, m.
8	V	Ap. S. Michel.
9	S	S. Grégoire, d.
10	D	Ve ap. PAQUES.—S. Antonin, év
11	L	ROGATIONS.—S. Maxime, m.
12	M	ROGATIONS.—S. Nérée, m.
13	M	ROGATIONS.—S. Robert Bellarmin.
14	J	ASCENSION.—S. Pacôme, abbé.
15	V	S. J.-B. de la Salle.
16	S	S. Ubald, év.
17	D	Dim. de l'OCT.—S. Pascal Baylon, c.
18	L	S. Venant, m.
19	M	S. Pierre Cél., c.
20	M	S. Bernardin de Sienne, c.
21	J	S. Hospice, c.
22	V	S. Emile, m.
23	S	JEUNE.—S. Didier, év.
24	D	PENTECOTE.—SS. Don. et Rog.
25	L	Ste M. Soph. Barat.
26	M	S. Phil. Néri, c.
27	M	Q.-TEMPS. S. Bède le Vén.
28	J	S. Augustin, év.
29	V	Q.-TEMPS.—Ste Madeleine de P.
30	S	Q.-TEMPS.—Ste Jeanne d'Arc.
31	D	T. STE TRINITE.—Marie Médiat.

JUIN

- ☽ D. Q. le 5, à 4 h. 26 m. du soir.
- ☾ N. L. le 13, à 4 h. 2 m. du soir.
- ☽ P. Q. le 21, à 3 h. 44 m. du soir.
- ☾ P. L. le 28, à 7 h. 9 m. du matin.

D	Jr	FÊTES
1	L	S. Pamphile, mart.
2	M	Ste Blandine.
3	M	Ste Clotilde.
4	J	FETE-DIEU.—S. François Car.
5	V	S. Boniface, év.
6	S	S. Norbert, év.
7	D	Dim. de l'OCT.—S. Robert, abbé.
8	L	S. Médard, év.
9	M	Ste Pélagie, v. et m.
10	M	Ste Marguerite.
11	J	S. Barnabé, ap.
12	V	S. COEUR DE JÉSUS.—S. J. de S. Fac., c.
13	S	S. Ant. de Padoue, c.
14	D	IIle ap. PENT.—S. Basile le G., c. et d.
15	L	Ste Germaine, v.
16	M	S. Fr. Régis, c.
17	M	S. Cyr.
18	J	C. EUCH. DE JÉSUS.—S. Éphrem, doct.
19	V	Ste Julienne F.
20	S	S. Silvere, pape.
21	D	Ive ap. PENT.—S. Louis de Gonzague, c.
22	L	S. Paulin.
23	M	Ste Agrippine, v.
24	M	S. Jean-BAPTISTE.
25	J	S. Guill., abbé.
26	V	SS. Jean et Paul.
27	S	S. Ladislav, roi.
28	D	Ve ap. PENT.—S. Irénée, mart.
29	L	SS. Pierre et Paul, ap.
30	M	Com. de S. Paul.



PHOTO C. N. R.

PHARE PRÈS DE LA RIVIÈRE À LA MARTE

AOÛT

- ☉ D. Q. le 3, à 6 h. 4 m. du soir.
- ☽ N. L. le 11, à 9 h. 28 m. du soir.
- ☿ P. Q. le 19, à 5 h. 30 m. du matin.
- ♃ P. L. le 25, à 10 h. 46 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	S	S. Pierre aux Liens.
2	D	Xe ap. PENT. S. Alph. de Liguori.
3	L	Invention de S. Etienne.
4	M	S. Dominique.
5	M	N.-D. des Neiges.
6	J	Transfiguration de N.-S.
7	V	S. Gaëtan, conf.
8	S	S. Cyrille, mart.
9	D	XIe ap. PENT. — S. I. B. Vianney.
10	L	S. Laurent, diacre.
11	M	S. Tiburce.
12	M	Ste Claire, vierge.
13	J	S. Hippolyte, mart.
14	V	JEUNE. — S. Marcel.
15	S	ASSOMPTION de la B. V. M.
16	D	XIIe ap. PENT. S. Joachim.
17	L	S. Hyacinthe, c.
18	M	S. Agapit, m.
19	M	S. Jean Eudes.
20	J	S. Bernard, c. et d.
21	V	Ste J. de Chantal.
22	S	S. Timothée, év.
23	D	XIIIe ap. PENT. — S. Philippe Bénit, c.
24	L	S. Barthélemy, ap.
25	M	S. Louis de France.
26	M	S. Zéphirin, p. et m.
27	J	S. Joseph Calasanz.
28	V	S. Augustin, d.
29	S	Décol. S. I. Baptiste.
30	D	XIVe ap. PENT. — Ste Rose de Lima, v.
31	L	S. Raymond Nennat.

JUILLET

- ☉ D. Q. le 5, à 3 h. 58 m. du matin.
- ☽ N. L. le 13, à 7 h. 3 m. du matin.
- ☿ P. Q. le 21, à 12 h. 13 m. du matin.
- ♃ P. L. le 27, à 2 h. 14 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	M	PR.-SANG de N.-S.
2	J	Visit. de la B. V. M.
3	V	S. Léon II, p. c.
4	S	S. Ulric, év.
5	D	Vle ap. PENT. — S. Ant. M. Zacc., c.
6	L	S. Romule.
7	M	SS. Cyr. et Méth.
8	M	Ste Elisabeth.
9	J	Les Martyrs de Gorc.
10	V	Les SS. Sept Frères.
11	S	S. Pie I, pape.
12	D	VIIIe ap. PENT. — S. Jean Gualbert, abbé.
13	L	S. Anaclet, p. et m.
14	M	S. Bonaventure, d.
15	M	S. Henri, conf.
16	J	N.-D. du Mt-Carmel.
17	V	Ste M.-Mad. Postel.
18	S	S. Cam. de Lellis.
19	D	VIIIe ap. PENT. — S. Vincent de Paul.
20	L	S. Jérôme Emilien.
21	M	Ste Praxède.
22	M	Ste M.-Madeleine.
23	J	S. Apollinaire, év.
24	V	Ste Croix, v.
25	S	S. Jacques, ap.
26	D	IXe ap. PENT.
27	L	S. Pantaléon, m.
28	M	SS. Naz. et Victor.
29	M	Ste Marthe.
30	J	Ste Juliette.
31	V	S. Ignace, c.

SEPTEMBRE

- ☉ D. Q. le 2, à 10 h. 42 m. du matin.
- ☽ N. L. le 10, à 10 h. 53 m. du matin.
- ☿ P. Q. le 17, à 11 h. 56 m. du matin.
- ♃ P. L. le 24, à 9 h. 34 m. du matin.

D	Jr	FÊTES
1	M	S. Gilles, abbé.
2	M	S. Etienne, roi.
3	J	Ste Séraphie, v. m.
4	V	Ste Rosalie, v.
5	S	S. Laur. Just.
6	D	XVe ap. PENT. S. Zacharie.
7	L	Ste Reine; S. Cloud.
8	M	Nat. de la Ste V.
9	M	S. Pierre Claver.
10	J	S. Nicolas de Tolent.
11	V	SS. Pr. et Hyacinthe.
12	S	S. Nom de Marie.
13	D	XVIIe ap. PENT. S. Aimé, évêque.
14	L	Exaltation de la Ste Croix.
15	M	N.-D. des 7 Douleurs.
16	M	Q.-TEMPS. SS. Corn. et Cyprien.
17	J	Les Stig. de S. François.
18	V	Q.-TEMPS. — S. Jos. de Cupertino.
19	S	Q.-TEMPS. S. Janvier, m.
20	D	XVIIIe ap. PENT. — S. Eustache, m.
21	L	S. Matthieu, ap.
22	M	S. Th. de Villeneuve.
23	M	S. Lin, p. et m.
24	J	N.-D. de la Merci.
25	V	Ste Aurélie, v.
26	S	SS. Martyrs Canadiens.
27	D	XVIIIe ap. PENT. SS. Come et Damien.
28	L	S. Wenceslas, m.
29	M	S. Michel, arch.
30	M	S. Jérôme.

OCTOBRE

- ☾ D. Q. le 2, à 5 h. 27 m. du matin.
- ☽ N. L. le 9, à 11 h. 6 m. du soir.
- ☾ P. Q. le 16, à 5 h. 58 m. du soir.
- ☽ P. L. le 23, à 11 h. 5 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	J	S. Rémi, évêque.
2	V	SS. Anges, c.
3	S	Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus.
4	D	XIXe ap. PENT. — S. Fr. d'Assise, conf.
5	L	S. Placide; Ste Flavie.
6	M	S. Bruno, conf.
7	M	Très S. Rosaire.
8	J	Ste Brigitte, veuve.
9	V	S. Jean Léonard; S. Denis.
10	S	S. François de Borgia, c.
11	D	XXe ap. PENT. — Maternité de Marie.
12	L	SS. Félix et Cypr., mm.
13	M	S. Edouard le C.
14	M	S. Calixte, p. et m.
15	J	Ste Thérèse, v.
16	V	Ste Hedwige.
17	S	Ste Marg.-Marie.
18	D	XXI ap. PENT. — S. Luc; D. d. l. P. F.
19	L	S. Pierre d'Alcant.
20	M	S. J. de Kenty.
21	M	S. Hilarion, abbé.
22	J	Ste Marie Salomé.
23	V	S. Sévérin, év.
24	S	S. Raphaël, arch.
25	D	XXIIe ap. PENT. — Fête du C.-ROI.
26	L	S. Evariste, mart.; S. Lucien.
27	M	S. Vincent; Ste Sabine.
28	M	SS. Simon et Jude, ap.
29	J	S. Théodore; Ste Eusébie.
30	V	S. Alp. Rodr., conf.
31	S	JEUNE. — S. Quentin, m.



PHOTO C. N. R.

MONT ROBSON, PARC NATIONAL JASPER

NOVEMBRE

- ☾ D. Q. le 1, à 1 h. 18 m. du matin.
- ☽ N. L. le 8, à 10 h. 19 m. du matin.
- ☾ P. Q. le 15, à 1 h. 56 m. du matin.
- ☽ P. L. le 22, à 3 h. 24 m. du soir.
- ☾ D. Q. le 30, à 8 h. 37 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	D	XXIIIe ap. PENT. LA TOUSSAINT.
2	L	COM. DES MORTS. — S. Victorin.
3	M	S. Hubert; Ste Sylvie.
4	M	S. Charles Borr., év.
5	J	Les Stes Reliques.
6	V	S. Léon, c.
7	S	S. Wilbrod, év.
8	D	XXIVe ap. PENT. — Les Quatre Cour.
9	L	Déd. de la B. du Sauv.
10	M	S. Andrée Av., c.
11	M	S. Martin de Tours.
12	J	S. Aurèle, év.
13	V	S. Didace, év.
14	S	S. Josaphat, m.
15	D	XXVe ap. PENT. — S. Alb. le G.
16	L	Ste Gertrude; S. Edmond.
17	M	S. Grégoire le Th., év.
18	M	Déd. de la B. de SS. P. et P.
19	J	Ste Elisabeth de H.
20	V	S. Félix de V.; S. Octave.
21	S	Présent. de la Ste Vierge.
22	D	XXVIe ap. PENT. — Ste Cécile, v. et m.
23	L	S. Clément, pape.
24	M	S. J. de la Croix.
25	M	Ste Catherine, v. et m.
26	J	S. Léon de P. M.
27	V	S. Valérien.
28	S	S. Grégoire III.
29	D	Ie de l'AVENT. — S. Saturnin, év.
30	L	S. André, ap.; Ste Justine.

DÉCEMBRE

- ☽ N. L. le 7, à 8 h. 59 m. du soir.
- ☾ P. Q. le 14, à 12 h. 47 m. du soir.
- ☽ P. L. le 22, à 10 h. 3 m. du matin.
- ☾ D. Q. le 30, à 1 h. 37 m. du soir.

D	Jr	FÊTES
1	M	S. Eloi, év.; Ste Natalie.
2	M	Ste Bibiane, v.
3	J	S. Frs.-Xavier.
4	V	S. Pierre Chrys., c. d.
5	S	Ste Crispine, m.
6	D	IIe de l'AVENT. — S. Nicolas, év.
7	L	S. Ambroise, c. doct.
8	M	IMM.-CONCEPTION.
9	M	Ste Léocadie, v.
10	J	Ste Eulalie.
11	V	S. Damase, p.
12	S	S. Maxence; Ste Denise.
13	D	IIIe de l'AVENT. — Ste Lucie.
14	L	S. Nicaise, év.; Ste Eutropie.
15	M	Ste Chrétienne.
16	M	Q.-TEMPS. — S. Eusèbe, év.
17	J	S. Lazare.
18	V	Q.-TEMPS. — S. Gatien, év.
19	S	Q.-TEMPS. — S. Némèse.
20	D	IVe de l'AVENT. — S. Philogone.
21	L	S. Sévérin.
22	M	S. Thomas, ap.; S. Flavien.
23	M	Ste Victoire.
24	J	JEUNE. — Ste Tharsille.
25	V	NOEL.
26	S	S. Etienne, 1er m.
27	D	S. Jean, ap.
28	L	SS. Innocents.
29	M	S. Th. de Cantorb.
30	M	Du dim. d. l'oct.; Ste Anysie, m.
31	J	S. Sylvestre.

Montréal eut l'honneur de recevoir dès les débuts de notre histoire la visite du découvreur du Canada et celle du Père de la Nouvelle-France. Jacques Cartier, en 1535, y fut reçu par les Indiens de la grande bourgade

d'Hochelega; Samuel de Champlain y passa en 1603 et 1611 et le nomma Place Royale.

Elle plantureuse placée au confluent de deux puissants cours d'eau, arrosée d'un côté par le Saint-Laurent, de l'autre par l'Outaouais; limite extrême de la navigation sans portage, elle était prédestinée à servir de point de ralliement aux hommes de toutes races venant de toutes les directions.

Prédestinée, elle le fut encore, et d'une manière spéciale, par Dieu même, ainsi que nous l'allons montrer.

Québec était fondé depuis un peu plus de 20 ans, quand un gentilhomme français de La Flèche, eut la vision très nette d'une île de la Nouvelle-France. Il comprit du même coup qu'il lui appartenait d'y fonder un hôpital pour les besoins d'une nouvelle ville. C'était en 1630 et l'homme se nommait Jérôme LeRoyer de la Dauversière. Six années plus tard, un prêtre de Paris, M. Jean Jacques Olier, se vit en songe portant comme un pilier deux voûtes, l'une ancienne, l'autre neuve, et il comprit qu'il était appelé à collaborer à une entreprise dans les pays infidèles. La même année le gentilhomme et l'abbé se rencontrèrent par hasard au château de Meudon; ils eurent l'intuition qu'ils devaient l'un et l'autre travailler à la même oeuvre; ils s'adjoignirent le baron de Fancamp et le baron de Renty, deux nobles et généreux chrétiens; et ensemble organisèrent bientôt la société des Messieurs et Dames de Notre-Dame de Montréal. Leurs efforts aboutirent à la fondation de notre ville. Folle entreprise, apparemment, mais qui se réalisa malgré tous les obstacles.

Dès 1640 les fondateurs envoyaient à Québec des matériaux et pour les recevoir et les protéger, y construisaient un hangar. En février 1641, ils consacraient leur ville future à Notre-Dame de Paris. À l'automne, Paul Chomedey de Maisonneuve, leur chargé de pouvoir débarquait à Québec et le 15 octobre foulait le sol de l'île de Montréal.

Montréal

par Mgr **Olivier MAURALT, P.D., p.s.s.,**

Recteur de l'Université de Montréal

Ce ne fut cependant que le 17 mai 1642 qu'il y vint pour de bon et y fonda la ville. Pendant les longs mois de l'hiver précédent, on avait essayé de l'en dissuader, non pas seulement parce que l'on prévoyait à Québec

l'inévitable rivalité des deux établissements, mais parce que l'île de Montréal était un endroit périlleux, infesté par les hordes iroquoises. Maisonneuve ne voulut rien entendre; Ville-Marie devait naître de par la volonté du Ciel et les conseils de prudence humaine ne pouvaient prévaloir.

Jusqu'en 1660, la vie dans l'île de Montréal fut une constante alerte. Maisonneuve et Lambert Closse veillaient à l'administration et à la défense; les missionnaires jésuites, à la vie religieuse (quinze, et parmi eux, saint Isaac Jogues, y séjournèrent de 1642 à 1657); Jeanne Mance et Marguerite Bourgeoys se chargeaient des blessés et des malades. Ce furent des années d'héroïsme presque continu. D'un tel milieu seulement pouvaient surgir Adam Dollard des Ormeaux et ses seize compagnons, capables, dans la fleur de leur jeunesse de sacrifier leur vie pour sauver la ville. L'exploit du Long-Sault ne fut pas une aventure de chasse ou de traite qui tourna mal; ce fut le pur holocauste d'un sang généreux pour le salut de la patrie.

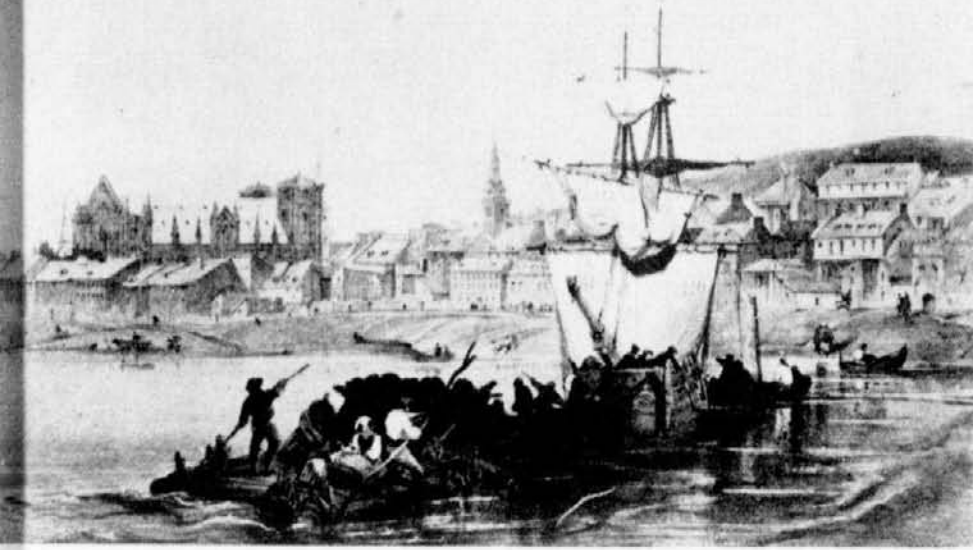
Trois années auparavant étaient arrivés à Montréal les premiers Sulpiciens, envoyés par M. Olier. D'autres les suivirent bientôt. Il faut en nommer quelques-uns. Ce sont MM. de Queylus, Souart, Lemaître, Vignal, Dollier de Casson, Vachon de Belmont, Normand de Faraday, Galinée, Mariet et Gay. Ils furent curés, missionnaires, découvreurs, aumôniers de troupes, historiens, seigneurs en 1663 et urbanistes. Dollier de Casson écrivit l'histoire du Mont-Réal, traça et nomma les premières rues de la ville, commença le creusement du canal de Lachine, construisit l'église paroissiale (1672) et le vieux séminaire encore debout (1680). Vachon de Belmont transforma le Fort de la Montagne, fondé en 1676 pour loger les Indiens convertis (il nous en reste deux tours de pierre, rue Sherbrooke) et nous laissa une Histoire du Canada.

Après l'épouvantable massacre de Lachine, en 1689, qui fut comme le dernier spasme de la cruauté indienne sur notre territoire, vint la grande paix de Montréal en 1700.

Malgré les incendies de 1695, de 1721 et de 1734, la ville grandissait et ses oeuvres d'hospitalisation et d'éducation fleurissaient. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient rebâti trois fois leur maison et continuaient de soigner les malades. Depuis 1688, les Frères Hospitaliers ou Frères Charon leur prêtaient main-forte et recevaient chez eux les hommes malades ou invalides. Peu de temps avant la conquête, l'institut fondé par Madame d'Youville leur succéda.

MONTREAL VERS 1830,
VU DE LA MONTAGNE





Les Frères Charon faisaient aussi la classe dans les « côtes ». À la ville l'enseignement appartenait au Séminaire qui dès 1666 s'occupait des garçons, et à la Congrégation Notre-Dame, fondée par Marguerite Bourgeoys, qui instruisait les filles.

Les Jésuites revenus à Montréal en 1692 et les Récollets qui s'y établirent la même année, aidaient les Sulpiciens dans les œuvres spirituelles.

Au cours de la guerre anglo-iroquoise de la fin du XVII^e siècle et pendant la guerre de Sept Ans la ville fut une place militaire, d'où partirent bien des expéditions, dont plusieurs fort glorieuses: ne rappelons que la Monongahéla et Carillon.

Les frères LeMoynes, les Macchabées de la Nouvelle-France, étaient Montréalais. Cavalier de la Salle et La Vérendrye l'étaient aussi. Ils ont fondé des villes et découvert d'immenses territoires: l'Alabama, la Louisiane et le Texas leur ont élevé des monuments. D'ailleurs, coursiers de bois, traiteurs ou militaires, embarqués à Montréal, parcoururent tous les fleuves et tous les lacs de l'Amérique. Deux mille établissements, dit-on, leur doivent leur origine.

Sans avoir jamais été la capitale du pays, sous le régime français, c'est chez elle cependant que les fleurs-de-lis résistèrent plus longtemps, et hélas! c'est sous ses murs que s'engagea la dernière lutte, et dans une de ses maisons que se signa la capitulation de tout le pays.

Après le traité de Paris de 1763, qui consommait la ruine de l'empire français d'Amérique, l'Angleterre ne se contenta pas d'occuper le pays militairement; elle y envoya des bureaucrates et des commerçants qui eurent tôt fait d'accaparer les finances des villes, spécialement de Montréal. Les compagnies de traiteurs du Nord-Ouest et de la Baie d'Hudson y établirent leurs quartiers généraux. En 1817 se fonda la banque de Montréal.

LE VIEUX SÉMINAIRE DE MONTREAL
(Tableau de Geo. Delfosse)

En même temps que les garnisons et le commerce anglais, s'introduisit l'Église protestante. La « Royal Institute for the Advancement of Learning » ouvrit des écoles et se perpétua par la fondation de l'Université McGill en 1821.

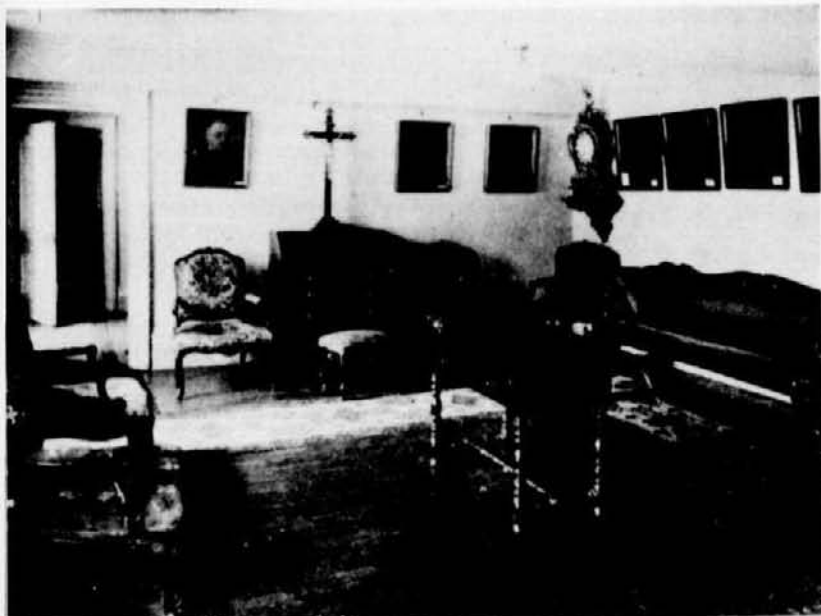
Les Montréalais d'origine française luttèrent de leur mieux. Ils fondèrent le Collège de Montréal en 1767; ils essayèrent de mettre sur pied une université dans la dernière décade du XVIII^e (ce n'est qu'en 1876, qu'ils y réussirent); un siège épiscopal fut érigé en 1818, avec Mgr Jean Jacques Lartigue pour titulaire; on commença la construction de l'église Notre-Dame en 1824, et l'on termina la première cathédrale en 1825.

Après la rébellion de 1837-38, quand la paix fut revenue et le gouvernement de l'Union établi, Montréal fut, à son tour, capitale des Deux Canadas, de 1844 à 1849. L'incendie du Parlement mit fin à cette période d'émeutes assez peu glorieuse.

Montréal qui comptait en 1651 une population de 375 âmes et en 1761, de 5,500, avait atteint, en 1851, le chiffre de 57,715 et dépasserait les 100,000, vingt ans plus tard. Malgré le grand incendie de 1852 et les quatre épidémies de typhus et de choléra qui, de 1847 à 1854 dévastèrent la ville, elle ne cesse de grandir et de prospérer.

En 1860, on inaugura le pont tubulaire Victoria, par le moyen duquel le chemin de fer franchissait le Saint-Laurent. On l'élargit en 1898, on le transforma en pont cantilever sur ses 26 piliers renforcés. La compagnie du C. P. R. construisait plus tard son pont de Lachine, qui est maintenant dans les limites de Montréal. Enfin, en 1930, s'ouvrait à la circulation des voitures, l'élégant et tortueux pont Jacques-Cartier. Depuis, les ponts de béton se sont multipliés, à Charlemagne, à Saint-Vincent de Paul, à la rue Lajeunesse, à l'Abord à Plouffe, à Sainte-Anne du Bout de l'Île et à Lachine. Nous ne parlons pas des ponts des chemins de fer, déjà anciens sur ce bras du fleuve.





LE SALON DE L'ÉVÊQUE AU SÉMINAIRE NOTRE-DAME,
Mgr de Pontbriand y a vécu, du siège de Québec à sa mort.

Le port lui-même avait pris un développement considérable. Alors que, en 1818, on n'y comptait que quelques quais près de la Pointe à Callière, où s'amorrait un seul navire océanique à voiles, quelques lourds vapeurs faisant le service de Québec, et de plus petites embarcations; en 1872, les quais s'étendent du canal de Lachine à la place Dalhousie (la gare actuelle) et ils regorgent de ballots de marchandise; 21 navires océaniques y trouvent place; 70 en tout, d'une capacité totale de 53,569 tonneaux. Cinquante ans plus tard Montréal était devenu le plus grand port exportateur de blé au monde (138,453,980 minots en 1921). Seize milles de quai à haut niveau en béton, peuvent recevoir cent navires à la fois, et en charger de blé seize en même temps. En 1872, on y voyait un seul navire de plus de 2,000 tonneaux et une dizaine de 1,000 à 1,750 tonneaux; en 1922, on y comptait près de cent océaniques jaugeant parfois jusqu'à 16,500 tonneaux chacun, et d'innombrables bateaux fluviaux ou lacustres. À cela, rien d'étonnant. Après l'établissement de la Confédération, le chenal fut creusé jusqu'à Montréal; le transport maritime y établit alors son terminus afin de faire sa jonction avec les compagnies ferroviaires du Pacifique et du Grand Tronc.

Dans ces années 70, Montréal devint l'une des plus belles cités du continent. Son grand marché Bonsecours, commencé en 1845, au bord du fleuve, son Palais de Justice de style classique, nombre de très belles maisons de pierre du style de la renaissance anglaise, disséminées sur les deux grandes terrasses de la ville et sur les flancs de la Montagne, et, dominant le tout comme une cathédrale des vieux pays, l'énorme masse de l'église Notre-Dame.

Depuis 1868, on avait commencé la construction de la nouvelle Cathédrale catholique, à l'imitation de Saint-Pierre-de-Rome. On devait placer la croix au sommet de son dôme en 1896. Rue Ste-Catherine s'élevait l'élégante cathédrale anglicane avec son beau clocher de pierre.

Mgr Ignace Bourget, premier successeur de Mgr Lartigue, avait donné une puissante impulsion à la charité, à l'instruction et à l'évangélisation. De son temps les Frères des Ecoles Chrétiennes et les Jésuites s'établirent à Montréal. Il fonda les Soeurs de la Providence, les Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, les Soeurs de Ste-Anne. Il fit venir les Dames du Sacré-Coeur et les Soeurs du Bon Pasteur, les Pères et les Soeurs de Ste-Croix. Les Oblats se chargèrent d'une paroisse à Montréal, d'où ils partirent vers le Nord-Ouest. Toutes ces communautés, avec la Congrégation Notre-Dame et les Soeurs Grises, ont rayonné depuis sur toute l'Amérique, portant partout le nom et l'influence de Montréal.

En même temps, le prévoyant évêque morcelait la paroisse Notre-Dame et préparait l'épanouissement de la vie paroissiale dont nous sommes les témoins. Montréal compte 120 paroisses, 135 églises et chapelles catholiques, au service de 800,000 catholiques, 256 écoles et couvents où se donne l'enseignement primaire à 130,000 élèves et 8 collèges classiques. (1)

L'invasion de la haute finance, modifia beaucoup la physionomie de la ville. Elle voulut avoir ses gratte-ciel. Mais vraiment, en avait-elle besoin? Son cas n'est pas celui de New-York! Heureusement, ces hauts bâtiments ne se multiplièrent pas outre mesure; et par un effet du hasard ils s'élevèrent à une distance suffisante l'un de l'autre. De l'immeuble de la Sun Life à celui du Téléphone, de celui-ci à la Banque Royale, et de la Banque à l'immeuble Aldred, il y a de l'air; et ces cinq tours,

(1) Il y a 240 églises et chapelles protestantes et 47 synagogues; les 65 écoles primaires protestantes comptent 45,000 élèves.



(Oeuvre d'Alfred Laliberté)

LE MONUMENT DE DOLLARD DES ORMEAUX



(Oeuvre de Philippe Hébert)

LE MONUMENT DE MAISONNEUVE

un peu lourdes, à la vérité, composent une silhouette urbaine originale.

De nos jours on a entrepris la démolition d'un certain nombre d'édifices qui datent d'une époque ingrate de notre architecture, pour y substituer quelque chose de plus simple et de plus logique. Mais, hélas ! que de bâtiments anciens et intéressants on a fait aussi disparaître !

Les démolisseurs, aidés d'ailleurs par les incendies ne nous ont pas laissé grand'chose des vraies reliques du passé. Disparus, les vieux murs de la ville bâtis en 1722, le Château des Messieurs à la Montagne, la chapelle de Notre-Dame de la Victoire et le couvent de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean-Baptiste, et l'Hôpital Général de Mère d'Youville et le premier Séminaire... Il ne nous reste plus que le second Séminaire érigé en 1680, les deux tours de la Montagne (1694), la ferme Saint-Gabriel, de la fin du XVIII^e siècle également, et le Château de Ramezay, qui date de 1705.

Nos jardins et nos parcs se sont multipliés et agrandis. L'île Sainte-Hélène, d'abord propriété de la famille de Longueuil, puis garnison militaire, devint un jardin public à l'usage des Montréalais, jusqu'en 1930, on y accédait par un traversier ; depuis cette date, on s'y rend par le pont Jacques-Cartier.

Le Mont-Royal, acquis par la ville, et aménagé sur les plans du célèbre architecte paysagiste Olmsted, est ouvert au public en toutes saisons. Peut-on en trouver un plus beau ?

Vers 1900, on entreprit de convertir la terre Logan en parc. Il porte maintenant le nom de La Fontaine et fait honneur à notre ville.

Nous voulons terminer cette liste par le Jardin Botanique. L'est de la ville se plaignait d'être négligé. On lui a donné ce jardin et les bâtiments qui logent l'Institut de Botanique. C'est au tour des autres quartiers de la ville à l'envier...

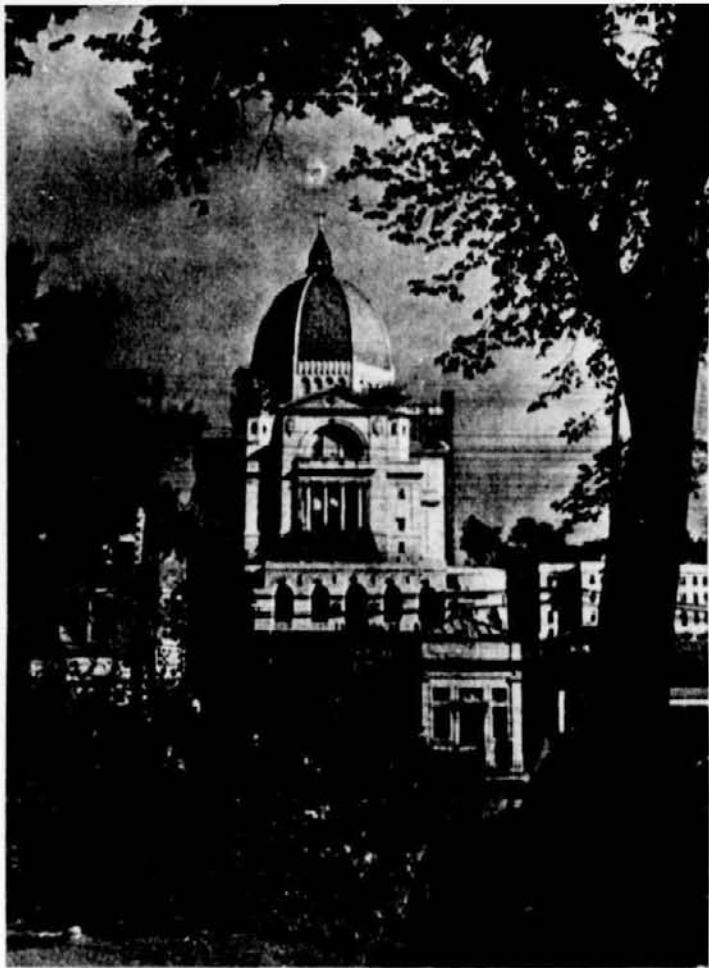
Bref, Montréal occupe la 7^e place parmi les grandes villes du monde, par le nombre et la dimension de ses jardins publics.

Dans ces jardins, on peut admirer une légion de monuments : à la Place d'Armes, la statue de Chomedey de Maisonneuve ; au Parc La Fontaine, les monuments de Dollard des Ormeaux, de Louis Hippolyte LaFontaine, des Français morts à la guerre de 1914 et de Dante Alighieri ; au carré Saint-Louis, le buste de Crémazie ; à la place Jacques-Cartier, la colonne Nelson et la statue de Vauquelin, deux marins ; à la place Dominion, les monuments de Mgr Ignace Bourget, de Sir John MacDonald, de l'écrivain Robert Burns, le monument du régiment Strathcona Horse, qui s'illustra



(Oeuvre d'Alfred Laliberté)

LE MONUMENT DE MGR IGNACE BOURGET

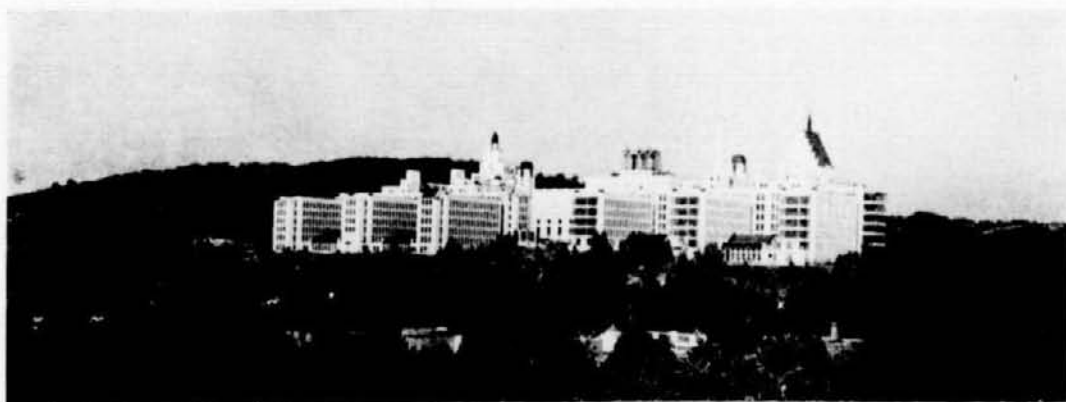


L'ORATOIRE ST-JOSEPH DU MONT-ROYAL

au Transvaal, le cénotaphe de la Grande Guerre et une fontaine qui rappelle le Jubilé de Victoria ; à la place des Patriotes, les « Ailes brisées » en mémoire de la Rébellion de 1837 ; au square Viger, une statue du Dr Chénier ; à la place d'Iberville, une fontaine ornée d'une statue de LeMoyné d'Iberville ; à la place Atwater, un monument Cabot ; au centre du nouveau pont et sur une place de Saint-Henri, deux images du découvreur du Canada, Jacques Cartier ; au Parc Mont-Royal l'ambitieux monument à Sir Georges Étienne Cartier ; dans la cour de l'Hôtel-Dieu, celui de Jeanne Mance ; au square Victoria et au Collège Victoria deux statues de la Reine ; au square Phillips, celle d'Édouard VII, sur les quais celle de John Young, l'organisateur de notre port moderne ; à la place Royale, l'obélis-

que des Pionniers ; à Verdun, à Notre-Dame de Grâces, à Westmount et à Outremont, dans leurs jardins publics, d'émouvants mémoriaux de 1914-18 ; et je ne parle pas des très beaux monuments funéraires que l'on trouve ici et là dans notre immense cimetière de la Montagne ; des statues du Sacré-Coeur qui ornent le parterre de nos églises, statues trop souvent stéréotypées, dont il faut excepter cependant celle du sculpteur Henri Hébert à Saint-Henri ; du saint Joseph, de Laliberté à l'Oratoire ; et quelques monuments purement décoratifs comme celui de la Fermière, au marché de Maisonneuve.

Trois constructions colossales, en voie d'achèvement, symbolisent heureusement l'activité multiple de Montréal : c'est d'abord la gare centrale, depuis longtemps commencée, interrompue pour des raisons économiques et politiques, et dont on est en train d'aménager la partie qui servira uniquement de gare, remettant à plus tard la substructure destinée au commerce et à la finance : étrange bâtiment, qui, malgré ses dimensions considérables ne réussira pas à combler le trou, voisin de la cathédrale et de l'édifice gigantesque de la Sun Life. C'est ensuite l'Université de Montréal, dont les fondations remontent à 1926 et qui pourra enfin ouvrir ses portes en 1942 : magnifique réalisation de l'architecte Ernest Cormier, où se reflètent les justes ambitions de ceux qui président à l'enseignement supérieur catholique à Montréal. C'est enfin l'Oratoire Saint-Joseph. Depuis plusieurs années, s'élevaient au flanc de la Montagne, à côté de l'Université, les hauts murs de granit de la nef. Depuis quelques mois, un admirable dôme de béton et de bronze couronne ces murs. La croix qui doit le surmonter a été récemment bénite. Bientôt les travaux de l'intérieur seront en train. L'Oratoire est la manifestation la plus récente de la grande âme religieuse de Montréal. Jeanne Leber à la fin du XVIIe siècle, le Frère André, au XXe sont deux pôles de la foi montréalaise. Le congrès eucharistique international de 1910 fut sa plus émouvante efflorescence, sans oublier l'érection de la croix lumineuse de la Montagne et la première exposition missionnaire. Rapprochons de l'immense Oratoire Saint-Joseph la très modeste chapelle du fort de Ville-Marie, et nous aurons une idée des progrès de la religion dans notre bonne ville. Puissent ses sanctuaires lui assurer la protection du ciel!



L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (immeuble de la Montagne) qui ouvrira ses portes en septembre 1942

Le nouveau monastère



LES DEUX AILES ACTUELLEMENT CONSTRUITES



TOUR DU CHAPITRE ET AILE SUD-EST

des Bénédictins



PRÈS les dures épreuves des premiers temps et la longue attente dans le monastère improvisé qu'ils habitaient jusqu'à cette année, les Bénédictins ont enfin reçu la récompense de leur patience et vu s'achever un monastère qui leur fournit le cadre normal et traditionnel de leur vie.

Nous ne reviendrons pas sur les fêtes qui ont marqué cet événement : elles ont été racontées par les journaux. Nous en soulignerons seulement, en quelques mots, le sens.

Au point de vue simplement humain, qu'est-ce qu'une communauté monastique ?

C'est un groupe d'hommes qui ont résolu de s'arracher aux choses de ce monde pour se tourner vers le Créateur, qui ont renoncé aux choses du temps pour s'attacher aux choses éternelles, qui se sont détournés des multiples buts généralement poursuivis par les hommes pour concentrer leurs efforts vers la poursuite du but suprême de toute créature intelligente : connaître Dieu, l'aimer et le servir.

Ils s'arrachent à tout ce qui est, ici-bas, transitoire et secondaire, pour ne s'attacher qu'au Bien essentiel et suprême.

Ils renoncent à s'occuper du jeu des causes secondes pour mieux agir sur la Cause première.

Ils renoncent à ce que l'on appelle l'action pour se consacrer à l'action par excellence, qui s'exerce sur le Coeur de Dieu et de là se répand sur le monde entier.

Si l'on se place au point de vue chrétien, on constate que le monastère bénédictin est une école de vie chrétienne, une école du service du Seigneur, une école où les moines, toute leur vie, et les hôtes aussi, apprennent à connaître, à aimer, à servir Dieu.

On apprend là à n'avoir rien de plus cher que le Christ, à ne lui préférer absolument rien, à le voir dans ses frères : Supérieurs et égaux, malades, pauvres, voyageurs, hôtes. On apprend à faire passer dans la pratique de la vie cette vérité : que nous sommes tous les membres de Jésus-Christ, et que, tout ce que l'on fait à autrui, c'est à Jésus qu'on le fait.

Surtout, on apprend, dans la grande prière de l'Office divin, à offrir au Père, en union avec tous les hommes, la grande réparation du Christ, sa louange, ses actions de grâces, ses supplications pour le salut du monde.

Si l'on se place au point de vue social, on reconnaît l'importance extraordinaire d'un monastère dans un pays.

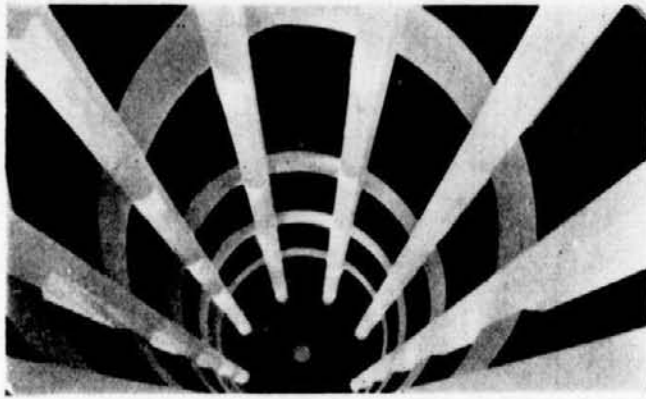
En se tournant vers Dieu seul, les moines viennent en aide à leurs frères du monde de la manière la plus efficace.

C'est vers Dieu seul que le moine se tourne. Il vit détourné du monde et tourné vers le Seigneur, vers l'éternité. C'est pour cela que la première démarche des moines de tous les temps est la fuite du monde, la recherche de la solitude par l'éloignement et la clôture.

Ce n'est pas là égoïsme, mais plus grand amour. Le moine sait que le monde va être plus aidé par une prière jaillie de la solitude que par un apostolat direct.

Cependant, le monde accourt dans les monastères, et les moines doivent accueillir les hôtes comme s'ils étaient le Christ en personne ; mais ce n'est pas par la parole qu'ils leur font le plus de bien.

L'hôte unira son silence à celui des moines, sa prière à celle des divins offices, sa méditation à celle de toutes les âmes qui se recueillent dans cette atmosphère surnaturelle. Il aura sous les yeux le spectacle d'une vie toute orientée vers Dieu ; il jouira des bienfaits de la solitude. Enfin et



L'ESCALIER VU DU HAUT DE LA TOUR

surtout, les moines prieront pour lui. Même si l'on ne lui a parlé que très peu, il s'en retournera avec un beau trésor spirituel. Et c'est ainsi qu'un monastère rayonne sur toute une contrée.

En se plaçant au point de vue artistique, on aperçoit, dans cet établissement définitif des Bénédictins, une autre leçon.

Ayant au milieu d'eux des architectes de talent, les Bénédictins entendaient en profiter pour faire oeuvre monastique et traditionnelle. Ils y sont parvenus malgré les efforts acharnés de certains gens qui prétendaient s'imposer à eux de force.

À des plans, à des conceptions longuement élaborés par des moines-architectes d'après les données de la tradition, ces gens, qui ne connaissent rien à la vie monastique prétendaient substituer les banales recettes qui se vissent aujourd'hui dans une profession dont trop de membres cherchent à « faire de l'argent », plus qu'à réaliser de la beauté.

Les moines ont donc dû lutter contre une foule de gens ligüés pour les exploiter, pour mettre dans leur poche le plus possible de l'argent péniblement amassé par une quête laborieuse.

Il a fallu lutter aussi pour sauvegarder l'unité de l'oeuvre, assurer l'exécution fidèle des plans.

La chose doit être soulignée, pour apprendre à ceux qui veulent « faire beau » qu'ils auront à batailler énergiquement pour y arriver.

Or, les moines voulaient faire beau et solide.

Ils voulaient « faire beau », parce qu'ils croient au rôle apostolique de la beauté, à son influence élevant sur les âmes.

Ils voulaient « faire beau » parce que c'est la tradition constante de l'Église.

Ils voulaient « faire beau » parce que c'est la joie de tout le monde, à commencer par les ouvriers, et une joie qui dure, qui se perpétue.

Ça été une chose extraordinaire que l'allégresse des ouvriers qui ont construit St-Benoit-du-Lac. Habitüés à ne faire que des choses laides et banales, ils se sont épanouis en collaborant à une oeuvre d'art et ils ont pris conscience de la noblesse de leurs métiers.

Et maintenant, le monastère des Bénédictins s'élève comme une grande fleur de pierre, au milieu des cantons de l'Est. À la fois moyen-âgeux et très moderne, parfaitement adapté au pays et au paysage, d'une facture sobre et austère, il est à bon droit considéré comme un des plus beaux monuments de la Province et même de l'Amérique du Nord.

C'est une oeuvre vraiment propre à stimuler le zèle des architectes et de tous ceux qui aspirent à un renouveau de l'architecture au pays.

UN AMI DES MOINES



ON TIRE LA PERLE DU HARENG AUSSI BIEN QUE DE L'HÜITRE

Une livre d'écailles de hareng vaut plus qu'une livre de hareng en la région sud-ouest du Nouveau-Brunswick. En effet, en ce secteur de la province, mille livres de hareng fournissent un rendement de trente-trois livres d'écailles. Au prix actuel de trois sous la livre à peu près, ces trente-trois livres d'écailles donnent environ un dollar, et, bien que le millier de livres de hareng vaut de 10 à quatorze fois autant aux pêcheurs, il ne s'ensuit pas moins que livre pour livre les écailles rapportent beaucoup plus que la chair de ce poisson.

Les rapports, qui parviennent au ministère fédéral des Pêcheries de la part de ses inspecteurs en exercice en la région sud-ouest du Nouveau-Brunswick font ressortir la continuation du négoce en écailles de hareng qui sont expédiées aux États-Unis, où elles sont utilisées dans la production de l'essence perlée

qui à son tour sert à la fabrication de perles artificielles, de manches de couteaux, etc. Le négoce en écailles n'est pas très considérable, bien qu'en 1937 il se soit chiffré en valeur à un peu plus de \$12,500, entièrement au bénéfice des pêcheurs du Nouveau Brunswick.

Dans la préparation de l'essence perlée, les particules luisantes adhérentes aux écailles sont enlevées par un procédé particulier et gardées en suspension dans l'eau. Plus tard, on fait évaporer l'eau en excès et il reste l'essence. À noter, en passant, que ces particules scintillantes sont des dépôts de très fins cristaux de guanine en forme de lamelles dans l'épiderme du poisson. Ces cristaux, déclarent les scientifiques, sont, en grosseur, à peu près proportionnés à la taille des poissons. C'est ainsi que les cristaux en provenance des tout jeunes harengs sont beaucoup plus petits que ceux dérivés d'individus de grande taille et fournissent une essence de qualité plus fine.

(Bulletin des Renseignements sur les Pêcheries)

LEGENDES d'autrefois

Par **Marius BARBEAU**



NOS grand'mères étaient d'excellentes diseuses et se rappelaient tous les récits que, dans leur enfance, elles avaient entendus. Leurs dires contenaient tant de merveilleux, leur visage à la fois sérieux et comique, reflétait tant d'imagination et de croyance, que les petits enfants, enchantés, se laissaient transporter par elles sur le canot volant aux chantiers de la Gatineau, aux soirées de danse où le diable, déguisé en beau danseur, contait fleurette aux belles filles du canton, ou même plus loin, aux royaumes féériques où l'on peut s'attendre à toutes les merveilles.

Grand'mère Angèle, par exemple, achevant de laver la vaisselle, le soir, et rangeant les chaudrons sur le poêle « à trois ponts », disait :

— Mes petits enfants, asseyez-vous autour de la table. Si vous êtes sages, je vous dirai un conte ou une légende.

Après avoir accroché le plat à vaisselle dans l'armoire ouverte et passé le linge humide sur le tapis ciré de la table autour de laquelle les enfants, tout oreilles, étaient assis, elle venait tranquillement s'asseoir au bout de la table. Elle tirait de la poche de son tablier une tabatière de jais, lui donnait, avant de l'ouvrir, trois petites tapes de ses vieux doigts, prenait une prise de tabac, puis elle commençait la légende de **L'Hiver des Corneilles**. Cette légende, d'abord racontée par Adélarde Lambert, de Berthier en haut, était un peu connue sur le parcours du Saint-Laurent. N'importe quel habitant pourrait vous dire, un jour de printemps :

— Aujourd'hui, le temps est beau, mais ça ne durera pas longtemps. J'ai vu trois corneilles ; elles passaient à tire d'aile, s'en allant au sud. Elles étaient poussées par un fantôme.

Si vous voulez lui faire expliquer ce qui pousse ces corneilles à retourner vers le sud, d'où elles ne faisaient qu'arriver, il vous répondra :

— En s'en retournant, elles annoncent le petit hiver. Pauvres corneilles ! Elles paient bien cher une incartade qui remonte si loin en arrière qu'on l'a presque oubliée. Et dire qu'elles sont condamnées à subir ce châtement jusqu'à la fin des temps !

On s'en tient souvent à ce dicton, mais, le soir au foyer, on raconte souvent au long la légende des corneilles, et on la termine même par la morale qui suit :

« Si la colère de Dieu descend comme ça sur de simples oiseaux, qui furent maudits de Noé, combien plus ses châtements s'appesantissent sur l'homme infidèle qui désobéit à ses commandements et méprise ses représentants. »

Il est impossible ici de dire au long cette légende. Il suffit de rappeler qu'après que le patriarche Noé, pour obéir à Dieu, eut travaillé cent ans à construire l'arche, il y fit embarquer les représentants de toutes les espèces animales de la terre, et s'y logea lui-même avec sa famille.

Des pluies torrentielles inondèrent toute la surface de la terre et les êtres animés hors de l'arche périrent jusqu'au dernier. L'arche, portée par les eaux gonflées, se balançait sur les flots.

Plus tard, après le retrait partiel des eaux, Noé voulut s'assurer que la terre était devenue habitable. Ouvrant une fenêtre, il lâcha le corbeau, qui jusque-là avait été l'oiseau favori de la création, au plumage coloré et magnifique, et dont la voix peuplait l'air de joyeux ramages.

— Parcours au vol la surface de la terre, commanda Noé au corbeau. Si tu y trouves de la verdure, rapporte-m'en un rameau.

Le corbeau aperçut des cadavres flottant à la dérive et, satisfaisant ses appétits voraces, se mit à les dévorer. Il oublia le commandement de son maître et ne revint plus à l'arche, qui s'était échouée sur une montagne. Noé maudit alors le corbeau pour son infidélité ; sa malédiction noircit le plumage de cet oiseau et changea son ramage en un croassement rauque et plaintif.

Deux fois, Noé envoya la colombe à la recherche de la verdure. La première fois, elle revint le bec vide ; la seconde, elle rapporta un rameau vert où mûrissait un fruit. Le patriarche bénit la douce messagère, qui devint blanche et jolie, et qui, depuis, n'a cessé d'être l'oiseau chéri de tous.

Le temps de la libération était venu. Noé ouvrit portes et fenêtres et congédia les espèces captives, qui se dispersèrent de tous côtés. Aussitôt qu'il aperçut la corneille, parente du corbeau, qui passait au vol, il l'arrêta et, sous l'empire du ressentiment, lui dit :

— Toi et ton cousin le corbeau, soyez condamnés à voyager sans trêve, toujours. Vos goûts seront voraces et sanguinaires, et vos voix éclateront en cris lugubres. À votre approche les éléments se réveilleront et par leur courroux chercheront à vous chasser de leur présence.

La corneille, poursuivie par toute la gent ailée, s'enfuit en poussant des cris lamentables. Elle se réfugia dans un lieu désert, puis erra seule, morose et abandonnée. Pour nourriture, elle gobait la chair qui restait sur les cadavres échoués dans la vase. Elle rencontra, un jour, son cousin le corbeau qui, comme elle, se nourrissait de dépouilles. La corneille et le corbeau, se sachant à tout jamais

bannis de la présence de l'homme, se lièrent d'amitié dans leur malheur et, poussés par le remords, s'éloignèrent au loin vers le nord.

Après un voyage long et pénible, ils se juchèrent, pour se reposer, sur un arbre au milieu d'une grande forêt de pins et de sapins, où régnaient la paix et le silence. Cette forêt devait être une des nôtres, au Canada, il y a longtemps. Le sol, couvert d'un manteau de neige, n'avait pas la tristesse coutumière des lieux déserts. Les rayons du soleil avaient percé, ici et là, ce blanc manteau, comme pour y faire des bigarrures. Tout souriait aux fugitifs, qui se crurent enfin à l'abri des opprobres de l'homme et de la nature.

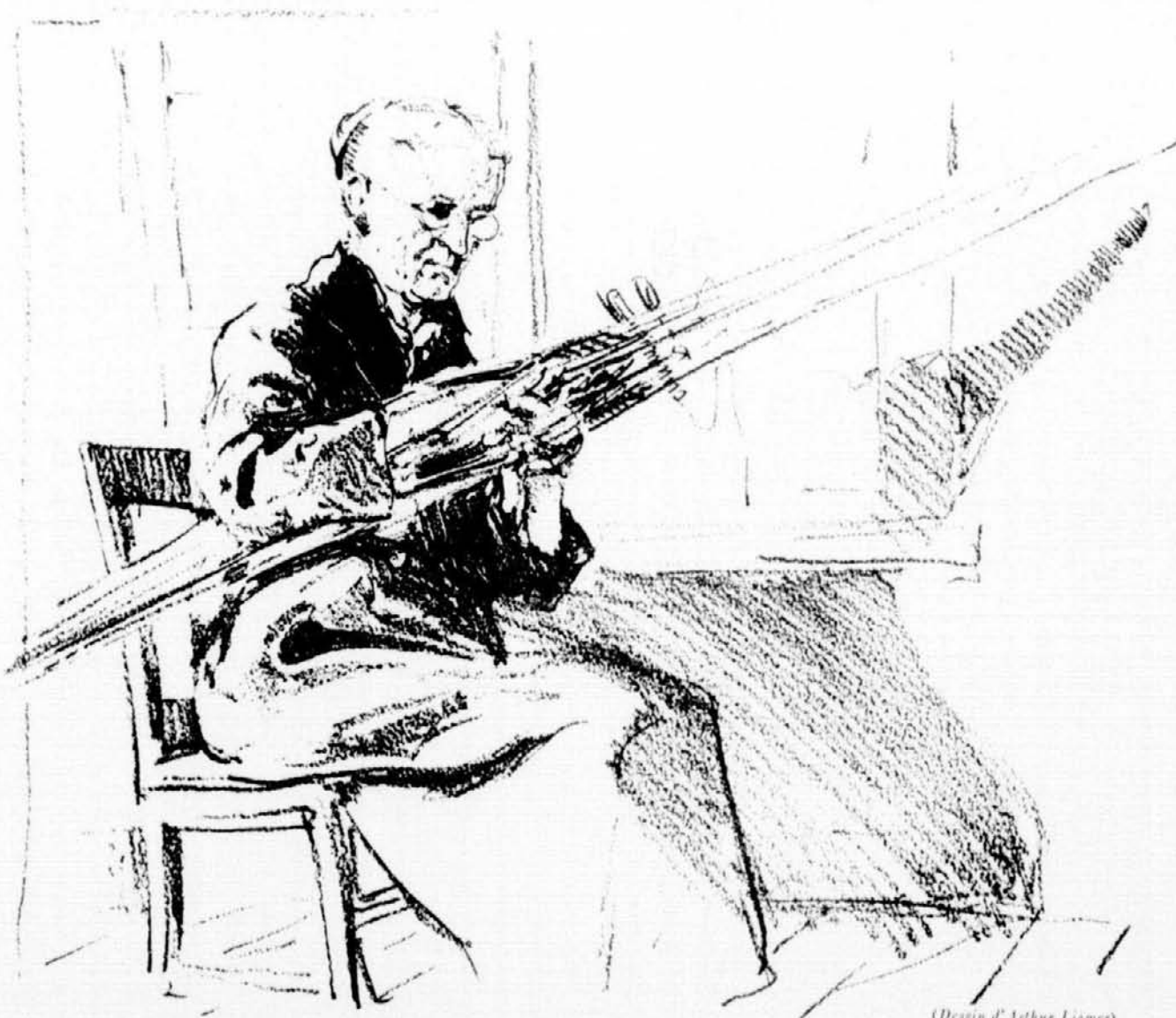
L'illusion de la corneille et du corbeau dura peu. Dès le lendemain, leur réveil fut pénible. Les vents du nord, soulevés à leur approche, soufflaient en tempête, et le firmament, chargé de nuages menaçants, faisait tourbillonner des flocons de neige. Le froid, descendant du nord, mordit au vif les exilés. Ils reprirent la fuite, devant les protestations de la forêt qui leur refusait un asile.

Tous les ans, depuis ce temps, les corneilles émigrent vers le Canada à l'arrivée du printemps, et

la forêt se soulève contre elles à cause de la malédiction de Noé.

* * *

Cette légende tient des contes populaires en ce que sa source n'est pas canadienne; elle est en marge de la Bible. Mais le conteur la rattache vers la fin aux corneilles du Canada et à l'Hiver des corneilles au pays. La plupart des légendes, toutefois, ont trait à des faits canadiens, et on les donne souvent comme véridiques, bien qu'ils soient pure fiction. Le thème folklorique qui les inspire seul est ancien; la forme en est relativement nouvelle, ou plutôt elle varie suivant les conteurs, comme dans *La Poule noire*, *Le Château Bigot*, *Le Beau Danseur*, *La Mouche dans le manche de hache*, *La Chasse-Galerie*, *Le Rocher Malin*, *Le Père Labrosse* et combien d'autres. Ces légendes sont tirées de l'imagination populaire, et elles ne sont que fantaisie. N'empêche pas que, dans leur ensemble, elles donnent une image vraie et frappante du peuple, qui s'y peint largement et s'y exprime dans un langage plein de coloris.



(Dessin d'Arthur Lismer)

Mme Napoléon Lord, de Saint-Jacques de l'Achigan, tissant une ceinture fléchée.

Par exemple, dans la légende du Cheval Noir de l'Islet, qui est un souvenir populaire élaboré au coin du feu pendant les veillées d'hiver, il se trouve des descriptions intéressantes. D'après le docteur J.-E.-A. Cloutier qui l'a recueillie de « grand-mère » Angèle, cette histoire commence par un petit tableau qui ne manque pas d'authenticité.

« Dans le temps de mon grand-père, il n'existait, à l'Islet, qu'une petite chapelle. Il y avait bien peu de monde dans la paroisse ; deux ou trois, dans le haut : les Chiasson, les Cendré, puis, au pied de la côte, Benoni Cloutier, heu ! Sa femme, en se mariant, lui avait apporté un demi-minot de piastres françaises. Mais la plupart étaient des pauvres gens, vivant dans des maisons de bois rond et ouvrant des terres. Ils commencèrent par le bord de l'eau puis, plus tard, se rendirent plus loin établir le rang des Belles-Amours. Dame, qu'il fallait travailler d'ur ! Vous ne savez pas, vous autres, ce que c'est que prendre une terre en bois debout, puis la faire à la charrue. Faut couper les arbres, efferdocher, essoucher, arracher les roches, cri, cra ! Quelle besogne ! Qu'on en avait de la misère !

« La nouvelle courut, un jour, que l'Islet allait avoir son curé. Ce fut, dans la paroisse, une grande joie pour tout le monde. Mais, mon Dieu, il fallait que le nouveau curé soit « étoffé » : pas d'église, pas de presbytère, et la dîme, il ne fallait pas encore en parler. C'est M. Panet qui fut notre premier curé ; cet homme était l'humilité même, sans vanité, et de bon cœur. C'était un saint, un vrai saint, celui-là ! Il allait toujours nû-tête porter le Bon Dieu, même dans les grands froids d'hiver. . . »

La légende du curé Panet s'engage ensuite dans son thème principal : ce curé voulait construire son église en pierre, mais les chevaux étaient trop rares pour charroyer la pierre ; ils suffisaient tout juste aux travaux de la terre. Son embarras l'empêchait de dormir quand, une nuit, il eut une vision. Notre-Dame lui apparut et lui promit pour le lendemain un cheval qui ferait son affaire.

« Le cheval qui, dès l'aurore, était attaché à une épulette rouge devant sa porte était noir, fringant et magnifique ; son poil noir flambait au soleil levant et sa bride était de cuir fin et de bandes d'or poli. Le curé sortit à la porte et, pour s'assurer qu'il ne se trompait pas, il passa la main sur la crinière du cheval, qui en frémit de la tête aux pieds, pencha les oreilles en arrière, mais ne bougea pas une patte. Toujours est-il que le cheval, qui n'était autre que le diable, mais bien bridé, charroyait à grandes charretées les pierres comme si elles eussent été du foin, mais sous la direction du bon Germain, un paroissien exemplaire obéissant à l'ordre de son curé. M. Panet lui avait d'ailleurs ordonné de ne pas débrider l'animal, qui était toujours de mauvaise humeur et méchant de la gueule. »

Mais Germain, comme bien d'autres habitants, ne put s'empêcher, un bon jour, de faire baptiser, et il lui fallut passer le cheval noir aux mains de Rigaud-à-Baptiste.

Et la légende s'arrête ici à une petite caricature d'un type parfois connu dans nos paroisses (nous la terminons par là) :

« Rigaud était bon garçon et gros travailleur, mais obstineur ; il ne faisait qu'à sa tête. Puis vantard sans pareil ! Il se croyait plus futé que les autres. À l'entendre, il savait tout ; il avait

toujours le meilleur. Son cheval, il ne lui manquait que la parole. Sa vache était une fontaine intarissable ; le lait en était de la crème pure. Ses cochons engraisaient seulement qu'à se chauffer au soleil. Son chien était plus fin que bien du monde ; il allait tout seul à la chasse et rapportait lièvres et perdrix. Ses poules pondaient deux œufs chaque jour, les dimanches comme la semaine, à moins que ce soit trois. Sa terre était si fertile qu'il fallait la retenir. C'était sa femme qui, dans toute la paroisse, faisait les meilleures crêpes. Sa fille avait refusé tous les farauds des alentours ; elle attendait un avocat de la ville, qui devait toujours venir, mais qui n'arrivait jamais. Et dame ! quel maugnon il était ! Il aimait tant les chevaux qu'il aurait pu en manger ; il était lui-même la moitié d'un cheval !

« Depuis longtemps il regardait Charlo avec envie, du coin de l'oeil ; et il critiquait Germain, qui ne savait pas s'en servir.

« Aujourd'hui il avait sa chance. Charlo était à lui, son cheval. Partout on l'entendait : « Hue donc ! par ici, mon cheval ! par là. » Il en faisait, du bruit, et il jubilait, en charroyant de la pierre. Germain l'avait bien averti de ne pas le débrider ! Mais Rigaud de répondre : « Ne t'inquiète pas, mon vieux ? Les chevaux, ça me connaît ! »

« Il s'avisait bien, allez, de le débrider pour le faire boire, parce qu'on lui avait dit qu'il ne pouvait pas l'être. Il en reçut un grand choc, et le cheval, lançant des flammèches, prit la poudre d'escampette pour aller s'enfoncer dans un rocher, qu'il fendit de haut en bas. Il en est resté depuis, une caverne, qui fut longtemps hantée et qui, depuis, a été exorcisée. Elle est là où on a érigé ce qui s'appelle le Monument. »

Comme la pierre pour l'église était presque toute charroyée, le curé Panet ne fut pas trop fâché de se débarrasser à si peu de frais du cheval maudit, car, rapporte la légende, « il savait fort bien de quel bois il se chauffait ».

* * *

Dans la légende de la Poule Noire, il s'agit d'un quêteux qui rêve de richesse et qui, devenu possesseur du Petit Albert, un livre d'incantation, tenta, un soir au trait carré, de vendre la poule noire au diable. Le sujet en soi n'a rien de bien nouveau ; il était connu en Europe au moyen âge, et une de ses formes est celle du docteur Faust qui remet son âme à Satan en échange de la jeunesse, de l'amour et de la richesse. Mais la légende de la Poule noire, dans la bouche de nos conteurs, prend une tournure bien canadienne, comme on le verra dans les extraits suivants (c'est par là que nous terminons).

Landry — car c'est ainsi que s'appelle notre Faust laurentien — ne songeait plus qu'au Petit Albert. Il se rappelait les longues incantations qui s'adressaient aux mauvais esprits, à commencer par Belzébuth. Il y avait appris que, pour réussir, il fallait que l'encan de la poule noire ait lieu un vendredi, longtemps après le coucher du soleil, pendant la nuit la plus longue de l'année.

Or, un soir de novembre, il vola une poule, la poule qui lui paraissait la plus noire du poulailler de la mère Daigle, veuve depuis sept ans, qui avait sous son toit sept enfants, mais pas un seul de mâle.



L'hiver des corneilles

Chemin faisant vers le trait carré des chemins, la poule sous son bras, il fit rencontre de trois ombres, dans la nuit.

« Est-ce toi, Landry ? », qu'on lui demanda. Mais il fila sans répondre, l'air bien suspect. Les ombres le suivirent sur la pointe des pieds.

Il s'arrêta au trait carré, là où les chemins se croisent, près d'une source où l'on avait vu danser des fées sous les étoiles, et il se cacha dans une touffe d'aunes en attendant minuit, au clair de la lune.

L'heure arrivée, il se leva tout droit et fit face à l'Orient, suivant qu'il est prescrit. Tenant la poule au-dessus de sa tête et le Petit Albert sous son bras, il somma Belzébuth de comparaître :

« Lundi, mardi, saudit, Sicobar venimeux ! Roi du fer, Barnabi, Barnaba ! Voici ma Poule noire ! La veux-tu ? »

Il se tourna alors vers les points cardinaux et trois fois il répéta l'incantation. Par ce moyen il offrait la Poule en vente à Satan — son âme, bien entendu. Il cria « Lundi, mardi, saudit... » une quatrième fois, fit tourner la poule par-dessus sa tête et lui tordit le cou en la lançant à tour de bras d'un côté à l'autre du trait carré. La chose était faite, archifaite. Son cœur palpitait.

Un bruit étouffé sur le chemin... des battements d'ailes, des pas rapides, le crépitement des aunes qu'on piétine... puis un silence profond. C'était diabolique. Épouvanté, il eut l'idée de s'enfuir.

Quelqu'un se tenait debout sur le chemin, dans un rayon de la lune.

— « Est-ce toi, Sicobar ? » demanda Landry.

Pas de réponse.

— « Est-ce toi, Barnabi, Barnaba ? »

Pas de réponse.

— « Est-ce toi, Belzébuth ? »

Pas de réponse.

— « Est-ce toi, est-ce toi?... Veux-tu de ma Poule noire ? La voici ! Combien me donnes-tu ? »

Encore une fois, pas de réponse.

Mais Landry entendit des chuchotements étranges, des rires étouffés.

« Qu'est-ce que c'est ? » demanda-t-il, ébahi, mais moins effrayé. Il s'attendait de voir apparaître le diable en personne, comme on le voit dans les images pieuses, les cornes au front, les pieds fourchus, rouge flambant, et fourche en main. Mais tout ce qui se produisait était un stupide ricanement.

Encore une fois il s'écria :

« Combien me donnes-tu ? »

— « Combien te faut-il ? » répondit une voix humaine bien ordinaire, dans les buissons, de l'autre côté du chemin.

« Hum ! enfin, ça marche ! » qu'il se dit, tremblant soudain comme une feuille.

— « Combien peux-tu me donner ? »

— « Cent piastres ! »

— « Pas assez ! »

— « Deux cents ! »

— « Pas assez, que je te dis. Elle vaut bien plus que ça ! Prends-en ma parole ! »

— « Landry, tu es trop chérant ! » la voix répondit.

Quatre ombres alors sortirent des buissons, se ruèrent sur lui et lui donnèrent plus de coups de pied qu'il n'en put compter. Il resta là étendu, abasourdi.

Quand il se réveilla dans les aunes, à l'aurore, il vit que les buissons étaient piétinés autour de lui. Il ne pouvait douter que Satan ait entendu sa sommation, qu'il ait pris part à son enchère. Mais pourquoi donc l'avait-il si rudement bousculé avant de conclure l'affaire ?

Regardant autour de lui, il aperçut la poule morte au bord du chemin.

« Ah ! » s'exclama-t-il avec surprise. Il n'en pouvait croire ses yeux.

— « Damnation éternelle ! je savais bien qu'il y avait quelque chose... Regardez-moi ça ! Ça n'était pas une poule, mais un coq ! Et Satan n'a pas voulu marcher. »

Il s'en retourna chez lui tout penaud, la tête penchée en avant.

Les gens du village, le lendemain, le regardaient passer avec des sourires narquois.

« Landry », quelqu'un lui demanda, « qu'est-ce qui s'est passé, hier soir, à l'enchère ? »

Un autre dit :

— « Landry, tu sens le soufre ! »

Ou encore :

— « Landry, La Poule noire ! »

Oui, la Poule noire ! Le nom lui resta — en sobriquet. Pour ses coparoiissiens il n'était plus Landry mais la Poule-Noire.

Dans un moment de remords, il jeta son Petit Albert au feu. Il en eut aussitôt du regret. Une autre fois il se serait bien gardé de prendre un coq pour une poule. La chose était si facile.

À un drôle qui se riait de lui, un jour, il riposta : « Ne dis rien, mon vieux ! Tu n'en rirais pas maintenant, si ça n'avait pas été un coq ! »

Aithukâguk

Aithukaguk !

— Qu'est-ce que c'est, ça ?

— La Fête des Invités.

— Mais toute fête comporte des invités.

Eh bien, c'est ainsi que les Esquimaux Unaligmiut de l'Alaska dénomment la fête qu'ils célèbrent, en janvier ordinairement, pour le succès des chasses prochaines.

Elle suit le Aiyaguk, ou Fête de la Demande, et la Fête des Vessies (Tcauiyuk), cette dernière célébrée en novembre, comme réparation aux esprits des animaux déjà tués.

M. Ernest William Hawkes, fonctionnaire du gouvernement fédéral, en charge de l'instruction des Esquimaux Unaligmiut qui fut témoin de cette fête en janvier 1912, en a fait un récit pour ainsi dire officiel, que nous citons largement.

Le kazgi, ou maison de danse

Le **kazgi** ou **Kacim**, c'est tout ensemble, chez les Esquimaux du Yukon, la maison communale du village. C'est le club, l'hôtel de ville, le bain, et le pavillon de danse. Là vivent les célibataires — qu'on appelle **kazgimiut**, ou gens **kazgi** —. C'est là qu'ont lieu les réunions ; c'est là que les hommes se réunissent pour se baigner ; c'est là qu'on reçoit les étrangers, que l'on danse et célèbre fêtes annuelles. En un mot, le **kazgi** est le foyer central des Esquimaux. Quand il est enfant il doit y gagner son droit d'entrée en faisant des cadeaux aux gens, ainsi qu'au **kazgi inua**, l'esprit qui est le maître du **kazgi**. Devenu homme, il prend un siège sur le **inlak**, ou plateforme, suivant son âge et son rang. Même mort il y est représenté par un homonyme dans la **kazgi**, qui évoque son ombre et vante ses vertus, à la Fête des Morts.

Le **kazgi** est habituellement construit sur une plus grande échelle que les maisons indigènes, ou **inne**, et, pour plus de commodité, il est situé près du centre du village. Il a, en général, une entrée d'hiver et une entrée d'été, la première servant aux shamans et aux danseurs, et la dernière au public.

La disposition du **kazgi** est semblable à celle de la maison ordinaire des indigènes, à l'exception de la partie consacrée à la famille. Le foyer au centre de la pièce affectée aux bains est plus large et plus profond. Quand on ne s'en sert pas, elle est recouverte de planches. C'est dans cette chambre que les esprits sont supposés s'asseoir et jouir des danses données en leur honneur, et qu'on place les offrandes de viande et de liqueur qui sont mises là pour eux, ou qui leur sont livrées par les fissures du plancher.

Le **inlak**, ou lit-plateforme, est placé tout autour de la chambre, sur les quatre côtés, à environ la hauteur des épaules. On entre par le **agveak** ou tunnel, et le visiteur entre par le **pugyarak**, ouverture du plancher située au centre de la salle. Une fois entré, il est d'habitude d'attendre que le chef assigne une place au visiteur. Le **kaan**, ou fond de la maison est réservée aux chefs, aux meilleurs chasseurs, et aux visiteurs distingués **kaaklim**. Les personnages secondaires se placent aux deux extrémités droite et gauche, tandis que les gens de rien ou sans demeure qui ne contribuent pas au soutien du village se tiennent du côté de l'entrée de devant. Droit au-dessus du foyer se trouve le **ralok**, ou cheminée, qui est couverte d'une bande d'intestins de morse. Le shaman fait souvent une entrée théâtrale de ce côté. On s'en sert aussi comme ventilateur, lorsqu'il y a foule dans le **kazgi**, et que les gens se tiennent sur le toit de la maison et regardent à l'intérieur.

Le naskuk, ou organisateur de la fête

« L'organisateur de la fête est connu sous le nom de **naskuk** ou chef. En vue de l'organisation de cette fête, il fait des économies pendant des années, car il doit nourrir toute la bande de visiteurs pendant le premier jour de la fête. Il s'y ruine souvent, mais il s'assure une renommée considérable parmi les Esquimaux, et tous ses invités lui vouent une reconnaissance constante. A ce point de vue, la fête des Invités ressemble au potlatch des indiens de l'Alaska, et les blancs la confondent très souvent avec celui-ci.

« Une fois que le **naskuk** a annoncé son intention à l'assemblée des villageois réunis dans le **kazgi**, on choisit un messager — habituellement lors de la nomination du **naskuk** — dont la fonction est de distribuer les invitations. Cette position suscite une grande rivalité parmi les jeunes gens, car le messager est habillé en neuf des pieds à la tête. Vêtu de ce costume neuf de peau d'écureuil, bordé de peau de carcajou, des bottes de peau de renne, et chaussé de mitasses de peau de loup-marin, ce messager porte haut.

« Dans ses mains il tient le bâton d'invitation, le **aiygauk**, qui est une longue verge frêle supportant trois sphères, faites d'éclisses repliées de bois et suspendues par le bout, qu'il balance devant les personnes auxquelles il s'adresse. Le bâton d'invitation, qui est le symbole des désirs de la tribu, est considéré par les Esquimaux avec grand respect ; et celui qui le mépriserait serait sujet à une disgrâce permanente. Pendant les cérémonies, on le suspend au-dessus de l'entrée du **kazgi**. Le messager reçoit le bâton d'invitation des mains du **naskuk**, qui lui

énumère les présents que sa tribu accepterait. Comme la plupart des fêtes des Esquimaux se terminent par le trafic, ce sont des peaux ou autres articles du même genre que la tribu requiert. Dans le cas présent, on demandait des **ugruk** (phoques à barbe), dont on se sert généralement pour les **mukluk** (semelles) de bottes.

« Une fois arrivé dans la tribu qu'il doit visiter, il entre dans le **kazgi** sur ses mains et ses genoux, et présente le bâton d'invitation au chef du village, avec un message de sa tribu. Si la réponse est favorable, on le relève, et une fois qu'il est mis au courant des désirs de ceux qu'il visite on lui fait grande fête, et on le renvoie chargé de présents.

« Pendant ce temps, sa tribu se réunit chaque soir dans le **kazgi**, en attendant son retour. À son approche, on fait garde nuit et jour. En arrivant, il rampe, dans le **kazgi** et offre le bâton d'invitation au **naskuk** avec la réponse. Si la réponse est favorable on commence immédiatement les préparatifs, et on cherche dans tout le village les choses nécessaires. On se fait un point d'honneur, entre tribus, de dépasser autant que possible les demandes formulées. Par contre, la tribu qui visite a le privilège de demander au **naskuk**, pendant le premier jour de la fête, tout ce qu'elle s'adonne à désirer. C'est généralement de la viande en conserves, ou espèce de mets glacé Esquimau, et qui se compose de suif de renne, de bluets, et de morceaux de poisson blanc, le tout pétri dans la neige jusqu'à ce qu'il soit gelé. Quelquefois c'est extrêmement difficile pour le **naskuk** de fournir ce qu'on lui demande; mais s'il ne le fait pas il est marqué à jamais.

Les chants de danses

« Quand on a décidé de célébrer la fête, les gens se réunissent chaque soir dans le **kazgi** pour les répétitions. Les chants sont la propriété de quelque vieillard, gardien des traditions de la tribu, qui les « vend » aux différents danseurs, comme disent les Esquimaux; ce qui veut dire qu'il enseigne aux gens les danses appropriées à la fête, en retour de quoi ils lui font des présents. Quand les gens du village se sont rassemblés, les lampes à l'huile sont éteintes, et les gens s'assoient dans les ténèbres tandis que le vieillard chante les chansons — quelques mots seulement à la fois. Les lampes sont éteintes durant l'exercice des chants de fête, afin que tout esprit que la musique attire ne soit pas éloigné par la crainte de la lumière. On passe des semaines à bien apprendre ces chants, et à s'assimiler le rythme et l'expression. Le seul instrument en usage est le tambour, qui a la forme d'un tambourin d'un diamètre d'environ deux pieds et qui est recouvert d'un côté d'une mince membrane de vessie de morse ou de phoque. On le tient à la hauteur du visage par un manche, et on le frappe d'un bâton mince et plat. Les tribus du nord frappent l'intérieur du tambour, mais les tribus du Yukon en battent la surface extérieure.

« Le rythme est tout, pour l'Esquimau. Les chants sont basés sur le double coup du tambour: c'est-à-dire deux coups rapides sont suivis d'une pause et de deux autres coups. À n'importe quel moment, le chef saute un octave ou change la clef; et les autres suivent instinctivement, il n'y a pas d'arrêt ni de confusion. Les mesures suivantes prises dans

la danse de la corneille, donnent une idée de ce type de chanson primitive.

Le chef: tu-lu-kau-gok tau-ya-ta-ka : Choeur: tu-lu-kau-gok nu-lerq-tuq-tô-a kla-ku-ya kla-ku-ya a-yu.-a-a-yu -a-a-a.

Traduction: Le chant du corbeau, je le tambourine. Le corbeau, il désire prendre femme. **Kla-Ku-ya.**

Le choeur est ordinairement composé de six hommes, dirigés par le vieillard, qui sert de souffleur, et qui prononce les mots une ligne en avant. La mesure commence doucement par un léger tambourinement; puis, à un signal donné, vient un double coup bruyant. Le chef annonce la danse d'une voix de stentor, le chant éclate, et monte très haut, jusqu'à ce que la voix des chanteurs se brise, puis il baisse et s'arrête brusquement au milieu de la mesure. Tous ont le privilège de se joindre au chant une fois qu'il est commencé et on peut distinctement entendre la voix aigüe des femmes et des enfants à travers les cris des hommes et le bruit des tambours.

L'Esquimau danse naturellement et avec enthousiasme, frappant des pieds l'un après l'autre et deux fois de suite, et en brandissant les bras au double coup des tambours. Les femmes dansent autrement, inclinant le corps à partir des hanches, et en remuant les bras avec les paumes ouvertes. Les deux sexes ont des danses qui leur appartiennent en propre; mais quelquefois ils dansent ensemble, la femme étant au centre et les hommes autour. Rien ne fait plus plaisir à l'Esquimau que de voir un de leurs plus habiles acteurs imiter en l'exagérant la danse des femmes.

La manière de danser des gens du nord diffère des tribus du sud, ainsi que la manière de jouer du tambour. Les gens du nord sautent, et battent leurs mesures rythmées avec une vigueur extraordinaire, tandis que ceux du sud s'assoient sur le plancher du **kazgi**, et ornés de bandeaux, de masques et de plumes, ils agitent leurs mains gracieusement et à l'unisson.

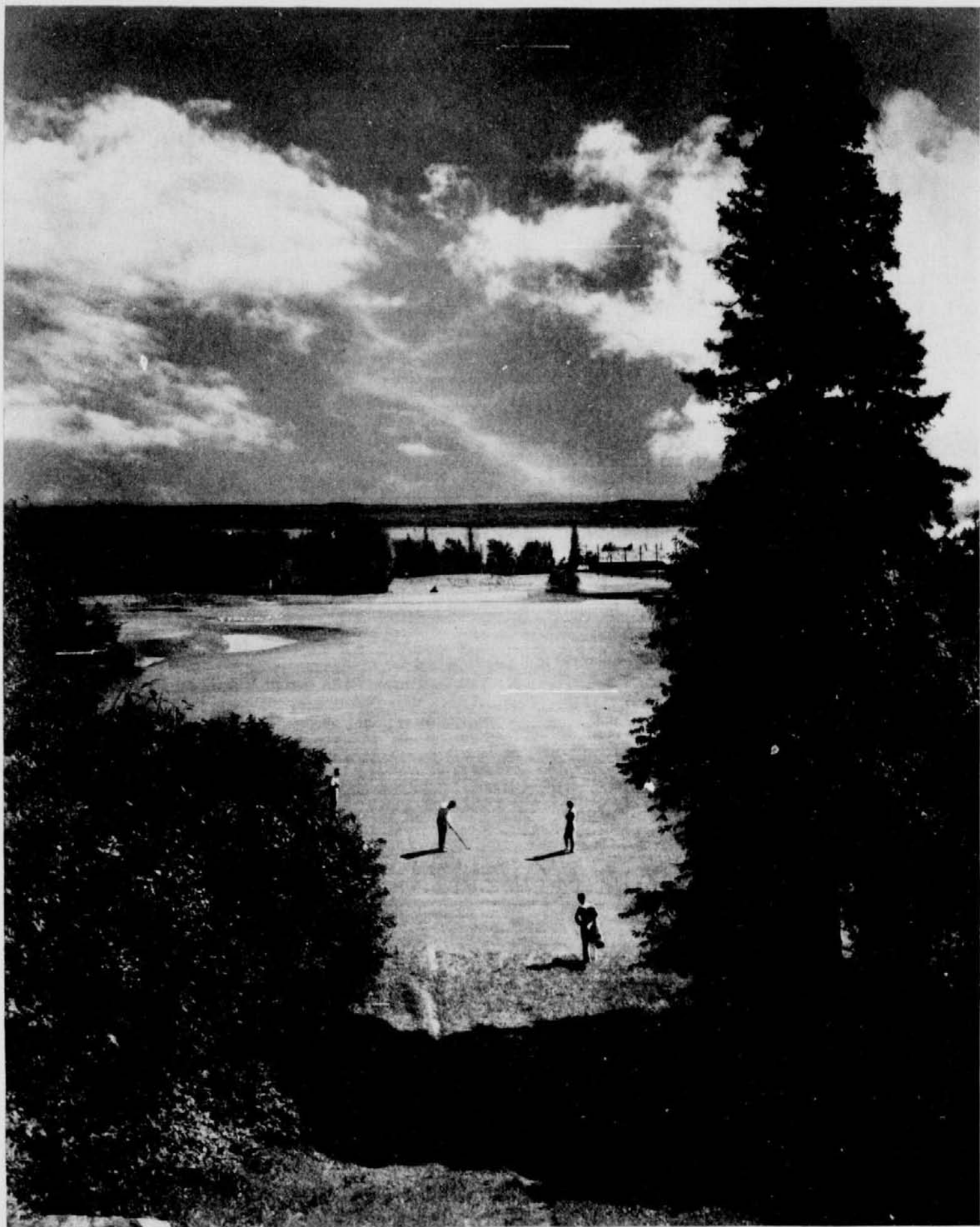
« L'Esquimau prend plaisir à raconter une vieille légende qui fait ressortir cette différence.

« Il y a longtemps, disent-ils, quand l'Esquimau arriva dans ce pays, il n'y avait qu'une seule femme entre l'homme vivant au nord et l'homme vivant au sud. Au cours de leur lutte pour la possession de cette femme, l'un d'eux prit ses mains et l'autre ses pieds; ce qui fait qu'elle fut séparée en deux, les mains et la partie supérieure allant à l'homme du nord, et les pieds et la partie inférieure à l'homme du sud. Ils furent d'abord très perplexes quant à ce qu'il pouvaient faire de la moitié d'une femme. Mais ils finirent par arriver au plan de remplacer par du bois les parties qui manquaient; et ayant ainsi fait ils trouvèrent que les parties allaient très bien ensemble.

« Le résultat en est que la femme du nord devint une experte de l'aiguille, mais une danseuse de bois, tandis que sa soeur du sud n'était qu'une pauvre couseuse mais une excellente danseuse dans le **kazgi**. La même distinction s'applique à leurs enfants.

« Les danses « des invités » ressemblent quelque peu aux concours du **nith**, en Groënland. Chaque

(1) Le mot **kla-ku-ya** imite le croassement du corbeau; et **a-yun-a-a-a** est le refrain monotone de tous les chants Esquimaux.



Le champ de golf " Kent House " à Montmorency

(Photo G. P. R.)

groupe présente ses meilleurs acteurs, et fait tout son possible pour surpasser les autres. Le premier jour, pendant les danses comiques, la tribu qui réussit à faire rire l'autre peut en exiger ce qu'elle désire. Les meilleurs danseurs reçoivent des présents considérables.

« Les acteurs eux-mêmes accomplissent les mêmes formalités que les autres danseurs, n'omettant ni un pas ni un geste, et en même temps appropriant leurs mouvements au rôle qu'ils ont à interpréter. Ils cherchent à rendre chaque geste le plus expressif possible, et réussissent si bien qu'un étranger peut dire quel est le rôle qu'ils interprètent, même, si le souffleur ne l'a pas annoncé au début du chant. Je me suis même souvent demandé s'ils n'étaient pas possédés pendant la danse de l'esprit de l'animal qu'ils représentent, ainsi que le croient les Esquimaux.

« Les atours de l'acteur se composent d'un masque, de bracelets, de gants d'un coloris burlesque, et de bandeaux. Dans certaines danses l'acteur a aussi un bâton. Il y a deux sortes de masques, ceux qu'on destine à l'amusement et la bonne humeur des invités et ceux qui sont portés en l'honneur des *inua* des animaux pour lesquels la danse a lieu. Ils sont faits par un shaman renommé à l'emploi de la tribu, et qui a aussi la direction générale des danses. Ces masques sont des représentations très habilement faites, qui sont ici décrites au fur et à mesure avec les danses.

« Les masques pour doigts, représentent une tête d'animal. Ils sont profusément garnis de plumes, ce qui produit l'effet d'un vol d'oiseaux quand les bras des danseurs battent l'air. Les femmes (danseuses supplémentaires) se servent de cercles unis d'herbe tressée, garnis de plumes. Les bracelets et les bandeaux sont faits de fourrures ou de plumages provenant de l'animal qu'on représente.

Danses comiques

« **Premier jour.** Les danses de la première journée sont d'un genre comique. Si pendant ces danses la tribu des hôtes réussit à faire rire les visiteurs, elle peut exiger d'eux tout ce qu'elle désire.

« En entrant dans le *kazgi*, j'ai remarqué que les murs et les *inlak* étaient recouverts de coton blanc épais (*katuktokuowitklok*), comme cadeau aux visiteurs, qui, à leur tour, ont recouvert le plancher de *ugruk* (peaux de phoque barbu). Peu après les gens commencèrent à entrer.

« Chaque homme en entrant jeta un petit présent devant le *naskut*, selon la coutume dans ces circonstances. Quand chacun fut à sa place, la danse commença. On entendit dans le tunnel des bruits étranges, qui s'approchèrent graduellement de la salle. Et un horrible visage de bois apparut soudainement dans le trou d'entrée, lequel était porté par le chef des danseurs comiques des Unalit. Le masque était à côtés symétriques, avec une joue plus haute que l'autre, et la bouche et les cils tordus d'un côté. L'un des yeux était arrondi, et l'autre avait la forme d'un croissant. Cette apparence ridicule se complétait par une moustache et une barbe épaisses en peau de vison. Il regarda l'auditoire silencieusement pendant toute une minute, jetant chez les enfants une terreur mêlée de plaisir. Puis le chef invita à la danse, et la

pantomime commença. Assis en face du trou d'entrée, l'acteur gesticula avec ses ornements à mains de plumes, suivant la manière habituelle des Esquimaux, tournant tantôt la tête d'un côté et tantôt de l'autre, avec le regard ébahi d'un fou. Cependant, malgré que les visiteurs Malemiut clignotaient des yeux, il n'esquissèrent pas même un sourire.

« Il disparut alors dans le trou, revenant avec un hideux masque vert, un long nez, et une grande bande rouge en guise de bouche. Autour du masque, il y avait une ceinture hérissée de crins de renne. Il s'assit solennellement et tous ses mouvements étaient calmes et tristes. Chaque geste, quoiqu'en parfait accord avec la musique, exprimait le plus profond affaissement. Comme mélodrame, ce masque était encore plus drôle que le premier; et les Unalit éclatèrent de rire. Mais les visiteurs, sur leurs gardes, restèrent aussi solennels que des hiboux.

« Alors les Unalit présentèrent leur champion, un vieillard agile, aux mouvements merveilleusement gracieux et remarquables. Il portait un masque orné de plumes avec un nez énorme, qu'on m'a dit être la caricature de l'indien du Yukon. Les Esquimaux n'ont jamais oublié leur haine traditionnelle pour leurs anciens ennemis, et les appellent encore par dérision *Inkilik*, « mangeurs de poux », à cause de leurs longs cheveux qui en sont remplis. Ce n'est pas que l'Esquimaux, dont les cheveux sont courts, soit exempt de cette affliction. Je l'ai moi-même appris, à mon ennui plus d'une fois, à des danses où il y avait foule.

« Le vieillard revint à son siège au centre de la salle, au milieu d'un silence parfait. La tête penchée sur sa poitrine et ses mains posées sur ses genoux, il semblait plongé dans une profonde rêverie. Puis il mit la main à sa tête, et on l'entendit écraser un pou. Cela fit déborder la mesure, et les Unalaklit se mirent à rire aux éclats. Ayant ainsi gagné le succès marquant du jour, le vieillard commença sa danse. Deux femmes avec des ornements de plumes à leurs mains s'avancèrent, et l'accompagnèrent, imitant chacun de ses mouvements. Il leva ses mains de plus en plus haut, imitant l'élan rapide du pigeon voyageur. Et la danse arrêta aussi abruptement que les autres. La journée avait été un succès.

« On apporta immédiatement la nourriture pour la fête : vieux oeufs de canard, des morceaux de graisse de morse, de la viande gelée de phoque, des entrailles bouillies, des boîtes de bleuets et de lichens, et de plusieurs autres mets variés dont les Esquimaux sont friands. Comme je n'étais pas enclin à me régaler de cette nourriture, je partis.

Danses de groupes

« **Deuxième jour.** En entrant dans la *kazgi* le deuxième jour, je remarquai que le plancher était couvert de petits amas de peaux et de calicot. Chaque Unalaklit qui entra ajoutait un peu. On m'informa que c'était là le coût de la défaite au premier jour, et qu'ils s'attendaient à une revanche complète le deuxième jour. Ils commencèrent avec la danse des « muscles », qui consistait principalement en des postures comiques, et d'effets amusants de biceps. De temps en temps, les danseurs jetaient un coup d'oeil sur les muscles soulevés du dos et des épaules, ou étendaient leurs bras et faisaient trem-

bler les muscles. À leur tour, les Unalut essayèrent d'imiter ces prouesses et de surpasser leurs visiteurs, mais quoique leur gros danseur bouffon montrât les plus gros bras et jambes qu'on y voit, les Unalut furent évidemment surpassés. Nullement déconcertés, ils entamèrent alors un autre concours, qui mettait en jeu l'habileté du côté opposé à deviner le sens des danses. Dans ce but, on ressuscite et on pratique en secret d'anciennes danses tombées en désuétude ou oubliées, si ce n'est par les vieillards.

« Une jeune femme parut au centre de la salle, portant une parka blanche de renne, ainsi qu'une ceinture de poils de renne attachée autour de sa taille. Elle commença des mouvements conventionnels de la danse de la femme, en regardant autour d'elle d'une manière inquiète. Puis des hommes danseurs, portant des bandeaux et des bracelets de peau de loup, s'élançèrent en bas du **inlak**, et l'entourèrent, en sautant autour d'elle et en criant d'une manière abominable. Comme le chant de danse devint plus rapide, leur excitation s'accrût jusqu'à ce que le plancher fut devenu un amoncellement confus de têtes échevelées et de bras terriblement agités. Les tambours redoublèrent leurs battements jusqu'à ce que le **kazgi** semble s'écrouler sous le vacarme des voix et des pieds. Alors, aussi soudainement qu'elle avait commencée la scène finit. On devina aisément que c'était là une représentation de la capture d'un renne par une bande de loups.

« Afin de n'être pas surpassés, les Unalut présentèrent une danse très ancienne de leur ancien pays, le détroit Kotzebue. On m'a dit que cette danse, vieille de 200 ans, était dans le style ancien des Malemiut. Chose assez étrange, on ne se servait pas de tambours; et le choeur, composé de deux rangées d'hommes, se servait de castagnettes d'ivoire, pour marquer le rythme. Au lieu de frapper du pied, les danseurs bondissaient sur le talon en maintenant leurs jambes arquées et rigides. Personne ne put reconnaître cette danse. Elle était différente de toute autre danse Esquimaue que j'aie jamais vue. C'est soit d'un style primitif, ou bien emprunté des Dénés. Ce qui fait que les visiteurs gagnèrent les honneurs de la seconde journée, et quittèrent le **kazgi** en très belle humeur.

Danses des totems

« **Troisième jour.** Le concours atteint son apogée, le troisième jour. Chaque groupe présenta ses meilleurs danseurs et l'intérêt devint intense. Depuis des mois ils s'étaient exercés dans leur rôle, au point que chacun de leurs mouvements soit devenu presque instinctif. Tous arrivèrent avec tout leur trousseau de bracelets, de bandeaux, et ornements de main, propres à leur rôle. Leur apparition fut marquée d'une chaleureuse bienvenue de la part de leurs amis, et chacun des mouvements ou innovations qu'ils introduisirent dans la danse attira l'attention.

« Les premiers acteurs furent des femmes qui, sous forme de pantomime, représentèrent toutes les occupations domestiques des Esquimaux, telles que le nettoyage et l'apprêtage des peaux, la couture et la fabrication des vêtements, tout en adaptant leurs mouvements à la danse des femmes.

« Puis vint le tour d'un Unalut, qui représenta le mode de vie du morse.

« Il portait un masque très réaliste de morse et il accomplit les traits caractérisant la chasse au morse, en modifiant ses gestes. Il imita en pantomime les mouvements gauches de ce gros animal rampant sur la glace, la poursuite du chasseur, le plongeon hâtif de l'animal dans l'eau, puis le chasseur ramant à toute sa force pour le rejoindre, le harponnement, et la dernière résistance du morse mourant.

« Après cela deux jeunes Unalut présentèrent la danse du Renard Rouge. Ils étaient revêtus des ornements de fourrures et des masques ordinaires, et le chef brandit un pied de renard, avec lequel il battit la mesure. Cette danse représentait le maintien rusé de ce petit animal, et sa perte dans la rappe du chasseur. Les Unalut rétorquèrent avec la danse du Renard Blanc, qui était à peu près semblable, et qui montrait un renard poursuivant à la dérobée un ptarmigan. Un acteur représentait le renard et l'autre le ptarmigan. Les mouvements furtifs et le saut du renard furent habilement interprétés.

« Les Unalut, très impressionnés par cette danse, firent paraître leur meilleur danseur dans la célèbre danse du Corbeau.

« Le danseur arriva par en arrière de la foule, courbé à terre et imitant le croassement du corbeau. Les cris semblaient venir du haut de la salle quoique, en fait, ils vissent du bas. Et alors il montra toute sa fierté. Il portait un masque de corbeau avec un immense bec, bordé de fourrures et de plumes. Des boutons de joues ou de lèvres, et des bandeaux de bois ornaient les côtés; et le front était recouvert d'un dessin à taches noires et blanches. Dans sa main il portait un bâton orné d'une seule plume. Après avoir pirouetté dans la salle d'une manière ridicule, il disparut dans la foule et revint en tirant à lui une femme timide, qui portait un costume semblable. Ils dansèrent ensemble pendant quelques instants, le corbeau continuant à faire ses cabrioles amoureuses. Puis, apparemment ahuri des charmes de sa captive il disparut dans la foule du côté opposé du **kazgi**, et réapparut amenant avec lui une autre fiancée, évidemment plus jeune. Après avoir croassé et pirouetté autour d'elle pendant quelque temps, les trois dansèrent ensemble, les deux femmes l'assistant, et faisant un fonds de scène attrayant de bras mouvants et de plumes. À la fin de cette danse, il retourne à ses premières amours, mais il est repoussé avec colère lorsqu'il cherche à l'embrasser; ce qui amuse beaucoup l'auditoire. Et les trois quittèrent la scène en se disputant et en se bousculant.

« Ainsi s'achevèrent les danses proprement dites. Le shaman mit alors un masque **inua**, (avant d'entreprendre son rôle, le shaman se bariola la poitrine de suie provenant du mur du **kazgi**. Cela était supposé le mettre en contact avec les hôtes esprits) et commença à tourner autour du trou d'entrée en cercles de moins en moins grands. Finissant par y tomber il y resta en extase pendant qu'il conversait avec les esprits invités dans le foyer inférieur (suivant ce que m'ont dit les Esquimaux). Il revint plus tard, et informa les chasseurs que les **inua** étaient satisfaits des danses, et leur avaient promis de les protéger et de leur accorder une fructueuse saison de chasse.

Ô le pain de chez nous, le pain de notre père,
Cuit à la maison dans le four,
Tel qu'aucun boulanger n'a jamais su le faire,
Pussions-nous bien l'avoir toujours !

Le pétrissons aux bras : ici pas de machines !
Nous avons là un beau pétrin,
Du levain naturel, des farines bien fines,
De bon seigle du grand guéret.

Le faisons moudre à part au moulin de l'Andrable :
Les meules blanches du meunier
N'y mettent pas le goût ni du fer ni du sable...
Dira-t-on qu'il fait du pain noir !

Ne brûlons que genêts dans le four pour qu'il chauffe.
Et leur senteur va se trouver,
Même quand nous l'aurons essuyé jusqu'aux cendres,
Passé le raclot, l'écouvette.

Chaque pain a levé dans le paillason large
Et s'est enfourné un à un,
Pour qu'en le four bien clos, de l'eau il se décharge
Et se cuise dans son parfum.

Épais, tendre et gourmand, entre ses bonnes croûtes,
Rien de meilleur quand il est chaud :
Est-il besoin qu'autre chose alors s'y ajoute ?
Est-ce le pain blanc qui le vaut !

Autrefois, fallait pas parler de gourmandises,
Et nous portions mieux qu'aujourd'hui !
Nous traitions les biscuits, les pâtés, de bêtises :
Le pain faisait notre plaisir.

Tous les jours au bon Dieu deux fois le demandions
Si du reste étions souvent courts
Quel que soit le repas, tant que nous asseyions,
Avions pour manger tous les jours.

Il en demeurait même un morceau pour les pauvres,
Qui venaient, las et poussiéreux,
Piètres, déquenillés et dévorés des vents,
Demander chez les malheureux.

Et vous autres, aussi, petits, ne vous déplaise !
Quand de tout vous seriez remplis,
Priez bien le bon Dieu qu'il vous donne votre aise
De notre pain jusqu'à la fin !

(Les Poèmes du Paysan — Les Poèmes dactyls Faisan — d'un
auteur inconnu, publiés par l'abbé P. Gardette)



Le pain de Chez Nous



Le lac Maligne dans les Rocheuses canadiennes

(Photo C. N. P.)

LES DEUX SACRISTAINS

CONTE DE NOËL par

M. Jules FRENETTE



QUAND mourut Mathurin Voyer, sacristain à Saint-Ixe en Mauricie depuis plus de cinquante ans la paroisse se trouva subitement divisée en deux camps ennemis. En effet, les amis de Philorum Paradis tenaient mordicus à ce qu'il recueillit la succession de Mathurin tandis que les partisans de Séraphin Latulippe prouvaient par des arguments irréfutables qu'elle devait être dévolue à ce dernier. C'est en vain que le Père Nicolas Labonté, marguillier en charge voulut s'interposer entre les factions rivales et leur prêcher la conciliation; il ne réussit qu'à se faire traiter de vieille bête et même à attraper maintes taloches. De guerre lasse, il référa la question à M. le curé Langevin, saint homme dont le seul travers consistait à terminer ses phrases par des citations latines plus ou moins appropriées. — « Puisque ces deux malotrus ne veulent pas en démordre ni l'un ni l'autre, nous allons les engager tous les deux, seulement nous leur partagerons le salaire que Mathurin recevait, **Dixi.** » « Mais ces deux gaillards se détestent et ils vont se chamailler continuellement reprit Nicolas qui ne comprenait pas le latin ». — « J'ai prévu cela. Je leur attribuerai à chacun des fonctions bien distinctes. Tu sais que je sonne moi-même l'angélus tous les midis. Philorum sonnera celui du matin et Séraphin celui du soir. Le premier officiera pendant les services et le second durant les baptêmes. De plus, pour les fins de la **Bedaucherie**, l'église sera divisée en deux parties bien distinctes : Philorum aura soin de celle du Nord et Séraphin de celle du Sud. Tout est bien divisé, **Divide ut regnes.** »

Hélas ! le bon curé se trompait. À peine les deux nouveaux fonctionnaires eurent-ils mis le pied dans la sacristie qu'ils commencèrent à se quereller et à se faire la guerre. Si Philorum paraît la partie Nord de l'autel d'une manière, Séraphin ornait la partie Sud de façon opposée et le contraste était affreux. Quand l'un balayait l'église, il ne se rendait jamais au centre de peur de donner quelques coups de balai sur la partie de son antagoniste, ce dernier faisant de même, il y avait toujours au milieu de la grande allée une zone neutre, une sorte de **No man's land** perpétuellement couverte de poussière, de morceaux de papier, de bouts d'allumettes, etc. Mais il y avait pire; chacun des deux bedeaux était affligé d'une manie ridicule. Chez Paradis, c'était une invincible peur des morts qui lui faisait voir des revenants partout; tandis que Latulippe dont la jeunesse s'était passée à entendre conter des histoires de chasse-galerie,

de lutins, de loups-garous, craignait toujours de voir paraître le diable quand il était seul dans les ténèbres. Résultat : Philorum ouvrait l'église une heure plus tard que son prédécesseur le matin et Séraphin la fermait une heure plus tôt le soir contrairement à l'usage antique et solennel établi dans la paroisse. Les plaintes des paroissiens pleuvaient chez le marguillier Labonté qui s'en fut trouver encore une fois le bon abbé Langevin. « Patientons, mon cher Nicolas, dit-il, la Noël approche, le petit Jésus saura bien m'inspirer un moyen de me débarrasser de ces deux malandrins. Je vais, comme on dit, les entreprendre et je finirai bien par avoir raison d'eux » **Finis coronat opus.**

Après la messe basse, le matin du vingt-quatre décembre, M. le curé appela ses bedeaux dans la sacristie et leur dit : « Mes amis, il vous faudra travailler tous deux de concert pour préparer ce soir la crèche de Noël. Vous savez qu'on l'installe à la place du confessionnal des étrangers. Ce que l'on ne peut faire qu'après les confessions, à neuf heures et demie. Vous viendrez tous deux après cette heure. Toi Séraphin, tu passeras par l'église que tu fermas à clef à l'intérieur et, toi Philorum tu feras la même chose en passant par la sacristie et vous préparerez la crèche. Travaillez bien et surtout ne vous chicanez pas car je viendrai vous surprendre à l'improviste » **Sicut fur veniam.** Puis, prenant un ton sévère, « j'ai reçu des plaintes graves contre vous deux et il faut que je vous donne à chacun une leçon particulière. Retire-toi un instant Philorum, car je commence par Séraphin; mais tu auras ton tour dans cinq minutes.

Chose étonnante, les deux sacristains ne parurent pas s'émouvoir des paroles de M. le Curé. Tous deux paraissaient plutôt joyeux en regagnant leurs pénates par des chemins différents en dissimulant chacun, sous leurs habits, un colis mystérieux.

Le soir, quand les enfants furent couchés, Séraphin prit son épouse à part et lui dit : « Caroline, je serai bientôt le seul bedeau de la paroisse, si tu veux bien m'aider un peu. Va me chercher de la farine. Pas un mot de ceci à qui que ce soit, car si tu as le malheur de parler, je te prive de robes neuves durant cinq ans et tu sais que je tiens parole. »

Puis il se saupoudra copieusement la tête de farine, tira du colis qu'il avait apporté le matin un masque représentant une tête de mort et un costume étrange zébré de barres noires et blanches figurant les côtes d'un squelette et les tibias.

Quand il eut revêtu le tout et qu'il s'aperçut dans le miroir, il recula lui-même épouvanté. Puis endossant son capot d'étoffe du pays dont il releva le collet par dessus sa tête, il gagna l'église rapidement. « Ce qu'il va en avoir une fière peur le Philorum quand il entrera et que je sortirai de ma cachette, se disait-il, en se blottissant derrière une armoire. Puis il attendit. La porte de la sacristie ne tarda pas à s'ouvrir et... une forme noire apparut, avec des yeux rouges, une queue, des cornes... Ce n'était pas Philorum mais le diable en personne qui, en apercevant Séraphin sortant de sa cachette, poussa un cri terrible, un véritable hurlement

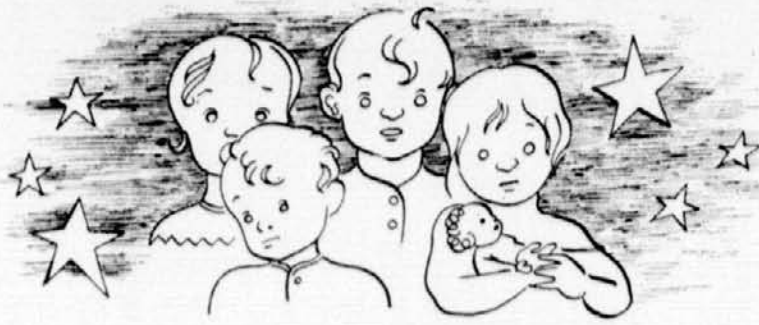
d'enfer. Latulippe s'enfuit à toutes jambes... et de son côté, satan s'évanouit !

L'abbé Langevin prépara seul la crèche de Noël cette nuit-là, mais le lendemain, à peine la messe de l'aurore était-elle finie que les deux sacristains se précipitaient au devant de M. le curé. « Que Latulippe prenne seul la charge », criait Paradis, « moi je ne veux plus être bedeau » — « Ta charge, garde-la, rétorque Séraphin, je donne ma démission. » « Puisque vous vous retirez tous les deux, je vais en engager un autre », répondit le curé tout joyeux. *Alea jacta est !*



Maison centenaire au Bic

(Photo C. N. R.)



S U I T E

Ils paraissent, l'un après l'autre, plus ou moins en
 sommeil, dans la porte de la cuisine,
 les yeux pétillants comme le soleil qui ruisselle la
 lumière aux fenêtres ouvertes sur le jardin,
 ou les lèvres maussades, sous l'étreinte d'un mau-
 vais rêve passé cette nuit.
 Les parfums de foin mûr et de trèfle pénètrent
 vite ces jeunes êtres vibrants; la sève monte...
 Entre les gorgées de lait, ils se tracent une lourde
 journée de plaisirs.
 « Les Grâces », à peine, s'élèvent-elles vers le
 ciel... Les enfants prennent la clef des champs.

Les petits garçons jouent aux chars,
 ils montent faucheuses, tracteurs,
 bruits continus de freins et ferrailles.
 On n'entend plus les chants d'oiseaux
 qui, dès l'aube, nous captivaient...

Les fillettes parlent beaucoup, mais,
 dans le calme, elles se toiletent,
 soignent les poupées, se visitent,
 tirent l'aiguille pour les marmots,
 bien sages, qu'elles chérissent tant!

Mais, c'est vraiment trop de tranquillité.
 Frères et sœurs se retrouvent sous les armes :
 « Pourquoi pas une ronde ? Sur le Pont d'Avignon ? »
 Et le vent emporte les chants : « Tout le monde
 (y passe... »

Jusqu'aux bois voisins distraits par ces fuites
 Des cris, des rires ! La danse devient une fuite
 devant le loup qui les mangera tous...
 Ils tombent, épuisés, au milieu du foin
 qui les embaume, les caresse, s'entremêle
 aux cheveux blonds fondus dans cette mer d'or.





Calmés par l'étreinte parfumée et chaude de soleil,
 les petits se glissent à l'ombre des vieux arbres,
 prenant livres d'histoires, crayons, pastels...
 Ils dessinent des paysages noirs, se disent des contes,
 et les questions fourmillent et la mère répond par miracle!

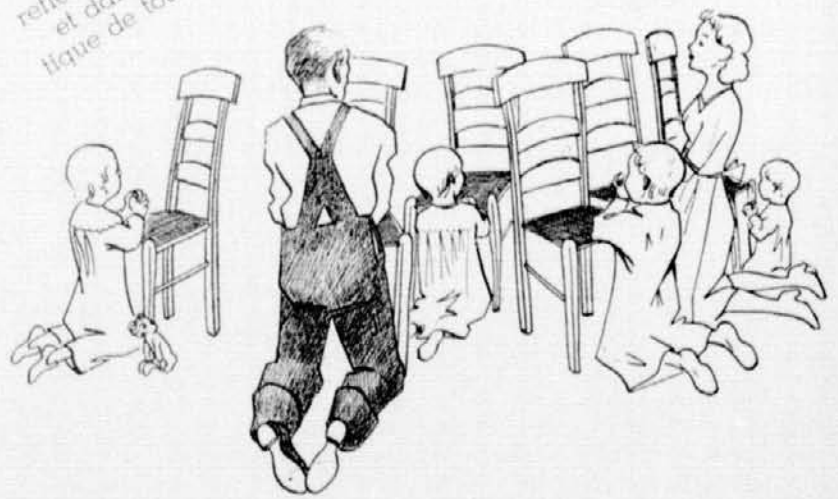
Quel coup de vent passe? La tempête ronge
 laquinerie des garçons; mauvaises têtes des
 filles...
 C'est l'heure où la nature se replie pour la nuit;
 Allons! Les petits! Les oiseaux rentrent au nid;
 seuls, les engoulevants maraudent chez la lune.

E N F A N T I N E

En toilette de nuit, les minois étirés, ils s'age-
 nouillent près de leurs petits lits;
 par le bon vouloir;
 ou le rêve; bébé murmure des « Jésus » sans fin...
 Dans la pénombre de la chambre, la voix de l'ainée
 commence la psalmodie du soir:
 « Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-
 le... »
 Le silence, avec la noirceur, monte d'étage en étage,
 dans la vieille maison, encore ébranlée,
 par les dernières courses des pieds nus et les derniers
 éclats de voix.

Là-haut, sous le toit, les jeunes êtres passent des
 sursauts de vie au sommeil profond.
 Les clartés lunaires, aux fenêtres, estompent la
 masse noire des arbres, sur les prairies d'argent,
 cette nature en beauté
 à l'extase d'amour, devant ces têtes d'enfants
 reflétant la paix, la candeur,
 et dans un élan de joie, son âme chante le can-
 tique de toutes les mères: Magnificat!

Jeanne
 L'ARCHEVÊQUE-DUGUAY



Une élection tragique...

il y a plus d'un siècle

... A la fin de la session de 1832, le gouverneur, dans son discours de clôture, avait exprimé son regret de voir la Chambre refuser son acquiescement à l'arrangement proposé par lord Goderich. Et cela avait porté ombrage à MM. Papineau, Bourdages, et à leur parti. Cependant, en dépit de ces nuages, il n'y avait pas encore eu de rupture formelle entre l'Assemblée et le chef de l'exécutif. Malheureusement un déplorable et tragique incident allait bientôt faire naître le plus regrettable conflit et empirer désastreusement la situation.

Au mois d'avril 1832, le siège de la division ouest de Montréal devint vacant par la démission de son représentant, M. Fisher. Le parti canadien résolut de présenter comme son candidat M. Daniel Tracey, rédacteur du *Vindicator*, journal dévoué à la majorité de l'Assemblée. M. Tracey était un irlandais catholique, qui s'était fait remarquer par la véhémence de ses écrits. Durant la dernière session, lui et Duvernay, éditeur de la *Minerve*, avaient été sommés de comparaître devant le Conseil législatif pour répondre d'articles jugés par cette chambre attentatoires à sa dignité et à ses privilèges, et ils avaient finalement été condamnés à une détention qui n'avait pris fin qu'à la clôture de la session parlementaire. Cette incarcération leur avait valu une grande popularité. Ils avaient été reçus triomphalement à Montréal et on leur avait présenté des médailles d'or portant une inscription commémorative. Cet épisode avait naturellement contribué à désigner M. Tracey pour la candidature au siège de Montréal.

Les élections à cette époque ne se faisaient pas de la même manière qu'aujourd'hui. Elles pouvaient durer un nombre indéterminé de jours et la votation avait lieu seulement à un ou deux endroits de la division électorale. La loi déclarait que le poll se clôturait seulement lorsqu'une heure se serait écoulée sans qu'aucun vote fut enregistré. Dans certains cas cette disposition pouvait prolonger l'élection outre mesure. C'est ce qui arriva lors de la trop fameuse élection de 1832 à Montréal.

Dès le début elle s'annonça comme devant être violente, car des bagarres eurent lieu autour du poll. L'adversaire de M. Tracey était M. Stanley Bagg, anglais protestant, un des hommes d'affaires en vue de Montréal. Tout faisait prévoir que la lutte serait chaude. À la fin du premier jour, M. Bagg avait 73 votes et M. Tracey 50. Le deuxième jour M. Tracey avait 120 voix et M. Bagg 68. Pendant les jours qui suivirent, M. Tracey maintint

son avance et l'accentua même. Le sixième jour il avait 420 voix contre son adversaire 331. Mais le parti anglais faisait des efforts inouïs pour l'emporter. Le douzième jour, 9 mai, le résultat était comme suit : Tracey 576 ; Bagg 554. L'écart n'était plus que de vingt-deux voix. Le 10 mai l'officier rapporteur avait annoncé plusieurs fois que si, dans une heure, il ne se présentait pas de voteurs, il proclamerait M. Tracey élu. Mais, par malheur, l'élection ne devait pas se terminer si tôt. Les deux partis racolaient des votes avec acharnement. Le quatorzième jour l'état du poll indiquait 616 voix pour Tracey et 611 voix pour Bagg. Le soir du quatorzième jour, les deux plateaux de la balance étaient en équilibre, Tracey ayant 633 voix et Bagg également 633. La lutte devenait passionnante.

Durant les jours suivants les deux partis firent de suprêmes efforts. Ils étaient à bout d'électeurs et n'arrivaient que péniblement à faire enregistrer un vote par-ci par-là. L'excitation, on le conçoit, était intense. Une lutte aussi longue et aussi acharnée chauffait à blanc les passions politiques. Le 21 mai, vingt-deuxième jour de l'élection, les livres de l'officier rapporteur indiquaient 690 voix pour Tracey et 687 pour Bagg. C'est alors que se produisit l'explosion que la tension des jours précédents avait pu faire prévoir. À la clôture du poll une bagarre s'engagea entre les partisans des deux candidats. Elle dégénéra bientôt en une sorte d'émeute. Les constables nommés pour maintenir l'ordre furent assaillis. Un trop grand nombre d'entre eux avaient fait acte de partisans. Les magistrats demandèrent l'intervention de la force militaire. Mais la présence des troupes ne parut pas intimider la foule. Bientôt une grêle de pierres assaillit les soldats. Alors les officiers donnèrent à ceux-ci l'ordre de tirer et trois Canadiens, Billet, Languedoc et Chauvin tombèrent sous les balles, frappés à mort.

Ce douloureux dénouement produisit naturellement la plus pénible sensation. Les journaux patriotes poussèrent un cri d'indignation. Ils déclarèrent que l'intervention des militaires et l'usage qu'ils avaient fait de leurs armes n'étaient pas justifiés par la nature de la bagarre électorale qu'ils avaient pour objet de réprimer. Les journaux bureaucrates répliquèrent par des déclamations furibondes. M. Tracey fut proclamé élu le 22 mai avec une majorité de 4 voix. Mais la fin de l'élection ne marqua pas la fin de l'excitation publique. . .

(Chapais, Cours d'Histoire du Canada, Vol. 4, page 3.)

LES CANADIENS-FRANÇAIS

du Manitoba

par M^e Noël BERNIER,
avocat et auteur canadien de Winnipeg

Nous ne reterons pas ici *ab ovo* le récit de nos vicissitudes. Elles sont connues de tous les Canadiens qui savent leur histoire ; et même ceux qui ne sont pas forts en histoire en ont entendu parler puisque nos affaires ont à deux reprises différentes secoué toute la Confédération. Cela peut se condenser en deux chapitres : Riel, la question scolaire. Nous avons nous-même analysé ce passé dans les quinze dernières pages de *Fannystelle*, et nous n'accepterons pas facilement l'opinion de tout le monde sur des choses que, pour cent raisons, nous croyons connaître bien. Cela étant dit, c'est la situation présente et c'est l'avenir qui nous préoccupent surtout. C'est là-dessus, nous le devons bien, que vous voulez un article.

Pour l'instant nous vivons, au Manitoba français, des jours de tranquillité. Les épisodes Riel sont devenus, pour les Anglais comme pour nous, de l'histoire pure. Peu à peu, d'un côté comme de l'autre, on s'est habitué à des appréciations modérées. Vous verrez, ma foi, quelque bon jour, le buste de Louis Riel décorer un bosquet des magnifiques jardins du palais législatif à Winnipeg ! Nous en sommes au stade de la sérénité dans le jugement : on s'accorde réciproquement des points de divergence ; de cette manière on sauvegarde toutes les dignités légitimes et on laisse le champ libre aux coopérations nécessaires.

La question scolaire est plus épineuse, parce qu'elle est restée actuelle. Mais même ici, il y a

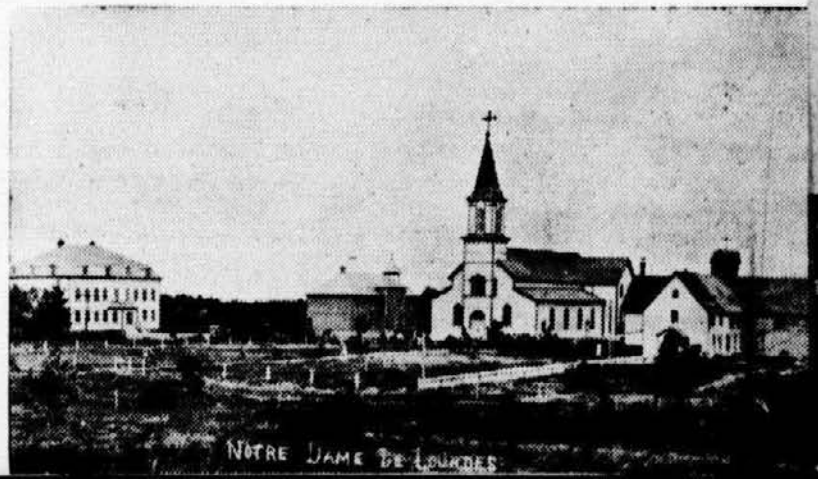
accalmie—une accalmie retraçable, croyons-nous, à la lointaine encyclique *Affari Vos*. Il a fallu des années pour qu'on arrivât partout à l'exacte pondération du document romain ; car, voyez-vous, la politique est ingénieuse en ses gloses ; et puis, même ceux dont le patriotisme était pur ont eu, règle générale, besoin d'un laborieux raisonnement avant de percevoir qu'il était devenu opportun de remplacer la vigueur par la patience. On peut lire là-dessus les journaux de l'époque. La parole du pape suscita de l'étonnement. Un publiciste dévoué à Rome crut devoir poser cette question : **Aurons-nous des réfractaires ?** Cela est loin. Aujourd'hui nous voyons tous la sagesse de Léon XIII, et, pour employer le terme de tout à l'heure, nous en sommes tous carrément au régime de la patience ; il y a même lieu de se demander si dans notre désir de repos nous n'exagérons pas la pensée du pape dans le sens de la conciliation.

Il n'entre pas une parcelle de critique dans ces paroles. Nous définissons simplement un état d'âme tel que nous l'apercevons. Nos **anciens** avaient connu la bataille des premières heures ; sur eux tomba la responsabilité de faire l'épreuve des recours que la loi mettait à la disposition des minorités : tribunaux, conseil privé, législature, parlement, opinion publique. Il n'est pas une de ces diverses formules d'action qui n'ait reçu l'assentiment de nos chefs religieux, de nos hommes publics, de nos juges. Le succès fut bien incomplet. Les passions de culte et de langue, les passions politiques, étaient vives. Pour tout comprendre aujourd'hui il faut avoir de ses yeux vu, de ses oreilles

Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Malo, Manitoba



Notre-Dame de Lourdes, Manitoba





Église paroissiale de St-Pierre Jolys, Manitoba

entendu. On peut bien penser que nous pourrions ici invoquer de nombreux témoignages.

C'est notre impression que le labeur pacifique et méritoire de l'époque actuelle fait un peu perdre de vue le rôle si ardu des premiers chefs. C'est dans ces années mouvementées que s'écrivirent les grandes plaidoiries. Ce sont de nobles documents. Heureusement, ces travaux peuvent se retrouver dans les bibliothèques, dans les greffes, dans les journaux. Quiconque voudra reprendre la trame des événements constatera que ces luttes n'ont pas été vaines. Elles ont été si peu vaines que nos adversaires ont dû même retraiter sur quelques principes. C'est ainsi que, d'étape en étape, nous avons obtenu des modifications qui ont produit la détente actuelle. Nos anciens inaugurant la résistance ont sauvé l'honneur d'abord, et ils ont épierré le chemin où marchent maintenant les fils.

Le temps, ce transformateur singulier de toutes choses, a été pour nous un auxiliaire précieux. De meilleurs chefs de gouvernement ont succédé aux tristes hommes d'il y a un demi-siècle; les bureaux de l'État se sont apprivoisés, par degrés. C'est pour cela que notre Association d'Éducation a pu fonctionner efficacement.

Nous avons fondé cette association, en 1916, avec l'idée bien arrêtée de faire échec aux lois ostracisantes. C'est ce que nous fîmes d'abord sans cérémonie. Puis, par la force des choses, des contacts s'établirent; on causa; des transactions

intervinrent. Le gouvernement arriva à comprendre que notre association aidait au recrutement du personnel enseignant; qu'elle allégeait en plusieurs manières les responsabilités du ministère de l'instruction publique; que, en somme, il valait mieux y aller prudemment avec de braves électeurs comme nous.

Aujourd'hui il fait beau; nous sommes en relations cordiales avec l'administration; nous cheminons tout doucement dans l'illégalité—un **modus vivendi** sur des textes défectueux.

Le voilà le régime de patience dont nous avons parlé tantôt. Il est honorable. Il nous permet d'adhérer au système des écoles publiques; c'est précieux, puisque, faute de ressources, nous ne pourrions maintenir des écoles séparées. Les catholiques de Winnipeg, et, en particulier, nos compatriotes de la paroisse du Sacré-Coeur, savent ce que cela coûte, eux qui paient héroïquement la double-taxe scolaire. Cette monstruosité de la double-taxe scolaire dans les villes met à nu le caractère violent des textes officiels. En dépit des accommodements de fait que nous avons décrits plus haut, et qui opèrent pour Saint-Boniface et nos campagnes, nous vivons dans un état d'infériorité légale. Cela, dans un pays découvert, évangélisé, colonisé par des Français; pays où l'on avait, aussitôt après l'établissement de la Confédération, convié les immigrants de sang français sous les auspices de la parfaite égalité des deux races. Le mot **infériorité** est dur; la vérité exige pourtant que nous l'employions; nous sommes des demi-citoyens.

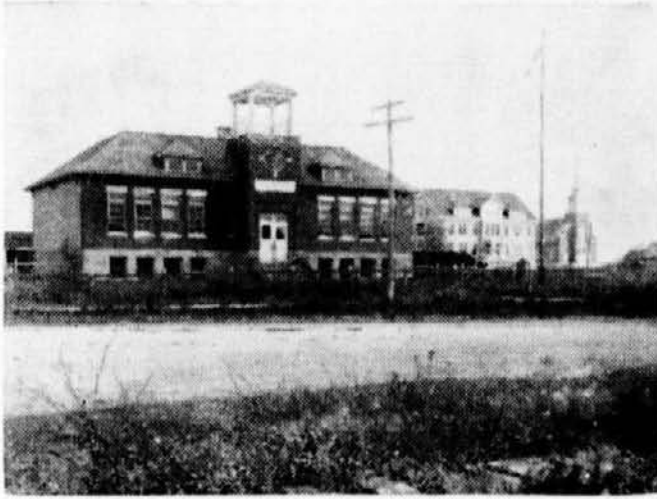
Le redressement légal devra venir; mais jusqu'ici il n'a guère été possible, même aux jours heureux du bon Roblin. Pour y arriver, nous devons gagner la Législature—autant dire, il nous faudra conquérir de longue main l'acquiescement de la masse électorale. C'est une tâche. Nous n'avons pas cependant le droit d'y renoncer, si l'on ne veut pas qu'on dise que nous avons plié.

La solution pourra venir de façon lente, par la consécration de la coutume que nous sommes en train d'établir, et qui maintes fois, en droit constitutionnel britannique, a prévalu sur les textes. À force de ne pas être observés, ces textes deviennent frappés de caducité; le parlement et même les tribunaux finissent par en déclarer la désuétude.

Il y a d'autres possibilités, qui ont éveillé chez nous quelque surprise. Il a fallu des collisions d'empires pour faire comprendre à certains Canadiens-anglais tout l'illogisme des grandes croisades extérieures alors qu'on est si coupable soi-même à l'intérieur. Récemment un grand quotidien de Winnipeg, louant l'enrôlement des Canadiens-français dans le Québec et les autres provinces, exprimait ces sentiments, qui sont véritablement excellents, et qui l'eussent été encore davantage si on y avait pensé il y a cinquante ans.

« Tout canadien patriote et consciencieux comprendra qu'avant longtemps il faudra aller au fond des choses pour envisager les différends qui existent, et essayer de les supprimer.

« Si, de part et d'autre, on se met à l'oeuvre dans un esprit de franchise et de justice,



Sainte-Rose du Lac, Manitoba
L'école, le couvent, l'église.

pour envisager les choses au point de vue de l'autre partie, alors on devrait être capable d'arriver à une entente. »

La chose serait-elle possible ? Y aurait-il chance que nous nous mettions enfin autour d'une table pour soumettre, dans une atmosphère de bienveillance, les griefs que nous avons ? Si nos frères anglais aiment l'entendre dire, les Canadiens-français arriveraient à la conférence pleins de bonne volonté, pas du tout cabrés en des attitudes rigides. Il faudrait évidemment que, de l'autre côté de la table, on constatât des violations de droits et qu'on s'employât sérieusement à réparer les injustices des vieux hommes néfastes d'autrefois.

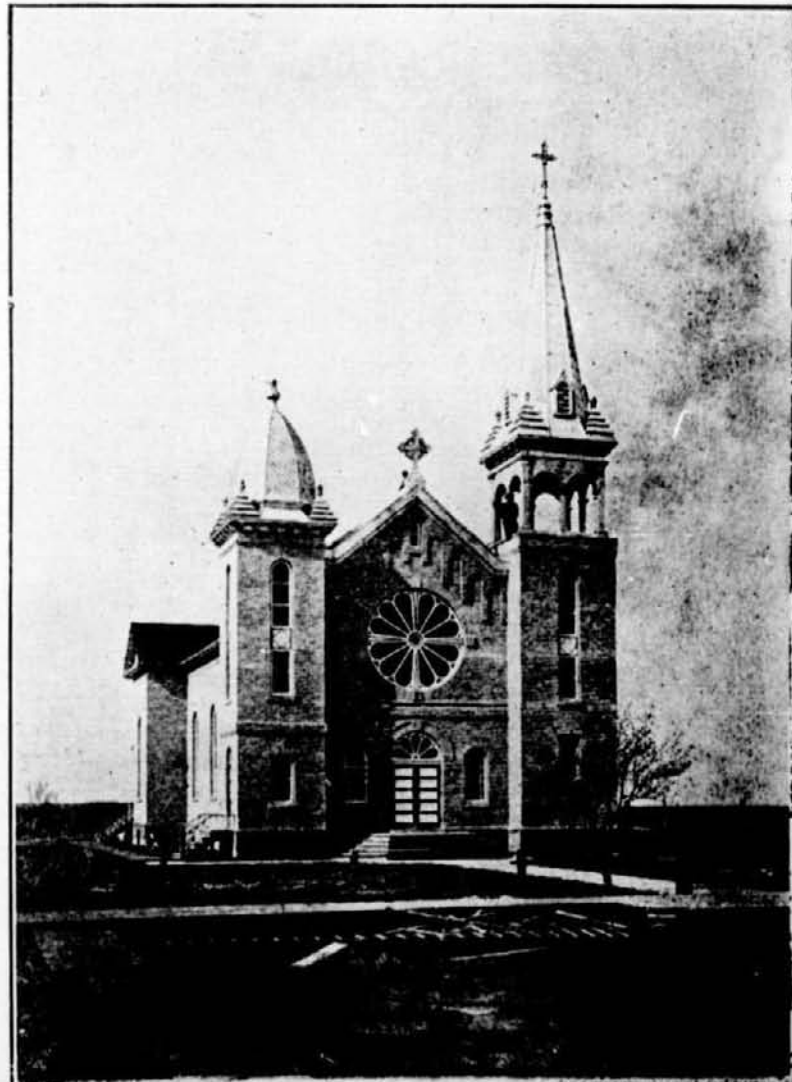
En attendant les heures bénies, nous faisons de notre mieux pour rester catholiques et canadiens-français. Pas trop de couleurs vives, pas trop de complexités cérébrales non plus. Peut-être même à cause de notre isolement et du long effort uniforme auquel nous nous astreignons, avons-nous conservé la simplicité du soldat des camps : notre catéchisme religieux et notre catéchisme patriotique sont peu compliqués : nous vivons, collectivement, le credo tel qu'il nous a été enseigné quand nous étions enfants sur les genoux de nos mères ; nous aimons notre langue et nous en cherchons la perpétuation tout uniment, à la manière des ancêtres, sans trop chercher à greffer sur ces désirs simples des théories savantes et des innovations éclatantes. À ce régime d'étoffe du pays, suivi pendant plusieurs décades, notre minorité française du Manitoba se retrouve cinq fois plus nombreuse qu'en 1890, date du premier assaut contre le français ; nous avons agrandi du double au moins la superficie du territoire que nous occupions alors, et la langue française est mieux enseignée chez nous qu'elle ne l'a jamais été. Nous avons notre archevêché, nos associations nationales, nos maisons missionnaires, notre grand Collège des Jésuites, nos conférences d'hiver, notre Société Historique, notre cercle Molière, notre presse, nos livres, nos chansons ; eh oui ! chaque hiver, nos blancs raquetteurs du

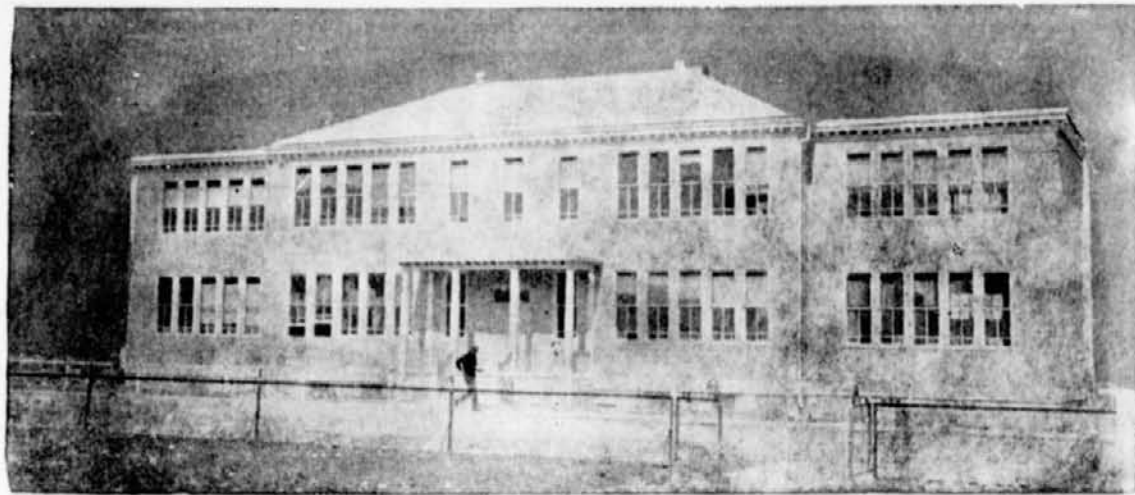
club La Vérendrye animent les Fêtes en venant sur nos perrons chanter la Guignolée. En vérité, nous faisons un petit bloc français qui rappelle, en plus petit et en moins riche, le bon vieux pays québécois.

C'est de cette façon que les Anglais nous voient. Les meilleurs d'entre eux aiment notre physionomie française, qui ajoute à la variété de la physionomie générale. Ce que nous disons ici du Manitoba français, on peut le dire, sans beaucoup de nuances, de toutes les minorités françaises des provinces anglaises. Par notre seule présence et par les traits que nous tirons du fond atavique français, nous rendons à la masse centrale de notre race le service de maintenir un bienfaisant contact quotidien entre les deux races-mères, à travers toute l'étendue de notre vaste Canada. Sans nos groupes minoritaires, il y aurait carence de liaison ; tout le mécanisme, toute l'économie sociale de la vie canadienne s'en trouveraient faussés notablement.

Ce serait être incomplet, et même injuste, de ne pas donner ses bons points à la population anglaise. Elle a des largeurs de vue qu'il nous faut marquer. Pour les choses courantes, les Anglais nous convient aux mouvements d'ensemble ; ils nous invitent à faire partie de leurs organisations variées : clubs et associations, cercles de musique et de théâtre, groupements sociaux et politiques. Nous-mêmes nous aimons Winnipeg pour sa splendeur, pour sa courtoisie de manières, pour les marques d'attention

Église paroissiale de Fannystelle, Manitoba.





École paroissiale du Sacré-Coeur, Le Pas, Manitoba

qu'elle nous montre : nos hiérarchies religieuses et civiles y sont un objet de respect ; nous sommes bien traités à l'Université, l'avons toujours été ; nos hommes de loi sont bien écoutés devant les tribunaux ; dans ces tribunaux mêmes nous avons bonne représentation ; le juge-en-chef de la province est présentement canadien-français, et c'est la deuxième fois que cet honneur nous échoit. À la législature nous avons nos députés (pas assez nombreux en ce moment), et l'un d'eux est ministre.

En ces récentes années plus que jamais nos cultivateurs se sont intéressés au progrès scientifique de leur art. La chose a été vite reconnue par les Anglais. On nous a donné des professeurs au collège agricole. Le député canadien-français du comté de Carillon a été pendant un an président de la « Canadian Dairy Farmers' Federation » et il est encore président de la « Winnipeg District Milk Producers Cooperative Association Limited ». Un Frère de la maison Saint-Joseph d'Otterburne et un de nos curés de paroisse n'ont-ils pas été présidents de la Société d'Apiculture provinciale ? Un compatriote de la florissante région de Saint-Pierre-Jolys a été président de l'Association des éleveurs d'animaux à fourrure du Manitoba ; un autre agronome canadien-français, aussi de Saint-Pierre, est président de la « Manitoba Cheese Producers Association ».

Notre groupe français du Manitoba discerne qu'il a non seulement des devoirs d'ordre moral vis-à-vis sa propre race, mais aussi vis-à-vis la totalité du pays canadien. Il réclame des droits égaux, avec des responsabilités égales. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle il se prête à toutes les coopérations. Est-il nécessaire de dire qu'en ces temps tragiques, la grande coopération, c'est la guerre. L'enrôlement de nos jeunes gens est considérable ; un bon nombre d'entre eux sont déjà au feu en Angleterre. Nonobstant toutes nos opinions passées sur la participation aux guerres extérieures, il nous faut bien apercevoir l'enjeu du présent conflit. Cet enjeu dépasse toute frontière et supprime toute discussion.

Quand le carnage sera terminé ; quand notre France aimée aura retrouvé la clarté ; quand l'Allemagne et la Russie auront fini de se dépecer comme des fauves ; quand la tenace et pathétique Angleterre mettra en branle ce qui lui restera de cloches pour sonner victoire—quand tout cela arrivera, quand les âmes s'exalteront, alors nos petits pioupious du Manitoba français pourront dire qu'ils ont, eux aussi, contribué à la sauvegarde d'une juste notion de la divinité dans le monde, au maintien d'un code moral de civilisés, à l'affirmation des grandes exigences humaines.



L'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière-Rouge.
La fameuse charrette de la Rivière-Rouge.



par le **R. P. MARIE-BENOÎT, O. C.**



N ces temps-là s'ouvrait aux rives nord du Lac Saint-Jean l'inexploré fouillis de savanes, des bas-fonds herbeux, de crans et de boutons de longs taillis d'épinettes, de vieilles traces de chantiers qu'on suivait, qu'on perdait, qu'on ne retrouvait plus.

Finalement peut-être auriez-vous découvert à flanc de côteau coupant les vents d'ouest la maisonnette de Daniel le Colon. Ce logis, pauvre et mal soigné, ne manquait pas d'élégance, avec son perron à marches rentrantes et colonnettes rustiques. Il offrait cette particularité que sous le même toit vivaient, séparés d'une simple cloison, l'homme et ses bêtes, voisinant à la mode de Savoie.

Lui, c'était un vieux garçon, taciturne et renfrogné : il s'en trouve encore ; voici plus intéressant : la tradition voulait qu'il n'ait communiqué qu'une seule fois... et que ç'avait été dans sa vieillesse... et de la main d'un Père Trappiste... et par une matinée de Noël, toute claire et joyeuse, quand la cloche des premiers villages d'alors jetait sur les bois entamés le Gloria de la grand'messe... et que sous l'azur limpide on aurait pu voir des ailes d'anges voltiger, prêtes à revoir une âme... et que, dans l'espace des terres neuves, des voix du ciel chantaient le paisible bonheur.

Légende?... Voilà ce que l'on racontait.

Daniel était né dans les montagnes savoyardes. L'école du bourg ne le retint pas longtemps : lire et écrire... que lui importait ! Mais gravir la cime neigeuse de ses Alpes, boire à longs traits enivrants l'air vif et ensoleillé... quelle vie d'in-souciante allégresse !

Il en fallut rabattre. Vint l'époque du catéchisme ; les séances dans l'église morne et humide ; la série des leçons ignorées, des espiègeries et des sarcasmes ; les reproches de monsieur le curé ; le mortel ennui de ces heures, quand déjà frémissait le printemps et que, là-bas, résonnait l'immense appel de son désert.

Ce fut désastreux.

Le jeudi précédant Pâques-Fleuries, le prêtre interpella le récalcitrant :

— « Daniel, toi, mon cher enfant, tu ne feras ta première communion qu'à Noël prochain. »

En pleine église, devant le groupe ahuri des futurs communicants et communicantes, le jeune drôle ricana : — « Cher... mon cher enfant... bah ! certes, oui je le suis ! »

Il sortit bruyamment.

Et dehors, une caresse d'air tiède et lumineux l'enveloppa délicieusement. Les parfums nouveaux, les chansons réappprises fêtaient la saison neuve, les joies dans la paix et dans l'amour. Une pensée rapide l'effleura : « Retourne... retourne... va demander pardon : tu recevras Jésus. »

La brise fera-t-elle fleurir le rameau sec ?

Ce bel insolent de douze ans s'obstina dans sa révolte. Il s'en fut errer par les glaciers et les pics solitaires, jouissant âprement de sa liberté sauvage.

Le dimanche matin la cloche, toute claire, vibra longuement ; le fugitif l'entendit... ne sut résister à cette voix de Dieu... s'en revint, à la dérobée frôlant, courbé, anxieux et craintif, la muraille extérieure de l'église, et par l'une de ses fenêtres basses regardant prestement, il aperçut le vieux prêtre élevant l'Hostie consacrée pour la communion de ce jour... Et la honte, et le remords, et le dépit le saisirent au cœur. Il repartit, cette fois à tout jamais, sans un adieu pour sa mère. Des mots le harcelaient : « Tu ne feras ta communion qu'à Noël prochain. » Il se jetait dans une existence aventureuse ; cette phrase dans l'âme et cette clarté vague sur l'horizon : « Noël, à Noël prochain... »

Daniel n'emportait pour toute fortune que sa marmotte dressée dont les tours procurèrent à son jeune maître les quelques sous pour vivre.

Et d'étape en étape il gagna Paris. Que venaient faire en la cité moqueuse et dédaigneuse, le pauvre Savoyard et sa marmotte ? C'était fatal : loin de sa montagne, la marmotte dépérit et mourut. Loin



"Il sortit bruyamment"

de son village chrétien, l'âme de l'enfant s'étiola et se paganisa... Y songea-t-il?... Le souci de sa subsistance le tourmentait... et pour ne pas succomber de faim dans son corps — l'âme comptait si peu! — il se fit ramoneur, comme beaucoup de son pays, transplantés dans la capitale.

Une veille de Noël, son patron l'envoya travailler dans une riche demeure du quartier Saint-Honoré. Par une lucarne du toit gagnant la large cheminée, l'habile artiste en son métier glissa dans l'orifice. Et se soutenant des pieds aux aspérités de la pierre, s'arcbutant des genoux et des coudes, maniant prestement de ses deux mains libres, son court balai, raclant la suie noire du long couloir, encore, il descendit, le petit Savoyard, le fier enfant des blanches Alpes.

Il arrivait tout en bas... Mais, dans un angle du vaste appartement, la maîtresse de maison et sa jeune famille, préparaient la Crèche de Noël. Surprise des enfants, léger frisson d'effroi lorsque parut, souple et sautillant, dans son nuage de poussière, le diabolin tout noir.

La bonne dame s'avança, souriante : — « Bonjour, petit ramagnat. »

Tous l'entouraient de leur curiosité sympathique. S'il n'avait été si barbouillé, le pauvre, la maman l'aurait conduit tout près de la Crèche ; elle se contenta de lui demander :

— Sais-tu la belle fête que ce sera, cette nuit ?

Daniel répondit « oui » d'un signe de tête.

— Vas-tu recevoir Jésus ? As-tu fait ta première communion ?

Il resta muet. L'émotion remuait son cœur, tant privé d'affection ; des souvenirs lointains apparurent : l'église de son village, le gai Noël sous les hauts sapins givrés, le foyer quitté... Il ressentit vivement l'impression de joie chrétienne de cette chambre claire, chaude et toute accueillante... Deux larmes tracèrent leur sillon dans la suie du visage... et brusquement, comme jadis, brusquement l'enfant sauvage s'enfuit.

Une vague de gêne, d'insaisissable désir, de rancune inconsciente l'entraînait... Et l'heure de la grâce, cette fois encore, lui échappait.

Il voulut se distraire ; il se rendit au Boulevard des Marionnettes où, pour deux sous, l'on s'amuse idéalement à regarder Pierrot battant Pierrette...

Noël suivant est revenu ; d'autres Noël sont venus... Les mots ont résonné dans son âme : « Tu feras ta communion à Noël prochain... » Et cela ne s'est jamais réalisé.

Daniel est maintenant ce jeune homme triste qui souffre dans son âme, et que nous voyons, un soir du 24 décembre, flâner, solitaire, dans le grand Paris animé, ce Paris joyeux et bruyant, qui vous jette son insolente raillerie : « Pourquoi pleurer, quand on peut rire ? » Lui, Daniel, le Savoyard, n'aura-t-il jamais sa petite part des grands bonheurs ?

Du moins, voici le plaisir... Un café-concert. Il entre... il sort... pourquoi?... Il n'en sait rien... Ailleurs, séance de lanterne magique, prélude à nos vues animées. Scène de chasse aux ravins enneigés, dans les Alpes. Avidement Daniel braque les yeux... toute la meute aux abois... la poursuite... et, d'un bond, le cerf victorieux, libre, sur la cime... Daniel tressaille ; il ferme les yeux : voici vivre son enfance, les courses folles par les rochers et les forêts... Et tout à coup l'atmosphère de la salle pèse lourd, trop lourd, sur son cœur de fils de la montagne et qui aussi, lui, palpita sur les hauteurs.

Alors vers des quartiers plus déserts Daniel traîne ses pas. Un quai, planté de ses vieux tilleuls ; l'eau sombre du canal ; l'horrible tentation de cet abîme... puisque tous les sommets se dérobent... Il hésite, sur le bord... un pas de plus...

Dieu veille. Un son de cloche... un second... le tintement très net dans la nuit sans clartés à l'étroit firmament... Des notes lointaines, des voix... **Sanctus!**... Un parfum d'encens... Par où ? par ce long porche... Daniel s'y engage... il suit le corridor... tout au bout de la chapelle publique d'un couvent. Le père Capucin, de garde

à l'entrée, paraît l'attendre; il lui avance une chaise. Daniel ne la prend pas; l'assistance, nombreuse et recueillie, s'incline profondément à l'élévation de l'Hostie de Noël. Le jeune homme, debout, regarde la crèche illuminée, près de l'autel; il lui semble que l'étoile se fait soudain plus lumineuse pour lui sourire...

Le père revient, discrètement; et, à voix basse: — Désirez-vous communier? peut-être vous confesser?

La question toute imprévue surprit Daniel; qu'allait-il répondre? Le frère sacristain vint avertir le religieux que des pénitentes le réclamaient. Et Daniel, dépaysé, ne saisissant plus quelles voix parlaient à son cœur, reprit le long corridor, et le quai sombre, et l'inconnu de sa vie.

Encore une fois Noël s'est éteint; Daniel n'a pas communie.

Dans les premiers jours d'avril, le Tout-Paris accourut au Champ de Mars pour une parade militaire. Le soleil dardait sur les brillants uniformes; et mille rêves d'héroïsme, de gloire et de grandeur évoluaient au beau ciel de ceux de vingt ans.

L'humble ramoneur fut attiré, subjugué, capté par le sémillant fantôme; il s'enrôla, et, peu après, suivit son régiment sur la terre d'Algérie.

Ce que fut son séjour dans cette colonie séduisante et meurtrière, ne cherchons pas à le savoir; sa vie militaire nous intéresserait; celle de son âme nous ferait pleurer... Petit soldat, sans religion, sans une prière, sans la grâce du double sacrement qui répare et qui fortifie... Le prêtre?... Mais si, de parti pris, l'on se soustrait à son influence, à cause d'une parole d'autrefois et d'un orgueil blessé qui ne veut pas oublier?

Daniel avouera plus tard qu'aux approches de Noël, dans ce merveilleux décor oriental, s'éveillait en son âme ce sentiment chrétien qui rarement s'endort tout à fait.

Comme elles revivent, les chères visions de nos dix ans! Heureux qui sait, à l'heure trouble des passions, retrouver le rayon salutaire!... Daniel fermait les yeux... et Dieu ne les ouvre pas de force. Mais, dans sa miséricorde, activant soudain sa lumière, il semblait lui dire: « Regarde, regarde donc, pauvre âme! »

Il y eut, parmi d'autres, l'incident mémorable qui marqua profondément dans son existence. Le souvenir en devait, plus tard, bien plus tard, soudainement ravivé, provoquer enfin le retour à Dieu.

Daniel est de patrouille dans une tribu soumise, mais aux rancunes tenaces. L'escouade suit un défilé tortueux de ravins et de rochers abrupts. Assez subitement se lève l'horrible vent du désert qui jette son sable aveuglant et déroute le pas des voyageurs. Daniel, surpris, glisse toute la pente d'une falaise et vient s'abattre sur un sol rocailleux. Le choc l'étourdit et le blesse à la tête. Un missionnaire, à l'abri dans ce bas-fond, et témoin de l'accident, est accouru. Daniel revient à lui sous la fraîcheur aux tempes de compresses d'eau. Il ouvre les yeux; il examine avec reconnaissance cet inconnu, vêtu d'une longue robe blanche, et dont le visage lui sourit dans la broussaille d'une barbe superbe. Le prêtre panse la plaie; il encou-

rage le souffrant; la parole douce au beau timbre français va jusqu'au cœur du pauvre troupié...

Tout à coup une pierre, puis une autre, lancées de loin, frappent le missionnaire penché sur le blessé; une troisième, plus brutale, atteint Daniel. Le père Blanc s'est vivement redressé. L'agresseur, un Arabe farouche, espérant tuer un soldat de cette France qu'il hait, perd contenance devant l'Homme de la Prière et de la Charité... il s'esquive. D'ailleurs voici paraître l'escouade. Daniel est emporté par ses camarades; à peine a-t-il pu remercier son bienfaiteur...

Peu après le régiment revenait au pays; notre soldat quitte à regret cette terre d'Afrique qu'il aime. Il emporte en son âme la vision du prêtre à la soutane blanche et qui lui souriait, qui lui baignait sa plaie, qui l'a préservé, par son courage et son prestige surnaturel, de l'hostile agression. Il lui disait « Mon cher ami » comme jadis son vieux curé l'appelait « Mon cher enfant ». C'est donc qu'un amour de prêtre est sincère. Et Dieu que le prêtre représente, ne serait-il pas aussi bienveillant?... Pourquoi lui, Daniel, ne se rapprocherait-il pas de ce Dieu bon, caché dans l'Hostie? Noël reviendra, Noël et sa promesse, jamais réalisée: « Noël prochain... »

"La parole douce va jusqu'au cœur du pauvre troupié"



Peut-être l'étrange récalcitrant se serait-il décidé... Seulement il fallait entre temps fixer l'avenir. Son terme de service militaire achevé, signera-t-il un nouvel engagement?

Une brochure lui tomba dans les mains... Des vignettes représentaient la forêt qu'on abat, le sillon qui se creuse, des gerbes de blé tassées à la pointe des fourches... On lui parla du Canada, le beau pays des moissons et des vies merveilleuses aux espaces immenses... Et ce fut conclu brusquement. Le premier paquebot en partance emportait Daniel tout au loin, vers les rives hospitalières du Saint-Laurent.

Puis vint l'aventure, moins souriante, de l'engagé bûcheron dans les chantiers du Nord... et finalement ce coin de bois solitaire où Daniel, quelque argent ramassé, bâtit son ermitage et défricha ses arpents... Le rêve des vignettes alléchantes s'était égaré sous les sombres cyprès... Le colon misanthrope, obstinément seul et farouchement retiré de tout voisinage, mena sa pauvre vie de terre à terre, au jour le jour, sans régal pour son cœur, sans nourriture pour son âme.

... Il y avait dans ce désert tout un endroit pittoresque rappelant la Savoie montagnaise... Lorsque l'hiver jetait sur le paysage la féerie de sa neige et la mélancolie douce des clartés lunaires, tel cran de pierre, émergeant des sapins, donnait par sa forme arrondie l'illusion parfaite d'un clocher bas et trapu. Daniel retrouvait celui de son enfance; il y revenait, de son pas alourdi; s'asseyait à l'abri des vents et de la neige, et regardait longuement. Était-ce repentir et promesse tacite d'un élan vers l'Hostie?... Ce n'était que cette nostalgie mystérieuse de l'âme faite pour son Dieu, sans que Daniel sût comprendre ni vouloir satisfaire la grande faim religieuse de son être. «**Noël... à Noël prochain.**» L'écho semblait s'éteindre; la petite phrase ne revenait plus si souvent... bientôt presque plus. La notion des dates manquait à ce reclus de la forêt; seul arrivait encore à ce cœur exilé, comme un souffle d'amertume, quelque lointain souvenir par dessus l'océan des flots et des jours.

Il vieillissait, le vieux Daniel; il serait mort comme il avait vécu; sans amour et sans espoir. Dieu lui vint en aide; Dieu, c'est la grande Pitié qui cherche et qui trouve les âmes plus égarées que coupables.

À plusieurs milles de cet ermitage sans prières, le Monastère des Pères Trappistes étendait sur la région sa bienfaisante influence... Or il advint que le Père Florent, à cette époque le messager le plus ordinaire des grâces du bon Dieu, fut mandé par une famille Savard, établie quelque part en gagnant Péribonca. Il voit le malade, le confesse, l'encourage et veut s'en revenir... On lui parle d'un colon Daniel, ce vieillard étrange qui ne fréquente personne et surtout qu'on ne voit jamais à l'église...

— Ah! voilà qui m'intéresse, fait le Père; montrez-moi le chemin.

— Le chemin? c'est qu'on en trouve pas, pour dire, explique la bonne femme; mais mon petit garçon peut vous conduire; lui sait la place.

Et le p'tit Jô et le bon Père s'en allèrent, bavardant à la canadienne, à la française, ce qui fait un très beau parler d'esprit et de jovialité.

Dans une éclaircie, le jeune guide montra du doigt: — Gardez: c'est là.

— Bien, toi, reste ici m'attendre, veux-tu?

Le p'tit gars éveillé ne demande pas mieux; on est au mois d'août; de belles talles de bluets se mirent au gai soleil.

Le religieux poursuit sa marche, la douillette sur le bras; les rayons dardent joliment. Voici la maison. «**Tac... tac...**» Un grognement de l'intérieur: est-ce l'homme? Le visiteur ne s'en soucie pas; il entre...

Surprise indicible de Daniel:

— La robe blanche!... La grande barbe qui m'a sauvé la vie!...

Évidemment le Père Florent, quoique portant aussi robe blanche et longue barbe, ne comprenait pas le sens de l'exclamation. Mais bien vite l'aventure d'Afrique fut racontée. Le religieux admira dans cette coïncidence les vues providentielles de Dieu. Le trappiste et le colon solitaire devenaient bons amis sans s'être jamais connus. Le Père Florent, jovial, aimable et spirituel, attira vers lui ce vieux cœur rebelle et fermé. C'était l'essentiel, pour le moment; le reste viendrait... à la grâce de Dieu.

Et lorsqu'on eut causé, le père, regardant sa montre, se leva:

— Midi s'en vient; je me sauve.

— Ah! mais pas du tout! vous allez me faire l'honneur et le plaisir... Mais, d'abord, vous vous appelez, mon Père...?

— Florent.

Le vieux comprit et continua de dire **Florian**, ce qui est le nom d'un lobuliste français. Le Père en fut charmé: rimer quelque petite fable, pour gagner une âme, ne l'aurait pas chagriné.

Le brave colon reprit, de belle humeur:

— Père **Florian**, je veux que vous goûtiez un mets de mon pays. Il s'en fut chercher sur un plat grossier, une sorte de crêpe épaisse: — Substantiel et très appétissant, expliqua-t-il, farine de sarrasin et tûcule de pomme de terre. Et tout fier: «**C'est notre mate-faim savoyard.**»

Le Père Florent se caressa la barbe, son geste familier, ce qui voulait dire: «**Me voilà bien pris!**» Mais, faisant bonne figure:

— Mâtin! ce mate-faim là doit certes mâter la faim!

Bravement il croqua dans la galette, et, la bouche embarrassée, articula comme il put: «**Excellent... délicieux!**...»

— N'est-ce pas, Père **Florian**, que c'est bon? Et vous allez boire de mon café.

— Mais certainement.

Le Père pensa tout bas: «**Cela fera passer le reste!**...» Le nom ne faisant pas la chose — et toujours pour s'attacher l'âme du pauvre vieux — il avala la chicorée amère, répétant à chaque gorgée: «**Père Daniel, quel délicieux café!**...»

— N'est-ce pas, Père **Florian**, reprenait l'autre, heureux et convaincu.

Et c'est ainsi que ce païen de Daniel reprit contact avec le prêtre; le joyeux savoir-faire du moine-apôtre amorçait une belle conquête.

Avant de repartir, le religieux avait dit: «**Vous m'avez si bien accueilli que je vous offre ce souvenir. Voyez, la médaille de Notre-Dame, notre bonne Mère du ciel; elle vous protégera. Et j'y ajoute un chapelet; prenez-le: vous me ferez plaisir.**»

Le vieux Daniel tendit la main, respectueusement ; il parut comprendre la valeur vraie de ces objets bénits : c'était une première grâce par la Sainte Vierge.

Le Père proposa : — Voulez-vous ? Nous allons réciter ensemble l'Ave Maria.

Il prononça lentement : « Je vous salue, Marie... Peu à peu les mots de jadis revenaient à la mémoire et aux lèvres du pauvre pêcheur. « Priez pour nous... » La voix tremblait... Et quand Daniel se releva, ses yeux étaient humides.

— Voulez-vous encore me promettre de réciter chaque soir cette courte prière ?

— Ça oui, je veux bien, murmura-t-il.
Et l'on se sépara.

La semaine d'après, le p'tit Jô parut à la cabane, porteur d'un beau crucifix « de la part du Père Florian », — car tout signe pieux manquait dans cette demeure d'un chrétien. Daniel en parut très content. Le petit gars fixa l'image sainte du Sauveur bien en évidence ; il avait conscience de faire une bonne action ; il en eut de la joie. L'enfant plut au vieux colon... Il revint régulièrement lui rendre de menus services, amena même un jour sa maman qui pourrait, mieux que lui, guetter l'instant de parler de confession.

Car c'était l'épineuse affaire, et le vieillard, fébrile et enrhumé, perdait visiblement ses forces.

Une après-midi de novembre, triste et pluvieuse, la mère Savard et son petit Jô s'en furent chez le vieux Daniel. Il toussait, frissonnait près du poêle allumé. La bonne femme en eut pitié ; elle proposa doucement :

— Tenez, père Daniel, m'est idée : si monsieur le curé de Pérignon venait faire un tour ?

Le vieillard se redressa : — Non, non, non : pas de robe noire.

Un souvenir d'enfance réveillait l'impitoyable rancune. Et ce fut si subit, si douloureusement déchirant pour la mère chrétienne et son pieux enfant, que la pauvre femme s'en retourna, soucieuse, ignorant le vrai motif de ce refus catégorique. Elle eut en chemin cette soudaine inspiration : « Des fois... s'il acceptait la robe blanche?... »

À quelques jours de là, trois coups discrets heurtèrent la porte du vieillard, et sans plus, le Père Florent pénétrait dans la maison. Daniel toussait pitoyablement.

— Ah ! ah ! père Daniel, qu'y a-t-il donc ?

— Y a... qu'on s'en va pour le grand voyage.

Le religieux saisit l'à-propos :

— Le grand voyage ?... Vous, père Daniel, grand voyageur d'Afrique et d'Amérique, que faut-il pour débarquer ?

Le vieux répondit, une malice dans les yeux, où semblait luire un peu de joie :

— Eh ! oui : le passeport !... Bien, je comprends : faut être en règle... Là, faites votre métier.

Il ne se souvenait plus, ou craignit de prononcer le mot terrible de confession.



« Et le p'tit Jô et le bon Père s'en allèrent »...

Il voulut s'agenouiller. Le Père le retint ; lui-même s'assit à son côté, tous deux face au crucifix de cuivre poli qui brillait et souriait sur le grossier mur de troncs d'épinettes...

Un long signe de croix... « Père, je m'accuse... » — ... Et les Anges furent émerveillés, si Dieu leur permit d'écouter. Bon vieux, qui n'était ni meurtrier, ni voleur, ni incendiaire... les vilains vices de l'humanité n'avaient point germé dans cette âme naturellement honnête... Mais Jésus n'y était jamais entré... Le vieillard gémissait : « J'ai gaspillé ma vie... j'ai perdu mon âme... » Le Père Florent, ému, glissa le jeu de mot sauveur : « Qui perd son âme, la gagne pour la vie éternelle. Vous irez en paradis, bon père Daniel, avec Jésus dans votre cœur. Demain je vous apporterai la sainte communion... » Oh ! non, pas demain, non pas demain ! Père, n'entendez-vous pas cette voix dans mon âme : « à Noël... à Noël prochain ». Le vieillard avait les yeux fixés sur le crucifix, et pourtant semblait regarder plus loin, tout au loin, dans ce printemps de sa douzième année ; il écoutait la parole grave de son curé : « Daniel, toi, mon cher enfant, tu ne feras ta première communion qu'à Noël prochain. »



"Le vieillard tendit avidement ses deux lèvres au sublime baiser divin"

Par quelle fatalité tous les Noël de sa longue existence avaient-ils disparu sans l'Hostie?... Daniel, pâle et tremblant, ne parlait plus. Le religieux ramena le calme dans ce cœur angoissé : il comprenait qu'un mystère avait enveloppé cette âme de bonne volonté... Peu à peu la paix et la confiance disposèrent le vieillard au grand pardon qui justifie. — Mettez-vous à genoux. — Le Père soutint son pénitent, et lui-même, debout, traça lentement le signe de la croix et prononça la formule de salut : *te absolvo*...

Daniel restait à genoux, les deux mains jointes sur son misérable fauteuil. Il pleurait à chaudes larmes... Et ce fut toute sa longue vie stérile que ces larmes ont soudain fertilisée.

Décembre déroulait ses jours de neige et de froidure... Une belle fleur allait s'ouvrir pour le ciel.

Le vieux colon se prépare à sa première communion qu'il fera tout humblement, dans sa maisonnette de bois... à Noël prochain.

Ce « 25 » est arrivé.

Dès le tôt matin, quittant le Monastère, le Père Florent part avec le Frère qui conduit le traîneau. Ils prendront, au passage, le petit Jô qui porte la nappe blanche brodée et les deux cierges bénits que sa maman veut offrir pour la grande visite de Jésus. Le Père Florent, silencieux, en prière, tout ce long trajet, tient sous l'épais manteau de fourrure la petite custode et l'Hostie consacrée.

Et ce fut très simple. Et ce fut très émouvant.

Le bon vieillard tendit avidement ses deux lèvres au sublime baiser divin ; puis, immobile, laissant l'Hostie descendre à son cœur, il resta quelques instants les yeux fermés.

Il les rouvrit, tendit sa main froide et tremblante au Père Florent qu'il attira vers lui : « Je vous remercie infiniment. »

Il ajouta : « Je veux rester seul avec le Maître. »

Tous se retirèrent.

Par le magnifique soleil d'après-midi, rayonnant sur la campagne blanche et les cyprès verts, petit Jô, lumineux et fier, arrive.

Il traîne prudemment sur sa tobaggan une crèche faite par lui pour son vieux cher ami, le père Daniel. Il se retourne parfois, le p'tit gars, pour surveiller et contempler sa crèche merveilleuse, toute d'écorce, de rondins, de belle mousse argentée. Il n'a pu l'apporter hier : il attendait son petit Jésus de plâtre, et la malle avait du retard... Mais enfin, ça y est !

Voici la maison... S'il pouvait dormir, le vieux Daniel !

Il entr'ouvre la porte... Il dort!... Vite et doucement, la crèche sur la table... le petit Jésus, sorti de son papier de soie rose, sur la paille... Que ça fait donc pitié!... Mais c'est ça, Noël...

L'enfant s'approche du lit... Quelle belle surprise... sa petite crèche!... Il secoue doucement le bon vieux : « Père Daniel... Père Daniel... »

Et ce fut horriblement triste et apeurant : le vieillard ne se réveilla plus... Le père Daniel était mort.

Il était mort... c'est-à-dire que le cadavre refroidi du vieux colon gisait sur le grabat, dans la maisonnette de bois...

L'âme n'était-elle pas allée chanter Noël en paradis ?

Un jeune garçon demande à son père comment commencent les guerres.

— Supposons, dit le père, que la France et l'Angleterre se brouillent.

— Mais l'Angleterre ne doit pas se brouiller avec la France, interromp la mère.

— Je le sais, mais je procède par supposition.

— C'est l'induire en erreur.

— Mais non.

— Mais oui.

— Non pas.

— Que oui.

— Non.

— Assez, assez, dit le jeune garçon : je sais, je sais comment ça commence.



20602

Le Cap de la Vieille, près de Gaspé

(Photo C. N. B.)

UNE TACHE sur la famille

par Esdras du Terroir



AR une belle matinée de juillet dernier, toute une famille de voyageurs quittait Sherbrooke, la reine des Cantons de l'Est, en route vers une paroisse rurale des Bois-Francs. C'étaient des Américains de la Californie à n'en pas douter, car l'automobile qu'ils occupaient portait une licence de cet État.

Ils étaient cinq passagers dont un vieillard à la barbe de Mathusalem et à l'aspect vénérable. Il parlait; les autres écoutaient avec intérêt. Souvent, souvent, le patriarche recommandait au chauffeur qui semblait son fils, de modérer l'allure de la voiture afin de mieux savourer les splendides paysages qui s'étendaient à perte de vue. Tous alors mettaient la tête à la portière. C'était ravissant. Jamais la campagne n'avait paru plus poétique. Aussi loin que portait le regard, des prairies et des prairies tapissaient d'un vert tendre la plaine et les vallons. Sur les côtes, couronnés d'érables et d'ormes toujours panachés, le feuillage étalait une teinte plus sombre qui ne déplaisait point. Une abondante rosée perlait l'herbe des champs et les chênes des forêts. Sur cette nature épanouie, le soleil épanchait des flots de lumière blonde qui dorait les maisons et les granges tandis que le parfum des trèfles fanés saturait l'air du matin.

C'était beau, tellement beau que les yeux de ces Américains accoutumés aux splendeurs de la Côte du Pacifique jouissaient de ces panoramas féériques. Le vieillard surtout ne tarissait pas d'exclamations... On eût dit qu'il avait déjà vécu dans cette Suisse canadienne... qu'il l'avait beaucoup aimée... qu'il y revenait pour les dernières années de sa vie...

En effet, le bon vieux avait caressé l'espoir de finir ses jours au milieu de cette campagne où il était né, où il avait grandi. À son départ pour l'Ouest, il avait laissé des parents et des amis. Plusieurs, la plupart, pour dire vrai, étaient disparus. Il en restait pourtant, bien qu'il n'eût reçu de nouvelles d'eux depuis soixante ans. Comment les retrouverait-il? Son frère cadet, sa sœur, la plus jeune, le bébé d'alors, qu'étaient-ils devenus?... Le bien paternel était-il passé dans d'autres mains?...

Ces pensées et bien d'autres hantaient l'esprit de l'exilé.

* * *

Fidèle à sa religion et à sa race, le voyageur comptait éclaircir un point obscur d'une certaine histoire. De mauvaises langues lui avaient chuchoté à l'oreille que les siens avaient apostasié, qu'ils étaient devenus des suisses...

Une famille d'émigrés avait colporté ces rumeurs auxquelles il avait opposé une dénégation catégorique. C'était faux... Comme lui, ses frères et ses sœurs avaient été élevés et instruits dans la religion catholique, une, sainte et apostolique.

Il n'y a pas deux vraies églises... pas plus qu'il y a deux Dieux... pas plus qu'il y a deux Sauveurs Jésus-Christ... pas plus qu'il y a deux Rédemptions... pas plus qu'il y a dix Évangiles... pas plus qu'il y a deux Paroles du Maître qui se contredisent... L'une enseignant l'existence du Purgatoire; l'autre, ignorant ce dogme. L'une proclamant la nécessité de sept sacrements; l'autre, dispensant du baptême, de la confession, parce que c'est gênant, ou encore permettant le mariage à des divorcés; enfin, l'une déclarant d'écouter l'interprétation de l'Évangile par l'Église infaillible et de respecter la Tradition; l'autre permettant à chaque individu de prendre dans les Livres sacrés ce qui fait son affaire et de mépriser ce qui le gêne dans sa conduite.

Système fort commode, mais qui est une caricature de la Vérité.

Aussi les résultats sont là: à peine un dixième des Protestants pratiquent; les neuf autres dixièmes ne croient plus.

De cette salade, de cette macédoine de religions, le Californien n'en avait jamais voulu, ni pour lui, ni pour sa femme, ni pour ses enfants qui l'accompagnaient au pays des ancêtres.

Il était parti catholique pratiquant. Après soixante ans d'absence, il revenait avec la même Foi, avec la même morale. Ni devant sa conscience, ni devant ceux de sa race, il n'avait à rougir. En était-il de même de sa parenté? Évidemment. S'il fallait par impossible que ces bruits d'apostasie fussent l'écho de la vérité, ce serait affreux...

Non, jamais il eut entrepris ce retour au berceau des Duquesnes... Mais cela n'était ni vraisemblable, ni vrai.

* * *

Chassant ces imaginations déprimantes, le bon vieillard continuait d'expliquer aux siens les enchantements de la jolie route. Comme sous la baguette d'une fée, le paysage vert s'était mué en un lac bleu où voquaient quelques rares embarcations aux voiles tendues. Poussées par la brise, elles traçaient des sillons de blancheur sur la nappe ridée des eaux. Le rivage était grouillant de monde: toute une colonie de touristes se préparaient aux délices d'un bain. Pourquoi fréquenter Old Orchard Beach quand ici les flots sont limpides et que le sable fin pave les fonds? Comme sur les plages réputées le soleil bronze les dcs et l'ozone dilate les poumons.

De ces endroits privilégiés, les Cantons de l'Est en regorgent. Le Californien signalait ces parti-



"Ils étaient cinq passagers, dont un vieillard à barbe de Matusalem et à l'aspect vénérable"

cularités de son ancienne petite patrie à sa famille qui se remémorait les descriptions passées du bon vieillard. Il n'avait rien exagéré. Le Créateur avait semé avec abondance le grandiose, le poétique le fleuri dans ces Brois-Francis si riches en contrastes.

Bientôt la région devint plus tourmentée: les collines escaladaient l'horizon; les pierres jonchaient les pâturages; et ici et là, les glaciers avaient déposé des cailloux énormes sur les contreforts de la montagne. Dans les champs, de profonds ravins coupaient les terres et découvraient des filets d'eau glaciale jaillie de sources inconnues.

Le chemin s'accrochait aux flancs des côtes, zigzaguait sur les plateaux et, oblique descendait dans la vallée. « Enfin nous approchons de chez nous », clama le vieil Américain. « Mes enfants, je me sens rajeuni de trente ans. Songez donc: je vais revoir des parents, et le lieu où je suis né. »

De grosses larmes coulaient sur les joues fiévreuses de l'ancien colon. L'émotion avait gagné tout le groupe. Personne ne parlait; tous regardaient avec de grands yeux. Par la pensée, ils revenaient soixante ans en arrière...

Sur un signe de monsieur Duquesne, l'auto stoppa vis-à-vis une croisée de ferme. Tous débarquèrent.

Le temps n'avait pu effacer de la mémoire du vieillard le site de la maison de son frère Michel. Il se reconnaissait: bien qu'enjolivée par une toilette nouvelle, la métairie gardait des airs d'ancienneté; là, le puits à la margelle et au seuil de chêne; un peu plus loin, la laiterie; et là-bas, dans le défaut de la côte, la grange et l'étable avec leurs toits presque plats. Un détail de mauvais goût avait frappé l'esprit de l'Américain: la peinture des divers bâtiments était d'un gris quelcon-

que. Cette couleur de demi-deuil jurait avec cette campagne baignée de lumière et d'air pur.

Autre détail: pas d'enfants égayant de leurs cris la cour silencieuse. Il y avait du mystère...

On vient...

Le fermier s'avancait vers les touristes qui saluèrent aimablement. L'homme resta froid.

— Mais c'est bien ici la terre de Michel Duquesne? s'enquit le vieillard.

— Oui, monsieur, seulement mon père Michel est mort depuis vingt ans. Nous ne portons plus le nom de Duquesne, mais Duckin. Nous ne parlons que l'anglais et nous sommes protestants ainsi que tout ce coin de rang.

— Hein? vous avez perdu votre foi et votre langue? Vous avez changé votre nom?

— C'est notre affaire et cela ne vous regarde pas. Qu'est-ce que vous voulez?

— Une information. Est-ce que Joachim Duquesne est encore vivant? Habite-t-il toujours à la fourche de chemins?

— Vous voulez parler de mon oncle. Il est vieux et demeure près du carrefour chez l'aîné de ses fils, Jack.

— Vous le connaissez?

— Je l'ai bien connu autrefois.

— Vous le trouverez chez lui, car il ne sort plus, pas même pour venir à la « meeting » (mitaine) entendre le ministre.

— Lui aussi déchu, murmura le pauvre vieux en se détournant. Bonjour, monsieur, et merci.

Le visage de bois ne répondit pas. À pas lents, il regagna son étable.

En silence, le groupe revint à l'auto. Et quand la machine eut démarré:

— Voilà ce que devient un Canadien-français qui trahit sa religion: traître à sa langue et à sa race; un misérable... Judas, stigmatisa le Cali-



"Un lac bleu où voquaient quelques rares embarcations aux voiles tendues"

fornien. Aucun lien de parenté ne subsiste entre lui et moi. Ce n'est plus qu'un étranger.

Les Duckins dont les noms apparaissaient sur les boîtes postales qui punctuaient le rang avaient tous profané leur nom en profanant leur religion. Aucun doute là-dessus. D'ailleurs une petite école à physionomie saxonne sise sur le bord de la route confirmait cette présomption. De plus, les habitations semblaient tristes; de même, les environs; de même les gens. Quelque chose d'anormal s'était passé chez eux. Quand on déserte le Dieu de la Vérité pour l'erreur, les belles églises vivantes de l'Eucharistie, pour les temples froids et fermés à clef, six jours par semaine, peut-on après cette volte-face odieuse rayonner d'amabilité? Non, non, ce serait inexplicable. L'allégresse marche avec la fidélité.

Monsieur Duquesne déplorait l'apostasie des siens. Il regrettait cette longue et lointaine randonnée. Il eut mieux valu ne jamais connaître cette déchéance dont il avait honte.

En charité chrétienne, il devait tenter un effort afin de ramener au bercail son frère Joachim. Qui sait si la grâce du bon Dieu ne ferait pas un miracle?

Enfin, la maison paternelle apparut bâtie sur le côté sud du carrefour. Elle aussi n'avait plus la physionomie d'une habitation canadienne-française; elle avait perdu ses sourires et sa jovialité; elle était campée dans le silence et la solitude. Que de changements! Où les enfants d'autrefois? Où la jeunesse nombreuse qui s'y récréait? Les croix avaient disparu; les images saintes avaient été brûlées. Comme c'était triste! On n'entendait plus fredonner les pieux cantiques de l'Eglise auxquels, dans le bosquet voisin, répondaient les pinsons. Il semblait alors que les anges gardiens étendaient leurs ailes sur ce foyer pour le protéger durant les orages.

Maison paternelle, c'était tout cela... et davantage.

— Entrez, dit en anglais une voix rauque. Monsieur Duquesne tremblait. Par cette même porte, il était parti.

— Entrez, répéta la voix sépulcrale. Tout le groupe pénétra dans l'antichambre. Jean-Baptiste le californien, reconnut Joachim qui, à son tour devina quel hôte lui arrivait.

Malgré des signes extérieurs de bienvenue, les deux frères Duquesne paraissaient gênés.

La conversation ne roulait que sur des sujets d'ordre général.

On dina.

Il fut question de la guerre; il fut question de la récolte. Les deux frères causèrent de santé; ils causèrent de température. Rien, presque rien de la famille.

Pourtant la famille, après Dieu, c'est tout.

— Depuis quand Joachim t'es-tu rendu au cimetière de la paroisse? quand es-tu allé prier sur les tombes de papa et de maman? s'enquit l'Américain avec un nouveau tremblement dans la voix.

L'interpellé hésita.

Son apostasie, plus embarrassante que jamais, lui revenait à l'esprit. Il rougissait... mais le démon de l'orgueil et de l'ignorance l'enserrait dans ses griffes.

— Depuis trente ans, j'ai quitté les papistes et je ne fréquente plus ces lieux de superstition...

Je suis avec les Duquesne du rang, je suis protestant...

— Pourquoi?

— Parce que nous avons eu une difficulté au sujet du site de l'église. Nous nous sommes vengés en nous joignant aux protestants.

— En voilà une raison de fou, s'écria l'Américain indigné. Comment! Joachim tu as trahi ta race, ta langue et ton Dieu pour satisfaire une vengeance! Tu as voulu punir l'évêque, tu as voulu chagriner ton curé, tu as eu tort. Ils avaient des motifs d'agir comme ils l'ont fait. Tu t'es trompé. Il faut revenir et retourner au catholicisme.

— Jamais, clama le suisse. C'est fini.

Le renégat marchait de long en large dans le salon. Il écumait de rage.

Monsieur Duquesne était pâle et hors de lui-même. Qu'allait-il dire?

— S'il en est ainsi, Joachim, je te renie pour mon frère. Indigne de porter le nom de mon père, indigne d'évoquer ma mère bien-aimée, indigne du sang des aïeux, tu es un traître. Tu avais fait serment de vivre et de mourir en catholique; tu es un parjure. Maintenant tu seras responsable devant Dieu de l'infidélité des nôtres que tu as entraînés dans ton aberration. Déjà tu es puni: tu n'es ni anglais, ni anglican, car on ne fait pas un bon Anglais avec un mauvais Français, ni un bon protestant avec un mauvais catholique.

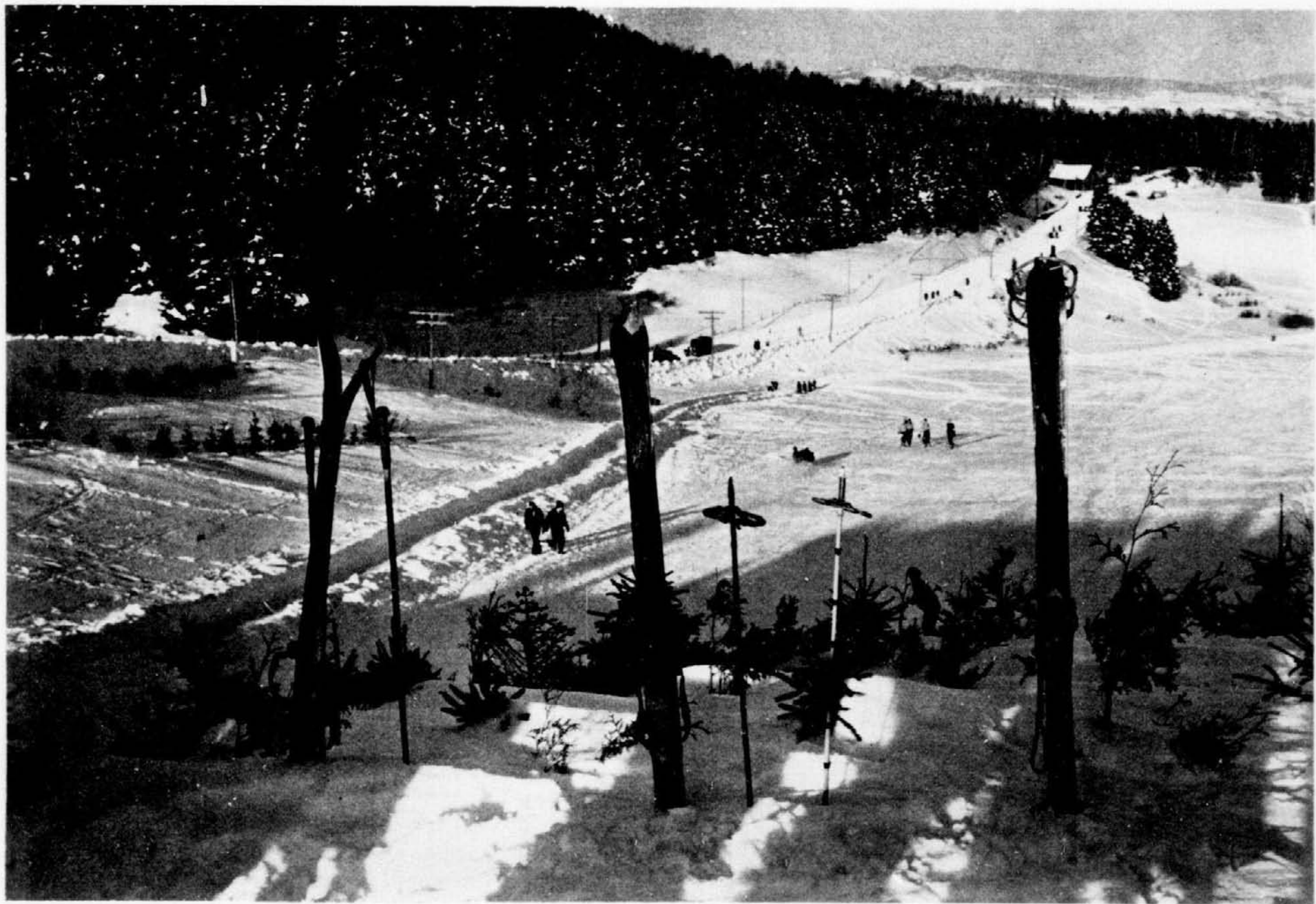
— Quand tu dormiras ton dernier sommeil dans le cimetière sans croix et sans prière, ton âme n'ira pas rejoindre celles de mon père et de ma mère. On n'a pas Dieu pour père quand on n'a pas l'Eglise pour mère.

— Un sermon... ricana le traître.

— La pure vérité. Adieu. Tu répondras de cette tache de boue sur la famille.

Quelques instants plus tard, l'automobile de monsieur Duquesne disparaissait dans le lointain laissant derrière elle les tristes maisons des renégats.

La trahison se continue; la désolation, aussi.



Le ski bat son plein à Pointe-au-Pic

(Photo C. N. R.)

De tout un peu

41,496 poètes ? . . . mais c'est au Japon . . .

Depuis deux ans, le prix de poésie de l'Académie française n'a pas été accordé, et M. Baldwin pouvait récemment déplorer que la poésie ne fût plus qu'un genre abandonné. Si le monde occidental, plus enclin à penser que Malherbe avait raison qu'à écouter la voix de Chatterton, délaisse la poésie, l'Empire du Soleil nippon lui donne aujourd'hui une précieuse leçon.

Alors que la crise ministérielle battait son plein, le jury du grand concours national de poésie, placé sous le patronage de l'Empereur, a siégé au Palais impérial, pour se prononcer définitivement. Depuis des mois, les envois avaient été patiemment dépouillés, car le sujet proposé : « Une femme sous la neige », avait inspiré 41,496 poètes !

41,496 poèmes, dont certains sont, à coup sûr, de délicieux « haï kai » ! Lafcadio Hearn en aurait fait un conte.

Comment les anciens traitaient les travailleurs et

les fainéants

Lorsqu'un Chinois du siècle dernier avait exécuté un travail qu'il croyait imitable, il le portait au palais du roi et demandait une récompense pour son chef-d'œuvre. Le roi ordonnait aussitôt d'exposer cet ouvrage au palais pendant une année entière. Si durant tout ce temps personne n'y trouvait un défaut, le roi accordait à l'auteur une récompense et l'admettait au nombre de ses artistes. Dans le cas contraire, l'individu était renvoyé sans salaire.

Un Chinois avait représenté sur une étoffe de soie un épi avec un moineau perché dessus. Telle était la perfection du travail que l'oeil du spectateur s'y trompait. Un bossu s'étant permis de le critiquer, fut introduit, en même temps que l'artiste, auprès du roi, qui lui demanda sur quoi portaient ses reproches. « Tout le monde sait, répondit le bossu, qu'un moineau, en se posant sur un épi, le fait plier. Ici le peintre a représenté l'épi droit, bien qu'il ait posé un oiseau dessus. »

L'observation fut trouvée juste et le peintre ne reçut aucune rémunération.

En Chine, on obligeait les infirmes, même les aveugles et les manchots, à se livrer aux travaux qu'il leur était possible d'exécuter.

En Égypte, les gens convaincus de fainéantise habituelle étaient condamnés à mort comme sujets inutiles.

À Lacédémone, les occupations de chaque particulier étaient réglées conformément à ses forces et à son industrie.

Chez tous les peuples de la Grèce c'était une maxime que « les ventrus paresseux sont partout de mauvaises et dangereuses bêtes », et ceux-ci étaient traités comme des criminels.

Chez les anciens Romains, chaque citoyen était obligé de rendre compte de la manière dont il employait son temps. Ceux qui étaient trouvés en faute étaient condamnés aux travaux publics. L'inaction était une note d'infamie, même parmi la noblesse.

L. A.

La première vierge couronnée aux États-Unis . . .

La première cérémonie du couronnement d'une Vierge aux États-Unis eut lieu il y a quarante-deux ans au couvent des Ursulines de la Nouvelle-Orléans et cette Vierge venait de Montpellier, France. C'était une Notre-Dame de Prompt-Secours.

La dévotion à Notre-Dame de Prompt-Secours fut inspirée en France à une sainte religieuse Ursuline pendant qu'elle priait pour le succès d'une entreprise concernant le bien de la Louisiane et que son évêque regardait comme impossible à cette époque (1809).

Cette pieuse religieuse, Mme Agathe Censoul, en religion Mère Saint-Michel, ne fut pas déçue dans ses espérances, et, en

reconnaissance, elle fit sculpter une belle statue que son évêque voulut bénir lui-même et qu'elle apporta à la Nouvelle-Orléans où elle vint au secours de ses Soeurs qui se trouvaient dans une grande disette de sujets.

Cette dévotion, approuvée d'abord par Mgr Dubourg, l'a été ensuite par les Souverains Pontifes, et la fête de Notre-Dame de Prompt-Secours, fixée au 8 janvier, avec messe propre et office propre dans le Bréviaire, est célébrée partout aux États-Unis, à Cuba, au Mexique, en Irlande, etc.

C'est en 1895 que le Pape Léon XIII autorisait, par décret, le couronnement de Notre-Dame de Prompt-Secours. Et le 10 novembre de cette année, Mgr Jansens, archevêque de la Nouvelle-Orléans, délégué officiellement à cet effet, procédait à la cérémonie qui fut grandiose à tous points de vue.

On fondait des cloches au pays de Québec . . .

Au milieu du dix-huitième siècle on fondait des cloches au pays de Québec.

Le jour de l'Annonciation 1724, la cloche de l'église de Saint-Augustin s'étant envolée du clocher pendant que le bedeau sonnait le deuxième coup de la messe, l'accident fut bientôt réparé, écrit M. Sasseville. On fit venir de Québec un personnage qui paraît avoir joui d'une grande considération à cette époque, et, au bout de quelques jours, on vit sortir du moule une cloche supérieure à celle qui avait été brisée. La fabrique avait fourni la mitraille, c'est-à-dire la matière nécessaire, et une somme assez médiocre.

Ce « quelques jours » est là pour quelques semaines, car M. le curé Desnoyers spécifie que la cloche nouvelle ne fut fondue que le 27 juin et bénite le 6 juillet suivant. M. le curé Desnoyers mentionne bien que les noms du parrain et de la marraine, savoir M. Joseph Fleury de la Gorgendière et Mlle Marie Dumontier, furent gravés sur la cloche, ainsi que l'année et le nom du fondeur, mais le nom de ce dernier n'est pas dit. Il est fort probable que celui-ci se nommait René Chevalier et qu'il demeurait à Beauport. Du moins, pareil accident étant arrivé à Cap-Santé en 1746, l'auteur de l'histoire de la paroisse de ce nom dit que la cloche brisée « fut refondue par René Chevalier, fondeur de profession demeurant à Beauport. »

La cloche refondue de Saint-Augustin fut subséquemment donnée, entre 1848 et 1870, à une paroisse nouvelle, du diocèse de Rimouski, disent les uns et suivant les autres, du comté de Bellechasse.

Le Cap à l'Arbre . . .

Le nom de Cap à l'Arbre, que l'on rencontre plusieurs fois dans les documents historiques a laissé aux lecteurs un véritable doute quant à sa position géographique. Entre autres, le Journal des Jésuites, à la date du 6 novembre 1646, mentionne le naufrage, près du cap, d'un petit vaisseau montant de Québec à Montréal. Mais ce cap était-il au nord ou au sud du fleuve, et à quelles distances des deux villes ?

Je crois pouvoir répondre à cette question et déterminer avec précision l'endroit désigné sous le nom de Cap à l'Arbre.

En compulsant les vieux registres de paroisses telles que Sainte-Anne de la Pérade, Saint-Jean-Deschaillons et autres, on a la preuve que ce cap mémorable par les événements funestes de cette époque était bien le Deschaillons actuel, car plusieurs y trouvèrent une mort affreuse et les registres du lieu où ils furent inhumés mentionnent qu'ils habitaient ce promontoire et le fixent à la partie ouest en haut de la paroisse de Lotbinière, avant la concession de la seigneurie à Pierre de Saint-Ours, c'est-à-dire aujourd'hui la pointe de Saint-Jean-Deschaillons, appelée aussi « le petit Saint-Ours ».

(Félix-Laurenco LEMAY : Monographie de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Deschaillons.)

Nos statistiques

par M. **Jean-Thomas PERRON**

Rédacteur du SUPPLÉMENT de « L'Action Catholique »

P

OUR la onzième fois, nous avons l'honneur de vous présenter nos « statistiques » qui comporteront encore des renseignements sur la vie religieuse, non seulement au Canada, mais dans le monde entier, sur la vie civile et politique et économique, principalement au Canada, mais avec des notes sur l'Empire britannique, le Royaume-Uni, etc. Tout d'abord, rappelons que l'année 1941 a été, comme les précédentes, féconde en événements de toutes sortes. La guerre qui afflige le monde depuis plus de deux ans, s'est étendue à plusieurs autres pays. Les troupes germano-italiennes ont envahi la Grèce et la Yougoslavie; après la Roumanie, la Bulgarie a été occupée par les Nazis; les soldats nippons se sont installés en Indochine française; les soldats ont écrasé une révolte en Iraq; la Syrie a été soustraite à l'influence des pays de l'Axe; les Anglais et les Russes se sont assurés la collaboration de l'Iran; Haïlé Sélassié est remonté sur son trône; la Russie soviétique a été envahie par les Allemands; les États-Unis sont plus décidés que jamais à tout faire pour aider les peuples « encore libres » à écraser les tyrans totalitaires; et, continuant sa politique de paix, le Pape Pie XII n'a rien négligé pour, au moins, alléger les souffrances des peuples affligés par les malheurs de la guerre. Le Saint-Père n'a cessé de prier, et de faire prier, pour que la paix, basée sur la charité et la justice, soit redonnée au monde.

Plusieurs personnalités de premier plan du monde civil et religieux sont disparues au cours de la dernière année. Nous ne pouvons les nommer toutes; notons cependant la mort de l'ex-roi d'Espagne Alphonse XIII, d'Ignace Paderewski, pianiste de réputation internationale et ancien président de Pologne, de lord Willingdon, ancien gouverneur du Canada, et de lord Baden-Powell, fondateur des Scouts. Rappelons aussi que trois vides-se sont créés au sein du Sacré-Collège et que quatre membres de l'épiscopat canadien

sont morts. Six évêques canadiens ont été sacrés au cours de 1941.

La **Semaine Religieuse** de Québec (23-1-41) nous apprendait que par un décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 16 octobre 1940, les Saints Martyrs Jésuites Canadiens avaient été proclamés « seconds patrons » du Canada.

Que sera l'année 1942? Personne ne le sait. Espérons qu'elle verra la fin du fléau qui ravage actuellement le monde. Elle nous amènera sûrement quelques anniversaires. Et d'abord, au Canada.

Si nous consultons notre histoire, nous constatons qu'en 1542, Roberval, lieutenant-général du Roi, hiverna à Charlesbourg-Royal. En 1642, fondation de Ville-Marie (Montréal). En 1792, ouverture du premier Parlement canadien. En 1842, établissement du gouvernement responsable au Canada, retour des Jésuites et fondation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Signalons aussi, pour 1942, le cinquantième de l'Hôtel-Dieu de Lévis et du monastère des Franciscaines de la Missionnaires de Marie, à Québec; le deuxième centenaire de la paroisse des Écureuils et le 250^e anniversaire de fondation de la paroisse de Lotbinière.

Rappelons enfin que c'est en l'an 42 que saint Pierre, emprisonné à Jérusalem par Hérode Agrippa, est miraculeusement délivré. La même année, grande épidémie à Rome; pour prévenir un tel fléau et faciliter l'approvisionnement de la ville, l'empereur Claude fait construire le port d'Osatie, à l'embouchure du Tibre. En 442, Attila, roi des Huns, attaque l'empire d'Orient; en 742, naissance de Charlemagne; en 1642, mort du cardinal de Richelieu; en 1742, mort de Massillon.

I. — La vie religieuse

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

L'Église, liaisons nous, autrefois dans le **Devoir du Chrétien**, est la société des fidèles réunis en un seul et même corps, gouvernés par des pasteurs légitimes, dont Jésus-Christ est le chef invisible, et le Pape, successeur de saint Pierre, le chef visible. Et cette Église est une, sainte, catholique, apostolique et romaine.

Le divin Maître a prédit à ses disciples non des triomphes, mais des persécutions. Aussi l'Église se définit-elle elle-même: Église militante. Ce n'est qu'au ciel qu'elle sera triomphante. Si l'Église doit sans cesse combattre, c'est parce qu'elle voit se dresser sans cesse devant elle un adversaire qui ne désarme jamais: Satan. L'histoire de l'Église depuis ses origines jusqu'à nos jours est là pour nous le prouver.

On se complait, écrivait M. Jean Guiraud, dans l'admiration du IV^e et du XIII^e siècle, et il est certain qu'ils présentent de beaux spectacles; au IV^e siècle, l'édit de Milan garantissant la liberté de l'Église, le grand rôle que joua l'épiscopat, l'activité intellectuelle des Pères de

l'Église, un saint Jérôme, un saint Augustin, et l'éloquence d'orateurs sacrés tels que saint Basile et saint Jean Chrysostome. Mais ce fut aussi le temps de l'arianisme qui valut à l'Église de dures persécutions et suscita en son sein des

luttons qui furent vaillamment soutenues par d'énergiques combattants tels que saint Athanase.

Le XIII^e siècle est admirable avec saint Louis faisant rayonner de son trône la vérité, la justice et la charité; avec les grands Docteurs qui illustrèrent la pensée chrétienne, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure; avec les grands saints qui y ravivèrent l'idéal de l'Évangile: saint Dominique, saint François; avec les penseurs et les poètes et les artistes qui allèrent demander leur inspiration à l'Évangile, tels que Dante et les génies le plus souvent anonymes qui construisirent et décorèrent les splendides églises gothiques.

Mais voici le revers: le réveil du manichéisme qui, par les Albigeois du Midi de la France, les Patarins d'Italie et des autres pays, pénétra tellement dans les classes sociales, que le monde semblait acquis à l'erreur, avec les Vaudois qui, par leurs doctrines et leurs organisations annonçaient le protestantisme du XVII^e siècle. Pour conjurer le danger que courut alors l'Église, il fallut toute l'énergie et la grande intelligence des Papes, en particulier d'Innocent III et de Grégoire IX. Les discours et les lettres de



Cette **MÉDAILLE** a été frappée au Vatican pour commémorer le second anniversaire de l'élection de Pie XII au Souverain Pontificat.

saint Bernard, au XIIe siècle, les interrogatoires de l'Inquisition, au XIIIe, nous montrent à quel point la société était déchristianisée en ces siècles qui, à un regard superficiel, apparaissent comme le triomphe de la foi.

Selon l'abbé Combès, d'Albi, le paganisme contemporain a des origines assez lointaines. On pourrait à vrai dire, écrit-il dans « le retour offensif du paganisme », les faire partir de l'antiquité gréco-latine et suivre à la trace, au cours des siècles les plus chrétiens, la persistance et le sourd cheminement des idées païennes. Il semble toutefois que ces idées n'ont commencé à se reconstituer en système doctrinal et à préparer leur retour offensif qu'au XVIIe siècle. Cette doctrine a envahi non seulement les intelligences et les cœurs, mais toutes les branches de l'activité humaine; ce combat s'est livré non seulement sur le terrain de la pensée et de la vie, mais sur tous les points de l'organisation politique et sociale.

L'angoisse qui étreint dans tous les pays les cœurs préoccupés de l'avenir du monde et de la civilisation ramène les esprits vers l'Église catholique, cette doyenne qui reste toujours jeune et qui ne craint pas de dire aux hommes du XXe siècle comme à leurs pères du XIIe ou du IVe: « J'ai les promesses de la vie future; mais, si vous voulez avoir, dans la vie présente, la paix et le bonheur relatifs que comporte ce temps d'épreuve, venez à moi et à l'Évangile du Christ que je représente. Si vous cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, vous obtiendrez le reste par surcroît. »

Le catholicisme a donc pu avoir extérieurement des commencements modestes; mais, au cours des siècles, grâce à son âme, à son principe intime de vie, il s'est incorporé bien des éléments qui l'ont fait croître et devenir le grand arbre que nous connaissons de nos jours.

LE SOUVERAIN PONTIFE

Le Chef visible de l'Église catholique est Sa Sainteté le Pape Pie XII, 266e successeur de saint Pierre. Le Souverain Pontife, en plus d'être évêque de Rome, archevêque et métropolitain de la province romaine, primat d'Italie et patriarche d'Occident et Pontife suprême de l'Église universelle, est Souverain de l'État de la Cité du Vatican. Né à Rome le 2 mars 1876, Eugène Pacelli fut ordonné prêtre le 2 avril 1899. Nommé nonce apostolique en Bavière le 20 avril 1917, il fut nommé archevêque titulaire de Sardes le 23 avril; il fut sacré par Benoît XV le 13 mai suivant. Le 22 juin 1920, il devenait nonce à Berlin et le 16 décembre 1929, il était nommé cardinal-prêtre du titre des Saints-Jean et Paul. Le 7 février suivant il remplaçait le cardinal P. Gasparri comme secrétaire d'État pontifical. Camerlingue de la Sainte Église, il présida au gouvernement de l'Église pendant la vacance créée par la mort de Pie XI. Le 2 mars 1939, il était élu Pape et prenait le nom de Pie XII; il fut couronné le 12 mars et prit possession de son église cathédrale du Latran le 18 mai suivant.

LE SACRÉ-COLLÈGE

Le Saint-Père est assisté, dans le gouvernement de l'Église, par le Sacré-Collège des Cardinaux. Ce Sénat de l'Église catholique se compose de 70 membres;

il en compte actuellement 52, les vacances étant au nombre de 18. Au cours de la dernière année, trois membres du Sacré-Collège sont décédés: LL. EE. les cardinaux Charles-Joseph Schulte, archevêque de Cologne (11 mars 1941), Charles Kaspar, archevêque de Prague (21 avril 1941), et Laurent Lauri, camerlingue de la Sainte Église Grand Pénitencier (8 octobre 1941).

Des 52 cardinaux, six sont de l'Ordre des évêques, trente-neuf de l'Ordre des prêtres et sept de l'Ordre des diacres.

Le Sacré-Collège est actuellement composé comme suit:

CARDINAUX-ÉVÊQUES (6):

Granito di Belmonte, Janvier, évêque d'Ostie et d'Albano, Doyen, préfet de la Cérémonie;

Boggiani, Pie-Thomas, évêque de Porto et Ste-Rufine, Chancelier de la Sainte-



Son Exc. Mgr L.-J.-A. MELANSON,
1er archevêque de Moncton
(1936-1941),
décédé le 23 octobre 1941,
à l'âge de 62 ans et 8 mois,
après 36 ans de prêtrise et
9 ans d'épiscopat.

Église romaine et commanditaire du titre presbytéral de Saint-Laurent-in-Damaso;

Gasparri, Henri, évêque de Velletri, préfet de la Signature apostolique;

Marchetti Selvaggiani, François, évêque de Frascati, archiprêtre de Saint-Jean de Latran, vicair général de Sa Sainteté pour la ville et le district de Rome, secrétaire du Saint-Office;

Salotti, Charles, évêque de Palestrina, préfet de la Congrégation des Rites;

Sibilia, Henri, évêque de Sabine et Poggio-Mirteto.

CARDINAUX-PRÊTRES (39):

O'Connell, Guillaume, du titre de Saint-Clément, archevêque de Boston, premier prêtre;

Ascalesi, Alexis, du titre de St-Calixte, archevêque de Naples;

Bertram, Adolphe, du titre de Sainte-Agnès hors les Murs, archevêque de Breslau;

Faulhaber, Michel, du titre de Sainte-Anastasia, archevêque de Munich;

Dougherty, Denis, du titre des Saints-Nérée et Achillée, archevêque de Philadelphie;

Vidal y Barraquer, Frs d'Assise, du titre de Sainte-Sabine, archevêque de Tarragone;

Nasalli-Rocca, Jean-Baptiste, du titre de Sainte-Marie « in Transpontina », archevêque de Bologne;

Verde, Alexandre, du titre de Sainte-Marie « in Cosmedin », archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure;

Van Roey, Joseph-Ernest, du titre de Sainte-Marie « in Ara Coeli », archevêque de Malines;

Hlond, Auguste, du titre de Sainte-Marie de la Paix, archevêque de Poznan;

Segura y Saenz, Pierre, du titre de Sainte-Marie du Transtévère, archevêque de Séville;

Seredi, Justinien-Georges, du titre des Saints André et Grégoire au Coelius, archevêque d'Esztergom et prince-primat de Hongrie;

Schuster, Al.-Ildefonse, du titre des Saints Sylvestre et Martin, archevêque de Milan;

Gonçalves Cerejeira, Emmanuel, du titre des Saints-Marcellin et Pierre, patriarche de Lisbonne;

Lavitrano, Louis, du titre de Saint-Sylvestre « in Capite », archevêque de Palerme;

Mac Rory, Joseph, du titre de Saint-Jean Porte Latine, archevêque d'Armagh;

Leme da Silveira Cintra, Sébastien, du titre des Saints-Boniface et Alexis, archevêque de Rio de Janeiro;

Rossi, Raphaël-Charles, du titre de Sainte-Praxède, secrétaire de la Consistoriale, camerlingue du Sacré-Collège;

Liénart, Achille, du titre de Saint-Sixte, évêque de Lille;

Fumasoni-Biondi, Pierre, du titre de Sainte-Croix de Jérusalem, Préfet de la Propagande;

Tedeschini, Frédéric, du titre de Sainte-Marie de la Victoire, dataire, archiprêtre de Saint-Pierre du Vatican;

Fossati, Maurille, du titre de Saint-Marcel, archevêque de Turin;

Villeneuve, Jean-Marie-Rodrigue, du titre de Sainte-Marie des Anges, archevêque de Québec;

Dalla Costa, Élie, du titre de Saint-Marc, archevêque de Florence;

Innitzer, Théodore, du titre de Saint-Chrysogone, archevêque de Vienne;

Tappouni, Ignace-Gabriel 1er, du titre des XII Apôtres, patriarche syrien d'Antioche;

Marmaggi, François, du titre de Sainte-Cécile, préfet de la Sacrée Congrégation du Concile;

Maglione, Louis, du titre de Sainte-Pudentienne, préfet de la Congrégation du Concile, secrétaire d'État de Sa Sainteté;

Cremonesi, Charles, du titre de Saint-Laurent « in Lucina »;

Baudrillart, H.-M. Alfred, du titre de Saint-Bernard aux Thermes, recteur de l'Institut catholique de Paris;

Suhard, Emmanuel-Célestin, du titre de Saint-Onuphre, archevêque de Paris;

Copello, Jacques-Louis, du titre de Saint-Jérôme des Esclavons, archevêque de Buenos-Ayres;

Boetto, Pierre, de la diaconie de Saint-Ange « in Pescheria », élevée temporairement au titre presbytéral, archevêque de Gênes;

Tisserant, Eugène, de la diaconie des Saints-Vite, Modeste et Crescentia, élevée temporairement au titre presbytéral, secrétaire de la Congrégation de l'Église

orientale, président de la Commission des Etudes bibliques ;

Piazza, Adéodat, du titre de Saint-Patrice, patriarche de Venise ;

Pellegrinetti, Herménégilde, du titre de Saint-Laurent « in Panisperna » ;

Hinsley, Arthur, du titre de Sainte-Suzanne, archevêque de Westminster ;

Pizzardo, Giuseppe, du titre de Sainte-Marie « in Via lata », président de l'Office central de l'Action catholique, préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités ;

Gerlier, Pierre, du titre de la Très Sainte Trinité au « Monte Pincio », archevêque de Lyon et primat des Gaules.

CARDINAUX-DIACRES (7) :

Caccia-Dominioni, Camille, de la diaconie de Sainte-Marie « in Dominica », premier diacre ;

Canali, Nicolas, de la diaconie de Saint-Nicolas « in Carcere », président de la Commission pontificale de la Cité du Vatican, Grand Pénitencier ;

Jorio, Dominique, de la diaconie de Saint-Apollinaire, préfet de la Congrégation des Sacraments ;

La Puma, Vincent, de la diaconie des Saints-Côme et Damien, préfet de la Congrégation des Religieux ;

Cattani Amadori, Frédéric, de la diaconie de Sainte-Marie « in Aquiro » ;

Massimi, Maxime, de la diaconie de Sainte-Marie « in Porticu », président de la Commission pontificale pour l'interprétation authentique du code du Droit canonique ;

Mercati, Janvier, de la diaconie de Saint-Georges « in Velabro », bibliothécaire et archiviste de la Sainte Église Romaine.

Camerlingue du Sacré-Collège: Son Em. le cardinal

Secrétaire du Sacré-Collège: S. Exc. Mgr Vincent Santoro.

Les cardinaux actuels se répartissent comme suit, par nationalité : 30 Italiens, 5 Français, 2 Américains, 2 Allemands, 1 Autrichien, 2 Espagnols, 1 Polonais, 1 Belge, 1 Brésilien, 1 Hongrois, 1 Irlandais, 1 Portugais, 1 Canadien, 1 Argentin, 1 Syrien et 1 Anglais.

Dix cardinaux appartiennent au clergé régulier, soit : 2 Bénédictins (cardinaux Schuster et Sereidi), 2 Carmes déchaussés (cardinaux Rossi et Piazza), 1 Dominicain (cardinal Boggiani), 1 Jésuite (cardinal Boetto), 1 Missionnaire du Précieux-Sang (cardinal Ascalesi), 1 Salésien (cardinal Hlond), 1 Oblat de Marie Immaculée (cardinal Villeneuve) et 1 Oratorien (cardinal Baudrillart).

Le doyen d'âge du Sacré-Collège est le cardinal Granito Di Belmonte, né le 10 avril 1851 (il est donc âgé de 90 ans). Cinq autres cardinaux sont octogénaires : les cardinaux Cattani-Amadori, Baudrillart, Bertram, O'Connell et MacRory. Le benjamin du Sacré-Collège est toujours le patriarche de Lisbonne, le cardinal Cerejeira, âgé de 53 ans. 23 cardinaux demeurent à Rome où ils s'occupent de l'administration des diverses Congrégations romaines et sont, pour cette raison, appelés « Cardinaux de Curie ». Tous ces cardinaux, à l'exception des cardinaux Tisserant (Français) et Hlond (Polonais), sont Italiens.

Des cardinaux créés par Pie X, il reste deux survivants (les cardinaux Granito di Belmonte et O'Connell, créés le 27

novembre 1911) et 6 de ceux créés par Benoît XV vivent encore. 44 des cardinaux actuels ont reçu la pourpre de Pie XI, et 9 cardinaux sont morts depuis l'élection de Pie XII. Il n'y a pas eu de création de cardinaux sous le présent pontificat. Les derniers prélats élevés à la dignité cardinalice le furent au Consistoire du 13 décembre 1937, sous Pie XI.

LES CONGRÉGATIONS ROMAINES

Congrégation du Saint-Office.— Cette Congrégation que préside le Souverain Pontife est chargée de sauvegarder la foi et les mœurs. Elle juge les cas d'hérésie et autres crimes qui comportent le soupçon d'hérésie. Lui est dévolue aussi la question des Indulgences tant au point de vue doctrinal qu'au point de vue pratique. Le Saint-Office garde plein pouvoir de connaître ce qui a rapport au privilège paulin, et aux empêchements pour disparité de culte et religion mixte,



Son Exc. Mgr Georges CABANA, archevêque titulaire d'Anagnino, coadjuteur de St-Boniface.

en outre des questions de doctrine dogmatique relatives au mariage comme aux autres sacrements.

Il appartient aussi à cette Congrégation, à laquelle a été rattachée, en 1917, la Congrégation de l'Index, non seulement d'examiner les livres qui lui sont déferés, de les proscrire, s'il y a lieu, et d'accorder les dispenses ; mais aussi de rechercher officiellement les écrits de toute espèce qui seraient susceptibles d'être condamnés, de rappeler aux Ordinaires leur devoir rigoureux de sévir contre les livres dangereux et de les dénoncer au Saint-Siège. Il y a communication, mais sous secret, entre les membres de la Congrégation de l'Index et ceux du Saint-Office pour les livres relatifs à la foi catholique.

Préfet: Le Souverain Pontife.
Secrétaire: S. É. le cardinal François Marchetti Selvaggiani.

Congrégation Consistoriale.— Cette Congrégation comprend deux parties distinctes :

1° Elle prépare tous les actes relatifs aux consistoires pour tous les diocèses non dépendants de la Propagande ; elle

institute les diocèses nouveaux, les chapitres des cathédrales et des collégiales ; elle procède à la division des diocèses, nomme les évêques, les administrateurs apostoliques, les coadjuteurs et auxiliaires ; elle prend les informations canoniques sur les candidats présentés pour les évêchés et leur fait passer les examens. Pour les diocèses hors d'Italie, elle s'en réfère aux actes fournis par la Secrétairerie d'État.

2° Elle prend connaissance de tous les actes relatifs aux diocèses non soumis à la Propagande. Les rapports sur l'état des diocèses lui sont adressés. Elle procède à la visite apostolique des diocèses, reçoit les rapports des visiteurs et prend les dispositions opportunes, après en avoir référé à Sa Sainteté. Elle s'occupe aussi de la surveillance des Séminaires et, dans le cas de conflit de juridiction, elle se prononce sur la compétence des autres Congrégations.

Préfet: Le Souverain Pontife.
Secrétaire: S. É. le cardinal Raphaël Rossi.

Congrégation de la Discipline des Sacraments.— Cette Congrégation s'occupe de tout ce qui a trait à la législation sacramentelle, sauf pour le privilège paulin réservé au Saint-Office et pour la partie liturgique réservée aux Rites. Elle est compétente au for extérieur pour accorder les dispenses de mariage aux pauvres comme aux riches ; elle peut faire la *sanatio in radice* des mariages, dispenser sur le mariage *ratum*, prononcer sur les cas de nullité, légitimer les enfants, etc. Elle accorde les dispenses pour les Ordres, pour la réception de la Sainte Eucharistie, pour tout ce qui est relatif à la célébration de la messe, accorde la faculté de conserver le Saint-Sacrement dans les oratoires privés, etc. Elle peut aussi se prononcer sur la validité des ordinations et des mariages en respectant les droits spéciaux du Saint-Office.

Préfet: S. É. le cardinal Dominique Jorio.
Secrétaire: S. Exc. Mgr Frs Bracci.

Congrégation du Concile.— Il appartient à cette Congrégation de s'occuper de tout ce qui a rapport à la discipline du clergé séculier et des fidèles. Elle surveille l'observation des commandements de l'Église, du jeûne, de l'abstinence, des dîmes, des jours de fête, et accorde les dispenses à cet effet. Elle est compétente dans les questions relatives aux curés et aux chanoines, aux confréries, sociétés, pieuses unions, aux legs et fondations pieuses, aux honoraires des messes, aux bénéfices et charges, aux taxes diocésaines, etc. Elle intervient en tout ce qui a trait à l'immunité ecclésiastique et accorde les dispenses relatives aux bénéfices. Elle surveille et approuve aussi les Conciles provinciaux ou nationaux et les conférences épiscopales. La compétence de la Congrégation ne s'exerce qu'en ligne disciplinaire ; en ligne judiciaire, c'est le tribunal de la Rote qui intervient. La Congrégation de Lorette, qui s'occupait des affaires spéciales du Sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, a été rattachée à cette Congrégation.

Préfet: S. É. le cardinal François Marmaggi.
Secrétaire: S. Exc. Mgr Joseph Bruno.

Congrégation des Religieux.— Toutes les affaires relatives aux Instituts religieux

des deux sexes, relèvent de cette Congrégation, soit qu'il s'agisse d'Instituts de vœux solennels, soit de vœux simples, soit encore des personnes qui, sans être liées par des vœux, vivent en communauté, et aussi les Tiers-Ordres séculiers. Toutes les affaires entre religieux ou ayant trait à eux sont de sa compétence. Elle intervient dans les différends entre les évêques et les religieux des deux sexes. Elle est tribunal compétent pour juger par voie disciplinaire seulement; en ligne judiciaire, les causes sont portées devant le tribunal de la Rote.

Cette Congrégation accorde les dispenses du droit commun aux Instituts religieux et à leurs sujets.

Préfet: S. É. le cardinal Vincent La Puma.

Secrétaire: S. Exc. Mgr L.-H. Pasetto.

Congrégation de la Propagande.—La juridiction de cette Congrégation s'étend aux régions où la hiérarchie n'est pas régulièrement constituée ou qui sont encore dans l'état de missions. La Constitution *Sapienti consilio* a enlevé à la juridiction de la Propagande les provinces ecclésiastiques d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de la Hollande, du Luxembourg. En Amérique, ont été soustraites à la Propagande les provinces ecclésiastiques du Canada, de Terre-Neuve, des États-Unis, qui sont toutes rentrées dans le droit commun. A la Propagande sont soumis les Vicariats et les Préfectures apostoliques qui étaient dépendant de la Congrégation des Affaires Ecclésiastiques extraordinaires. La Propagande intervient dans toutes les questions relatives aux pays sous sa juridiction. Pour les choses concernant la foi, les mariages, les rites et aussi les réguliers, elle doit référer aux Congrégations compétentes.

Préfet: S. É. le cardinal Pietro Fumasoni-Biondi.

Secrétaire: S. Exc. Mgr Celse Costantini, arch. tit. de Theodosia.

Congrégation des Rites.—Le droit de légiférer en tout ce qui regarde les rites et cérémonies de l'Église latine, est réservé à cette Congrégation. Elle doit faire en sorte que les rites et cérémonies soient exactement accomplis dans la célébration de la messe, dans l'administration des sacrements, dans l'Office divin et dans tout ce qui regarde le culte. Elle accorde les dispenses opportunes en cette matière. Elle accorde les privilèges, honneurs et insignes personnels et temporaires, ou encore locaux et perpétuels, qui peuvent être concédés dans l'accomplissement des Rites et Cérémonies. Elle s'occupe aussi des béatifications et canonisations et de tout ce qui concerne les saintes Reliques.

À cette Congrégation sont rattachées la Commission liturgique, la Commission historico-liturgique et la Commission pour musique et le chant sacré.

Préfet: S. É. le cardinal Charles Salotti.

Secrétaire: S. Exc. Mgr Alphonse Carinci.

Congrégation du Cérémonial.—Elle surveille l'application des cérémonies non liturgiques et, en outre, celles de la chapelle pontificale et les cérémonies célébrées par les cardinaux lors de la chapelle papale. Elle intervient dans les questions de préséance des cardinaux et des membres du corps diplomatique accrédités près le Saint-Siège.

Préfet: S. É. le cardinal Granito Pignatelli di Belmonte.

Secrétaire: S. Exc. Mgr Benjamin Nardone.

Congrégation des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires.—Cette Congrégation délibère et décide dans les affaires religieuses qui se rattachent aux lois civiles et aux concordats conclus avec les divers États; elle examine aussi les questions de ce genre que le Souverain Pontife lui fait soumettre par le Cardinal Secrétaire d'État.

Préfet: S. É. le cardinal Louis Maglione.

Secrétaire: S. Exc. Mgr D. Tardini.

Congrégation des Études.—La surveillance des études dans les Universités et Facultés qui dépendent de l'autorité ecclésiastique est commise à cette Congrégation, y compris les Facultés dirigées par des réguliers. Elle approuve l'érec-



Son Exc. Mgr Ph.-S. DESRANLEAU, évêque de Sherbrooke.

tion de ces Instituts, accorde la faculté de donner les grades et les donne elle-même, dans des cas exceptionnels, à des personnes de mérite supérieur.

Préfet: S. É. le cardinal G. Pizzardo.

Secrétaire: S. Exc. Mgr Ernest Ruffini.

Congrégation de la Rév. Fabrique de Saint-Pierre.—Le but premier de cette Congrégation était de surveiller l'administration de la basilique Vaticane; cette Congrégation n'a plus, depuis 1908, à s'occuper que du patrimoine de la basilique du Prince des Apôtres, en s'en tenant rigoureusement aux règles établies sur ce point par Benoît XIV.

Préfet: S. É. le cardinal F. Tedeschini.

Secrétaire: S. Exc. Mgr Louis Kaas.

Congrégation pour l'Église orientale.—Cette Sacrée Congrégation a été constituée par Motu Proprio du 1er mai 1917, remplaçant celle de la Propagande de rite oriental. Le Pape préside cette Congrégation à qui sont réservées toutes les affaires de tout genre touchant les personnes, la discipline, les rites des Églises orientales, même ce qui est mixte et peut aussi regarder les Latins en raison

de la chose elle-même ou des personnes. Cette Congrégation règle les controverses par la voie disciplinaire. Celle qu'elle juge devoir être réglées par une action judiciaire sont renvoyées au tribunal désigné par ses soins.

Préfet: Le Souverain Pontife.

Secrétaire: S. É. le cardinal Eugène Tisserant.

TRIBUNAUX

Pénitencerie Apostolique.—La juridiction de ce tribunal ne s'étend que sur le for interne, même dans les affaires non sacramentelles. Les dispenses de mariage au for externe sont données par la Congrégation sur la discipline des Sacrements. La Pénitencerie apostolique accorde pour le for interne les grâces, absolutions, dispenses, commutations, sanctions et concessions; elle se prononce aussi sur les questions de conscience. Au tribunal de la Pénitencerie a été rattachée en 1917, l'ancienne congrégation des Indulgences et Reliques.

Grand Pénitencier: S. É. le cardinal Nicolas Canali.

Sacrée Rote Romaine.—Au tribunal de la Sacrée Rote Romaine sont déléguées toutes les causes contentieuses non majeures, qui sont portées en curie romaine. Elle ne peut s'occuper des dispositions prises par les Ordinaires, si elles n'ont été émanées en forme de sentence judiciaire.

Doyen: S. Exc. Mgr J. Grazioli.

Signature Apostolique.—Le tribunal suprême de la Signature Apostolique juge les cas de nullité de sentences émanées par la Rote; il juge aussi les auditeurs de la Rote, dans le cas où ils auraient manqué à leur devoir.

Préfet: S. É. le cardinal Henri Gasparri.

Secrétaire: S. Exc. Mgr François Morano.

BUREAUX

Chancellerie Apostolique.—La Chancellerie Apostolique expédie les Lettres Apostoliques ou Bulles relatives aux bénéfices consistoriaux, à l'érection de diocèses et de chapitres et à tous les actes solennels du Saint-Siège. Ces Bulles sont expédiées sur ordre de la Congrégation Consistoriale ou du Souverain Pontife. Les Protonotaires Apostoliques participants signent les bulles.

Grand Chancelier: S. É. le cardinal Pio-T. Boggiani.

Régent: S. Exc. Mgr Vincent Bianchi-Cagliosi.

Daterie Apostolique.—Le cardinal Dataire préside à ce bureau dont les facultés sont restreintes à reconnaître l'idoneité des candidats pour des bénéfices non consistoriaux, à rédiger les lettres Apostoliques pour accorder ces bénéfices, à accorder des dispenses pour l'obtention de ces bénéfices et à avoir soin des pensions imposées par le Souverain Pontife en accordant ces mêmes bénéfices. La Daterie observe et suit en cela une procédure spéciale.

Dataire: S. É. le cardinal Fr. Tedeschini.

Sous-dataire: S. Exc. Mgr J. Guerri.

Régent: S. Exc. Mgr Marco Martini.

La Chambre Apostolique.—La Chambre apostolique est chargée d'administrer les biens et d'avoir soin des droits temporels du Saint-Siège durant la vacance du Saint-Siège. Elle est présidée par le cardinal Camerlingue de la Sainte Église Romaine.

Camerlingue de la Sainte Église Romaine : S. É. le cardinal ;
vice-camerlingue : S. Exc. Mgr Tito Trocchi, arch. tit. de Lacédémone.

La Secrétairerie d'État.—Ce bureau est placé sous la dépendance immédiate du cardinal Secrétaire d'État et comprend trois divisions. La première est celle des Affaires Ecclésiastiques Extraordinaires qui s'occupe des questions à soumettre à la Congrégation de ce nom ou aux autres Congrégations compétentes. La deuxième s'occupe des Affaires Ordinaires et elle est chargée aussi d'accorder les honneurs ecclésiastiques et civils (titre de prélat, titres nobiliaires, décorations ; toutefois les nominations des camériers secrets tant ecclésiastiques que civils sont réservées au prélat Majordome de Sa Sainteté). La troisième est chargée de l'expédition des Brefs Apostoliques.

Secrétaire d'État : S. É. le cardinal Louis Maglione.

Secrétaire pour les Affaires Ecclésiastiques extraordinaires : S. Exc. Mgr D. Tardici.

Substitut pour les Affaires Ordinaires et secrétaire du Chiffre : S. Exc. Mgr J. B. Montini.

Chancelier des Brefs Apostoliques : S. Exc. Mgr Dom. Spada.

LES CHARGES PALATINES

Secrétairerie des Brefs aux Princes :—
Secrétaire : S. Exc. Mgr Antoine Bacci.

Secrétairerie des Lettres Latines :—
Secrétaire : S. Exc. Mgr Ange Perugini.

Maître de Chambre : S. Exc. Mgr Alberto Arborio-Mella di S. Elia.

Sacriste : S. Exc. Mgr A. C. de Romanis, Ermite de Saint-Augustin, év. tit. de Porphyre.

Aumônier de Sa Sainteté : S. Exc. Mgr Jos. Migone, arch. tit. de Nicomédie.

Maître du Sacré Palais : Le Père M. Cordovani, Dominicain.

Archiviste : S. É. le cardinal Jean Mercati.

Bibliothécaire de la Sainte Église : S. É. le cardinal Jean Mercati.

Vicaire général de S. S. pour l'État de la Cité du Vatican : S. Exc. Mgr A. C. de Romanis, év. tit. de Porphyre.

Vicaire général de S. S. pour Rome : S. É. le cardinal Frs Marchetti-Selvagiani.

Gouverneur du Vatican : S. Exc. Mgr le commandeur Camille Serafini.

Maître de chapelle : Mgr Lorenzo Perosi.

Vice-maître de chapelle : Mgr Ant. Rella.

Doyen du Sacré Collège : S. É. le cardinal G. Granito di Belmonte.

Premier prêtre : S. É. le cardinal W. O'Connell.

Premier diacre : S. É. le cardinal Camille Caccia-Dominioni.

Il existe au Vatican de nombreuses Commissions permanentes. Mentionnons les plus importantes : Études bibliques, Interprétation authentique du Droit canon, Revision de la Vulgate, Archéologie sacrée, Art sacré en Italie, Préservation de la foi à Rome, Conservation des monuments historiques et artistiques du Saint-Siège, etc.

FAMILLE PONTIFICALE

La « famille pontificale » se compose des Cardinaux palatins (le secrétaire d'État et le dataire), des prélats palatins, du Grand Maître du Saint-Hospice, des camériers secrets participants, du sacriste, du Maréchal du Conclave, des camériers « di numero » de cape et d'épée, des prélats domestiques, des états-majors des gardes pontificales et de NN. SS. les camériers secrets et d'honneur.



Son Exc. Mgr Albini LEBLANC, évêque de Hearst (Ont.).

CHAPELLE PONTIFICALE

La « chapelle pontificale » se compose de toutes les personnes et de tous les collègues qui ont leur rang marqué dans la Chapelle pontificale et doivent, en cette qualité, faire cortège au Souverain Pontife dans ses fonctions publiques, consistoires, chapelles, processions, soit :

Le Sacré Collège des Cardinaux ; le Collège des Assistants au trône, lequel comprend 6 patriarches, 88 archevêques et 85 évêques ; les prélats « di fiocchetti » et les princes assistants ; les assesseurs et secrétaires des Congrégations romaines ; les archevêques et les évêques ; les protonotaires apostoliques ; le Commandeur du Saint-Esprit ; le Régent de la Chancellerie ; les abbés « nullius » ; les abbés généraux des chanoines réguliers et des Ordres monastiques ; les Généraux des Ordres mendiants ; le Grand Maître du Saint-Hospice ; les prélats de la Rote ; le Maître du Sacré Palais ; les prélats de la Chambre apostolique ; les prélats de la Signature papale de justice ; les maîtres des cérémonies pontificales ; les avocats consistoriaux ; le collège des procureurs des SS. Palais apostoliques ; les ministres assistants aux chapelles pontificales ; le collège des chœurs pontificaux ; les

clercs de la chapelle ; les maîtres portiers de la « virga rubra » ; les massiers ; les cursores apostoliques.

REPRÉSENTANTS DU PAPE

Les représentants du Pape dans les différents pays sont au nombre de 60. Quelques-uns, soit 38, sont des nonces apostoliques ayant le caractère diplomatique. Les pays qui ont ainsi des représentants officiels du Saint-Père : Allemagne, Argentine, Belgique, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Cuba, Équateur, Espagne, France, Guatemala, Haïti, Hollande, Honduras, Hongrie, Irlande, Italie, Libéria, Luxembourg, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Pologne, Portugal, Roumanie, Saint-Domingue, Salvador, Suisse, Uruguay, Vénézuéla, Yougoslavie. L'Angleterre a un ministre au Vatican, mais il n'y a qu'une délégation apostolique à Londres. La Slovaquie et Saint-Marin ont aussi des ministres au Vatican. Trente-six États ont des ministres accrédités près le Saint-Siège.

Il y a des délégations apostoliques en Afrique (pour les missions), en Afrique du Sud, en Afrique orientale italienne, en Albanie, en Australie, en Bulgarie, au Canada et à Terre-Neuve, en Chine, au Congo belge, en Égypte, Arabie, Érythrée et Palestine, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Grèce, aux Indes orientales, en Indochine, en Iran, en Iraq et en Arménie, au Japon, au Mexique, aux Philippines, en Syrie et en Turquie.

LA HIÉRARCHIE

La hiérarchie catholique se compose des cardinaux, patriarches, archevêques et évêques, résidentiels et titulaires, du rite latin et des rites orientaux qui se répartissent comme suit :

Titres cardinaux.....	70
Sièges résidentiels.....	1,218
Abbayes et prélatures nullius.....	54
Vicariats, préfectures apostoliques et missions sui juris.....	458
Circonscriptions ecclésiastiques.....	1,730

L'Europe possède une bonne moitié des sièges épiscopaux, soit environ 650. L'Asie en a une soixantaine, l'Afrique une quinzaine, l'Océanie une quarantaine et l'Amérique un peu moins de 400, environ 390. Il y a près de 120 vicariats apostoliques en Asie, une centaine en Afrique, près de 40 en Amérique, une trentaine en Océanie et une dizaine en Europe. Les préfectures apostoliques sont réparties comme suit : Environ 80 en Asie, un peu plus de 40 en Afrique, environ 15 en Amérique et moins d'une dizaine en Océanie.

L'Italie est le pays qui compte le plus de diocèses, soit 279 ; vient ensuite la France avec 87. En Asie, c'est l'Inde qui vient en tête avec 47 diocèses ; le Japon en a 6. Les États-Unis d'Amérique en ont 112, le Brésil 72, le Canada 43 et le Mexique 33. En Océanie, l'Australie en compte 21 et les Philippines 14.

Il y a 88 vicariats apostoliques en Chine et 16 en Indochine ; les colonies anglaises d'Afrique en comptent 44, le Congo belge 22, les colonies françaises 16 et les colonies italiennes 7. Il y en a 7 au Canada.

Les préfectures apostoliques sont au nombre de 40 en Chine, de 22 dans les colonies anglaises de l'Afrique, de 6 dans les colonies africaines de la France, etc.

ORDRES PONTIFICAUX

Les Ordres pontificaux sont les suivants :

- 1.—**Ordre Suprême du Christ ou Milice de Notre-Seigneur Jésus-Christ.** Classe unique de chevaliers avec collier, ordre institué par Jean XII, le 14 mars 1319.
- 2.—**Ordre de l'Éperon d'Or ou Milice dorée.** Classe unique de 100 chevaliers. Institué autrefois, vers 1600, et restauré par Pie X, le 7 février 1905.
- 3.—**Ordre de Pie IX.** Trois classes Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers. Institué par Pie IX, le 17 juin 1857.
- 4.—**Ordre de Saint-Grégoire le Grand.**

Trois classes au titre militaire et trois classes au titre civil. Institué par Grégoire XVI, le 1er septembre 1831.

5.—**Ordre de Saint-Sylvestre.** Trois classes. Institué par Grégoire XVI, le 31 octobre 1841, et réformé par Pie X, le 7 février 1905.

6.—**Médaille « Benemerenti »**, instituée par Pie VII et conservée par ses successeurs et à leur effigie.

7.—**Croix « pro Ecclesia et Pontifice »**, instituée par Léon XIII et conservée par ses successeurs avec son effigie.

Les autres distinctions pontificales sont : les titres nobiliaires romains, missionnaires

apostoliques et fournisseurs pontificaux.

Il existe un autre Ordre de chevalerie, l'**Ordre du Saint-Sépulcre**, placé sous la protection du Saint-Siège. Fondé en juillet 1099, restauré par Pie IX, le 4 janvier 1866, réformé par Pie X le 3 mai 1907 et par Pie XI le 6 janvier 1928 et le 5 août 1931, il comprend trois classes (Grands-Croix, Commandeurs et Chevaliers) pour les hommes et trois classes pour les femmes (Dames du Saint-Sépulcre 1ère classe, 2e classe et 3e classe).

LES STATISTIQUES RELIGIEUSES DU MONDE SONT LES SUIVANTES :

RELIGION	Europe	Asie	Afrique	Amérique N.	Amérique S.	Océanie	Total
Chrétiens :							
Catholiques romains ..	220,000,000	7,000,000	2,000,000	40,000,000	61,000,000	1,500,000	331,500,000
Orthodoxes	120,000,000	20,000,000	3,000,000	1,000,000	—	—	144,000,000
Protestants	115,000,000	7,000,000	3,000,000	75,000,000	900,000	6,000,000	206,900,000
Coptes	—	—	10,000,000	—	—	—	10,000,000
Total des chrétiens ..	455,000,000	34,000,000	18,000,000	116,000,000	61,900,000	7,500,000	692,400,000
Non-chrétiens :							
Juifs	10,000,000	1,000,000	500,000	4,500,000	100,000	30,000	16,140,000
Musulmans	5,000,000	160,000,000	44,000,000	20,000	—	—	209,020,000
Bouddhistes	—	150,000,000	—	180,000	—	—	150,180,000
Hindous	—	230,000,000	—	150,000	—	—	230,150,000
Confucianistes	—	350,000,000	—	600,000	—	—	350,600,000
Shintoïstes	—	25,000,000	—	—	—	—	25,000,000
Animistes	—	45,000,000	90,500,000	50,000	—	100,000	135,650,000
Non classifiés	5,000,000	18,000,000	—	25,000,000	2,000,000	870,000	50,870,000
Total des non-chrétiens ..	20,000,000	979,000,000	135,000,000	30,510,000	2,100,000	1,000,000	1,167,110,000
Grand total	475,000,000	1,013,000,000	153,000,000	146,510,000	64,000,000	8,500,000	1,860,010,000

AU CANADA

L'Église catholique, au Canada, comprend l'organisation suivante : une délégation apostolique (à Ottawa) et 50 territoires ecclésiastiques, soit : 12 archidiocèses, 30 diocèses, 7 vicariats apostoliques et une abbaye « nullius », ainsi qu'un diocèse national pour les Ruthènes. Il y a onze provinces ecclésiastiques et un archevêché dépendant directement du Saint-Siège.

L'épiscopat canadien se compose de 58 archevêques et évêques. Cet épiscopat est réparti comme suit :

- 1 cardinal-archevêque ;
- 14 archevêques ;
- 1 archevêque-coadjuteur ;
- 46 évêques ;
- 6 évêques coadjuteurs ou auxiliaires ;
- 7 vicaires apostoliques ;
- 3 évêques en retraite.

Plusieurs changements se sont produits, au cours de la dernière année, dans l'épiscopat canadien. S. Exc. Mgr A.-O. Gagnon, évêque de Sherbrooke, est mort le 13 février 1941. Mgr F. Couturier, O.P., évêque d'Alexandria, est décédé le 27 juillet 1941. Un ancien évêque de Victoria, en repos depuis 1923, Mgr Alexandre MacDonald, évêque titulaire d'Hébron, est mort à Antigonish, le 23 février 1941. Enfin, le 23 octobre 1941, Mgr Arthur Melanson, premier archevêque de Moncton mourait, à Campbellton, après plusieurs mois de maladie.

Au cours de l'année, de nouveaux évêques ont été nommés. Tout d'abord, le 14 décembre 1940, M. l'abbé Albini Leblanc, du diocèse de Moncton, était

nommé évêque de Hearst, en remplacement de Mgr Charbonneau, nommé coadjuteur de Montréal et devenu par la suite archevêque de ce siège métropolitain. Mgr Leblanc fut sacré à Moncton le 11 février 1941.

Le 24 mai 1941, M. l'abbé Georges Cabana, du séminaire de Saint-Hyacinthe, était nommé archevêque-titulaire d'Anchialo et coadjuteur, avec future succession, de Saint-Boniface, en remplacement de Mgr Émile Yelle, P.S.S., coadjuteur depuis 1933 mais que la maladie avait obligé à démissionner. Le même jour, M. l'abbé Rosario Brodeur, du diocèse de Saint-Boniface, était nommé évêque titulaire de Mideo et coadjuteur, avec future succession d'Alexandria. Les deux nouveaux évêques furent sacrés à Saint-Hyacinthe, le 30 juin 1941. Le 27 juillet suivant, Mgr Brodeur devenait évêque d'Alexandria.

Le 28 juin 1941, NN. SS. Conrad Chaumont et Lawrence Whelan, vicaires généraux de Montréal, étaient nommés évêques auxiliaires de Montréal, le premier avec le titre d'Arena, et le second avec le titre d'Opus. Les deux auxiliaires de Mgr Charbonneau ont été sacrés en la cathédrale de Montréal, le 15 août 1941.

En mars, M. l'abbé Edward Jennings, chancelier d'Edmonton, était nommé évêque titulaire de Sala et auxiliaire de Vancouver ; il fut sacré le 11 juin suivant en la cathédrale d'Edmonton.

Le 13 février, par la suite de la mort de Mgr Gagnon, Mgr Ph. Desranleau, coadjuteur, devenait quatrième évêque de Sherbrooke.

Signalons ici que Mgr Joseph Lemieux, O.P., qui a renoncé à l'église cathédrale de Sendai, Japon, à la tête de laquelle il avait été placé, en qualité d'évêque, pour favoriser le passage des circonscriptions ecclésiastiques du Japon à la direction et aux soins du clergé indigène, vient d'être transféré par Rome au siège titulaire de Calydon, en Thessalie. Cette nomination est en date du 16 janvier 1941. Rappelons enfin que M. l'abbé Frank R. Wood, chancelier de l'archidiocèse de Winnipeg, nommé le 11 mai 1940, évêque titulaire de Livias et auxiliaire de Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, n'a pas encore reçu la consécration épiscopale.

Le 12 mai 1941, au cours d'un Consistoire secret, tenu au Vatican, le Pape a conféré le pallium, emblème de l'autorité archiépiscopale, à 20 archevêques, notamment à NN. SS. Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, et Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

Depuis Mgr de Laval, plus de 200 évêques se sont succédés sur les divers sièges archiépiscopaux et épiscopaux et à la tête des vicariats apostoliques, exactement 211. De ce nombre, 100 sont nés dans la province de Québec (10 dans la ville de Québec, 13 à Montréal, 4 à Lévis, etc.), 29 en France, 22 en Ontario, 18 en Irlande, 12 en Nouvelle-Écosse, 11 à l'Île du Prince-Édouard, 5 au Nouveau-Brunswick, 3 en Belgique, en Écosse et aux

États-Unis, 2 en Pologne et 1 en Angleterre, en Allemagne et en Hollande.

LA DÉLÉGATION APOSTOLIQUE

Une délégation apostolique a été établie au Canada et à Terre-Neuve, en 1899. Le siège de la délégation est à Ottawa. Cette délégation a actuellement à sa tête **S. Exc. Mgr Il. Antoniutti**, archevêque titulaire de Synnade, 6e délégué apostolique. Les anciens délégués apostoliques sont :

Délégués en missions spéciales : Mgr Georges Conroy (1877); Mgr Henry Smeulders (1883); Mgr Raphaël Merry del Val, plus tard cardinal (1897).

Délégués permanents : Mgr D. Falconio, plus tard cardinal (1899-1902); Mgr D. Sbarretti, plus tard cardinal (1902-1910); Mgr Fr. Stagni (1910-1918); Mgr Pietro di Maria (1918-1926); Mgr Andrea Casulo (1927-1936).

Le secrétaire de la délégation est Mgr Jean-Angelo Abbo.

À TRAVERS LES DIOCÈSES

Voici maintenant quelques détails sur chacun des diocèses et vicariats apostoliques du Canada :

ALEXANDRIA.—Évêché. Établi le 23 janvier 1890. Métropolitain, Kingston.

S. Exc. Mgr Ros. Brodeur,
4e évêque,
(1889-1941) (1)

Évêques prédécesseurs : Mgr Alex. McDonnell (1890-1905); Mgr Wm-A. McDonnell (1906-1920); Mgr Félix Couturier, O.P. (1921-1941).

Vicaire général : Mgr A.-A. McRae.
Chancelier : M. l'abbé W.-J. Smith.

AMOS.—Évêché. Établi le 3 décembre 1938. Métropolitain, Québec.

S. Exc. Mgr Aldée Desmarais,
1er évêque,
(1891-1931)

Chancelier : M. l'abbé L. Savard.
Secrétaire : Rév. Père L. Dufort, C.S.V.
Vicaires forains : Mgr J.-O.-V. Dudenaine, MM. les abbés G. Lalonde, G. Forest et V. Cormier.

ANTIGONISH.—Évêché. Établi le 21 septembre 1844; jusqu'au 23 août 1886, diocèse d'Arichat. Métropolitain, Halifax.

S. Exc. Mgr J. Morrison,
4e évêque,
(1861-1912)

Évêques prédécesseurs : Mgr Wm Fraser (1844-1851); Mgr C.-F. McKinnon (1852-1877); Mgr John Cameron (1877-1910).

Vicaire général : Mgr H.-P. MacPherson.

Chancelier : M. l'abbé J.-R. MacDonald.

BAIE D'HUDSON.—Vicariat apostolique. Érigé le 15 décembre 1931. Préfecture apostolique depuis le 15 juillet 1925. Métropolitain, Saint-Boniface. Siège à Churchill, Manitoba.

S. Exc. Mgr A. Turquetil, O.M.I.,
1er vicaire apostolique,
évêque titulaire de Ptoïémaïs,
(1876-1931)

S. Exc. Mgr Armond Clabaut, O.M.I.,
évêque titulaire de Troies
ancien coadjuteur, a démissionné et
est rentré en France.
(1900-1937)

BAIE JAMES.—Vicariat apostolique. Établi le 3 décembre 1938. Métropolitain, Ottawa.

S. Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I.,
1er vicaire apostolique,
évêque titulaire de Perrhée
(1896-1939)
Résidence à Moosonee.

BATHURST.—Évêché. Établi à Chatham, le 4 mai 1852 et transféré à Bathurst le 15 mai 1938. Métropolitain, Moncton.

S. Exc. Mgr P.-A. Chiasson, Eudiste,
3e évêque,
(1867-1917)

Évêques prédécesseurs : Mgr James Rogers (1860-1902); Mgr Ths-F. Barry (1902-1920); Mgr L.-J. O'Leary, auxiliaire (1914-1920).

Vicaire général : Mgr N. Robichaud.
Chancelier : M. l'abbé M.-L. Maillet.
Vicaires forains : MM. les abbés J.-B. Doucet, I.-J. McLaughlin, Mgr A. Trudel, MM. les abbés J.-A. Poirier, C.-J. Cyr et W.-J. Conway.



Son Exc. Mgr Rosario BRODEUR,
évêque d'Alexandria.

CALGARY.—Évêché. Établi le 30 novembre 1912. Métropolitain, Edmonton.

S. Exc. Mgr F.-P. Carroll,
4e évêque,
(1891-1935)

Évêques prédécesseurs : Mgr J.-Ths McNally (1913-1924); Mgr John-T. Kidd (1925-1931); Mgr Peter-J. Monahan (1932-1935).

Vicaire général : Mgr A.-J. Hethrington.
Chancelier : M. l'abbé E.-L. Doyle.
Vicaires forains : Mgr E.-J. McCoy et MM. les abbés M.-A. Harrington et N. Anderson.

CHARLOTTETOWN.—Évêché. Établi le 11 août 1829. Métropolitain, Halifax.

S. Exc. Mgr J.-A. O'Sullivan,
7e évêque,
(1886-1931)

Évêques prédécesseurs : Mgr B.-A. McEachern (1829-1835); Mgr B.-D. McDonald (1837-1859); Mgr Peter McIntyre (1860-1891); Mgr J.-Chs McDonald (1891-1912); Mgr Henry-J. O'Leary (1913-1920); Mgr L.-James O'Leary (1920-1930).

Vicaire général : Mgr G.-J. McLellan.
Chancelier : M. l'abbé P. McMahon.

Vicaire forain pour les îles de la Madeleine :

CHICOUTIMI.—Évêché. Établi le 28 mai 1878. Métropolitain, Québec.

S. Exc. Mgr Georges Melançon,
5e évêque,
(1886-1940)

Évêques prédécesseurs : Mgr Dominique Racine (1878-1888); Mgr Louis-Nazaire Bégin, plus tard cardinal (1888-1892); Mgr Michel-Thomas Labrecque (1892-1927); Mgr Charles Lamarche (1928-1940).

Vicaire général : Mgr Léon Maurice.
Vicaire général hon. : Mgr Eug. Lapointe.

Chancelier : M. l'abbé A. Plourde.
Secrétaire : M. l'abbé Ad. Leclerc.
Vicaires forains : MM. les chanoines Elz. Lavoie, Ph. Tremblay, S. Bluteau, Jos. Lapointe, J.-E. Tremblay et Art. Bourgoing; MM. les abbés Louis Renaud et J.-B. Boivin.

Chapitre de la cathédrale : Mgr Eug. Lapointe, doyen; Mgr Léon Maurice; MM. Ed. Duchesne, C.-R. Tremblay, F.-X.-E. Frenette, Elzéar Lavoie, Georges Cimon, Simon Bluteau, Lionel Lemieux, Philippe Morel, Art. Bourgoing et J.-E. Tremblay.

Chanoines honoraires : MM. Ph. Tremblay, Art. Gaudreault, Jos. Lapointe et I.-C. Tremblay.

EDMONTON.—Archevêché. Érigé en diocèse de Saint-Albert le 23 septembre 1871 et en archidiocèse d'Edmonton le 30 novembre 1912. Suffragants : Calgary et les vicariats apostoliques de Grouard et de Mackenzie.

S. Exc. Mgr J.-H. MacDonald,
4e évêque et 3e archevêque,
(1881-1934)

Évêques prédécesseurs : Mgr Vital-Justin Grandin, O.M.I. (1871-1902); Mgr Émile Légal, O.M.I., 1er archevêque (1902-1920); Mgr H.-J. O'Leary (1920-1938).

Vicaires généraux : NN. SS. W.-B. Carleton et M.-J. O'Gorman.

Chancelier :
Vicaires forains : NN. SS. W.-B. Carleton et M. Pilon; MM. les abbés P.-F. Harrington, J. O'Sullivan, J.-J. O'Halloran, I. Lapointe et W. McPhee.

GASPÉ.—Évêché. Établi le 5 mai 1922. Métropolitain, Québec.

S. Exc. Mgr F.-X. Ross,
1er évêque,
(1869-1922)

Vicaire général : Mgr J.-E. Matte.
Chancelier : M. l'abbé C. LeBel.
Secrétaire : M. l'abbé J.-E. Sirois.
Vicaires forains : MM. les abbés Jos. Plourde, N. Riou, J.-A. Miville, Alexis Bujold, Mgr L.-O. Caron; MM. les abbés J.-C. Belles-Îles et Z. Desrochers.

GOLFE SAINT-LAURENT.—Vicariat apostolique. Érigé en préfecture apostolique le 29 mai 1882 et en vicariat le 12 septembre 1905. Conféré aux Eudistes le 13 juillet 1903. Métropolitain, Québec. Siège à Hâvre Saint-Pierre.

S. Exc. Mgr N.-A. LaBrie, Eudiste,
4e vicaire apostolique,
évêque titulaire de Limata,
(1893-1938)

Vicaires apostoliques prédécesseurs : Mgr Gustave Blanche (1905-1916); Mgr

(1) Ces chiffres indiquent la date de naissance et celle de l'élevation à l'épiscopat.

P.-Alex. Chiasson (1917-1920); Mgr Julien-M. Leventoux (1922-1937).

Vicaire général: Le Rév. Père J. Le Strat, Eudiste, pro-vicaire.

S. Exc. Mgr J.-M. Leventoux, Eudiste, évêque titulaire de Légio, ancien vicaire apostolique, retiré à Chicoutimi, (1868-1922)

GRAVELBOURG.—Évêché. Établi le 31 janvier 1930. Métropolitain, Regina.

S. Exc. Mgr Jos. Guy, O.M.I., 3e évêque, (1883-1929)

Évêques prédécesseurs: Mgr J.-M. Rodrigue Villeneuve, O.M.I., aujourd'hui cardinal (1930-1931); Mgr Arthur Melanson (1931-1936).

Vicaire général: Mgr H. Kugener. Chancelier: M. l'abbé J. S. Morin. Vicaires forains: Mgr H. Kugener; MM. les abbés J. Reibel, N. Poirier, A. Gravel et le R. P. V. Reidinger, O.M.I.

GROUARD.—Vicariat apostolique. Érigé le 8 avril 1862. Métropolitain, Edmonton. Siège à Grouard.

S. Exc. Mgr U. Langlois, O.M.I., 3e vicaire apostolique, évêque titulaire de Risinium, (1887-1938)

Vicaires apostoliques prédécesseurs: Mgr Henri Faraud, O.M.I. (1864-1890); Mgr I. Clut, O.M.I. auxiliaire (1864-1903); Mgr Émile Grouard, O.M.I. (1891-1929); Mgr C. Jousard, O. M. I. coadjuteur de (1903 à 1929);

Mgr Joseph Guy, O.M.I. (1930-1938).

Vicaire délégué: Le Rév. Père S. Lajoie, O.M.I.

HALIFAX.—Archevêché. Érigé en vicariat apostolique en 1817, en évêché le 15 février 1842 et en archevêché le 4 mai 1852. Suffragants: Charlottetown et Antigonish.

S. Exc. Mgr J.-T. McNally, 9e évêque et 7e archevêque, (1871-1913)

Évêques prédécesseurs: Mgr Edmond Burke (1818-1820); Mgr William Fraser (1825-1844); Mgr Wm Walsh, 1er archevêque (1844-1858); Mgr Ths-L. Connolly (1859-1876); Mgr Michael Hannan (1877-1882); Mgr Cornelius O'Brien (1883-1906); Mgr Ed. J. McCarthy (1906-1931); Mgr Ths O'Donnell (1931-1936).

Vicaire général: Mgr W.-J. Burns. Chancelier: M. l'abbé J.-E. Dougan. Doyens: NN. SS. M.-K. Kinsella, E. Bourneuf et J. Cole.

HAMILTON.—Évêché. Établi le 17 février 1856. Métropolitain, Toronto.

S. Exc. Mgr J.-F. Ryan, 6e évêque, (1897-1937)

Évêques prédécesseurs: Mgr John Farrell (1856-1873); Mgr Peter-F. Crinnon (1874-1882); Mgr Jas.-Jos. Carberry, O.P. (1883-1887); Mgr Ths-J. Dowling (1889-1924); Mgr J.-T. McNally (1924-1937).

Vicaire général: Mgr W.-C. Gehl. Chanceliers: MM. Art. O'Brien et B.-A. Harris.

Doyens: Mgr G.-L. Cassidy; MM. les abbés F. A. Zettler, G.-P. Murphy et Wm Becker.

HEARST.—Évêché. Établi en préfecture apostolique le 13 mai 1919, en vicariat le 17 novembre 1920 et en évêché de Hearst le 3 décembre 1938. Métropolitain, Ottawa.

S. Exc. Mgr A. Leblanc, 2e évêque, (1894-1940)

Évêques prédécesseurs: Mgr Joseph Hallé, vicaire apostolique (1920-1939); Mgr Joseph Charbonneau (1939-1940). Chancelier: M. l'abbé Z. Lambert.

JOLIETTE.—Évêché. Érigé le 27 janvier 1904. Métropolitain, Montréal.

S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, 3e évêque, (1875-1928)

Évêques prédécesseurs: Mgr Jos.-Alfred Archambault (1904-1913); Mgr Guillaume Forbes (1913-1928).

Vicaire général: Mgr E. Dugas. Chancelier: M. le chan. J.-C. Garceau. Secrétaire: M. l'abbé J. Riopel. Vicaires forains: MM. les chan. J.-A.-H. Désy et L.-P. Lamarche, Mgr E. Dugas, le R. P. S. Sylvestre, C.S.V. et M. le chan. E. Lacapelle.



Son Exc. Mgr Alph.-Osias GAGNON

3e évêque de Sherbrooke (1927-1941), décédé le 13 février 1941, à l'âge de 80 ans et 2 mois, après 57 ans de prêtrise et 17 ans d'épiscopat.

Chapitre de la cathédrale: Mgr E. Dugas, doyen; Mgr J.-A. Piette; MM. I. Gervais, J.-A.-H. Désy, E. Lachapelle, M. Clermont, J.-C. Garceau, L.-P. Lamarche, O. Bonin, O. Archambault et W. Caillé.

Chanoine d'honneur: S. Exc. Mgr E. Curien, év. de la Rochelle (France).

Chanoines honoraires: MM. J.-J. Bourget, A. Choinard (France), L.-J.-E. Gagnon et le T. R. Père J. Latour, C.S.V.

KEEWATIN.—Vicariat apostolique. Érigé le 12 juillet 1910. Métropolitain, Saint-Boniface. Siège à Le Pas, Manitoba.

S. Exc. Mgr M. Lajeunesse, O.M.I., 2e vicaire apostolique, évêque titulaire de Bonusta, (1890-1933)

Vicaire apostolique prédécesseur: Mgr Ovide Charlebois, O.M.I. (1910-1933).

KINGSTON.—Archevêché. Érigé en vicariat apostolique en 1819, en évêché le 27 janvier 1826 et en archevêché le 28 juillet 1889. Suffragants: Peterborough, Alexandria et Sault Sainte-Marie.

S. Exc. Mgr M.-J. O'Brien, 9e évêque et 4e archevêque, (1874-1913)

Évêques prédécesseurs: Mgr Alexander McDonnell (1826-1840); Mgr Ths Weld, coadjuteur du Haut-Canada (1826) ne vint pas au Canada, mais fut fait cardinal à Rome en 1830; Mgr Rémi Gaulin (1840-1857); Mgr Patrick Phelan (1857); Mgr Ed. John Horan (1858-1875); Mgr John O'Brien (1875-1879); Mgr J.-V. Cleary (1880-1896); Mgr C.-H. Gauthier (1898-1910); Mgr Michael-Joseph Spratt (1911-1938).

Vicaire général: Mgr J.-F. Nicholson. Chancelier: M. l'abbé L.-J. Byrne. Doyens: MM. les abbés M. Meagher, A.-J. Hanley, J.-T. Hanley, D.-A. Cullinane, J.-J. O'Reilly et E.-M. Leacy.

LES TROIS-RIVIÈRES.—Évêché. Érigé le 8 juin 1852. Métropolitain, Québec.

S. Exc. Mgr Alf.-O. Comtois, 4e évêque, (1876-1926)

Évêques prédécesseurs: Mgr Thomas Cooke (1852-1870); Mgr L.-F. Laflèche (1870-1898); Mgr F.-X. Cloutier (1898-1934).

Vicaire général: Mgr H. Trudel. Vicaire général hon.: Mgr La Chartier. Chancelier: M. l'abbé H.-P. Pellerin. Vicaires forains: MM. les chan. L. Denoncourt, Donat Baril, T. Caron et E.-S. de Carufel; MM. les abbés Hervé Trudel, Em. Trudel, Eug. Denoncourt et E. Brunelle.

Chapitre de la cathédrale: Mgr H. Trudel; Mgr L. Chartier, prévôt; Mgr J.-F. Béland; MM. Ls Denoncourt, G.-E. Panneton, Émile Gélinas, D. Baril, Jos. Désilets, Geo. Panneton, J.-L. Beaumier.

Chanoines honoraires: MM. J.-A.-E. Laflèche, Ths Caron, H. Vallée, Hervé Trudel, J.-Alc. Lemire et Elz. de Carufel.

LONDON.—Évêché. Établi le 21 février 1855; transféré à Sandwich le 2 février 1859 et transféré à London le 3 octobre 1869. Métropolitain, Toronto.

S. Exc. Mgr J.-T. Kidd, 6e évêque, (1868-1925)

Évêques prédécesseurs: Mgr Pierre-Adolphe Pinsonnault, P.S.S. (1856-1866); Mgr John Walsh (1867-1889); Mgr Denis O'Connor, Basilien (1890-1899); Mgr F.-P. McEvay (1899-1908); Mgr M.-F. Fallon, O.M.I. (1910-1931).

Vicaire général: Mgr A.-P. Mahoney. Chancelier: M. l'abbé J.-C. Kelly.

MACKENZIE.—Vicariat apostolique. Érigé en 1901. Métropolitain, Edmonton. Siège à Fort Smith, T.N.O.

S. Exc. Mgr G.-J.-E. Breynat, O.M.I., 1er vicaire apostolique, archevêque titulaire de Garella, (1867-1901)

S. Exc. Mgr J. Trocellier, O.M.I., coadjuteur, évêque titulaire d'Adramyte, (1888-1940)

Vicaire délégué: Le Rév. Père A. Mansoz, O.M.I.

Vicaire délégué pour la côte arctique: Rév. Père L. Delalande, O.M.I.

Chancelier: Rév. Père A. Laffont, O.M.I.

S. Exc. Mgr Pierre Fallaize, O.M.I.,
évêque titulaire de Thmuis
et ancien coadjuteur, démissionnaire,
(1887-1931)

MONCTON.—Archevêché. Établi le
22 février 1936. Suffragants : Saint-Jean,
N.-B. et Bathurst.

(Siège vacant)
Administrateur : M. l'abbé François
Daigle.
Vice-chancelier et secrétaire : M. l'abbé
C. Léger.

Vicaires forains : MM. H. Béliveau,
Ph. Hébert, C. Poirier, Ad. Landry et
R. McDonald (pour les prêtres de langue
anglaise).

MONT - LAURIER.—Évêché. Établi le
26 avril 1913. Métropolitain, Ottawa.

S. Exc. Mgr J.-E. Limoges,
2^e évêque,
(1879-1922)

Évêque prédécesseur : Mgr Frs-Xavier
Brunet (1913-1922).

Chancelier : M. l'abbé Adrien Cadotte.
Vicaires forains : Mgr I.-B. Bazinet;
MM. les abbés A.-P. Neveu, J.-L. Pilon,
D. Guay, J.-A. Mondou, R. Mercure,
Jos. Latour et Jos. Cossette.

MONTREAL.—Archevêché. Établi en
évêché le 13 mai 1836 et en archevêché
le 8 juin 1886. Suffragants : Saint-Hyacinthe,
Sherbrooke, Valleyfield, Joliette
et Saint-Jean de Québec.

S. Exc. Mgr J. Charbonneau,
6^e évêque et 4^e archevêque,
(1892-1939)

Évêques prédécesseurs : Mgr Jean-Jacques
Lartigue, P.S.S. (1836-1840); Mgr
A. Tabeau, coadjuteur (1834-1835); mort
avant d'être sacré; Mgr Ignace Bourget
(1840-1876); Mgr J. Prince, coadjuteur
(1844-1852); Mgr Jos Laroque, coadjuteur
(1852-1860); Mgr Jos Édouard Charles
Fabre, 1^{er} archevêque (1876-1896); Mgr
Paul Bruchési (1897-1939); Mgr Georges
Gauthier, administrateur depuis 1921
(1939-1940); Mgr F.-T.-Z. Racicot, auxi-
liaire (1905-1912); Mgr Emmanuel Des-
champs, auxiliaire (1925-1940).

S. Exc. Mgr J.-C. Chaumont,
auxiliaire,
évêque titulaire d'Arena,
(1875-1941)

S. Exc. Mgr L. Whelan,
auxiliaire,
évêque titulaire d'Opus,
(1899-1941)

Vicaires généraux : NN. SS. G.-H.
Chartier et Ph. Perrier.

Vice-gérant : M. le chan. A. Harbour.
Chancelier : M. le chan. A. Valois.

Vicaires forains : Mgr L.-A. Dubuc;
MM. les Supérieurs de Saint-Sulpice, du
Séminaire de Sainte-Thérèse, du collège
de l'Assomption; Mgr J.-A. Richard, MM.
les abbés S. Clouthier, J.-A. Bourassa
J.-A. Papineau, S. Girard, J.-C. Jetté,
H. Longpré, Osc. Gauthier, A. Boileau,
L. Desjardins, A. Léveillé, E. Dubois.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS.
J.-C. Chaumont et L. Whelan; MM. A.
Sylvestre, A. Harbour, J.-A. Mousseau,
Albert Valois, R. Drouin, J. de Martigny.

Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr
J.-A. Papineau, évêque de Joliette; S.
Exc. Mgr A. Forget, évêque de Saint-Jean;
Mgr A.-V.-J. Piette; MM. J. Picotte, Z.
Alary et W. Lessard

NELSON.—Évêché. Établi le 22 fé-
vrier 1936. Métropolitain, Vancouver.

S. Exc. Mgr M.-M. Johnson,
1^{er} évêque,
(1901-1936)

Vicaire général : Mgr A.-K. MacIntyre.
Chancelier : M. l'abbé F.-L. Flynn.
Doyens : Mgr A.-K. MacIntyre; MM.
B. McKenzie et A.-L. MacIntyre.

NICOLET.—Évêché. Établi le 10 juil-
let 1885. Métropolitain, Québec.

S. Exc. Mgr Albini Lafortune,
3^e évêque,
(1893-1938)

Évêques prédécesseurs : Mgr Elphège
Gravel (1885-1904); Mgr Joseph-Simon-
Hermann Brunault (1904-1938).

Vicaire général : Mgr J.-A. Camirand.
Chancelier : M. le chan. Em. Lauzière.
Secrétaire : M. l'abbé G.-E. Roberge.
Vicaires forains : Mgr O. Milot; M. le
Supérieur du Séminaire; MM. les cha-
noines F.-X.-J. Letendre, B. Morin et J.-E.



Son Exc. Mgr Félix COUTURIER,
O.P.,

3^e évêque d'Alexandria
(1921-1941),
décédé le 27 juillet 1941,
à l'âge de 65 ans et 4 mois,
après 40 ans de prêtrise et
22 ans d'épiscopat.

Lemire; MM. les abbés A. Leblanc et
Paul Mayrand.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS. A.
Camirand, doyen, O. Milot, L.-A. Côté et
F.-A. Saint-Germain; MM. Jos. Poirier,
Jos. Bourgeois, Théo. Melançon, J.-A.
Pellerin, C. Arseneau, F.-X.-J. Letendre,
P. Mayrand et Em. Lauzière.

Chanoines d'honneur : S. Exc. Mgr G.
Courchesne, évêque de Rimouski, S. Exc.
Mgr Geo. Melançon, évêque de Chicouti-
mi.

Chanoines honoraires : MM. L. Hébert,
R. Joyal, B. Morin, C.-E. Provencher,
V.-E. Lemire et C.-E. Saint-Germain.

OTTAWA.—Archevêché. Érigé en
évêché le 25 juin 1847 et en archevêché
le 8 juin 1886. Suffragants : Pembroke,
Mont-Laurier, Haileybury, Hearst et le
vicariat apostolique de la Baie James.

S. Exc. Mgr Alex. Vachon,
6^e évêque et 5^e archevêque,
(1885-1939)

Évêques prédécesseurs : Mgr Jos. Eug.
Bruno Guigues (1848-1874); Mgr Joseph
Thomas Duhamel, 1^{er} archevêque (1874-
1909); Mgr Hughes Gauthier (1910-1922);
Mgr Jos.-Médard Énard (1922-1927);
Mgr Guillaume Forbes (1928-1940).

Vicaire général : Mgr J. Chartrand.
Chancelier : Mgr Jos. Lebeau.

Vice-chancelier : Mgr M. Tessier.
Vicaires forains : NN. SS. J.-A. Myrand,
J.-H. Touchette, T.-P. Fay, M. Chamber-
land; MM. les chanoines H. Yelle, J.-A.
Carrière; MM. les abbés J.-A. Laflamme,
D. Bélanger, A. Bélanger et W.-T. Mc-
Cauley.

Chapitre de la cathédrale : NN. SS.
J.-H. Touchette, T.-P. Fay, J. Lebeau,
J.-H. Chartrand; MM. L.-J. Archambault,
On. Lalonde, J.-A. Carrière, L.-C. Ray-
mond, G.-D. Prud'homme et J.-E. Sours.

Chanoines honoraires : S. Exc. Mgr
J. Charbonneau, arch. de Montréal; Mgr
S. Corbeil; M. J. Gascon, Mgr J.-A. My-
rand; MM. H. Yelle, G.-W. O'Toole.

PEMBROKE.—Évêché. Érigé en vica-
riat apostolique de Pontiac le 11 juillet
1882 et en évêché le 4 mai 1898. Métro-
politain, Ottawa.

S. Exc. Mgr C.-Léo Nelligan,
3^e évêque,
(1894-1937)

Évêques prédécesseurs : Mgr Narcisse-
Zéphirin Lorrain (1882-1915); Mgr Patrick-
Thomas Ryan (1916-1937).

Vicaires généraux : Mgr H. Martel et
Mgr W.-P. Breen.

Chancelier : M. l'abbé R.-M. Clarke.
Vicaires forains : MM. les abbés T.-J.
Sloan, J.-J. Hogan et J. Kimpton; Mgr Z.
Lorrain; M. l'abbé J.-J. Quilty.

S. Exc. Mgr Nelligan a été nommé par
le gouvernement fédéral aumônier gé-
néral de l'armée canadienne.

PETERBOROUGH.—Évêché. Érigé en
vicariat apostolique du Canada Septen-
trional en 1874, et en évêché le 11 juillet
1882. Métropolitain, Kingston.

S. Exc. Mgr D. O'Connor,
5^e évêque,
(1884-1930)

Évêques prédécesseurs : Mgr J.-Frs Ja-
mot (1882-1886); Mgr Th.-Jos. Dowling
(1887-1889); Mgr Richard-A. O'Connor
(1889-1913); Mgr M.-Jos. O'Brien (1913-
1929).

Vicaire général : Mgr W.-J. McColl.
Chancelier : M. l'abbé V.-J. Corkery.

PRINCE-ALBERT.—Évêché. Érigé en
vicariat apostolique en octobre 1890 et
en diocèse le 3 décembre 1907. Métro-
politain, Regina.

S. Exc. Mgr Réginald Duprat, O.P.,
3^e évêque,
(1877-1938)

Évêques prédécesseurs : Mgr Albert
Pascal, O.M.I. (1907-1920); Mgr Joseph-
Henri Prud'homme (1921-1937).

Chancelier : M. l'abbé C.-E. Charron.
Vicaires forains : Mgr J.-E. Joyal; les
Pères H. Delmas, O.M.I., L. Laroc, O.M.I.,
E. Tardif, O.M.I. et P. Chauvin, P.S.M.;
MM. les abbés G. Charpentier, C. Mollier,
J.-A. Beaulac et J.-A. Boucher.

S. Exc. Mgr Jos. Prud'homme,
ancien évêque,

évêque titulaire de Saldes,
(1882-1921)

Retiré au Séminaire des Missions étrangères, à Pont-Viau, près Montréal.

QUÉBEC.—Archevêché. Érigé en vicariat apostolique en 1657, en évêché le 1er octobre 1674, en archevêché le 12 janvier 1819 et en métropole le 12 juillet 1844. Suffragants: Les Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Nicolet, Gaspé, Amos et le vicariat apostolique du Golfe Saint-Laurent.

S. Exc. le cardinal J.-M.-R. Villeneuve,
O. M. I.,
20e évêque et 8e archevêque,
(1883-1930)

S. Exc. Mgr Omer Plante,
auxiliaire et vicaire général,
évêque titulaire de Dobero,
(1867-1927)

Évêques prédécesseurs: Mgr François de Laval de Montmorency (1674-1688); Mgr Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier (1688-1727); Mgr Louis-François Duplessis de Mornay (1727-1733); Mgr Pierre-Herman Dosquet (1733-1739); Mgr François-Louis Pourroy de Lauberivière (1739-1740); Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand (1741-1760); Mgr Jean-Olivier Briand (1766-1784); Mgr Louis-Philippe Maréchal d'Esclis (1784-1788); Mgr Jean-François Hubert (1788-1797); Mgr François Bailly de Messein, coadjuteur (1789-1794); Mgr Pierre Denaut (1797-1806); Mgr Joseph-Octave Plessis, 1er archevêque (1806-1825); Mgr Bernard-Claude Panet (1825-1833); Mgr Joseph Signay (1833-1850); Mgr Pierre-Flavien Turgeon (1850-1867); Mgr Charles-François Baillargeon (1867-1870); le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau (1871-1898); le cardinal Louis-Nazaire Bégin (1898-1925); Mgr Paul-Eugène Roy (1925-1926); J.-A. Langlois, auxiliaire (1924-1926); le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P. (1926-1931).

Vicaires généraux: NN. SS. Camille Roy et Ulric Perron.

Vicaire général honoraire: Mgr L.-A. Piquet.

Chancelier: Mgr Paul Bernier, C.S.
Secrétaire: M. l'abbé Paul Nicole.

Vicaires urbains: Mgr Eug.-C. Laflamme; MM. les chanoines L.-Ad. Gagnon et Frs Blanchet.

Vicaires forains: MM. les abbés Art. Proulx, Odilon Blanchet, Ovide Godbout, J.-E. Pichette, J.-H. Cinq-Mars, Raymond Lamontagne, J.-Elz. Voyer, Aug. Castonguay, Alf. Boulet, Pierre Poulin, Elz. Parent, Mgr H. Fortier, Mgr J.-E. Feuiltaut; MM. Omer Carrier, J. Destroismaisons, M. le chanoine Eug. Carrier, MM. Hilaire Chouinard, Aug. Lessard, J.-E. Donaldson, J.-S. Thériberge et J.-T. Thibaudeau.

Chapitre de la cathédrale: NN. SS. Ulric Perron, doyen; Camille Roy, archidiacre; Eug.-C. Laflamme, archiprêtre; MM. J.-R. Pelletier, Chs Beaulieu, Jules Laberge, Jos. Vaillancourt, Frs Blanchet, Victor Rochette, J.-A. Chamberland, Edgar Chouinard et Ferdinand Vandry.

Chanoines honoraires: S. Exc. Mgr Omer Plante, S. Exc. Mgr R.-O. Harscouët, évêque de Chartres; S. Exc. Mgr L.-A. Marmottin, évêque de Saint-Dié, France; Mgr Am. Gosselin; M. Aug. Marcoux; Mgr Eug. Beupin (France); Mgr W. Lebon; MM. Philippe Casgrain (Régina), J.-T. Lachance, L.-R. Morissette, C. Labrecque, Cyr. Gagnon, L.-A. Gagnon, Frs Lamontagne, Eug. Carrier, Alph. Fortin, A.-A. Godbout et Valère Roy.

RÉGINA.—Archevêché. Érigé en évêché le 4 mars 1910 et en archevêché le 4 décembre 1915. Suffragants: Prince-Albert, Gravelbourg, Saskatoon et l'abbaye « nullius » de Saint-Pierre de Münster.

S. Exc. Mgr P. Monahan,
3e évêque et 3e archevêque,
(1882-1932)

Évêques prédécesseurs: Mgr Olivier-Elzéar Mathieu (1911-1929); Mgr J.-Chs McGuigan (1930-1934).

Vicaire général: Mgr A. J. Janssen.
Vicaire délégué pour les Religieux: Rév. Père Hyacinthe, O.F.M.

Vicaires forains: NN. SS. P.-F. Hughes et J. Bois; MM. J. Lukas, J.-A. Lévesque, P. Santha, P. Schorr et les RR. PP. M. Michel, G. Jeannotte et W. Malone.

RIMOUSKI.—Évêché. Érigé le 15 janvier 1867. Métropolitain, Québec.

S. Exc. Mgr Geo. Courchesne,
4e évêque,
(1880-1928)



Son Exc. Mgr Alex. MACDONALD,
évêque titulaire d'Hébron,
ancien évêque (7e) de Victoria
(1908-1923),
décédé le 23 février 1941,
à Antigonish, à l'âge de 83 ans,
après 57 ans de prêtrise et
33 ans d'épiscopat.

Évêques prédécesseurs: Mgr Jean Languevin (1867-1891); Mgr André-Albert Blais (1891-1919); Mgr J.-R. Léonard (1919-1926).

Vicaire général: Mgr J.-A. D'Amours.
Vice-gérant: Mgr M. Belzile.

Chancelier: M. le chan. S. Chénard.
Vicaires forains: MM. les chanoines J.-V. Côté, C.-B. Beaulieu, D. Morin, David Michaud et J.-E. Gagnon; MM. les abbés J.-A. Beaulieu, N. Caron, Ad. Richard, J.-A. Langlois, Ern. Saint-Pierre, El. Roussel, Adh. Gagnon, L.-P. Bernier et Ern. Côté.

Chapitre de la cathédrale: Mgr L. Roy, prévôt; MM. J.-V. Côté, D.-A. Michaud, D.-F. D'Anjou, Jos. Perron, E.-S. Chénard, C.-B. Beaulieu, Ern. Gagnon, D. Morin, Léo Noël et A. Fortin.

Chanoines honoraires: MM. Elz.-J. Roy et Ad. Tremblay.

SAINT-BONIFACE.—Archevêché. Érigé en évêché le 4 juin 1847 et en archevêché le 22 septembre 1871. Suffragants: les vicariats apostoliques du Keewatin et de la Baie d'Hudson.

S. Exc. Mgr Art. Béliveau,
4e évêque et 3e archevêque,
(1870-1913)

S. Exc. Mgr Geo. Cabana,
coadjuteur,
archevêque titulaire d'Anchialo,
(1894-1941)

S. Exc. Mgr E. Yelle, P.S.S.,
archevêque titulaire d'Arcadiopolis,
ancien coadjuteur de Mgr Béliveau,
retiré
(1893-1933)

Évêques prédécesseurs: Mgr Jos.-Norbert Provencher (1847-1853); Mgr Alex.-Ant. Taché, O.M.I., 1er archevêque (1853-1894); Mgr V.-J. Grandin, O. M. I., (1857-1873); Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I. (1895-1915); Mgr Émile Yelle, P.S.S., coadjuteur (1933-1941).

Vicaire général: Mgr W.-L. Rubinville.
Chancelier: M. l'abbé Ant. d'Eschambault.

SAINT-HYACINTHE.—Évêché. Érigé le 8 juin 1852. Métropolitain, Montréal.

S. Exc. Mgr F.-Z. Decelles,
7e évêque,
(1870-1924)

S. Exc. Mgr Arthur Douville,
auxiliaire et vicaire général,
évêque titulaire de Vita,
(1894-1939)

Évêques prédécesseurs: Mgr Jean-Charles Prince (1852-1860); Mgr Joseph LaRocque (1860-1865); Mgr Charles LaRocque (1866-1875); Mgr Louis-Zéphirin Moreau (1875-1901); Mgr Maxime Decelles (1901-1905); Mgr Alexis-Xyste Bernard (1906-1923); Mgr Aldée Desmarais, auxiliaire (1931-1939).

Chancelier: M. l'abbé Victor Quintal.
Vicaires forains: M. le Supérieur du Séminaire; MM. les abbés F.-X. Larose, A.-F. Guillet, R. Desnoyers, J.-Irénée Larose, Nérée Lévesque, Vincent Lincourt, E.-E. Pelletier et P. Darce.

Chapitre de la cathédrale: M. A. Beaudry; NN. SS. L.-A. Sénécal et C.-P. Choquette; MM. J.-B. Houle, F.-A. Laroche, N. Desmarais, J.-B.-O. Archambault, J.-B. Nadeau, Nap. Delorme et V. Quintal.
Chanoines honoraires: MM. J.-B.-A. Allaire, P.-A. Saint-Pierre, L.-E. Cormier et Art. Vézina.

SAINT-JEAN DU CANADA.—Évêché. Érigé le 30 septembre 1842. Métropolitain, Moncton.

S. Exc. Mgr P. Bray, Eudiste,
6e évêque,
(1883-1936)

Évêques prédécesseurs: Mgr W. Dollard (1843-1851); Mgr Ths.-L. Connolly (1852-1859); Mgr John Sweeney (1860-1901); Mgr T. Casey (1901-1912); Mgr Édouard-A. Leblanc (1912-1935).

Vicaire général: Mgr F.-L. Carney.
Chancelier: M. l'abbé J.-H. Milligan.
Vicaires forains: MM. J.-J. McDermott, C.-P.-J. Carleton et C.-J. McLaughlin.

SAINT-JEAN DE QUÉBEC.—Évêché. Érigé le 9 juin 1933. Métropolitain, Montréal.

S. Exc. Mgr A. Forget,
1er évêque,
(1885-1934)

Vicaire général: Mgr J.-E. Coursol.

Chancelier : M. l'abbé J. Poissant.
Vicaires forains : Mgr A. Chaussé ; M. M. Fernet, NN. SS. Alb. Picotte et F. Jobin ; M. Nap. Labrosse, M. le chan. J. Chevalier, M. le chan. Alex. Daigneau et Mgr Av. Majeau.

Chapitre de la cathédrale : Mgr J.-E. Coursol ; M. R. Boulé, doyen ; NN. SS. Av. Majeau et F. Jobin ; MM. Alb. Lessard, Alb. Picotte, Art. Giguère, Jos. Chevalier ; Mgr Arm. Chaussé ; MM. Wilf. Charbonneau, Alph. Neveu et Ach. Beauséjour.

Chanoines d'honneur : S. Exc. Mgr L. Antoniutti, délégué apostolique ; S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette.

Chanoines honoraires : MM. Alex. Daigneau et M. Paiement.

SAINT-PIERRE DE MUENSTER.—Abbaye « nullius ». Érigée en abbaye en 1911 et en abbaye « nullius » en 1921. Métropolitain, Régina.

Le T. Rév. Père S. Gertken, O.S.B.,
3e abbé,
(1881-1927)

Abbés prédécesseurs : Dom B. Dœrfler (1911-1919) ; Dom M. Ott (1919-1926).

Vicaire général : Le Rév. Père Windschiegl, O.S.B.

Chancelier : Le Rév. Père J. Sittenauer, O.S.B.

SASKATOON.—Évêché. Érigé le 9 juin 1933. Métropolitain, Régina.

S. Exc. Mgr G.-C. Murray, C.S.S.R.,
1er évêque,
(1885-1930)

Vicaire général : Mgr J.-B. Bourdel.
Doyens : M. l'abbé J.-O. O'Leary, V.F. et le Rév. Père Théo. Schweers, O.M.I.

SAULT SAINTE-MARIE.—Évêché. Érigé le 16 septembre 1904. Métropolitain, Kingston. Résidence temporaire à North Bay.

S. Exc. Mgr R.-H. Dignan,
2e évêque,
(1890-1934)

Évêque prédécesseur : Mgr D.-J. Scolard (1905-1934).

Vicaire général : Mgr J.-A. Lecuyer.

Chancelier : M. l'abbé J.-C. Humphrey.

SHERBROOKE.—Évêché. Érigé le 23 août 1874. Métropolitain, Montréal.

S. Exc. Mgr P.-S. Desranleau,
4e évêque,
(1882-1937)

Évêques prédécesseurs : Mgr Antoine Racine (1874-1893) ; Mgr Paul Larocque (1893-1926) ; Mgr H.-O. Chalifoux, auxiliaire (1914-1922) ; Mgr Alphonse-Osias Gagnon (1927-1941).

Vicaire général : Mgr O.-Z. Letendre.

Chancelier : M. l'abbé I. Pinard.

Vicaires forains : Mgr O.-Z. Letendre ; MM. les chanoines A. Bonin, L.-N. Castonguay et J.-J. Bourassa ; MM. les abbés Léon Bouhier, J.-A. Éthier, Ths O'Neil, J.-A. Robidas, L. Adam, H. Desève, A. Turcotte, Art. Lemay, Léon Ledoux et H. Carlos.

Chapitre de la cathédrale : Mgr NN. SS. J.-E. Vincent, doyen, et O.-Z. Letendre ; MM. J.-P. Pilette, J.-S. LaRoque, Chs McGee, J.-A. Bussière, Victor Vincent, Michel Couture, Arsène Goyette, Jos. Veilleux et Ira Bourassa.

Chanoines honoraires : MM. S. Gervais, W. Larue, Léon Marcotte, Nap. Codère, L.-N. Castonguay, A. Bonin et J.-A. Lemay.

TIMMINS.—Évêché. Érigé en vicariat apostolique du Témiscamisque le 22 septembre 1908 et en évêché de Haileybury

le 31 décembre 1915. Transféré à Timmins le 10 décembre 1938. Métropolitain, Ottawa.

S. Exc. Mgr Ls Rhéaume, O.M.I.,
2e évêque,
(1873-1923)

Évêque prédécesseur : Mgr Élie-Anicet Latulippe (1908-1922).

Chancelier : M. l'abbé Alex. Robitaille.

TORONTO.—Archevêché. Érigé en évêché le 17 décembre 1841 et en archevêché le 18 mars 1870. Suffragants : Hamilton et London.

S. Exc. Mgr J.-C. McGuigan,
8e évêque et 6e archevêque,
(1894-1930)

Évêques prédécesseurs : Mgr Michael Power (1842-1847) ; Mgr Armand-François-Marie de Charbonnel, P.S.S. (1850-1860) ; Mgr John-Joseph Lynch, Laz., 1er archevêque (1860-1888) ; Mgr Timothy O'Mahony, auxiliaire (1879-1892) ; Mgr John Walsh (1889-1898) ; Mgr Denis



Son Exc. Mgr Conrad CHAUMONT,
évêque titulaire d'Arena,
auxiliaire de Montréal.

O'Connor, Basilien (1899-1908) ; Mgr Fergus-Patrick McEvay (1908-1911) ; Mgr Neil O'Neil (1912-1934).

Vicaires généraux : NN. SS. P.-J. Coyle et E.-M. Brennan.

Chanceliers : M. l'abbé H.-J. Callaghan et Mgr J.-V. Harris.

Doyens : NN. SS. J.-P. Treacy et M. Cline ; MM. les abbés M. Culliman, M. Jacques et J.-M. Clair.

VALLEYFIELD.—Évêché. Érigé le 5 avril 1892. Métropolitain, Montréal.

S. Exc. Mgr J.-Alf. Langlois,
3e évêque,
(1876-1928)

Évêques prédécesseurs : Mgr Joseph-Médard Emard (1892-1923) ; Mgr Raymond-Marie Rouleau, O.P., plus tard cardinal (1923-1926).

Vicaire général : Mgr P.-E. Léger.

Vicaire général honoraire : Mgr J.-D. Nepveu.

Chancelier : M. l'abbé Aimé Pilon.

Vicaires forains : Mgr A.-P. Sabourin ; MM. les chanoines J.-N. Rémillard, J. Laframboise, O. Bissonnette, H. Julien et M. l'abbé Ths Prévile.

Chapitre de la cathédrale : Mgr P.-E. Léger, doyen ; NN. SS. Jean de la Croix Dorais, A.-P. Sabourin, J.-D. Neveu ; MM. J.-P. Bourget, E.-S. Aubin, J. Laframboise, O. Bissonnette, J.-F. Donat Fortier, H. Julien, Lionel Dequire et Aimé Pilon.

Chanoines honoraires : Le Rév. Père Ducharme, C.S.V. ; MM. J.-N. Rémillard, L.-U. Mousseau, J.-A. Bilette, A. Perreault et J.-F. Garcin (France).

VANCOUVER.—Archevêché. Érigé en vicariat apostolique de la Colombie anglaise le 14 décembre 1863, en évêché de New-Westminster le 2 septembre 1890 et en archevêché de Vancouver le 19 septembre 1908. Suffragants : Victoria, Nelson et le vicariat apostolique de Yukon et Prince-Rupert.

S. Exc. Mgr W.-M. Duke,
6e évêque et 4e archevêque,
(1879-1928)

S. Exc. Mgr E.-Q. Jennings,
auxiliaire,
évêque titulaire de Sala,
(1897-1941)

Évêques prédécesseurs : Mgr Ls-Joseph d'Herbonez, O.M.I. (1864-1890) ; Mgr Paul Durieu, O.M.I. (1890-1899) ; Mgr Augustin Döntenwill, O.M.I. (1899-1908) ; Mgr Neil McNeil, 1er archevêque (1910-1912) ; Mgr Timothy Casey (1912-1931).

Vicaire général : Mgr M.-W. McKinnon.

Chancelier : Mgr T.-M. Nichol.

Vicaires forains : Mgr P. Carroll ; M. l'abbé J. Kane et les RR. Pères W.-J. Loftus, O.M.I. et M. Murphy, O.M.I.

VICTORIA.—Évêché. Érigé en évêché le 4 juillet 1846 et en archevêché le 19 juin 1903. Redevenu évêché le 19 septembre 1908. Métropolitain, Vancouver.

S. Exc. Mgr John-C. Cody,
11e évêque,
(1899-1936)

Évêques prédécesseurs : Mgr Modeste Demers (1847-1871) ; Mgr Chs Morrison, coadjuteur (1862), refusé ; Mgr Chs-J. Seghers (1873-1878), (1885-1886) ; Mgr Jean-Baptiste Brondel (1879-1884) ; Mgr J.-J. Jockau, coadjuteur (1883), a refusé en alléguant son état de santé ; Mgr J.-M. Lemmens (1888-1897) ; Mgr Alex. Christie (1898-1899) ; Mgr Bertram Orth (1900-1908) ; Mgr Alex. Macdonald (1909-1923) ; Mgr Ths O'Donnell (1924-1929) ; Mgr Gerald Murray, C.S.S.R. (1930-1933) ; Mgr J.-H. MacDonald (1933-1937).

Vicaires généraux : NN. SS. R. Beaton et A.-G. Baker.

WINNIPEG.—Archevêché dépendant directement du Saint-Siège. Érigé le 4 décembre 1915.

S. Exc. Mgr A. A. Sinnott,
1er archevêque,
(1877-1915)

S. Exc. Mgr F.-R. Wood,
auxiliaire,
évêque titulaire élu de Livias,
(-1940)

Vicaires généraux : NN. SS. J.-J. Blair et M. Kessler.

Chancelier : Mgr F.-R. Wood.

Vicaires forains : Mgr A.-D. Rhéaume, Mgr J.-A. Bastien ; MM. les abbés O.-J. McInerney, J.-A. Webb, M. Pierquin, L.-J. Kreciszewski et M.-J. Podbielski.

YUKON et PRINCE-RUPERT.—Vicariat apostolique. Érigé en préfecture apostolique le 9 mars 1908 et en vicariat le

20 novembre 1916. Métropolitain, Vancouver. Siège à Prince-Rupert.

S. Exc. Mgr E.-M. Bunoz, O.M.I.,
1er vicaire apostolique,
évêque titulaire de Tentyre,
(1864-1917)

S. Exc. Mgr Jean Coudert, O.M.I.,
coadjuteur et vicaire délégué,
évêque titulaire de Rhodiapolis,
(1895-1936)
Réside à White Horse, C.-B.

DIOCÈSE DES RUTHÈNES.—Diocèse national, dépendant directement du Saint-Siège. Érigé en 1912. Résidence à Winnipeg.

S. Exc. Mgr Basile Ladyka, O.S.B.M.,
2e évêque,
évêque titulaire d'Abydo,
(1884-1929)

Évêque prédécesseur: Mgr N. Budka
(1912-1929).

Chancelier: M. l'abbé P.-B. Kusir.
Secrétaire: M. l'abbé A. Luhovy.

EVÊQUES-RELIGIEUX

Parmi l'épiscopat canadien, tant au Canada qu'en pays de mission, il se trouve plusieurs religieux, soit:

- 12 Oblats: S. Em. le card. Villeneuve, NN. SS. Rhéaume, Lajeunesse, Turquetil, Guy, Bunoz, Bonhomme, Breynat, Langlois, Coudert, Belleau et Trocellier.
- 5 Pères Blancs: NN. SS. Michaud, Trudel, Morin, Lacoursière et Julien.
- 4 Eudistes: NN. SS. Chiasson, Leventoux, Bray et LaBrie.
- 2 Dominicains: NN. SS. Lemieux et Duprat.
- 1 Sulpicien: Mgr Yelle.
- 1 Franciscain: Mgr Durand.
- 1 Jésuite: Mgr Côté.
- 1 Rédemptoriste: Mgr Murray.
- 1 Prêtre des Missions étrangères: Mgr Lapierre.
- 1 Père de Ste-Croix: Mgr Lepaillier.
- 1 Basilien: Mgr Ladyka.
- 1 Passionniste: Mgr O'Gara.
- 1 Bénédictin: Don Gertken, est abbé « nullius ».

LES CATHOLIQUES CANADIENS

Les statistiques sur les religions au Canada prouvent que les forces catholiques sont en progrès et elles démontrent en même temps le magnifique développement de la nation canadienne-française.

D'après le recensement de 1931, les catholiques canadiens sont au nombre de 4,285,388 sur une population totale de 10,375,786 âmes. Leur proportion est donc de 41.30%. En 1921, elle était de 34.37%. De 1921 à 1931, la population catholique du Canada s'est accrue de 895,752 âmes, c'est-à-dire près d'un million, et sa proportion s'est améliorée.

Les catholiques d'origine française forment, sans conteste, le groupe catholique le plus important, celui qui dépasse de beaucoup tous les autres. Ils sont au nombre de 2,849,089 et représentent 66.48% de tous les catholiques.

La statistique fédérale montre bien que le milieu français est plus favorable que le milieu anglais à la conservation de la foi. En effet, lors du recensement de 1931, dans la province de Québec, 1% des nôtres seulement s'est déclaré non catholique contre 11% dans l'Ontario, 15% dans la Nouvelle-Écosse; 3% dans

le Nouveau-Brunswick; 34% dans l'Île du Prince-Édouard; 8% dans le Manitoba; 12% dans la Saskatchewan; 17% dans l'Alberta et 26% dans la Colombie anglaise.

Quelle est la perte des nôtres, du point de vue religieux, dans les principales villes du Canada?

Montréal, 1%; Toronto, 42%; Brantford, 58%; Calgary, 36%; Edmonton, 26%; Halifax, 21%; Hamilton, 46%; London, 54%; Kitchener, 41%; Ottawa, 5%; Québec, 1%; Saskatoon, 32%; Victoria, 48%; Winnipeg, 22%; Saint-Jean, N.-B., 15%.

Toutes les autres races, anglaise, italienne, polonaise, allemande, sont dans la même situation; leur proportion catholique est plus forte dans notre province que dans les provinces anglaises. Comparons, par exemple, la province de Québec et la province de l'Ontario.

Dans le Québec, il y a 2,270,059 Canadiens français, dont 2,256,817 catholiques

Année	Catholiques	Clergé
1928	3,540,336	6,411
1929	3,750,448	6,591
1930	3,997,171	6,807
1931	4,028,314	7,016
1932	4,102,644	7,284
1933	4,191,643	7,477
1934	4,348,940	7,639
1935	4,458,458	7,844
1936	4,566,032	8,124
1937	4,567,639	8,200
1938	4,599,732	8,626
1939	4,662,970	8,899
1940	4,733,844	9,086

Dans le tableau, que nos lecteurs trouveront en page 61, ils liront des détails sur chacun des diocèses canadiens, statistiques sur le nombre des catholiques, des prêtres, des paroisses et missions, des séminaires, collèges classiques et maisons d'hospitalisation et de bienfaisance.

* * *

En réponse à des demandes sur la religion de Canadiens d'origine allemande, russe, etc., le Bureau fédéral de la Statistique a publié les chiffres suivants, qui sont de 1931:

Personnes d'origine allemande: 473,544; anglicans, 26,878; baptistes, 28,049; association évangélique, 13,441; luthériens, 147,290; mennonites, 34,687; presbytériens, 20,789; catholiques romains, 107,940; Église-Union, 73,086.

Personnes d'origine russe: 88,148; anglicans, 1,544; baptistes, 3,592; grecs orthodoxes, 8,965; luthériens, 12,719; mennonites, 12,084; presbytériens, 1,209; catholiques romains, 24,874; Église-Union, 3,799.

Personnes d'origine ukrainienne: 225,113; anglicans, 755; baptistes, 1,252; grecs catholiques, 130,534; grecs orthodoxes, 55,386; luthériens, 1,180; presbytériens, 1,823; catholiques romains, 55,781; Église-Union, 3,667.

Personnes d'origine finlandaise: 43,885; anglicans, 661; baptistes, 175; grecs orthodoxes, 120; luthériens, 38,742; mennonite, 1; presbytériens, 927; catholiques romains, 561; Église-Union, 1,711.

Personnes d'origine roumaine: 29,056; anglicans, 600; baptistes, 435; grecs orthodoxes, 12,192; luthériens, 1,957; presbytériens, 400; catholiques romains, 11,437; Église-Union, 1,034.

LES MISSIONS

Le clergé indigène.—L'Église, écrit le R. P. Perbal, dans le bulletin trimestriel de l'Oeuvre pontificale de Saint-Pierre-Apôtre, a toujours revendiqué, pour les enfants des peuples évangélisés par ses missionnaires, la libre accession au sacerdoce et même à l'épiscopat. Au XVIIe siècle, un authentique Noir du Congo devenait évêque; au XVIIe siècle, un Dominicain chinois recevait la mitre. Et c'est pour avoir compris l'attitude de l'Église (au reste aussi ancienne qu'elle-même, puisqu'elle date des Apôtres), que deux Françaises, Stéphanie et Jeanne Bigard, fondaient, à Caen, en 1889, l'Oeuvre de Saint-Pierre-Apôtre, destinée à faciliter la formation de nombreux prêtres indigènes et le choix parmi eux d'excellents évêques, comme Mgr Haya-saka, premier évêque du Japon, un des séminaristes adoptés par Jeanne Bigard.

Il y a plus de 50 ans qu'elles ont lancé cette Oeuvre admirable: un demi-siècle



Son Exc. Mgr Lawrence WHELAN,
évêque titulaire d'Opus,
auxiliaire de Montréal.

(99%); 108,312 Irlandais, dont 69,654 catholiques (64%); 24,845 Italiens, dont 23,656 catholiques (95%); 10,616 Allemands, dont 4,920 catholiques (45%).

Dans l'Ontario, il y a 299,732 Canadiens français, dont 266,460 catholiques (89%); 549,648 Irlandais, dont 214,679 catholiques (39%); 50,536 Italiens, dont 47,143 catholiques (91%); 174,006 Allemands, dont 31,580 catholiques (18%).

* * *

Les chiffres que l'on relève dans le « Canada ecclésiastique » (édition de 1941), accusent un total de 4,733,844 catholiques, soit une augmentation de 70,874 sur le total pour l'année précédente.

Cette population, répartie en 5,081 paroisses, missions ou dessertes, est desservie par 9,086 prêtres ou religieux. Le tableau suivant donne une idée de la progression constante du nombre des catholiques et du clergé, au Canada, depuis 1928.

DIOCÈSES	Catholiques		Prêtres		Paroisses		Collèges		É. Norm.		Universités		Hôpitaux	
	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940
Alexandria	30,080	30,080	28	28	28	28	—	—	—	—	—	—	—	2
Amos	48,000	50,000	61	74	52	60	1	1	—	1	—	—	1	1
Antigonish	100,325	100,536	132	133	114	114	1	1	—	—	1	1	12	12
Baie d'Hudson	2,708	2,720	31	31	34	35	—	—	—	—	—	—	1	1
Baie James	2,500	2,500	17	17	10	15	—	—	—	—	—	—	2	2
Bathurst	108,746	108,746	151	151	120	120	2	2	—	—	—	—	7	7
Calgary	37,000	37,000	84	83	148	148	—	—	—	—	—	—	6	6
Charlottetown	47,814	48,239	79	79	59	59	1	1	—	—	—	—	4	4
Chicoutimi	159,771	164,686	277	282	97	98	1	1	3	3	—	—	3	3
Edmonton	90,000	117,000	200	201	284	288	5	4	—	—	—	—	29	29
Gaspé	65,067	66,833	105	105	60	64	—	—	1	1	—	—	2	3
Golfe Saint-Laurent	12,830	14,630	18	19	44	46	—	—	—	—	—	—	4	4
Gravelbourg	24,000	22,300	58	58	75	75	1	1	—	—	—	—	3	3
Grouard	18,050	18,320	54	58	85	85	—	—	—	—	—	—	6	6
Halifax	60,400	61,565	103	108	95	95	1	1	—	—	—	—	6	6
Hamilton	75,000	75,000	137	139	99	96	1	1	—	—	—	—	5	8
Hearst	21,250	21,250	38	39	71	72	—	—	—	—	—	—	—	—
Joliette	70,522	71,736	225	235	58	48	1	1	1	2	—	—	16	18
Keewatin	9,000	9,000	47	49	61	52	—	—	—	—	—	—	3	3
Kingston	45,000	45,000	95	96	66	66	1	1	—	—	—	—	5	5
Les Trois-Rivières	150,100	155,471	259	278	70	71	1	1	2	2	—	—	15	15
London	109,581	109,581	193	193	106	106	2	2	—	—	—	—	5	5
MacKenzie	8,000	8,300	50	52	40	40	—	—	—	—	—	—	5	5
Moncton	54,600	54,600	100	92	54	55	1	1	—	—	1	1	5	5
Mont-Laurier	47,436	47,438	111	134	53	55	1	1	1	1	—	—	6	6
Montréal	815,481	820,796	1399	1474	195	195	12	12	6	6	1	1	71	72
Nelson	18,000	18,000	31	34	84	117	—	—	—	—	—	—	2	2
Nicolet	105,978	105,917	211	217	75	76	1	1	1	1	—	—	5	5
Ottawa	190,000	190,000	572	590	108	118	6	6	1	1	1	1	15	15
Pembroke	50,000	50,000	81	81	73	73	—	—	—	—	—	—	2	2
Peterborough	27,000	27,000	47	49	62	63	—	—	—	—	—	—	3	5
Prince-Albert	30,711	30,711	102	102	120	120	—	—	—	—	—	—	4	4
Québec	538,452	542,527	1261	1267	275	293	12	12	4	4	1	1	46	46
Régina	76,000	76,000	155	159	189	206	1	1	—	—	—	—	9	11
Rimouski	141,681	141,681	250	252	115	115	1	1	1	1	—	—	6	6
Saint-Boniface	55,000	55,000	164	165	111	113	1	1	—	—	—	—	9	9
Saint-Hyacinthe	135,104	139,552	349	321	86	86	2	2	1	1	—	—	9	9
Saint-Jean (N.-B.)	30,000	30,000	61	62	65	65	1	1	—	—	—	—	6	6
Saint-Jean (Qué.)	66,603	66,894	144	147	45	48	1	1	1	1	—	—	9	9
Saint-Pierre de Muenster	10,500	10,500	34	32	14	29	1	1	—	—	—	—	3	3
Saskatoon	30,000	30,000	50	50	56	56	—	—	—	—	—	—	3	3
Sault Sainte-Marie	81,000	81,000	113	113	133	133	1	2	—	—	—	—	5	5
Sherbrooke	124,654	132,162	253	270	110	116	1	1	2	2	—	—	5	7
Timmins	69,239	71,598	79	84	59	60	—	—	—	—	—	—	6	6
Toronto	164,000	164,000	345	335	142	147	8	8	—	—	1	1	7	7
Valleyfield	62,118	63,104	160	163	50	50	2	2	2	2	—	—	4	4
Vancouver	50,084	50,084	102	103	165	169	2	2	—	—	—	—	7	7
Victoria	15,000	15,000	37	37	67	67	1	1	—	—	—	—	5	5
Winnipeg	70,715	70,715	119	119	129	132	—	—	—	—	—	—	14	15
Yukon et Prince-Rupert	7,650	7,286	33	32	71	92	—	—	—	—	—	—	2	2
Ruthènes	300,000	300,000	93	96	354	356	1	1	—	—	—	—	5	5
Totaux	4,662,970	4,733,844	8999	9086	4936	5081	73	76	26	29	6	6	435	443

Québec	542,527	Toronto	164,000	Régina	76,000
Trois-Rivières	155,471	Hamilton	75,000	Prince-Albert	30,711
Rimouski	141,681	London	109,581	Gravelbourg	22,300
Chicoutimi	164,686			Abbaye Nullius	10,500
Nicolet	106,917		348,581	Saskatoon	30,000
Gaspé	66,833	Kingston	45,000		
Amos	50,000	Peterborough	27,000		169,511
Golfe Saint-Laurent	14,690	Alexandria	30,080	Edmonton	117,000
		Sault-Sainte-Marie	81,000	Calgary	37,000
	1,242,805			Grouard	18,320
Montréal	820,796		183,080	MacKenzie	8,300
Saint-Hyacinthe	139,558	Halifax	61,565		
Sherbrooke	132,162	Charlottetown	48,239		180,620
Valleyfield	63,104	Antigonish	100,536	Vancouver	50,084
Joliette	71,736			Victoria	15,000
Saint-Jean-de-Québec	66,894		210,340	Nelson	18,000
	1,294,250	Moncton	54,600	Yukon et Prince-Rupert	7,286
Ottawa	190,000	Saint-Jean, N.-B.	30,000		
Pembroke	50,000	Bathurst	108,746		90,370
Mont-Laurier	47,438			Winnipeg	70,715
Timmins	71,598		193,346	Ukrainiens	300,000
Hearst	21,250	Saint-Boniface	55,000		
Baie James	2,500	Keewatin	9,000		
		Baie d'Hudson	2,720		
	382,786		66,720	Grand total	4,733,124

d'efforts, de générosités souvent obscures, mais aussi de féconds résultats. On peut le dire : si les appels des Papes Benoît XV et Pie XI ont pu aboutir, c'est parce que ces deux modestes femmes, en se privant de tout et en intéressant peu à peu à leur entreprise un nombre toujours plus considérable de personnes, ont permis de bâtir des Séminaires, de les soutenir d'une manière constante et de conduire jusqu'à l'autel une phalange croissante de jeunes aspirants à la prêtrise, même dans les Missions les plus pauvres.

Qu'on en juge : il y a 50 ans, on comptait, dans toutes les Missions catholiques, un total de 870 prêtres indigènes ; il y en a aujourd'hui 7,000 et, au-dessus d'eux, 42 évêques indigènes ! Dans les Séminaires, parfois huttes de paille, souvent maisons plus que minables, rarement édifices suffisants et convenablement meublés, se pressent de 17,000 à 20,000 Séminaristes, dont 4,000 portent la soutane et se rapprochent chaque année un peu plus de l'autel.

Les progrès des missions en 1939.

Les statistiques missionnaires sont toujours longues à établir parce que les renseignements qui les constituent doivent arriver de Missions lointaines et nombreuses, au centre de la chrétienté. On peut avoir aujourd'hui les principaux éléments des statistiques à la date du 1er janvier 1940.

Au cours de l'année 1939, dix nouvelles circonscriptions missionnaires ont été créées ; dont 5 en Asie, à savoir : diocèse de Chilaw, à Ceylan (clergé indien), préfectures de Bhamo en Birmanie (P.P. de Saint-Colomban), de Kinghsien, en Chine (Jésuites autrichiens), de Shunsen, en Corée (P.P. de Saint-Colomban) et de Urawa, au Japon (Franciscains français) ; — et 5 en Afrique, à savoir : vicariats de Derna, en Cyrénaïque (Salésiens italiens), de Mosaka, en Ouganda (clergé indigène), de Miarinarivo, à Madagascar (clergé indigène) ; préfecture de Misurata, en Libye, et de Ziguinchor, au Sénégal (clergé indigène).

Au total, au 1er janvier 1940, on compte 532 circonscriptions dépendant de la S. Congrégation de la Propagande. Sur ce nombre, 211 ont été créées par Pie XI au cours de son pontificat.

Le dernier Annuaire pontifical (1941) donne un total de 73,887 missionnaires exerçant l'apostolat dans les seules circonscriptions dépendant de la Sacrée Congrégation de la Propagande, soit 20,578 prêtres, 8,514 Frères et 44,895 Soeurs. Parmi ces missionnaires se trouvent de nombreux Canadiens, environ 3,000, dont près de 700 prêtres. Ces missionnaires appartiennent à de nombreuses communautés religieuses, notamment les Jésuites, les Oblats de Marie, les Pères Blancs, les Franciscains, les Capucins, les Dominicains, les Rédemptoristes, les Missionnaires du Sacré-Coeur, les Pères de Sainte-Croix, les prêtres des Missions étrangères de la province de Québec, les Montfortains, etc.

L'importance du laïcat pour permettre à l'Église d'accomplir sa mission, son oeuvre d'évangélisation, date des débuts même du christianisme écrivait M. Paul Lesourd, en octobre 1940. L'Église a toujours eu, dans les laïcs catholiques, des auxiliaires précieux pour son clergé, des apôtres pleins de zèle. C'est ce que,

de nos jours, on appelle l'Action catholique, étant entendu que la fonction et le rôle désignés par ces deux mots sont beaucoup plus anciens que ceux-ci.

De même que l'Action catholique n'est pas une « nouveauté », elle n'est pas non plus spéciale à notre Europe. Elle a toujours existé dans les pays de mission. On peut même dire que le laïcat, joue en mission, un rôle plus large et plus actif que dans nos pays occidentaux en raison du petit nombre de prêtres par rapport aux chrétiens et surtout aux infidèles.

Étant donné la grande étendue de la plupart des districts missionnaires, les missionnaires ne peuvent être continuellement dans tous les points de la région qui leur est confiée. Il faut procéder par tournées. Il ne faut aller, en certains endroits, qu'à intervalles plus ou moins rapprochés. En l'absence du prêtre, c'est le catéchiste laïque qui le remplace pour l'instruction des nouveaux chrétiens et la préparation des catéchumènes.



Son Exc. Mgr Edward-Q. JENNINGS, évêque titulaire de Sala, auxiliaire de Vancouver.

A part l'administration des sacrements, le catéchiste accomplit une tâche véritablement missionnaire. Une mission sans catéchiste serait sans vie et bientôt vouée, sinon à la mort, du moins à une stérile stagnation. Que de conversions sont l'oeuvre du catéchiste qui prépare les âmes que le missionnaire n'a qu'à cueillir ! Que de chrétiens devront au catéchiste d'avoir persévéré dans la foi, de n'être pas tombés dans l'hérésie ou de n'avoir pas renié leur récent baptême ! Il y a près de 75,000 catéchistes disséminés à travers les missions de la Propagande, mais c'est en Afrique qu'ils sont le plus nombreux (plus de 60 p. 100 du chiffre total) et en particulier dans l'Afrique centrale. Les régions où ils sont le moins nombreux sont le Proche-Orient, l'Afrique du Nord et le Japon.

A l'occasion du centenaire du bienheureux Pierre-Marie Chanel, Mariste, premier martyr de l'Océanie (massacré le 28 avril 1841 dans l'île Futuna), Mgr

Lavarenne, de Lyon, rappelait les chiffres et faits suivants, tout à la gloire de la vocation missionnaire de la France.

Sur 14,500 prêtres missionnaires, issus de tous les pays du monde, il y a 4,500 Français. Sur 7,000 Frères missionnaires, il y a plus de 2,000 Français. Sur 31,000 Religieuses missionnaires, il y a plus de 7,000 Françaises. C'est-à-dire que la France fournit environ le tiers des ouvriers apostoliques.

Il y a quarante ans, c'étaient les deux tiers. Le nombre des Français n'a pas décréu ; il n'a cessé d'augmenter ; ce sont les autres pays qui en ont donné davantage.

Veut-on avoir une idée de l'importance qu'ont prise les missions canadiennes à l'étranger, qu'on se rappelle que douze missionnaires canadiens, à l'étranger ont été élevés à la dignité épiscopale. Il y a aussi quatre prélats apostoliques. En voici la liste :

S. Exc. Mgr A.-A. Lepailleur, C.S.C., évêque de Chittagong, Bengale, Inde ;

S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., ancien évêque de Sendai, Japon, évêque titulaire de Calydon ;

S. Exc. Mgr G.-E. Michaud, D. P. B., évêque titulaire de Zabi et vicaire apostolique de l'Ouganda, Afrique ;

S. Exc. Mgr L.-A. Lapierre, P. M. E., évêque titulaire de Cardique et vicaire apostolique de Szepinkoi, Mandchourie ;

S. Exc. Mgr G. Trudel, D.P.B., évêque titulaire de Noba et vicaire apostolique de Tabora, Afrique ;

S. Exc. Mgr J. Bonhomme, O.M.I., évêque titulaire de Tulna et vicaire apostolique du Basutoland, Afrique du Sud ;

S. Exc. Mgr Oscar Morin, D.P.B., évêque titulaire d'Utina et vicaire apostolique de Navrongo, Afrique ;

S. Exc. Mgr F.-X. Lacoursière, D.P.B., évêque titulaire de Vuturia et vicaire apostolique du Rwenzori, Afrique ;

S. Exc. Mgr M.-C. O'Gara, Passionniste, évêque titulaire d'Elis et vicaire apostolique de Chen-Tchéou, Chine ;

S. Exc. Mgr Oscar Julien, D.P.B., évêque titulaire de Chaba et vicaire apostolique du Nyassa, Afrique ;

S. Exc. Mgr Ph. Côté, S.J., évêque titulaire de Polystylus et vicaire apostolique de Suchow, Chine ;

S. Exc. Mgr Louis Durand, O.F.M., évêque titulaire de Sebela et vicaire apostolique de Chefoc, Chine ;

Le T. R. Père W.-C. McGrath, préfet apostolique de Chuchow, Chine ;

Le T. R. Père B.-F. Meyer, des Missions Étrangères de Maryknoll, préfet apostolique de Wuchow, Chine ;

Le T. R. Père Ambroise Leblanc, O.F.M., préfet apostolique de l'Urawa, Japon ;

Le T. R. Père Émilien Masse, P.M.E., préfet apostolique de Lintong, Mandchourie ;

Le Rév. Père Joseph Geoffroy, P.M.E., supérieur de la « Mission » de Davao, Philippines.

Pour compléter cette liste des dignitaires ecclésiastiques, qui comprend nos évêques, ceux du Canada et ceux des pays de mission, nous donnerons les noms de quelques personnalités religieuses canadiennes qui font brillamment honneur à leur pays.

Le Très Rév. Dom Pacome Gaboury, O.C., abbé mitré d'Oka ;

Le Très Rév. Dom François-Xavier Huet, O.C., abbé mitré de Mistassini ;

Mgr Edgar Larochelle, P.A., P.M.E., supérieur général de la Société de s

Missions étrangères de la province de Québec;

Mgr J.-E. McRae, supérieur général de la Société des Missions étrangères de Scarborough;

Mgr Léonidas Perrin, P.A., P.S.S., chanoine de Saint-Jean de Latran;

Mgr Arthur Coulotte, P.A., chanoine de Saint-Jean de Latran;

Le Très Rév. Père P.-Em. Farley, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur;

Le Très Rév. Père Alb. Cousineau, supérieur général des Pères de Sainte-Croix;

Le Très Rév. Père Léonce Crenier, O.S.B., prieur du monastère de Saint-Benoît-du-Lac;

Le Très Rév. Père M.-Eug. Prévost, fondateur et supérieur général de la Fraternité sacerdotale.

Ajoutons que deux Canadiens d'origine occupent des sièges épiscopaux aux États-Unis. Ce sont: S. Exc. Mgr Moïse-E. Kiley, archevêque de Milwaukee, né au Cap-Breton, et S. Exc. Mgr Frs.-C. Kelly, évêque d'Oklahoma, originaire de l'île du Prince-Édouard.

LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Les Communautés religieuses, au Canada, sont au nombre de 165, soit 54 communautés d'hommes et 111 communautés de femmes.

Les communautés d'hommes comprennent 43 communautés de prêtres et 11 communautés de Frères (exclusivement).

Rappelons ici que pour la première fois, la Sacrée Congrégation des Religieux a publié, en 1941, des statistiques au sujet des Ordres religieux. Il en existe 874 avec un total de 789,338 membres.

Ces statistiques nous présentent d'abord 61 ordres de moines, à vœux solennels. Le grand total de ces religieux est de 108,347, y compris les frères coadjuteurs et les novices. Dans cette catégorie se trouvent quelques-uns des Instituts les plus fameux de l'Église. Les plus anciens sont les Ermites de S. Augustin, fondés en 390, et les plus récents, les Cisterciens de Casamari, fondés en 1929.

Dans ce groupe il y a la Compagnie de Jésus avec ses 26,303 membres, répartis en 50 provinces, 1531 maisons et 66 noviciats. Nous y voyons aussi les trois branches de la famille franciscaine. Frères mineurs au nombre de 21,148, Capucins (13,510) et Conventuels (2,757). Les statistiques énumèrent ensuite les 14 congrégations de bénédictins. Parmi celles-ci, les plus jeunes sont la Congrégation américano-cassinienne (1,280 religieux, 17 monastères), fondée en 1855, et la Congrégation Suisse Américaine (5 monastères et 545 membres).

La seconde catégorie est celle des religieux à vœux simples. On compte 97 de ces Congrégations et 105,067 membres. Parmi celles-ci, il y a des Instituts bien connus des Lazaristes, des Rédemptoristes, des Passionnistes, des Salésiens, des Pallotins et des Carisimi. Les Frères des Écoles Chrétiennes (fondation de Saint Jean-Baptiste de la Salle) sont en tête avec leurs 15,305 religieux. Puis viennent les 11,702 fils de Don Bosco.

Trois de ces Congrégations ont leurs maisons-mères aux États-Unis: Les Pau-

listes (166 membres) à New-York, la Société de Saint-Joseph du Sacré-Coeur (240 membres) à Baltimore et la Congrégation de Sainte-Croix (1,375 membres) à Washington.

On y voit aussi deux Congrégations mexicaines: les Missionnaires de Saint-Joseph et les Missionnaires de Sainte-Croix. Le Canada est représenté par une seule Congrégation, celle des Prêtres de Saint-Basile de Toronto, qui sont au nombre de 243.

Il y a 720 Congrégations de sœurs, et celles-ci sont au nombre de 575,926. De ces Congrégations, 75 ont leurs maisons-mères aux États-Unis. Les plus nombreuses sont celles des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul (maison-mère à Paris, 43,325 sœurs) et la Société des Pauvres Sœurs de l'École de Notre-Dame (maison-mère à Munich, 10,582 religieuses). Puis viennent les Sœurs du Bon Pasteur d'Angers (9,882); les Dames du Sacré-Coeur (6,843); les Filles de Sainte-Anne (6,659); les Sœurs de la Charité, de Rome (6,263); etc.

AUX ÉTATS-UNIS

Quelques mots seulement sur la situation actuelle du catholicisme aux États-Unis. Le nombre des catholiques est de 21,406,507 et il y a eu 65,943 conversions au cours de l'année 1939. Le clergé se compose de 33,540 prêtres dont 10,971 sont des religieux. Il y a 18,757 églises et 13,114 paroisses avec curé résidant.

EN ANGLETERRE

En Angleterre et au Pays de Galles, il y a quatre sièges archiepiscopaux et 14 sièges épiscopaux; l'Écosse compte 2 archevêques et 4 évêques, tandis qu'il y a 4 archevêques et 24 évêques en Irlande. Dans l'Empire britannique, il y a 42 sièges archiepiscopaux, 135 sièges épiscopaux, 75 vicariats et 27 préfectures apostoliques.

L'Annuaire catholique anglais donne, comme suit, la population catholique de l'Empire britannique: Angleterre et Pays de Galles, 2,261,504; Irlande, 3,171,697; Écosse, 614,021; Inde, 2,768,498; Ceylan, 385,507; Canada, 4,285,388; Australie, 1,251,797; Nouvelle-Zélande, 182,714; Sud-Africain, 275,671. D'après cet annuaire, la population catholique du monde serait de 366,185,084.

II.— La vie civile et politique

La population actuelle du globe est estimée à approximativement 2,125,000,000 d'âmes. La superficie de la terre est de 196,836,000 milles carrés, soit 55,214,000 milles carrés de terre et 141,050,000 milles carrés d'eau. Le diamètre de la terre, à l'équateur, est de 7,926 1/2 milles anglais, et, aux Pôles, de 7,900 milles anglais. La circonférence équatoriale est de 24,901.8 milles anglais, divisée en 360 degrés de longitude, chacun de 69.17 milles anglais (60 milles géographiques). Ces degrés sont calculés à partir de celui de Greenwich et ils portent l'indication **est** ou **ouest**, jusqu'à leur point de rencontre, aux antipodes (180° de degré). La distance entre les Pôles nord et sud est marquée par les **parallèles de latitude**, commençant à

l'équateur (0) et se terminant aux Pôles (90).

La Terre est une sphère, avec un hémisphère septentrional et un hémisphère méridional; la surface des océans constitue l'hydrosphère tandis que l'enveloppe de gaz se nomme atmosphère dont les couches inférieures sont appelées **troposphère** et les couches supérieures **stratosphère**. La science qui s'occupe de la couche terrestre est la « géologie » tandis que celle qui s'intéresse à son mesurage a nom **géodésie**. L'étude de la surface de la Terre, c'est la **géographie**, tandis que la **physiographie** s'occupe des phénomènes qui s'y produisent. L'**océanographie** est la science qui s'occupe de l'étude de la mer, la **limnologie**, s'occupe des lacs, l'**orographie** des montagnes, l'**ethnologie** des races humaines, l'**ethnographie** de la location de ces races, la **paléontologie** de la vie organique éteinte, et la **biologie** de la vie existant actuellement.

La vitesse de rotation de la Terre est de 1,000 milles à l'heure tandis que la Terre tourne autour du soleil à une vitesse de 66,600 milles à l'heure, soit 584,000,000 de milles en 365 jours, 6 heures et 9 minutes.

La superficie et la population de la Terre se répartissent comme suit, par continents:

	Superficie	Population
Europe	2,085,000	396,930,000
Asie	10,348,000	1,124,100,000
U.R.S.S.	8,176,000	170,000,000
Afrique	11,699,000	153,600,000
Amér. du Nord	8,350,000	157,950,000
Amér. centrale	308,000	23,660,000
Amér. du Sud	7,047,000	89,700,000
Océanie	3,201,000	10,570,000
Total	51,214,000	2,126,520,000

L'Empire britannique, qui couvre près du quart de la superficie terrestre du globe, compte une population d'environ 500,870,000 âmes, soit un peu moins du quart de la population mondiale. Cette population se répartit ainsi:

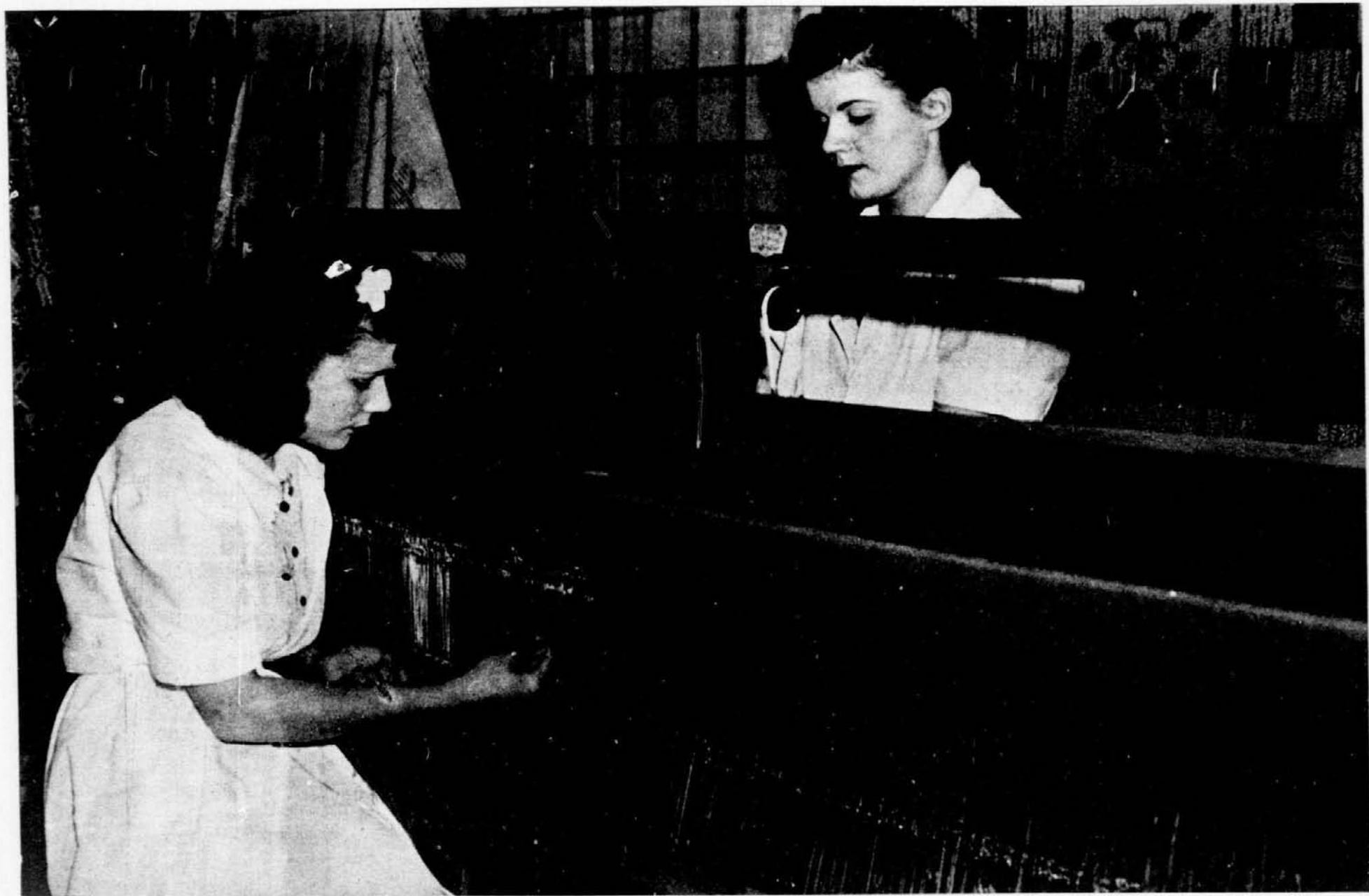
Europe	50,000,000
Asie	366,000,000
Afrique	60,000,000
Amérique du Nord	12,000,000
Amérique centrale	50,000
Indes occidentales	2,000,000
Amérique du Sud	320,000
Océanie	10,000,000

Cette population se répartit encore comme suit:

Races: 70,000,000 de blancs, comprennent surtout des Anglais et des Irlandais, mais aussi des Français, des Hollandais et des Espagnols; 360,000,000 d'Hindous, 40,000,000 de noirs, 6,000,000 d'Arabes, 6,000,000 de Malais, 1,000,000 de Chinois, 1,000,000 de Polynésiens, 100,000 Indiens (au Canada), etc.

Religions: 210,000,000 d'Hindous, 100,000,000 de Musulmans, 67,000,000 de Protestants, 13,000,000 de Catholiques, 12,000,000 de Bouddhistes, 12,000,000 d'Animistes, 4,000,000 de Sikhs, 750,000 Juifs, etc.

La constitution de l'Empire britannique ne s'appuie sur aucune loi écrite; l'administration est basée sur trois principes principaux: l'autonomie dans le gouvernement, le soutien et la défense. Le Parlement du Royaume-Uni est l'autorité législative suprême de l'Empire.



Chez nous, les métiers reviennent à la mode

(Photo C. N. R.)

VOICI LA LISTE DES PAYS CONSTITUANT L'EMPIRE BRITANNIQUE AVEC LA DATE ET LA MANIÈRE DE LEUR ENTRÉE DANS CET EMPIRE

PAYS	DANS L'EMPIRE	DATE	PAYS	DANS L'EMPIRE	DATE
Europe			Zanzibar	Traité de cession	1890
Grande Bretagne			Nyassa	Conquête	1891
Irlande du Nord			Soudan	Conquête	1898
Eire			Ile Maurice	Conquête et cession	1810-1814
Ile de Man	Achat	1827	Seychelles	Traité de cession	1814
Jersey	Duc de Normandie	1066	Ste-Hélène	Conquête	1673
Guernsey	Duc de Normandie	1066	Ascension	Occupation	1815
Malte et Gaza	Traité de cession	1814	Amérique		
Gibraltar	Conquête et cession	1713	Canada	Fédération	1867
Asie			Ontario	Conquête et cession	1759-1763
Inde	Conquête et cession	1757-1897	Québec	Conquête et cession	1759-1763
Birmanie	Conquête et cession	1826-1866	Nouvelle-Écosse	Conquête et cession	1759-1763
Aden	Occupation	1839	Nouveau-Brunswick	Traité de cession	1763
Ceylan	Traité de cession	1801	Ile du Prince-Édouard	Conquête	1745-1763
Établissements des Détroits	Traité de cession	1785-1909	Colombie anglaise	Colonisation	1670
Malaisie	Protectorat	1874-1888	Manitoba	Colonisation	1813
Hong-Kong	Traité de cession	1842-1906	Alberta	Colonisation	1670
Bornéo	Cession	1877	Saskatchewan	Colonisation	1670
Brunel	Protectorat	1888	T. du Nord-Ouest	Colonisation	1670
Chypre	Annexion	1914	Terre-Neuve	Traité de cession	1583
Palestine	Conquête et mandat	1914-1918	Jamaïque	Conquête	1655
Afrique			Bahamas	Colonisation	1629
Afrique du Sud	Fédération	1910	Iles Sous le Vent	Colonisation	1623-1659
Cap	Traité de cession	1814	Iles du Vent	Cession	1763-1783
Natal	Annexion	1843	Barbade	Colonisation	1605
Transvaal	Annexion	1900	Trinidad et Tobago	Conquête	1797
Orange	Annexion	1900	Guyane anglaise	Conquête et cession	1803-1814
Sud-Ouest	Conquête	1914	Honduras anglais	Conquête	1798
Basutoland	Conquête	1914	Bermudes	Colonisation	1612
Bechuanaland	Conquête	1895	Iles Falkland	Traité de cession	1771
Swaziland	Conquête	1895	Océanie		
Rhodésie du Sud	Conquête	1889	Australie	Fédération	1901
Rhodésie du Nord	Traité de cession	1889	Nouv. Galles du Sud	Colonisation	1788
Gambie	Traité de cession	1807	Victoria	Colonisation	1832
Côte d'Or	Traité de cession	1672	Australie du Sud	Colonisation	1836
Sierra Leone	Traité de cession	1787	Queensland	Colonisation	1824
Nigérie et Cameroun	Traité de cession	1891	Tasmanie	Colonisation	1803
Somalie	Traité de cession	1884	Australie occidentale	Colonisation	1828
Kenya	Cession et conquête	1888-1918	Papouasie	Annexion	1884
Ouganda	Traité de cession	1894	Nouvelle-Zélande	Colon. et traité	1840
Tanganyika	Conquête	1914-1918	Iles Fidji	Cession	1874
			Iles du Pacifique	Cession et conquête	1893-1914

LE ROYAUME-UNI

La constitution anglaise est surtout non-écrite et coutumière, mais son développement est marqué par certaines lois fondamentales, dont les principales sont :

La Grande Charte (1215), qui assura les parlements annuels et l'administration de la justice ;

La loi de l'Habeas Corpus (1679), assurant la liberté de la personne ;

L'Acte de Succession au trône (1701), pourvoyant à la succession protestante au trône ;

L'Acte d'Union avec l'Écosse (1707) ;

L'Acte d'Union avec l'Irlande (1800) ;

L'Acte du Parlement (1911), qui permet aux Communes d'adopter des lois sans l'assentiment de l'autre chambre ;

L'Acte du Gouvernement de l'Irlande (1920) ;

L'Acte (entente) de l'État Libre d'Irlande (1922) ;

Le Statut de Westminster (1931), qui assura l'autonomie des Dominions.

...

Le Souverain.—Le trône est héréditaire dans la Maison de Windsor, les fils du souverain et leurs descendants ayant préséance sur les filles ; les filles et leurs

descendants ont cependant préséance sur les lignes collatérales. La Monarchie est constitutionnelle et limitée. Le roi a un droit de « veto » sur les lois adoptées par les deux chambres du Parlement, mais ce droit est tombé en désuétude. « Le roi ne peut se tromper » est une maxime de la Constitution.

La Législature.—Le Parlement se compose de deux chambres : la Chambre des Lords et la Chambre des Communes. Le Parlement dure cinq ans.

La Chambre des Lords se compose de « pairs ». Un pair a un siège à la Chambre des Lords, par droit héréditaire, par nomination royale, par un poste officiel ou par une élection. Des évêques anglais (24), des pairs irlandais (28) élus à vie et des pairs écossais (16), élus pour la durée du Parlement, siègent aussi à la Chambre des Lords. L'Acte du Parlement, de 1911, a considérablement réduit les pouvoirs de la Chambre des Lords.

La Chambre des Communes se compose actuellement de 615 membres élus. Si les Lords ne reçoivent aucune rétribution, les députés reçoivent environ £3,000 par année.

L'Exécutif.—La Couronne (le Roi en conseil) « fait la paix et la guerre, donne

des chartes, augmente le pairage, est la source de l'honneur, du devoir et de la justice ». Le Souverain confie le pouvoir exécutif aux ministres de la Couronne, nommés sur l'avis du chef politique qui jouit d'une majorité à la Chambre des Communes.

Le système du « gouvernement par le parti » est le résultat d'un développement constitutionnel graduel. Avant le règne de Guillaume III et de Marie II, les principaux officiers de l'État n'étaient pas responsables au Parlement ou à la Nation, mais au Souverain seulement ; la solidarité ministérielle n'existait pas.

En 1905, le poste de « premier ministre », qui existait depuis près de 200 ans, a été reconnu officiellement et son titulaire a trouvé place dans la « Table de préséance ».

D'après la loi des Ministres de la Couronne (1937), il y a 17 ministres du Cabinet. Le cabinet actuel, dirigé par Winston Churchill se compose de 36 ministres, dont sept constituent le « cabinet de guerre ».

Le Roi.—Sa Très Excellente Majesté Georges VI (Albert-Frédéric-Arthur-Georges de Windsor), par la grâce de Dieu Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques, d'outre-mer, D^e

tenseur de la Foi, Empereur des Indes, Souverain des Ordres britanniques de Chevalerie, Amiral de la Flotte, Maréchal, Maréchal de l'Aviation royale, Colonel en chef des Life Guards, des Royal Horse Guards, etc., second fils de feu le roi Georges V et de Sa Majesté la reine Marie; né à York Cottage, Sandringham, le 14 décembre 1895; épousa, le 26 avril 1923, lady Elisabeth-Angela-Marquerite, fille du 14e comte de Strathmore et Kinghorne. Il monta sur le trône le 11 décembre 1936, par suite de l'abdication de son frère aîné, Edouard VIII, et il fut couronné à Westminster le 12 mai 1937.

La reine Elisabeth naquit le 4 août 1900. Leurs Majestés ont donné le jour à deux enfants:

S. A. R. la princesse Elisabeth-Alexandra-Marie, héritière présomptive du trône, née le 21 avril 1926;

S. A. R. la princesse Margaret-Rose, née le 21 août 1930.

• • •

La maison régnante d'Angleterre, la maison de Windsor, descend directement (inter alios) d'Édgar, roi de Wessex, d'Alfred le Grand et de Guillaume le Conquérant; aussi de l'empereur Charlemagne, de Rodrigue le Cid, de l'empereur Barberousse et de saint Louis de France.

• • •

Les dynasties suivantes se sont succédées sur le trône d'Angleterre, depuis l'an 827, alors que le roi de Wessex, Egbert, devint le roi de toute l'Angleterre:

Saxons et Danois	827 à 1066
Maison de Normandie	1066 à 1154
Maison de Plantagenet	1154 à 1399
Maison de Lancastre	1399 à 1461
Maison d'York	1461 à 1485
Maison de Tudor	1485 à 1603
Maison de Stuart	1603 à 1714 (1)
Maison de Hanovre	1714 à 1901
Maison de Saxe-Cobourg	1901 à 1910
Maison de Windsor	depuis 1910

L'ordre de succession.—L'ordre de succession au trône d'Angleterre est le suivant: la princesse Elisabeth; la princesse Margaret-Rose; le duc de Gloucester; le duc de Kent et ses enfants (le prince Édouard et la princesse Alexandra); la princesse Royale (Marie) et ses enfants (Georges-Henry-Hubert, vicomte Lascelles et Gerald-David Lascelles); la princesse Arthur de Connaught, née duchesse de Fife, et son fils (le comte de Macduff); lady Maud Carnegie et son fils; le prince Olav de Norvège et ses enfants (les princesses Ragnhild et Astrid et le prince Harold); les enfants de la princesse Victoria, épouse du grand-duc de Hesse et du grand-duc Cyrille de Russie, seconde fille du duc de Saxe-Cobourg (sa première fille, la reine Marie de Roumanie ayant renoncé pour elle et ses enfants à ses droits); puis la troisième fille, la princesse Alexandra, épouse du prince de Hohenlohe-Langenberg et ses enfants; la quatrième fille du duc de Saxe-Cobourg, Beatrice, qui épousa l'Infant Alphonse-Marie d'Orléans, et ses enfants; le duc de Connaught; la princesse Alice, comtesse d'Athlone, et sa fille lady May-Hélène-Emma Smith; ayant épuisé les familles de tous les fils de la reine

(1) Moins la période de 1649 à 1653, le Protectorat des Cromwell.

Victoria, on se tournerait alors vers la famille de la princesse Victoria, fille aînée de la reine Victoria, qui épousa l'empereur Frédéric d'Allemagne; mais comme cette maison est pratiquement hors de cause, il est inutile d'aller plus loin.

La composition actuelle de la Chambre des Lords est la suivante:

Princes de sang royal	4
Archevêques	2
Ducs	20
Marquis	28
Comtes	119
Vicomtes	82
Évêques	24
Barons	467
Pairs écossais	16
Pairs irlandais	13
Total	775

Le nombre des pairs est cependant plus grand; plusieurs, en effet, ne siègent pas au Parlement.

Princes de sang royal	4
Archevêques	2
Ducs	26
Marquis	40
Comtes	204
Vicomtes	114
Évêques	41
Barons	551
Pairs écossais	16
Pairs irlandais	14
Total	1,012

Il y a aussi des pairesses de plein droit, soit 1 duchesse, 5 comtesses, 1 vicomtesse et 14 baronnes: 21.

• • •

Rappelons ici que le premier duc d'Angleterre, après les ducs royaux, est le duc de Norfolk (Bernard Marmaduke Fitzalan-Howard). Ce titre fut créé en 1483.

Le marquis de Winchester (titre créé en 1551) est le premier marquis du royaume. Le premier comte est le comte de Shrewsbury et Talbot (titre créé en 1442). Le premier vicomte est le vicomte Gormans-ton (titre créé en 1478), tandis que le premier baron, dont les titres datent de 1283, est le baron de Mowbray, Segrave et Stourton.

• • •

Les annuités à la famille royale d'Angleterre sont les suivantes:

Bourse privée de Sa Majesté	£110,000
Salaires de la maison royale	134,000
Dépenses de la maison	152,800
Libéralités royales	13,200
Total	410,000

La reine Marie	70,000
La princesse Elisabeth	6,000
Le duc de Gloucester	35,000
Le duc de Kent	25,000
La princesse royale	6,000
Le duc de Connaught	25,000

• • •

Voici l'ordre de préséance établi en Grande-Bretagne: Le Souverain; les frères puînés du roi; le duc de Windsor; le duc de Connaught; les neveux du roi; l'archevêque de Canterbury; le lord Chancelier; l'archevêque d'York; le premier ministre; le lord président du

Conseil; le président des Communes; le lord du Sceau privé; les cinq officiers d'État suivants, s'ils sont ducs; le lord grand Chambellan (en office); le comte maréchal, le lord Intendant, le lord chambellan, le Grand Écuyer; les ducs, selon la date de création; d'Angleterre, d'Écosse, de Grande-Bretagne, d'Irlande, puis ceux créés depuis l'Union; les ministres et les envoyés; les fils aînés des ducs de sang royal; les cinq officiers d'État nommés plus haut, s'ils sont marquis; les marquis (selon l'ordre des ducs); les fils aînés des ducs; les officiers nommés plus haut, s'ils sont comtes; les comtes; les plus jeunes fils des ducs de sang royal; les fils aînés des marquis; les plus jeunes fils des ducs; les vicomtes; les fils aînés des comtes; les plus jeunes fils des marquis; les évêques (anglicans) de Londres, de Durham et de Winchester; tous les autres évêques, suivant l'ordre de priorité; les cinq officiers nommés plus haut, s'ils sont barons; les secrétaires d'État, s'ils sont barons; les barons; le trésorier de la maison de Sa Majesté; le contrôleur de la maison de Sa Majesté; le vice-chambellan de la maison royale; les haut-commissaires; les fils aînés des vicomtes; les plus jeunes fils des comtes; les fils aînés des barons; les Chevaliers de la Jarretière, s'ils ne sont pas nobles; les Conseillers privés, s'ils n'occupent pas un rang plus élevé; le chancelier de l'Échiquier; le chancelier du duché de Lancaster; le juge-en-chef d'Angleterre; le garde des Archives; le président de la Cour d'homologation; les juges de la Cour d'Appel; les juges de la Cour Supérieure; le vice-chancelier du comté de Lancastre; les plus jeunes fils des vicomtes; les plus jeunes fils des barons; les fils des pairs « à vie »; les baronnets; les Chevaliers du Chardon et de Saint-Patrice; les chevaliers Grand-Croix de l'Ordre du Bain; les chevaliers commandeurs des autres ordres; les chevaliers; les officiers de la Cour suprême; les juges des cours de comtés et les juges de la ville de Londres; les officiers de justice; les compagnons et commandeurs; les fils aînés des plus jeunes fils des pairs; les fils aînés des baronnets; les fils aînés des Chevaliers; les plus jeunes fils des plus jeunes fils des Pairs; les plus jeunes fils des baronnets; les plus jeunes fils des Chevaliers; les Écuyers navals, militaires et de l'Air et les autres, en office.

Les femmes prennent rang avec leurs maris ou avec leurs frères aînés.

• • •

Voici les immunités parlementaires qui sont payées aux représentants du peuple dans les pays de l'Empire et dans quelques autres pays:

Grande-Bretagne	\$3,000.00
Irlande du Nord (Ulster)	1,050.00
Eire	1,800.00
Canada (fédéral)	
Canada (provinces)	
Australie (fédérale)	4,250.00
Australie (provinces) 1,500 à	4,375.00
Nouvelle-Zélande	2,250.00
Sud-Africain	2,000.00
Rhodésie	1,500.00
États-Unis (fédéral)	10,000.00
États-Unis (États) 500 à	1,000.00
France	2,750.00
Hollande	2,100.00
Norvège	1,500.00
Suède (par session)	700.00
Suisse (par jour)	6.25



La Confédération canadienne existe depuis le 1er juillet 1867. Le roi est représenté par un vice-roi, nommé pour cinq ans. A la tête de chaque province se trouve un gouverneur nommé par le pouvoir central.

Le Parlement canadien, comme celui de Londres, se compose de deux Chambres; le Sénat et la Chambre des députés. Le Sénat comprend 96 membres dont 24 pour Québec, 24 pour Ontario, 10 pour la Nouvelle-Écosse, 10 pour le Nouveau-Brunswick, 4 pour l'Île du Prince-Édouard, et 6 pour chacune des provinces de l'Ouest: le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie anglaise. Les Communes comprennent 245 députés, répartis comme suit, par province: Québec, 65; Ontario, 82; Nouvelle-Écosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Île du Prince-Édouard, 4; Manitoba, 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie anglaise, 16; Yukon, 1.

L'EXÉCUTIF CANADIEN

Le vice-roi du Canada, le 16e depuis la Confédération, est Son Excellence le comte d'Athlone.

Alexandre - Auguste - François - Georges, comte d'Athlone, major-général, K.C., P.C., G.C.B., G.C.M.G., B.O.V.O., F.R.S., F.R.C.S., gouverneur-général du Canada, A.D.C. du Roi, grand-maître de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-Georges, chancelier de l'Université de Londres, est le fils du prince François de Teck (père de la reine-mère Mary) et de la princesse Marie-Adélaïde, petit-fils du duc de Cambridge, dixième enfant du roi Georges III d'Angleterre.

Son épouse, la princesse Alice est la fille du duc d'Albany, petite-fille de la reine Victoria, et arrière-petite-fille du duc de Kent, lequel était le cinquième enfant du roi Georges III.

Anciens vice-rois, depuis la Confédération:

Vicomte Monk	(1867-1869)
Lord Lisgar	(1869-1872)
Comte de Dufferin	(1872-1878)
Marquis de Lorne	(1878-1883)
Marquis de Lansdowne	(1883-1886)
Lord Stanley de Preston	(1886-1893)
Comte d'Aberdeen	(1893-1898)
Comte de Minto	(1898-1904)
Comte Grey	(1904-1911)
S.A.R. le duc de Connaught	(1911-1916)
Duc de Devonshire	(1916-1921)
Lord Byng de Vimy	(1921-1926)
Lord Willingdon	(1926-1931)
Le comte de Bessborough	(1931-1935)
Lord Tweedsmuir	(1935-1940)

Le gouvernement canadien, le 16e depuis la Confédération, est composé comme suit:

Le T. Hon. William-Lyon Mackenzie-King, premier ministre, président du Conseil privé, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères;

Le T. Hon. Raoul Dandurand, ministre sans portefeuille;

L'hon. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources naturelles;

Le T. Hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice;

L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Transports et des Travaux publics;

L'hon. J.-L. Isley, ministre des Finances;

L'hon. J.-L. Ralston, ministre de la Défense nationale;

L'hon. C.-G. Power, ministre de l'Aviation;

L'hon. Angus MacDonald, ministre de la Marine;

L'hon. Ian Mackenzie, ministre des Pensions et de la Santé;

L'hon. W.-P. Mulock, ministre des Postes;

L'hon. J.-E. Michaud, ministre des Pêcheries;

L'hon. C.-D. Howe, ministre des Approvisionnements;

L'hon. Norman McLarty, ministre du Travail;

L'hon. J.-A. McKinnon, ministre du Commerce;

L'hon. P.-F. Casgrain, secrétaire d'Etat;

L'hon. C.-W. Gibson, ministre du Revenu national;

L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture;

L'hon. J.-T. Thorson, ministre des Services nationaux de guerre.

Les dernières élections fédérales ont été tenues le 26 mars 1940.

Le Conseil privé de Sa Majesté, au Canada, se compose de 90 membres, dont 14 de langue française.

Le président du Sénat est l'honorable Georges Parent, tandis que l'honorable James-Alison Glen est président des Communes.

Les Anciens premiers ministres depuis la Confédération sont:

Sir John A. Macdonald	(1867-1873)
Hon. Alexandre Mackenzie	(1873-1878)
Sir John A. Macdonald	(1878-1891)
Sir John Abbott	(1891-1892)
Sir John S. D. Thompson	(1892-1894)
Sir Mackenzie Bowell	(1894-1896)
Sir Charles Tupper	(1896-1896)
Sir Wilfrid Laurier	(1896-1911)
Sir Robert L. Borden	(1911-1920)
Hon. Arthur Meighen	(1920-1921)
Hon. W.-L. Mackenzie-King	(1921-1926)
Hon. Arthur Meighen	(1926-1926)
Hon. W.-L. Mackenzie-King	(1926-1930)
R.-B. Bennett, depuis vicomte	(1930-1935)

Les Législatures provinciales sont modelées sur le Parlement fédéral. La province de Québec est cependant la seule à posséder un Conseil législatif de 24 membres. Les différentes Législatures comportent le nombre suivant de députés: Québec, 86; Ontario, 90; Nouvelle-Écosse 30; Nouveau-Brunswick, 48; Île du Prince Édouard, 30; Manitoba, 55; Saskatchewan, 52; Alberta, 57; Colombie anglaise, 48. Le Conseil territorial du Yukon est composé de trois membres élus pour 3 ans; celui des Territoires du Nord-Ouest comprend sept membres nommés par le vice-roi en conseil.

La superficie du Canada est de 3,694,863 milles carrés, soit 2,367,714,320 acres, dont 146,116,480 acres d'eau, et sa

population est actuellement de 11,422,000, approximativement, car on ne connaît pas encore le résultat du recensement de juin 1941. La population urbaine est de 5,572,000 tandis que la population rurale est de 4,850,000. Il y a environ 123,000 Indiens et 6,000 Esquimaux au Canada.

LES PROVINCES

L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD est la plus petite province du Dominion, ayant une superficie de 2,184 milles carrés, soit 1,397,760 acres. Elle a environ 120 milles de longueur et une largeur moyenne de 20 milles. Son sol est riche et son climat tempéré. Cette province se fait surtout remarquer par ses renardières, ses homarderies, ses bancs d'huitres et ses pommes de terre de semence.

L'Île du Prince-Édouard a été constituée en province canadienne le 10 juin 1873. Sa population actuelle est de 95,000 âmes. La capitale est Charlottetown. L'hon. Bradford-W. Lepage est gouverneur depuis le 1er octobre 1939.

Anciens gouverneurs: W. C. F. Robinson (1873); Sir Robert Hodgson (1873-1879); Thomas-H. Haviland (1879-1884); Andrew-A. Macdonald (1884-1889); Jedediah S. Carvell (1889-1894); Geo. Wm Howland (1894-1899); P.-A. MacIntyre (1899-1904); D.-A. McKinnon (1904-1910); Benjamin Rogers (1910-1915); A.-C. Macdonald (1915-1919); Murdock McKinnon (1919-1924); Frank R. Hartz (1924-1930); Chs Dalton (1930-1933); Geo. des Brisay de Blois (1933-1939).

Le premier ministre, depuis le 14 janvier 1936, est l'hon. T.-A. Campbell, libéral. Le cabinet actuel est le 21e depuis la Confédération.

Anciens premiers ministres: J.-C. Pope (1873); L.-C. Owen (1873-1876); L.-H. Davies (1876-1879); W.-W. Sullivan (1879-1889); N. McLeod (1889-1891); F. Peters (1891-1897); A.-B. Warburton (1897-1898); D. Farkuarson (1898-1901); A. Peters (1901-1908); F.-L. Hazard (1908-1911); H.-J. Palmer (1911); J.-A. Mathieson (1911-1917); A.-E. Arsenault (1917-1919); J.-H. Bell (1919-1923); J.-D. Stewart (1923-1927); A.-C. Saunders (1927-1930); W.-M. Lea (1930-1931); J.-D. Stewart (1931-1933); W.-P.-J. MacMillan (1933-1935); W.-M. Lea (1935-1936).

Les dernières élections, ont été tenues le 18 mai 1939.

LA NOUVELLE-ÉCOSSE a une superficie de 21,068 milles carrés, soit 13,483,671 acres de terre et 230,100 acres d'eau. Cette province a 321 milles de longueur et de 50 à 105 milles de largeur. Elle est remarquable par son agriculture et principalement sa culture fruitière; les pommes de la Nouvelle-Écosse sont fameuses.

La Nouvelle-Écosse a été constituée en province lors de l'inauguration de la Confédération canadienne, le 1er juillet 1867.



Elle a une population de 554,000 âmes. La capitale est Halifax.

Le gouverneur de la Nouvelle-Écosse est l'hon. Robert Irwin, nommé en 1937.

Anciens gouverneurs: Sir W.-T. Williams (1867); Sir C. H. Doyle (1867-1873); Joseph Howe (1873); A. G. Archibald (1873-1883); Mathew Henry Richey (1883-1888); A. W. McLean (1888-1890); Malachy-Bowes Daly (1890-1900); Alfred Jones (1900-1906); Duncan-C. Fraser (1906-1910); James D. MacGregor (1910-1915); David MacKean (1915-1916); McCullum Grant (1916-1925); J. Robson Douglas (1925); James-C. Tory (1925-1930); Frank Stanfield (1930-1931); Walter-Harold Covert (1931-1937).

L'hon. A. S. MacMillan, libéral, est premier ministre depuis le 10 juillet 1940. Le cabinet MacMillan est le 13e depuis la Confédération.

Anciens premiers ministres: H. Blanchard (1867); W. Anmond (1867-1875); P. C. Hill (1875-1878); S. H. Homes (1878-1882); J. S. D. Thompson (1882); W. T. Pipes (1882-1884); W. S. Fielding (1884-1896); G. H. Murray (1896-1923); E. H. Armstrong (1923-1925); E. N. Rhodes (1925-1930); G. S. Harrington (1930-1933); Angus-L. MacDonald (1933-1940). Les dernières élections ont été tenues le 28 octobre 1941.

LE NOUVEAU-BRUNSWICK



a une superficie de 27,985 milles carrés, soit 17,910,498 acres dont 47,232 acres d'eau. La province est de forme presque rectangulaire, sa profondeur ne dépassant guère sa largeur. C'est dit-on, le pays le mieux arrosé du monde.

Bien que les ressources forestières soient l'une des caractéristiques économiques les plus importantes de cette province, on y trouve, par ailleurs, dans les vallées et les plaines qui bordent la côte, de vastes étendues de riche terre agricole.

La province du Nouveau-Brunswick remonte à la Confédération, le 1er juillet 1867. Sa population est de 451,000 âmes. La capitale est Fredericton. Le gouverneur est l'hon. William-G. Clark.

Anciens gouverneurs: Sir C. Hastings Doyle (1867); Col. F. P. Harding (1867-1868); L. A. Wilmot (1868-1873); Samuel Leonard Tilley (1873-1878); E. Baron Chandler (1878-1880); R. D. Wilmot (1880-1885); Sir Sam. L. Tilley (1885-1893); John Boyd (1893); John A. Fraser (1893-1896); A. R. McClellan (1896-1902); Jabez B. Snowball (1902-1907); L. J. Tweedie (1907-1912); Josiah Wood (1912-1917); G. W. Ganong (1917); W. Pugsley (1917-1923); W. F. Todd (1923-1928); Hugh H. McLean (1928-1935); Murray MacLaren (1935-1940).

Le premier ministre, un libéral, est l'honorable J. B. McNair. Le cabinet McNair est le 21e depuis la Confédération.

Anciens premiers ministres: A. R. Wetmore (1867-1872); G. E. King (1872-1878); J. J. Fraser (1878-1882); D. L. Harrington (1882-1883); A. G. Blair (1883-1896); Jas. Mitchell (1896-1897); H. R. Emmerson (1897-1900); L. J. Tweedie (1900-1907);

Wm Pugsley (1907); C. W. Robinson (1907-1908); J. D. Hazen (1908-1911); J. K. Flemming (1911-1914); G. J. Clarke (1914-1917); J. A. Murray (1917); W. E. Foster (1917-1923); P. J. Veniot (1923-1925); J. B. M. Baxter (1925-1931); C. D. Richards (1931-1933); L. P. Tilley (1933-1935); A. A. Dyart (1935-1940).

Les dernières élections ont été tenues le 20 novembre 1939.

Le QUÉBEC a une superficie de 594,534



milles carrés, soit 442,153,287 acres de terre et 10,220,314 acres d'eau. Outre son importance comme seul du Canada et comme porte que doivent franchir tous les vaisseaux océaniques dans leur passage vers l'intérieur du continent,

le Québec est aussi remarquable par ses ressources naturelles.

Le Québec, qui se trouve être la plus grande des provinces canadiennes, a été constitué le 1er juillet 1867. Sa population est de 3,210,000. La capitale est Québec. L'honorable sir Eugène Fiset est gouverneur du Québec.

Anciens gouverneurs: Sir N. F. Belleau (1867-1873); René-Édouard Caron (1873-1876); Luc Letellier de Saint-Just (1876-1879); Théodore Robitaille (1879-1884); L. F. R. Masson (1884-1887); A. R. Angers (1887-1892); Sir J. A. Chapleau (1892-1898); L. A. Jetté (1898-1908); Sir Charles A. P. Pelletier (1908-1911); Sir François Langelier (1911-1915); Sir Pierre-E. Leblanc (1915-1918); Très hon. Sir Charles Fitzpatrick (1918-1923); L. P. Brodeur (1923-1924); N. Péloiseau (1924-1929); Sir Lomer Gouin (1929); H. G. Carroll (1929-1934); E. L. Patenaude (1934-1940).

Le premier ministre est l'honorable Adélard Godbout, chef du parti libéral. Le gouvernement actuel est le 19e depuis la Confédération.

Anciens premiers ministres: P. J. O. Chauveau (1867-1873); Gédéon Ouimet (1873-1874); C. E. B. de Boucherville (1874-1876); H. G. Joly (1876-1879); J. A. Chapleau (1879-1882); J. A. Mousseau (1882-1884); J. J. Ross (1884-1887); L. O. Taillon (1887); Honoré Mercier (1887-1891); C. E. B. de Boucherville (1891-1892); L. O. Taillon (1892-1896); E. J. Flynn (1896-1897); F. G. Marchand (1897-1900); S. N. Parent (1900-1905); Sir Lomer Gouin (1905-1920); Louis-Alexandre Taschereau (1920-1936); Ad. Godbout (1936); Maurice Duplessis (1936-1939).

Les dernières élections provinciales ont été tenues le 25 octobre 1939.

Le gouvernement est ainsi constitué:

L'honorable Adélard Godbout, premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre de l'Agriculture et ministre de la Colonisation;

L'honorable T. D. Bouchard, ministre de la Voirie et des Travaux publics;

L'honorable J. Art. Mathewson, Trésorier de la province;

L'honorable Wilfrid Girouard, Procureur général;

L'honorable Pierre-Émile Côté, ministre des Terres et Forêts, et de la Chasse et des Pêcheries;

L'honorable Oscar Drouin, ministre de Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce;

L'honorable Edgar Rochette, ministre du Travail, des Mines et des Pêcheries maritimes;

L'honorable Henri Groulx, ministre de l'Hygiène et du Bien-être social;

L'honorable Léon Casgrain, ministre sans portefeuille (adjoint au Procureur général);

L'honorable Cléophas Bastien, ministre sans portefeuille (adjoint au Secrétaire provincial);

L'honorable F. L. Connors, ministre sans portefeuille (adjoint au Trésorier provincial);

L'honorable Joseph Thisdel, ministre sans portefeuille (adjoint au ministre de l'Agriculture);

L'honorable Geo. E. Dansereau, ministre sans portefeuille (adjoint au ministre du Commerce);

L'honorable Wilfrid Hamel, ministre sans portefeuille (adjoint au ministre du Travail);

L'honorable Philippe Brais, ministre sans portefeuille et leader du gouvernement au Conseil législatif;

L'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province.

Le président du Conseil législatif est l'honorable Hector Laferté, tandis que l'honorable B. Bissonnette est président de l'Assemblée législative.

L'ONTARIO a une superficie de 412,582



milles carrés, soit 234,163,030 acres de terre et 26,484,606 acres d'eau. L'Ontario est le centre de la vie industrielle du Canada. La culture des fruits dans le Niagara et la culture mixte dans la partie méridionale

de la province sont très florissantes.

La province d'Ontario fut constituée le 1er juillet 1867. La capitale est Toronto. La population ontarienne est de 3,752,000 habitants. Le gouverneur est l'honorable Alb. Matthews.

Anciens gouverneurs: H. W. Stisted (1867-1868); W. P. Howland (1868-1873); John W. Crawford (1873-1875); D. A. Macdonald (1875-1880); John Beverley Robinson (1880-1887); Sir Alexander Campbell (1887-1892); Sir Geo. A. Kirkpatrick (1892-1897); Sir Oliver Mowat (1897-1903); Sir Wm. Mortimer Clark (1903-1908); Sir John M. Gibson (1908-1914); Sir John S. Hendrie (1914-1919); Lionel H. Clark (1919-1921); Henry Cockshutt (1921-1927); W. D. Ross (1927-1932); H. Alex. Bruce (1932-1937).

Le premier ministre est l'honorable Michell Hepburn, libéral, depuis le 10 juillet 1934. Le cabinet actuel est le 11e depuis la Confédération.

Anciens premiers ministres: J. S. Macdonald (1867-1871); E. Blake (1871-1872); O. Mowat (1872-1896); A. S. Hardy (1896-1899); G. W. Ross (1899-1905); Sir P. J. Whitney (1905-1914); W. H. Hearst (1914-1919); E. C. Drury (1919-1923); G. H. Ferguson (1923-1930); G. S. Henry (1930-1934).

Les dernières élections ontariennes ont eu lieu, en Ontario, le 6 octobre 1937.

Le **MANITOBA** a une superficie de 246,512 milles carrés, soit 161,172,398 acres dont 12,739,600 acres d'eau. Cette province a toujours été considérée comme typiquement agricole. Cependant, les régions du nord ont une production importante de bois et de fourrures.

Le Manitoba entra dans la Confédération canadienne le 15 juillet 1870. La population de cette province, dont Winnipeg est la capitale, est de 727,000 âmes. L'hon. Ronald-T. McWilliams est le gouverneur du Manitoba.

Anciens gouverneurs: A.G. Archibald (1870-1872); Alexander Morris (1872-76); Joseph Ed. Cauchon (1876-1882); James-C. Atkins (1882-1888); J.C. Shultz (1888-1895); J.C. Patterson (1895-1900); Sir D.H. McMillan (1900-1911); D.C. Cameron (1911-1916); Sir James A.M. Atkins (1916-1926); Theodore-A. Burrows (1926-1929); J.D. McGregor (1929-1934); W.J. Tupper (1934-1940).

Le premier ministre est l'honorable **I. Bracken**, chef des progressistes. Le cabinet Bracken est le 12e depuis 1870, date de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Anciens premiers ministres: A. Boyd (1870-1871); N.A. Girard (1871-1872); H.J.H. Clarke (1872-1874); N.A. Girard (1874); R.A. Davis (1874-1878); John Norquay (1878-1887); D.H. Harrison (1887-1888); T. Greenway (1888-1900); J.H. Macdonald (1900); Sir R.P. Roblin (1900-1915); T.C. Norris (1915-1922).

Les dernières élections manitobaines ont eu lieu le 22 avril 1941.

La **SASKATCHEWAN**, la province centrale des Prairies, a une superficie de 251,700 milles carrés, soit 161,088,000 acres de terre dont 5,323,800 acres d'eau. On y trouve une partie des célèbres champs de blé de l'Ouest canadien.



La province de la Saskatchewan a été constituée le 1er septembre 1905. Elle a une population de 991,000 habitants. La capitale est Regina. L'hon. A.P. McNab est gouverneur de la Saskatchewan.

Anciens gouverneurs: A.E. Forget (1905-1910); Geo. W. Brown (1910-1915); Sir Richard Stuart Lake (1915-1921); H.W. Newlands (1921-1931); H.E. Munroe (1931-1936).

Le premier ministre est l'honorable **W.J. Patterson**, libéral. Le cabinet actuel est le 7e depuis 1905, date de l'entrée de la Saskatchewan dans la Confédération.

Anciens premiers ministres: Walter Scott (1905-1916); W.M. Martin (1916-1922); C.A. Dunning (1922-1926); J.A. Gardiner (1926-1929); I.T.M. Anderson (1929-1934); J.A. Gardiner (1934-1935).

Les dernières élections provinciales ont eu lieu le 8 juin 1938.

L'**ALBERTA** a une superficie de 255,285 milles carrés, soit 163,383,400 acres, dont 1,510,400 acres d'eau. C'est l'Alberta qui possède les ressources houillères les plus considérables. Elle est devenue également la plus grande productrice de pétrole et de gaz naturel.

On fait encore l'élevage sur ranch dans les régions les moins peuplées.

La province de l'Alberta a été constituée le 1er septembre 1905. Elle a une population de 789,000 âmes. La capitale est Edmonton. Le gouverneur est l'honorable J.-C. Bowen.

Anciens gouverneurs: Geo.-H.-V. Bulyea (1905-1915); R. Geo. Brett (1915-1925); W. Egbert (1925-1931); W.-L. Walsh (1931-1936); P.-C.-H. Primrose (1936-1937).

L'hon. **W. Aberhart**, chef du crédit social, dirige le gouvernement (le 7e depuis la constitution de l'Alberta en province).

Anciens premiers ministres: A. Rutherford (1905-1910); A.-L. Sifton (1910-1917); Chs Stewart (1917-1921); H. Greenfield (1921-1925); J.-E. Brownlee (1925-1934); R.-G. Reid (1934-1935).

Les dernières élections albertaines ont eu lieu le 21 mars 1940.

La **COLOMBIE BRITANNIQUE** a une superficie de 366,255 milles carrés, soit 226,186,370 acres de terre et 1,560,830 acres d'eau. Elle occupe une place prépondérante au point de vue des pêcheries. Ses ressources minérales sont aussi remarquables par leur abondance et leur variété. Ses hautes futaies de sapins, épinettes et cèdres constituent des ressources naturelles de grande valeur.



La Colombie-Britannique fut constituée en province canadienne le 20 juillet 1871. Cette province, dont la capitale est Victoria, a une population de 774,000 habitants. L'honorable **E. W. Hamber** est gouverneur.

Anciens gouverneurs: J.-W. Trutch (1871-1876); Albert-N. Richards (1876-1881); Clement-F. Cornwall (1881-1887); Hugh Nelson (1887-1892); Edgar Dewdney (1892-1897); Thomas R. McInnis (1897-1900); Sir Henri Joly de Lotbinière (1900-1906); James Dunsmuir (1906-1909); T.-W. Patterson (1909-1914); Frank-S. Barnard (1914-1919); Col. Edw.-G. Prior (1919-1920); Walter-C. Nichol (1920-1926); R.-R. Bruce (1926-1931); J.-W.-F. Johnson (1931-1936).

L'hon. **T.-D. Pattullo**, libéral, dirige le gouvernement (le 22e depuis 1871, date de l'entrée de la Colombie dans la Confédération).

Anciens premiers ministres: F.-M. McCreight (1871-1872); A. DeCosmos (1872-1874); G.-A. Walkem (1874-1876); A.-C. Elliott (1876-1878); J. Walkem (1878-1882); R. Beaven (1882-1883); W. Smythe (1883-1887); A.-E.-B. Davie (1887-1889); J. Robson (1889-1892); T. Davie (1892-1895); I.-H. Turner (1895-1898); C.-A.

Semlin (1898-1900); Jos. Martin (1900); J. Dunsmuir (1900-1902); E.-G. Prior (1902-1903); R. McBride (1903-1915); W.-J. Bowser (1915-1916); H.-C. Brewster (1916-1918); J. Oliver (1918-1927); J.-D. MacLean (1927-1928); S.-F. Tolmie (1928-1933).

Les dernières élections provinciales ont eu lieu le 20 octobre 1941.

Le territoire du **YUKON** et les territoires du **NORD-OUEST**, d'une étendue de 1,516,938 milles carrés (970,846,320 acres) sont en plus grande partie inexploités. Ces territoires révèlent de nombreuses indications éparpillées de richesse minérale. Le territoire du Yukon dit son ouverture à la découverte d'or alluvionnaire. La pêche, l'agriculture, l'élevage des animaux à fourrure et le débit du bois constituent des industries auxiliaires du Yukon.



Le Yukon constitue un territoire distinct depuis le 13 juin 1898. Sa superficie est de 207,076 milles carrés et sa population est de 4,000 habitants. La capitale est Dawson. Le Conseil territorial se compose de 3 membres élus pour trois ans.

Les territoires du Nord-Ouest, constitués le 11 mai 1870, furent réorganisés le 1er septembre 1905. La population de ces territoires est de 10,000 âmes et leur superficie est de 1,309,862 acres. Le gouvernement des territoires est dévolu à un commissaire (**M. Chs Camsell**), un commissaire adjoint et un comité composé de cinq membres nommés par le gouverneur général en conseil, siégeant à Ottawa.

Pour les fins administratives, les territoires forment trois subdivisions, savoir: les districts de Mackenzie (chef-lieu, Fort-Smith), du Keewatin et de Franklin.

III. — La vie économique

PRODUCTIONS MONDIALES ANNUELLES

Beurre.....	4,500,000 tonnes
Margarine.....	1,350,000 "
Fromage.....	2,050,000 "
Oeufs.....	130,000,000,000 doz.
Sucre (betterave).....	10,000,000 tonnes
Sucre (Canne).....	18,000,000 "
Thé.....	925,000 "
Café.....	2,320,000 "
Cocoa.....	760,000 "
Tabac.....	3,280,000 "
Bananes.....	3,000,000 "
Oranges.....	6,500,000 "
Citrons.....	1,000,000 "
Patates.....	240,000,000 "
Coton (graine).....	13,000,000 "
Coton égrené.....	6,500,000 "
Laine.....	1,850,000 "
Soie brute.....	50,000 "
Soie artificielle.....	450,000 "
Fibre de soie.....	440,000 "
Caoutchouc.....	1,280,000 "
Pétrole brut.....	278,000,000 "
Charbon.....	1,420,000,000 "
Fer.....	91,000,000 "
Or.....	37,500,000 onces
Argent.....	267,000,000 "

Voici un tableau de la production au Canada, pour 1938.

Industrie	Brute	Nette
Agriculture	\$1,062,645,000	\$ 742,020,000
Forêts	425,019,266	244,564,571
Pêcheries	53,182,700	35,593,009
Piégeage	6,572,824	6,572,824
Mines	653,781,836	374,415,674
Énergie électrique	144,331,627	142,320,725
Totaux	\$2,345,533,253	\$1,545,486,803
Construction	\$ 353,223,285	\$ 176,661,077
Travail à façon et réparations ..	146,399,500	99,086,100
Manufactures	3,337,681,366	1,428,286,778
Totaux	\$3,837,304,151	\$1,704,033,955
Grand total	\$5,431,756,699	\$2,974,673,454

Cette production se répartit comme suit, par province.

Province	Brute	Nette
Ile du Prince-Édouard	\$ 20,458,390	\$ 11,832,958
Nouvelle-Écosse	168,300,064	99,158,589
Nouveau-Brunswick	126,852,056	70,047,728
Québec	1,450,142,356	763,189,933
Ontario	2,429,302,024	1,292,574,329
Manitoba	263,484,363	145,101,719
Saskatchewan	231,430,092	136,980,815
Alberta	308,419,193	208,382,832
Colombie-Britannique	433,368,161	246,404,547
Totaux	\$5,431,756,699	\$2,974,673,454

La production, per capita, est comme suit, pour chaque province :

Ontario	\$346.44
Colombie-Britannique	317.94
Alberta	266.13
Québec	240.92
Manitoba	201.53
Saskatchewan	145.57
Ile du Prince-Édouard	125.88
Nouvelle-Écosse	180.95
Nouveau-Brunswick	157.41

Voici maintenant la valeur courante du capital agricole, pour 1939, par province :

Ile du Prince-Édouard ..	\$ 58,143,000
Nouvelle-Écosse	120,484,000
Nouveau-Brunswick	112,492,000
Québec	901,451,000
Ontario	1,408,899,000
Manitoba	329,851,000
Saskatchewan	841,181,000
Alberta	599,465,000
Colombie-Britannique	125,816,000
Total	\$4,497,782,000

Ce total se répartit comme suit : terres et bâtiments : \$3,371,018,000 (\$709,786,000 pour Québec) ; outillage : \$469,287,000 (\$69,912,000 pour Québec) ; bestiaux : \$657,477,000 (\$121,753,000 pour Québec).

La valeur brute de la production agricole au Canada, pour 1939, a été la suivante :

Récolte de grande culture ..	\$ 634,130,000
Animaux de ferme	170,837,000
Laine	1,688,000
Produits laitiers	217,716,000
Fruits et légumes	55,911,000
Oeufs et volailles	55,483,000
Fermes à fourrure	5,828,000
Produits de l'érable	3,444,000
Tabac	19,248,000
Fibre de lin	1,249,000
Graine de trèfle	2,683,000
Miel et cire	2,726,000
Total	\$1,170,943,000

Avant 1905, la production canadienne de blé n'atteignait pas 100 millions de boisseaux. En 1940, elle fut de 561,104,000 boisseaux. La moisson record fut celle de 1928 qui a été de 567 millions de boisseaux.

Au cours de la saison de 1941 la production canadienne de produits de l'érable a été de 26.5 p.c. plus faible que celle de l'année précédente. La production globale de sirop et de sucre d'érable (exprimée en termes de sirop)



S. M. ALPHONSE XIII,
ex-roi d'Espagne (1902-1931),
décédé à Rome le 28 février 1941,
à l'âge de 55 ans.

a été de 2,276,400 gallons contre 3,099,000 en 1940.

Les gisements minéraux au Canada constituent un facteur très important dans le développement du Canada. Cette production s'établit comme suit, pour 1939, par province :

Nouvelle-Écosse	\$ 30,746,200
Nouveau-Brunswick	3,949,433
Québec	77,335,998
Ontario	232,519,948
Manitoba	17,137,930
Saskatchewan	8,794,090
Alberta	30,691,617
Colombie-Britannique	65,216,745
Yukon	4,961,321
Territoires du N.-O.	3,248,777
Total	\$474,602,059

La valeur de cette production se divise, comme suit, pour les principaux métaux et métalloïdes : or, \$105,310,157 ; cuivre, \$60,934,859 ; argent, \$50,920,305 ; charbon, \$48,315,224 ; amiante, \$15,859,212 ; etc.

Parmi les industries engagées dans l'utilisation des ressources naturelles du

Canada, l'exploitation forestière vient au troisième rang, après l'agriculture et les mines. Le Canada compte 783,000,000 d'acres de terre boisée, dont 134 millions ont des possibilités agricoles. Le volume global du bois en futaie de dimension commerciale est estimé à 273 milliards de pieds cubes, dont 170 milliards sont accessibles. Un tiers du bois accessible est d'assez bonne dimension.

En 1938, environ 2,700,000,000 de pieds cubes de bois en futaie ont été coupés pour fins d'utilisation. Environ 564,000,000 de pieds cubes sont détruits chaque année par le feu et un autre 700 millions par les insectes, maladies, etc.

Plus de 160 différentes essences atteignent des dimensions commerciales au Canada. En 1938, la valeur des produits de la forêt a atteint \$148,265,857.

L'industrie de la pulpe et du papier vient au premier rang des industries manufacturières canadiennes en 1938 quant au capital, à la distribution des salaires et gages et à la valeur nette de la production. En 1939, on a fabriqué 3,600,502 tonnes de papier pour une valeur de \$170,776,062.

Les forces hydrauliques du Canada constituent l'une de ses plus grandes ressources naturelles. Elles ont une capacité estimative de près de 34 millions de c.v. qui, dans les conditions normales d'utilisation, assurent des installations de turbines d'environ 43,700,000 c.v.

Les pêcheries du Canada sont probablement les plus vastes de l'univers. La liste des poissons comestibles du Canada contient près de soixante variétés dont les principales sont le saumon, le homard, la morue, le hareng, le flétan, la corégone l'aiglefin, la truite et le doré.

L'industrie de la pêche a une valeur de production de plus de quarante millions de dollars, dont 18 millions pour la Colombie, 14 millions pour les Maritimes et 2 millions pour Québec. Le saumon vient en tête avec plus de \$13,000,000 ; le homard suit avec \$3,800,000.

Le commerce des fourrures qui, aux premiers temps de la colonie, l'emportait sur toutes les autres entreprises, a rapporté, en 1939, \$14,286,937.

Le siècle actuel a vu le grand essor des manufactures canadiennes. Aujourd'hui, le développement des industries manufacturières du Canada est à l'aube d'une ère nouvelle, par suite de la guerre actuelle. Les statistiques manufacturières, pour 1938, sont les suivantes :

Nombre d'établissements	25,200
Capitaux immobilisés	\$3,485,683,018
Personnel	642,016
Salaires et gages	\$ 705,668,589
Coût des mat. premières	1,807,478,028
Valeur nette du produit	1,428,286,778
Valeur brute du produit	3,337,681,366

Dans la province de Québec, cette répartition est comme suit : 8,655 établissements avec \$1,146,235,084 de capital ; le personnel de 214,397 employés retire en salaires et gages, la somme de \$213,390,084. Le coût des matières premières a été de \$518,430,015 tandis que la valeur nette et brute des produits a été de \$428,614,079 et de \$983,123,599.

Montréal, avec une production évaluée à \$474,534,092 en 1938, dépasse Toronto avec \$455,527,321. La production de la ville de Québec a été de \$31,688,961.

Le millage de voies ferrées au Canada est de 42,637 milles. Le principal réseau privé, celui du Pacifique Canadien, a une longueur de 16,701 milles. Le gouvernement canadien exploite un réseau de 22,726 milles ; les provinces exploitent 922 milles et les municipalités 92 milles. La moyenne de millage de 3.77 milles par 1,000 habitants.

En 1938, il y avait 110,637 milles de routes pavées et 385,101 milles de routes de terre.

Le nombre des véhicules automobiles enregistrés au Canada a augmenté constamment et rapidement de 3,054 en 1908 à 1,439,245 en 1939, moyenne d'un véhicule par 7.9 personnes. Cette estimée n'est dépassée que par les États-Unis, 4 ; la Nouvelle-Zélande, 7 ; et les îles Hawaï 7.

Les statistiques de la navigation canadienne indiquent qu'en 1939, 56,236 navires sont entrés et sortis des ports canadiens. Le tonnage enregistré de ces navires était de 63,398,000 tonnes et le tonnage des marchandises de 27,690,000 tonnes.

La distance parcourue par avion, en 1931, a été de 10,969,271 milles, alors que 161,503 passagers, 21,253,364 livres de marchandises et 1,900,347 livres de matières postales ont été transportés. L'avion a, de plus, énormément facilité au Canada administratif la mise en valeur et la conservation de ses vastes ressources naturelles.

Il y a six réseaux télégraphiques au Canada exploitant 367,235 milles de fil au Canada, 7,315 milles en dehors du Canada et 32,799 milles marins de câble sous-marin entre le Canada et les autres pays. En 1939, 12,462,912 télégrammes et 1,492,389 câblogrammes ont été transmis.

En 1938, il y avait 3,203 réseaux téléphoniques au Canada, exploitant 5,397,244 milles de fil et 1,359,417 téléphones. Le nombre estimatif de conversations téléphoniques pendant l'année a été de 2,623,092,000, soit 1,930 par téléphone.

Le nombre des bureaux de poste, qui n'était que de 3,470 en 1867, dépasse 12,000 en 1940. Le revenu global de 1939-1940 s'établit à plus de 44 millions de dollars.

Les finances du Dominion, pour l'année 1940, s'établissent comme suit :

Revenu	\$ 562,093,459
Revenu per capita	49.21
Dépenses totales	680,793,792
Dépenses per capita	59.60
Dette nette	3,271,259,647
Dette per capita	286.40

En 1939, les finances provinciales étaient comme suit :	
Recettes ordinaires	\$ 275,535,514
Pour Québec	\$ 60,836,100
Dépenses ordinaires	267,624,783
Pour Québec	55,948,091
Passif direct	2,032,684,173
Pour Québec	340,459,318

Il y a au Canada 4,324 municipalités dont la dette obligatoire (pour 1938) était de \$1,302,201,400.

Le nombre de banques à charte varie de 36 en 1881 à 54 en 1901, à 25 en 1913 et s'établit à 10 seulement aujourd'hui. Par contre, le nombre des succursales est passé de 123 en 1868 à 3,319 au début de 1940. De 1867 à octobre 1940, l'actif global est passé de \$78,000,000 à \$3,711,000,000.



S. M. GUILLAUME II,
ex-empereur d'Allemagne et
ex-roi de Prusse (1888-1918),
décédé à Doorn, Hollande,
le 4 juin 1941, à l'âge de 82 ans.

L'assurance-vie a été introduite au Canada vers 1850. Aujourd'hui, 38 compagnies à charte fédérale et quelques compagnies à charte provinciale se font concurrence dans ce domaine. Le volume d'assurance en vigueur, qui était de \$35,680,000 en 1869, est aujourd'hui de \$6,777,000,000, soit \$599 par tête. Il faut aussi compter plus de 300 millions d'assurance fraternelle. Le montant global perçu en primes est d'environ 200 millions de dollars.

La plus courte ligne de chemin de fer privée au monde est celle de la Cité du Vatican ; elle a un tiers de mille de longueur.

La plus puissante locomotive électrique est en service sur la ligne du Mont St-Gothard, elle pèse 232 tonnes, sa longueur est de 105 pieds et elle développe 12,000 c.v.

La plus grande station souterraine a été ouverte à Berlin en avril 1939. Elle a neuf entrées différentes et possède huit escaliers roulants.

Le plus court chemin de fer public est le Romney, Hythe and Dymchurch Railway, d'une longueur de 13 1/4 milles. La voie a 15 pouces de large et les locomotives ont à peu près le tiers de la grosseur des locomotives ordinaires.

Le train (sur voie étroite) le plus rapide au monde est celui du gouvernement de Java, entre Weltevreden et Tjikampek, distance de 50 milles. Temps : une heure.

La ligne de chemin de fer la plus à pic se trouve dans le canton Ticino, en Suisse. De Piotta au lac Ritorn la pente moyenne est de 72 p.c. et le maximum atteint 87.8 p.c.

Le plus long chemin de fer sur câble est celui qui rejoint l'Aiguille du Midi (Mont Blanc) au Col du Midi ; longueur, 11,785 pieds.

C'est en Australie que se trouve la plus longue « ligne droite » ; en effet, le chemin de fer transcontinental, en traversant la plaine Nullarbor, file droit sur une longueur de 328 milles, sans aucune courbe et sans traverser aucune rivière.

Le chemin de fer le plus septentrional est celui de King's Bay, au Spitzberg ; il n'est qu'à 750 milles au Pôle Nord.

Le train le moins rapide circule en Argentine, entre Entre Rios et Mburucuya ; la distance entre ces deux villes est de 115 milles et la course est de 14 1/2 heures.

La plus longue course sans arrêt a été faite en 1925, de Montréal à Vancouver, soit une distance de 2,937 milles couverte en 67 heures.

Le plus long tunnel est celui du Simplon, entre la Suisse et l'Italie : 12 milles et 560 verges.

En 1862, le « Scotia » établissait un record de neuf jours pour la traversée de l'Atlantique et en 1938 un nouveau record était établi par le « Queen Mary » : 3 jours, 20 heures et 42 minutes.

Connait-on la durée moyenne de la vie chez les animaux ? La baleine vit jusqu'à 500 ans, la tortue, de 300 à 400 ans, le crocodile 300 ans, l'éléphant 100 ans, le lion 70, le chameau et le dromadaire 50 ans, le crapaud 40 ans, la mule 35 ans, le boeuf et le cheval 30 ans, la vache 25 ans, le cochon 25 ans, le chien 20 ans, la chèvre 15 ans, le chat, le singe, et le castor, 15 ans ; le mouton, 12 ans ; le lapin, 8 ans ; le lièvre, 7 ans ; le rat, 3 ans.

Chez les oiseaux, le corbeau, le vautour, la corneille et le perroquet peuvent dépasser 100 ans ; l'aigle, le cygne et l'oie peuvent atteindre 100 ans ; la cigogne, 70 ans ; le héron et le hibou, 60 ans ; le pélican, 50 ; la mouette, l'épervier et le moineau, 40 ; la pie et l'alouette, 30 ; le paon, la grue et le serin, 24 ; la linotte, 23 ; le pigeon, 20 ; le rossignol, 18 ; le faisan, la perdrix et le chardonneret, 14 ; la poule, 14 ; le merle et le rouge-gorge, 12 ; la grive, 10 et le roitelet, 3 ans.

La vitesse des oiseaux : le martinet vole à une vitesse de 200 milles à l'heure ; le faucon pèlerin, 200 ; l'épervier, 180 ; le faucon, 150 ; l'hirondelle, 125 ; l'aigle, 120 ; le pigeon, 100 ; le colibri, 55 ; l'étourneau, 50 ; le rouge-gorge, 36 ; le moineau, 35 ; le faisan et la perdrix, 30 milles à l'heure.

Jean Thomas Perron

Les grottes

Mystères et secrets. La joie de connaître au profit de la jeunesse

Par M. **Jean-Chs MAGNAN**

Chef de la division des Écoles d'agriculture

LA première fois que j'ai visité une grotte en Europe, aux confins de la Belgique, près de la région du Luxembourg, ma curiosité fut très vive et ma joie aussi. Après avoir fait l'ascension d'une montagne, le guide nous fit pénétrer, dans l'anfractuosité d'un pan de



rochers, où un trou béant s'offrit à notre vue. Nous entrâmes ainsi sous terre par cette crevasse et à la lumière des lampes électriques. Tout un monde nouveau et merveilleux se déroula devant nos yeux étonnés et ravis. Durant deux heures, sous terre, à une profondeur d'environ 500 pieds, toute une série de merveilles et d'objets curieux frappèrent notre attention et piqua notre curiosité. Ici et là, des stalactites et des stalagmites de cristal blanc ou coloré, trous béants, couches de roches égales ou tordues, curiosités naturelles fabriquées par l'eau autrefois, dans les couches de calcaire plus loin une rivière souterraine mystérieuse enfin, des phénomènes dus à l'écho, et que de choses aussi énigmatiques qu'impressionnantes pour les non initiés aux secrets des grottes.

Le charme farouche des mondes souterrains semble généralement inconnu; l'on croit que les cavernes ou les grottes sont des lieux d'épouvante, remplis d'animaux ou de reptiles immondes et dangereux. Quand on a contemplé l'architecture d'une grotte qui en vaut la peine, le moins instruit parmi nous demeure rempli d'émotion et d'admiration.

Que sont au juste les grottes, comment sont-elles formées? Répondons brièvement à cette intéres-

sante question. Les cavernes ou les grottes sont des cavités souterraines arrosées par les eaux d'infiltration. Il pleut, l'eau tombe sur terre, la traverse, se creuse un passage et trouve une issue ou sortie. L'eau, dans son voyage souterrain, finit, selon son volume, par creuser des canaux, même des rivières souterraines qui, en se desséchant ou en diminuant leur débit à la longue, laissent des couloirs ou des corridors qui constituent des grottes.

Dans ces cavernes profondes et secrètes, quel monde de pensées et d'intérêt assaille l'esprit du visiteur; que de sujets d'études se présentent à l'attention; que de merveilles variées à l'infini; que de beauté, d'harmonie et d'ordre enthousiasmant le cœur et la raison de l'homme, naturellement portés à l'admiration du Créateur!

Dans les grottes, il y a une âpre jouissance qui nous étreint, nous fait surmonter la peur, nous attire vers les énigmes du centre de la terre...

La science des grottes, presque nouvelle, a fait de grands progrès en Europe et aux États-Unis, particulièrement aux États-Unis et en Europe, sous



l'inspiration de savants tels, E.-A. Martel et De Costeret. L'industrie du tourisme et l'hygiène a grand intérêt, parfois, à faire inspecter les grottes pour en tirer profit. Dans notre province, une grotte, « la caverne Lailèche », située près de Hull, devrait retenir notre attention et être l'objet d'une visite intéressante pour les passants. À Saint-Casimir de Portneuf, dans les lits calcaires de la rivière Sainte-Anne, une autre grotte semble être digne d'inspection et de recherches. Dans les

régions calcaires de notre province, il est très possible que des grottes captivantes y soient aussi cachées. Il faudrait les déceler et provoquer de l'intérêt autour de ces merveilles de la nature. L'étude de la géologie y gagnerait peut-être ; le tourisme y trouverait grand intérêt et notre jeunesse un grand motif de s'instruire et de se récréer.

Avant de pénétrer dans les grottes, il est utile et intéressant de lire les articles du Frère Marie-Victorin sur la géologie de notre province, les volumes de l'abbé J.-W. Laverdière et du R. P. L.-G. Morin, de Fernand Corminboeuf, agronome (1).

À côté de ces émotions du naturaliste, du savant, il y a celles plus modestes mais aussi belles, des commençants, des jeunes qui ne cesseront d'être

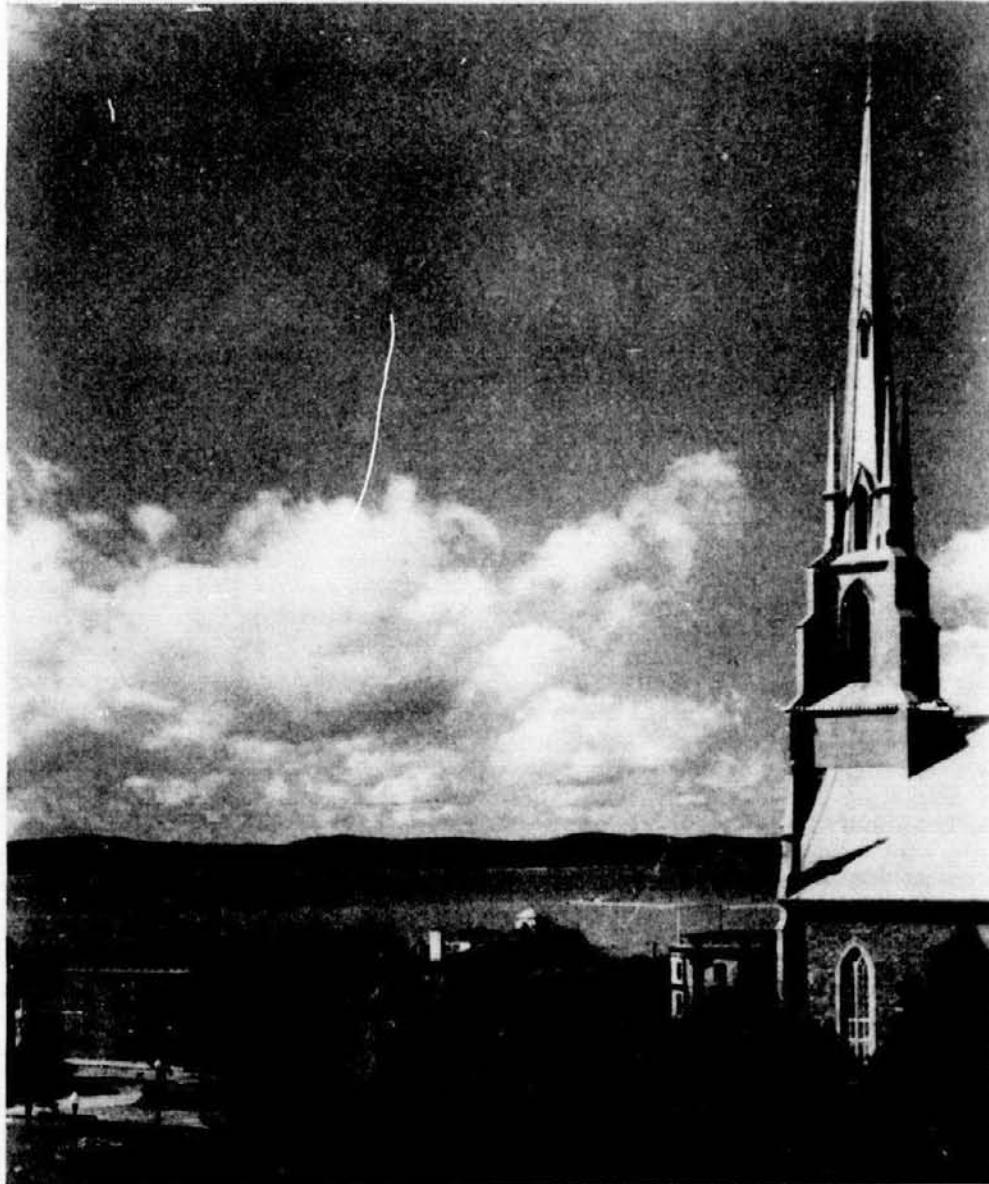
charmés au contact de cette nouvelle joie de connaître et d'apprendre les sciences naturelles, dont la géologie est l'une des plus captivantes.

Ces quelques notes sur les grottes devraient susciter, sinon des vocations de savants, le désir de voir, de regarder, d'étudier les merveilles du monde géologique caché « sur et sous nos pieds », dans le champ de l'agriculture et de la géologie, sœurs jumelles inséparables et qui se complètent si heureusement.

Terminons par cette pensée d'un grand explorateur de grottes, M. Norbert Casteret qui dit : « Aujourd'hui encore, comme lors de mes premières explorations, je ne connais pas d'émotion plus palpitante que celle qu'on éprouve au moment de s'enfoncer seul dans une caverne inconnue, tandis que les gouttes d'eau tombant des voûtes, troublent, seules, de leurs mille petites chansons, l'éternel silence des mondes souterrains... »

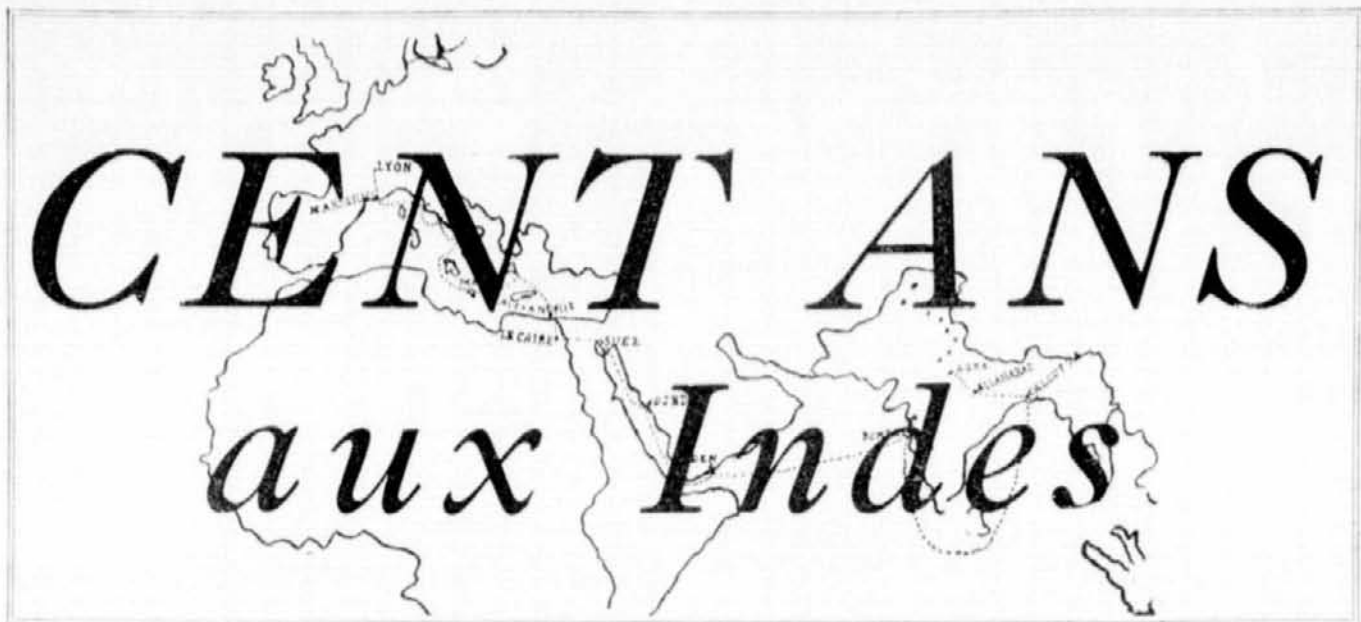
(1) a) La Flore Laurentienne, (partie géologique) ; du R. F. Marie-Victorin ; b) Précis de géologie, de F. Corminboeuf, prof. à l'Institut Agricole d'Oka ; c) Initiation à la géologie, de l'abbé J.-W. Laverdière, prof. à l'Université Laval, Québec et du R. P. Morin ; Le traité de géologie de Mgr Laflamme, du Séminaire de Québec, et autres.

Les photos qui apparaissent sur la page précédente sont une gracieuseté de M. l'abbé J.-W. Laverdière, professeur à la Faculté des Sciences de Laval.



St-Patrice de la Rivière-du-Loup

(Photo C. N. R.)



Itinéraire du voyage des fondatrices en 1842. Les points noirs sur la carte de l'Inde indiquent les endroits où les Religieuses de Jésus-Marie ont des établissements.



MONSIEUR Borghi, O. M. C. évêque d'Agra, écrivait le 19 février 1841 à Monsieur l'abbé Rossat, vicaire général de Gap, France, pour lui demander de lui trouver des religieuses françaises qui consentiraient à venir aux Indes pour travailler à la conversion des indigènes. Le

24 juillet, les Religieuses de JÉSUS-MARIE étaient mises au courant de cette demande et, en la belle fête de l'Assomption, après de ferventes prières, après de sérieuses délibérations, la Révérende Mère Saint-André, supérieure générale, donnait une réponse affirmative. C'était une entreprise pleine de responsabilités car la congrégation ne comptait encore que vingt-trois ans d'existence, et il fallait prévoir l'envoi futur de maintes autres religieuses qui, sur les pas des fondatrices, devraient prendre la route des Indes.

La route des Indes, elle ne s'effectuait pas alors avec la facilité des voyages d'aujourd'hui. La correspondance au sujet de cette fondation dura près d'un an quoiqu'il n'y ait que quatre lettres d'échangées : deux des Indes, deux de France. Le voyage qui la suit durera également près d'un an.

Dès que la décision du conseil général fut connue de la communauté, un grand enthousiasme souleva tous les coeurs. Une des pièces de la maison de Fourvières (Lyon) est nommée salle d'Agra ; là, on dépose les objets destinés à la mission, et, à certaines heures, les futures missionnaires, celles que les autres religieuses envient, se réunissent pour étudier la langue anglaise. Comment tous les coeurs n'auraient-ils pas battu d'une sainte joie apostolique, quand on songeait que Mgr Borghi AVEC DOUZE PRÊTRES ET PAS UNE RELIGIEUSE devait évangéliser un diocèse de trente millions d'habitants, pour la plupart païens, mahométans ou protestants. De quelle émotion profonde les religieuses n'étaient-elles pas pénétrées à la lecture des deux lettres de Mgr Borghi.

PREMIÈRE LETTRE

Agra, 19 février 1841.

« Mes très chères Soeurs,

Persuadé que le zèle du salut des âmes et l'amour « de notre divin Maître brûlent dans vos coeurs, je « viens vous offrir une belle occasion de satisfaire « vos saints desirs. Je viens vous proposer de faire « le grand sacrifice de vos parents, de votre patrie « et de tout ce que vous avez de plus cher, pour vous « établir dans les Indes, avec le seul motif de gagner « des âmes à Dieu.

« Ce pays, mes très chères Soeurs, sera votre « champ de bataille, spécialement destiné à vos « triomphes spirituels.

« Ici, vous seules devez être les missionnaires des « personnes de votre sexe. Tous les moyens tentés, « excepté celui de l'éducation, ont presque failli ; « vous seules pouvez donner ce grand bienfait aux « filles des Hindous.

« Permettez-moi de vous rappeler que des millions « d'âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, « votre digne Époux, se donnent pour l'éternité ! « Vous pouvez, mes très chères Soeurs, en arracher « quelques-unes au dragon infernal ; ce bonheur, « pour votre coeur qui aime Dieu, n'est-il pas supé- « rieur à tout ?

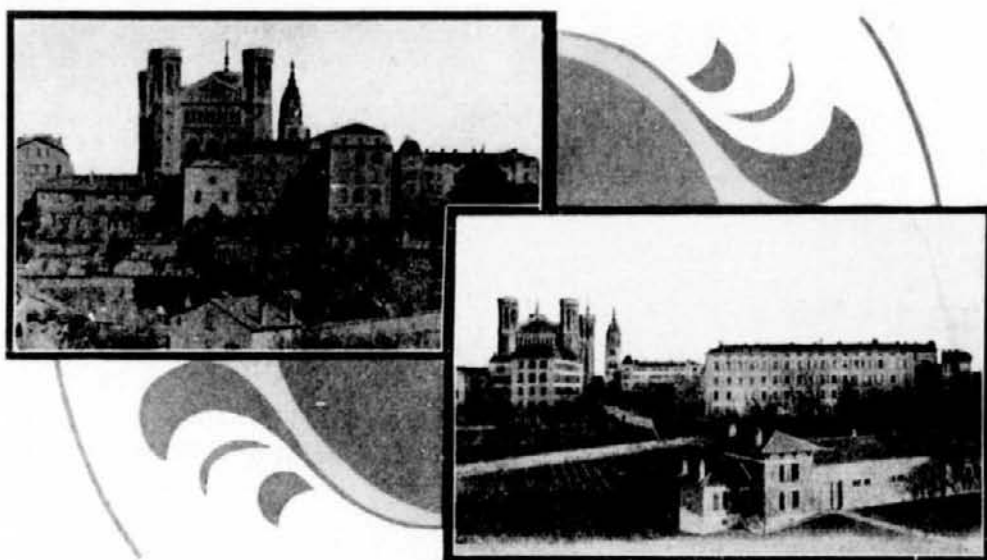
« On n'attend rien moins des religieuses de France ; « leur zèle est remarquable comme celui du clergé « de ce royaume. Cet esprit apostolique mérite à la « France le titre de royaume missionnaire avec non « moins de justice que celui de royaume très chrétien. « Donnez-nous, mes très chères Soeurs, DE VOTRE « ABONDANCE, et nous serons satisfaits.

J. Ant., Évêque d'Agra. »

« DE VOTRE ABONDANCE », ces paroles faisaient bien un peu sourire, alors que l'Institut venait à peine de prendre naissance, mais d'autres paroles du Sermon de la montagne, excitaient à la con-

fiance : « Donnez, et il vous sera donné ; on versera dans votre sein une bonne mesure, pleine, secouée et débordante, car on se servira, pour vous rendre, de la même mesure avec laquelle vous aurez mesuré. » Aussi était-on décidé à donner même du nécessaire à la voix de l'évêque missionnaire. N'avait-il pas écrit à M. l'abbé Rossat : « Sur les religieuses reposent toutes mes espérances de conquêtes évangéliques. Tous les Vicaires apostoliques des Indes sont du même sentiment que moi, et disent que l'éducation seule peut venir à bout de l'opiniâtreté indienne. »

Quand Monseigneur Borghi apprit qu'en la touchante fête de l'Assomption le Conseil général avait décidé que JÉSUS-MARIE serait une Congrégation missionnaire, il s'empressa d'adresser à la révérende Mère Saint-André, supérieure générale, ces lignes toutes paternelles :



Lyon.—Maison-mère des Religieuses de Jésus-Marie de 1818 à 1901, en face de la célèbre basilique de Fourvières. C'est de là qu'à différentes époques sont partis des essaims de moniales pour les Indes, l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande, l'Italie et les deux Amériques.

Agra, 20 novembre 1841.

VERS L'ORIENT

« Madame,

« Je vous remercie de tout mon coeur de la charité que vous avez montrée en répondant si promptement à mon appel, et de votre généreux empressement à m'apprendre ces heureuses nouvelles.

« Si nos Soeurs ne sont pas encore en voyage, je vous prierai, non pas de les encourager, elles sont déjà toutes de feu, mais de les exhorter à se fortifier d'abord dans la sainte oraison et dans toutes les vertus religieuses, et aussi à étudier sérieusement la langue anglaise.

« Je leur donne à toutes ma bénédiction, et je les compte toutes comme autant de saints anges que Dieu envoie à notre secours sur cette terre infidèle...

« Je partagerai avec elles le pain que le bon Dieu m'enverra ; quant aux secours spirituels qu'elles ont en si grande abondance à Lyon, je prendrai soin qu'ils ne leur manquent pas à Agra.

« J'aime à le répéter, elles feront ici plus de bien que nous n'en pouvons faire ; elles seront les instruments de la Providence pour le salut de plusieurs. »

J.-Joseph Ant., évêque d'Agra.

À la réception de cette deuxième lettre, les six vaillantes qui avaient eu le privilège de l'élection pour les Indes étaient prêtes à partir. C'étaient les Mères Sainte-Thérèse, Saint-Ambroise, Saint-Joachim, Saint-Augustin, Saint-Paul et Saint-Vincent de Paul, cette dernière novice et anglaise. Un saint prêtre du diocèse de Gap, M. l'abbé Caffarel, accompagnait la petite colonie. On devine la ferveur de ces âmes généreuses lorsqu'elles allèrent pour la dernière fois, s'agenouiller aux pieds de Notre-Dame de Fourvières, l'intraduisible émotion de l'adieu ; et, alors qu'elles descendaient la colline, les regards instinctifs sur Fourvières tant aimé, pendant que leurs âmes souffraient et jouissaient tout à la fois... éternelle et mystérieuse lutte de la nature et de la grâce.

De Marseille, le 1er février 1842, la supérieure du petit groupe des missionnaires écrivait à la Révérende Mère Saint-André :

« Nous allons nous embarquer ! À 5 heures du soir, on quitte le port. Le navire qui nous éloigne de notre France est le SESOSTRIS. Nous ferons plusieurs escales avant d'arriver à Alexandrie. Un itinéraire détaillé vous permettra de mieux nous suivre par la pensée. Le 3, à six heures du matin, nous serons à Livourne, d'où nous partirons à midi pour Civita-Vecchia, nous y arriverons le 4 à six heures du matin ; à midi, nous laisserons Civita-Vecchia pour nous diriger sur Naples, où nous serons à cinq ou six heures du matin. Après un arrêt de six heures, nous marcherons vers l'île de Malte où nous arriverons le 7 courant à midi.

Là nous devons changer de navire, et le 8, à six heures du matin, nous nous dirigerons vers Syra, île de l'Archipel, vis-à-vis Pirée, en Grèce. Nous y serons le 11, à huit heures du matin, et en repartirons à une heure après-midi pour nous rendre à Alexandrie où nous arriverons le 14 à cinq heures du matin. De là nous nous rendrons au Caire en remontant le Nil dans des bateaux. »



La révérende Mère Marie-Saint-Ignace, (Claudine Thévenet) fondatrice de la Congrégation de Jésus-Marie. (Lyon, 1774-1837).

Dès la première escale, les voyageuses écrivent : « On a toutes sortes d'attentions pour nous, mais le mal de mer nous éprouve terriblement, car la mer est grosse en cette saison »... Nouvelles identiques de Civita-Vecchia : « Cette nuit a été très orageuse ; les vagues atteignaient le pont et imprimaient au navire un roulis, un tangage qui nous ont rendues presque toutes très malades. Celle qui me donne le plus d'inquiétude, c'est notre pauvre Mère Saint-Ambroise : je m'estimerai bien heureuse si je puis la conduire jusqu'à Agra. » Mais il y a des compensations : « Mgr de Forbin-Janson vient de nous quitter pour se rendre à Rome. Il parlera de nous au Souverain Pontife, ainsi qu'au cardinal Franconi. Il a voulu avoir nos noms. Le consul papal, qui était aussi à bord, nous a fait toutes sortes d'honnêtetés et nous a remis une lettre pour le nonce du Pape à Naples, dans laquelle il nous recommande à lui et le prie de nous prêter son cabriolet pour que nous puissions plus facilement visiter les églises de la ville. Tout le monde s'intéresse à nous, soyez donc bien tranquille, ma Révérende Mère. »

Elle n'eût pas été tranquille, la chère Révérende Mère, si Dieu lui eût permis d'entendre les mauvais esprits dressant leurs plans pour faire avorter l'œuvre d'évangélisation que les missionnaires allaient entreprendre aux Indes. Cinq fois, quand tout semblait perdu, la Vierge bénie fit reculer Satan. Mais avant les heures pénibles qui se préparent, l'escale à Malte fut une source de joie pour les voyageuses. Elles écrivent : « Après avoir

eu froid jusqu'ici, nous voilà, le 8 février, dans les plus beaux jours du printemps, mais ce qui fait le plus de bien au cœur, c'est la piété de ce bon peuple maltais. Il est plein de respect pour les prêtres et les personnes consacrées à Dieu. Tout un poste de militaires devant lequel nous sommes passées, nous a saluées en s'inclinant. Comme c'étaient les Quarante-Heures, nous avons eu l'avantage de recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, et nous avons pu voir toutes les femmes voilées de noir et prosternées devant Notre-Seigneur ; elles offraient un spectacle bien touchant. Joignez à cela la piété des hommes, l'harmonie de leurs voix mêlées à celle des plus belles orgues, la majestueuse beauté de l'église, la plus belle que nous ayons jamais vue, et vous aurez une idée de notre admiration... »

La lettre suivante change de ton. « Depuis que je vous ai écrit de Malte, nous avons eu de terribles heures. La veille de notre arrivée à Syra, les vagues furieuses s'élevaient comme de hautes montagnes et atteignaient le pont ; le mouvement du vaisseau était si violent, si brusque, qu'on ne pouvait faire un pas sans se cramponner. Toutes nous avons eu un grand mal de mer, mais pas de frayeur : le bon Dieu est avec nous et nous conduit, c'est ce qui nous rassure. Malgré toutes nos peines, nous ne sommes pas sans consolations. Notre bon Père Caffarel, avec toute sa simplicité, a fait la conquête d'un des officiers. Il l'a si bien gagné que, non seulement il s'est confessé, mais qu'il est déterminé à demander son congé et à se faire missionnaire... » Le diable peut-il se laisser arracher des âmes sans montrer sa rage ? Il la manifesta de dure façon pendant le trajet du Caire à Suez. (1) Lisons la correspondance des voyageuses.

« Comme nous sommes arrivées à Aftel le lendemain du départ des voitures qui font ordinairement le service du Caire à Suez, nous avons été obligées de nous contenter de trois ânes et de quatre chaises à porteur, entourées d'étoffes de coton au lieu de blankets, et portées chacune par deux ânes.

Nous cheminons ainsi conduites par des Arabes. Le Père Caffarel est sur un âne ; Mère Saint-Vincent de Paul, sachant monter à cheval, se hisse sur un autre ; et moi, qui avais à faire mon apprentissage d'équitation, je me hasarde sur le troisième, tandis que les autres religieuses sont dans les chaises. Malgré ma maladresse, je suis parvenue à faire six lieues sur mon coursier. C'était vraiment quelque chose de curieux que notre petite caravane.

Après un jour et une nuit de marche, un orage terrible vint fondre sur nous. La pluie tombait à torrent ; il fallut pourtant continuer notre route pendant deux longues heures, avant de pouvoir rencontrer un abri — et quel abri ! — une espèce de corps de garde déjà rempli d'Arabes et de voyageurs aussi trempés que nous ; et cela, sans feu ni siège !

La pluie ayant un peu cessé, nous nous remettons en marche : il nous fallait faire encore trois lieues pour atteindre une station logeable. Il était huit heures du soir. À peine une demi-heure s'était écoulée que la pluie recommence de plus belle.

(1) Le canal de Suez ne devait être creusé que 28 ans plus tard, en 1869. La traversée du désert était de 49 lieues.

Le froid se joignant à la pluie, chacune se sentait comme dans un bain glacé.

Notre pauvre petite Saint-Vincent de Paul a couru le plus grand danger; transie de froid, accablée de fatigue, elle ne fut plus capable de guider sa monture. Tout à coup, le bon Père Caffarel qui, tout trempé comme nous, allait et venait sans cesse autour de la caravane, pour animer les guides et veiller sur le pauvre troupeau, constate en nous comptant, ce qu'il avait fait plus de vingt fois, qu'il en manque une! C'était notre pauvre enfant que son âne emportait loin de nous, sans connaissance! Il jette ses regards de tous côtés, et, malgré l'obscurité, parvient à l'apercevoir. Il court à elle, heureusement assez à temps; il l'aide à descendre, la fait marcher aussi vite qu'il peut pour lui rendre la chaleur vitale et nous la ramène.

Sur le coup de minuit, et la pluie continuant tou-

sauf, je vous prierais de donner une messe d'action de grâces à Notre-Dame de Fourvières. J'espère que vous voudrez bien remplir mon vœu; nous devons naturellement être tous malades, et tous nous sommes en parfaite santé, sans doute par l'effet de la protection de la Sainte Vierge.»

La navigation de Suez à Aden, qui s'effectuait alors en une dizaine de jours, dura pour elles 42 jours, et non sans que la Supérieure du petit groupe n'eût à prier la Mère du Ciel. Écoutons-la:

Aden, 10 mai 1842.

... « Le bon Dieu nous a bien éprouvées. Qu'il en soit béni! Le lendemain de notre embarquement, le dimanche des Rameaux, le Père Caffarel, atteint d'une forte fièvre accompagnée de symptômes alarmants, nous donna de graves inquiétudes. Jugez de ma position, n'ayant sur le vaisseau



Groupe d'Indiennes avec religieuses européennes et Soeurs indigènes ou affiliées

jours à tomber, nous arrivons à la maison où nous espérions trouver quelque soulagement; mais elle était pleine de voyageurs; sans la compassion d'un Italien qui eut la charité de nous céder la chambre qu'il occupait, nous aurions été obligées de passer le reste de la nuit, trempées comme nous l'étions, sans pouvoir faire sécher nos vêtements, car nous ne pouvions en changer n'ayant pas nos effets avec nous, ni même nous asseoir ailleurs que sur la terre. Ce n'a pas été sans peine que ce brave homme est parvenu à nous faire donner un réchaud qui nous servit à nous sécher un peu. Après nous être reposées autant qu'il était possible de le faire dans les conditions où nous nous trouvions, nous reprîmes notre marche au point du jour, bénissant Dieu qui nous donna un beau soleil, lequel, mieux que le réchaud, fit disparaître l'humidité de nos habits et nous fit beaucoup de bien.

Dans l'inquiétude où j'étais sur la santé de notre colonie, je promis à la Sainte Vierge que si le Père Caffarel et nous, arrivions à destination sains et

aucun autre soulagement à lui donner que de l'eau à moitié corrompue, et nous trouvant seules avec des Arabes qui, par leurs gestes me faisaient assez comprendre que son état était désespéré et que nous aurions le malheur de le perdre pendant notre navigation.

Dans cette extrémité, je m'adressai à notre bonne Mère, la Sainte Vierge, et je vouai notre pauvre malade à Notre-Dame de Fourvières. Je fis vœu de vous prier d'y donner une messe si nous obtenions sa guérison. La Sainte Vierge nous a obtenu cette grâce presque aussitôt que le vœu a été formulé.»

Du 11 mai au 3 juin, les religieuses eurent une assez heureuse navigation jusqu'à Bombay. Enfin, on touchait la terre des Indes! L'évêque les accueille avec une bonté toute paternelle et leur dit que, depuis deux mois, il reçoit chaque semaine une lettre de Mgr Borghi très inquiet au sujet des voyageuses... Il est heureux que vous soyez les premières religieuses destinées à son diocèse, a dit Mgr de Bombay, car si vous formiez un second



Orphelines de Sardhana à la classe de couture et à la confection des fleurs artificielles

envoi, je vous arrêteraï et vous garderaï pour moi. Vous auriez quatre cents religieuses à envoyer, que toutes trouveraient place dans les Indes!...

À cause des pluies continuelles de la saison, qui rendent impossibles les longs voyages par terre, les religieuses durent se rembarquer le 5 juillet pour Calcutta, afin de se rendre de là, par le Gange, à Agra. Voyons comment se fit le voyage...

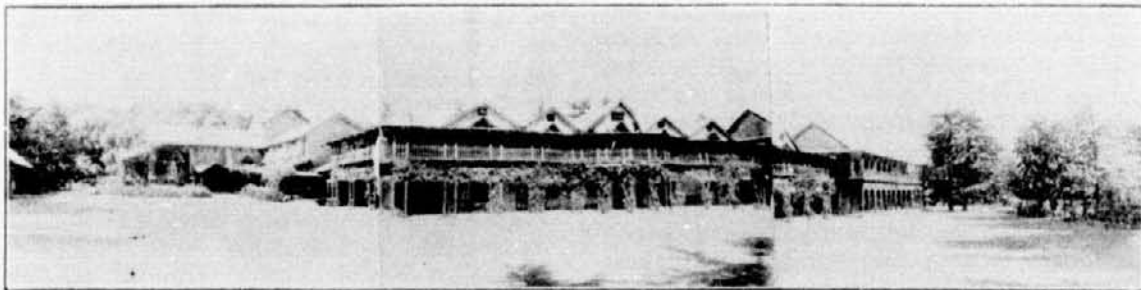
« Le bon Dieu nous attendait encore là pour nous soumettre à de nouvelles épreuves, et, en même temps, nous donner les marques les plus sensibles du soin qu'il prend de nous. Déjà il nous avait préservé de tout mal à Bombay où le choléra faisait de grands ravages; mais à peine étions-nous sortis du port qu'un vent violent s'élève et la tempête devient si furieuse que le capitaine et les matelots n'étaient presque plus maîtres du vaisseau, et cela pendant trois jours et trois nuits pendant lesquels nous avons couru les plus imminents dangers. Une nuit surtout fut si terrible que le capitaine lui-même assura n'avoir jamais vu le semblable. De plus, pendant cette terrible traversée, quatre de nos soeurs furent très malades et n'étaient pas encore remises à notre arrivée à Calcutta, où nous sommes logées chez les religieuses Irlandaises de Notre-Dame de Lorette qui, PARTIES APRES NOUS, sont arrivées ici depuis six mois. Elles sont venues d'Angleterre par le Cap, en quatre mois, sans s'arrêter nulle part, sans changer de vaisseau, presque seules de passagères, ayant la messe chaque matin. Ici, elles font déjà beaucoup de bien. Elles ont reçu quatre postulantes et

ouvert un second établissement à Chandernagor. C'est là que nous attendrons, pendant cinq à six semaines, notre embarquement sur le Gange. »

Sur le point de prendre le bateau, Mère Sainte-Thérèse écrit: « Le bon Dieu nous a fait la grâce de nous recruter d'une jeune personne de 21 ans, très intéressante. Son père est ministre ainsi qu'un de ses frères. Elle a souffert beaucoup pour la foi, mais est restée ferme comme un rocher. Une seule chose m'inquiétait en la recevant: la difficulté que j'éprouve à parler et à comprendre l'anglais; à mon grand étonnement, je lui parle et la comprends avec une facilité que j'étais loin de pouvoir naturellement espérer. »

Après ce voyage, la même écrit: « Nous sommes avec notre saint évêque, à sept ou huit journées d'Agra. La suite de ma lettre vous dira comment le bon Dieu nous a arrêtées près de trois semaines. C'est sur le bateau qui remontait le Gange pour nous conduire à Allahabad que nous attendait une nouvelle épreuve. Vous ne sauriez vous imaginer toutes les abominations que se disaient entre eux des hommes sans moeurs et deux jeunes femmes sans pudeur. Ils n'osaient pas s'adresser à nous directement, mais pour notre jeune convertie, il n'est sorte de moyens qu'ils n'aient employés pour la pervertir. Les malheureux n'y ont pas réussi; mais la pauvre enfant en est malade. Nous sommes restées vingt-quatre jours sur le bateau; jugez de ce que nous avons eu à souffrir avec de telles gens, vis-à-vis desquels nous étions obligées d'être constamment! Enfin nous arrivons à Allahabad et pensons respirer un peu; mais Mère Saint-Joachim prend la fièvre et nous voilà arrêtées. Cette fièvre devint si violente, qu'en huit jours la malade se trouva aux portes du tombeau! Trois médecins la virent en consultation et semblaient n'avoir plus d'espérance de la sauver! Alors, j'eus recours à mon refuge ordinaire, je la vouai à la Sainte Vierge et promis de vous prier de faire dire une messe à Notre-Dame de Fourvières, si le bon Dieu voulait bien nous conserver cette chère Enfant! Nos prières ont été exaucées; elle est à présent hors de danger, au grand étonnement des médecins... »

Notre bon évêque qui nous attendait à Cawnpore, ville située à moitié chemin d'Allahabad à Agra, ayant appris la maladie de notre chère Soeur ne put tenir à Cawnpore et, malade lui-même, il se mit en route pour nous rejoindre. Et une belle nuit, oh! oui, bien belle! je veillais ma pauvre Saint-Joachim lorsque j'entendis un cri qui retentit jusqu'au fond de mon âme: C'est Monseigneur!



Simla. — Maison provinciale, Noviciat européen et noviciat indigène, Ecole Normale, pensionnat, écoles indigènes.

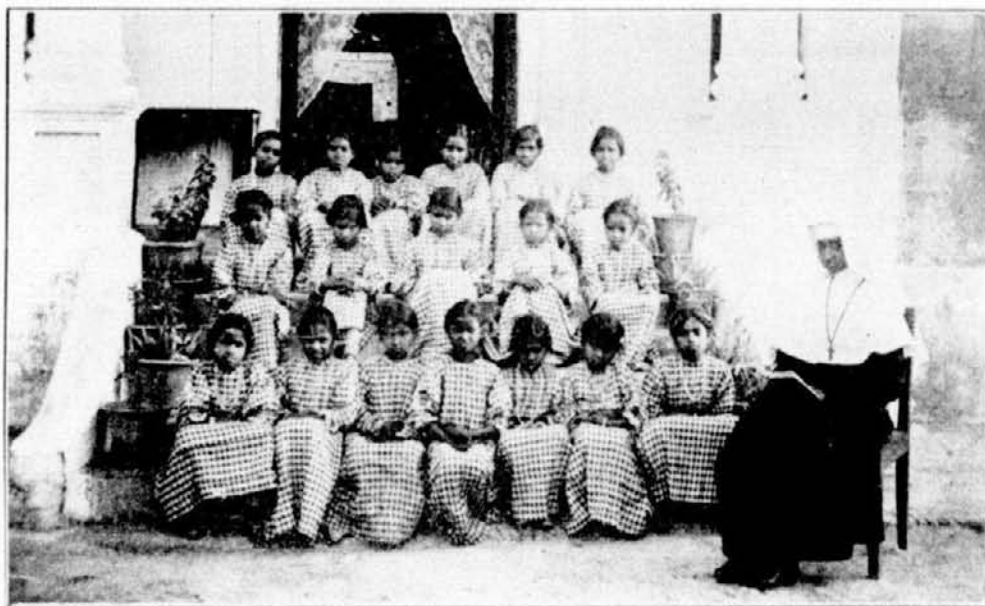
Vous dire le bonheur que j'éprouvai en recevant la bénédiction de ce bon Père est impossible !

Ô ma Révérende Mère, quel digne Prêlat ! quel Père ! Ah ! ne soyez pas en peine de vos filles ! Je ne puis vous dire toutes les marques de bonté qu'il nous donne chaque jour ; tout ce qu'il a fait pour nous, tout l'intérêt qu'il nous témoigne, toute la joie qu'il nous exprime de nous voir enfin arrivées ! Ce bon évêque réunit en lui la sainteté et la science ; il parle sept langues ; son affabilité lui gagne tous les coeurs, même des protestants dont il fait ses conquêtes. Il nous proteste qu'il est on ne peut plus satisfait de sa petite colonie ; mais il ne s'en tiendra pas là ; il vous adressera bientôt d'autres demandes.

Nous aurons à Agra trois établissements séparés : un pour le pensionnat, un pour les enfants de soldats et le troisième pour les pauvres petites Indiennes. L'espère que le bon Dieu vous enverra un bon

fonde, en 1844, une nouvelle maison à Mussoctie, en 1848 à Sardhana, en 1850 à Bombay, en 1856 à Sialkot. Avec l'expansion se multipliaient les travaux et les sacrifices, les conversions et l'espoir d'en voir encore davantage, quand éclate, en 1857, la terrible révolution des Cipayes. Cette longue tempête dura sept mois. Quand les religieuses, hospitalisées au Fort d'Agra, retournèrent dans leurs différents couvents, elles les trouvèrent pillés, saccagés, détruits ; sur l'autel de la maison d'Agra, dominant les ruines, grimaçait une idole horrible à voir.

L'oeuvre établie par quinze années de souffrance était à recommencer. L'Angleterre offrit de rapatrier gratuitement toutes les Européennes ; mais les religieuses obtinrent de Fourvières, où on les invitait à revenir, la faveur de rester : « L'Inde est maintenant notre patrie, écrivent-elles, et NOUS AVONS RIVÉ NOTRE VIE À CELLE DES AMES PAÏENNES. »



Classe d'Urdu par une Soeur affiliée

nombre de sujets, si c'est sa volonté que nous fassions tout ce que veut notre Evêque. Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que notre Congrégation est peut-être appelée à devenir une Congrégation toute missionnaire ! »

Avec l'arrivée de Mgr Borghi cessèrent les lourdes et multiples épreuves du long voyage. Le 12 novembre les religieuses touchaient enfin Agra et le lendemain faisaient une entrée solennelle soit à la cathédrale, soit dans leur maison, avec des honneurs extraordinaires. Toute la journée, l'air retentit de coups de canon, comme on fait pour les princes ! Mais elles n'étaient pas venues pour la gloire et le repos ! Dès le premier décembre, elles recevaient leurs premières élèves et organisaient l'apostolat . . .

Cet apostolat, elles l'ont poursuivi pendant un siècle dans un travail accablant nécessité par la multiplicité des castes, sous un soleil de feu, avec trop peu de sujets, mais non sans goûter la seule joie désirée : faire du bien aux âmes dans toutes les sphères. Grâce aux recrues envoyées par la France et les vocations fournies par les Indes, on

Elles sont restées. Le ciel les a bénies sensiblement. De nouvelles fondations s'ajoutèrent aux anciennes qui furent relevées. Dès 1860, s'éleva Poona, près de Bombay, puis successivement Simla, Murree, Lahore, Dehra-Dun, Delhi, etc. À cause des castes, chaque établissement comprend deux, trois, quatre et jusqu'à cinq ou six oeuvres similaires, mais qui doivent rester distinctes. Quelle complication et multiplication de travail ! La caste hindoue ! invention satanique pour rendre quasi impossible l'évangélisation du pays ! On aura une idée de ces difficultés à la lecture de « LA CONGRÉGATION DE JÉSUS-MARIE AUX INDES. » On y verra aussi le récit de la grande peste de 1897 pendant laquelle les religieuses se dévouèrent pour les pestiférés. On y apprendra également le rôle des Soeurs Affiliées ou religieuses hindoues de la Congrégation. On y admirera la générosité de plusieurs Canadiennes qui voulurent devenir apôtres des Indes. Puissent-elles se susciter de vaillantes imitatrices ! « LA MOISSON EST GRANDE ET LES OUVRIÈRES PEU NOMBREUSES. »

L'Inde appelle ! L'Inde appelle !
 Dit JÉSUS aux cœurs aimants,
 Sur son sol, l'enfer amoncelle
 Ses suppôts et ses combattants !
 Venez donc, âmes chrétiennes,
 âmes chrétiennes,
 Révéler ma beauté !
 Venez, les âmes païennes
 À vos plages canadiennes (bis)
 Demandent la vérité !

CHOEUR

Coeur de JÉSUS, vous voulez des apôtres,
 Des cœurs vaillants s'immolant avec vous,
 Des cœurs jaloux de souffrir pour les autres,
 Coeur de JÉSUS, nous voici, prenez-nous !

— 2 —

L'Inde souffre ! L'Inde souffre !
 Dit JÉSUS, loin de mon ciel,
 Ses enfants s'en vont tous au gouffre
 Où gémit le pleur éternel !
 Écoutez, âmes ardentes,
 âmes ardentes,
 Leur appel désespéré !
 Jetez leurs âmes brûlantes
 Dans les flammes dévorantes (bis)
 De mon Coeur tendre et sacré !

— 3 —

L'Inde pleure ! L'Inde pleure !
 Dit JÉSUS, ayez pitié !
 C'est la nuit dans sa demeure
 Et le mal multiplié !
 Consolez, âmes sensibles,
 âmes sensibles,
 Les sanglots de sa douleur !
 Resterez-vous inflexibles ?
 Verrez-vous croix trop pénibles
 Pour donner l'Inde à mon COEUR ?

Pour tous renseignements, s'adresser au Couvent Jésus-Marie
 de Sillery, 335, Chemin Saint-Louis, Québec.



Diplôme-missionnaire décerné à la Congrégation
 de Jésus-Marie, lors de l'exposition vaticane de 1925.



M. l'abbé Alexandre JEAN



M. l'abbé J.-Z. MÉNARD

N
O
S

BIENFAITEURS



M. l'abbé T. SOUCY



M. l'abbé J.-O. ROY

D
É
C
I
D
É
S



Dessin reproduit de "Life"

1940 :

- 28 octobre.—L'Italie attaque la Grèce avant même que celle-ci ait répondu à l'ultimatum de celle-là.
- 30 octobre.—Le maréchal Pétain annonce qu'il accepte le principe de la collaboration avec l'Allemagne et qu'il en prend l'entière responsabilité.
Le Président Roosevelt promet que les États-Unis fourniront 26,000 avions à l'Angleterre.
- 31 octobre.—Bombardement de Naples par l'aviation britannique.
- 3 novembre.—Des troupes britanniques arrivent en Crète, au secours des Grecs.
- 5 novembre.—Le premier ministre Churchill déclare à la Chambre des Communes que la guerre peut durer jusqu'en 1944.
À date, les bombardements aériens ont fait, en Angleterre 14,000 morts et 20,000 blessés civils.
- 6 novembre.—La réélection de M. Roosevelt à la présidence des États-Unis réjouit les Alliés et enrage les puissances de l'Axe.
Les Grecs pénètrent en Albanie.
- 7 novembre.—Refus de M. de Valera de céder de nouvelles bases navales à l'Angleterre en Irlande.
- 8 novembre.—À Munich, Hitler déclare que l'Allemagne est assez forte pour faire face à toute combinaison dans le monde.
- 9 novembre.—Mort de M. Neville Chamberlain, ex-premier ministre d'Angleterre.
Les Italiens battus un peu partout en Grèce.
- 12 novembre.—Dans la nuit du 11 au 12, l'aviation britannique endommage gravement la marine italienne à Tarente.
Expulsion en masse des Français de la Lorraine par les Allemands.
- 15 novembre.—L'aviation allemande dévaste Coventry, en Angleterre, où elle fait environ 1,000 morts.
- 18 novembre.—À Rome, Mussolini demande aux Italiens de nouveaux sacrifices afin d'annihiler l'Angleterre.
Le Gabon, colonie française, passe entièrement aux Français libres, dirigés par le général de Gaulle.
- 19 novembre.—La Grèce demande l'aide des nations libres.
- 20 novembre.—À Vienne, la Hongrie signe le traité d'alliance avec l'Allemagne, l'Italie et le Japon.
- 22 novembre.—Prise de Koritza, en Albanie, par les Grecs.
- 24 novembre.—Pie XII supplie le Ciel d'accorder la paix au monde qui court vers sa ruine.
- 26 novembre.—L'amirauté britannique annonce la perte de 17 navires marchands durant la semaine écoulée le 17 novembre.
- 3 décembre.—Sa Sainteté demande aux belligérants d'observer la trêve de Noël.
- 6 décembre.—Les Grecs continuent leur avance en Albanie. Ils occupent un cinquième du territoire albanais.
- 10 décembre.—Le gouvernement de Vichy décrète déchu de leur citoyenneté française le général de Gaulle et cinq de ses principaux adhérents.



DE LA GUERRE

Dessin reproduit du "Life"

- 14 décembre.—Succès en Égypte de la contre-invasion anglaise pour en déloger les Italiens. Laval est écarté du ministère Pétain et remplacé par M. P.-E. Flandin.
- 17 décembre.—Commencement de la campagne britannique en Lybie. Galhem et Fort Capuzzo tombent en leurs mains.
- 22 décembre.—Lord Halifax nommé ambassadeur d'Angleterre à Washington.
Prise de Chimara en Albanie par les Grecs.
- 23 décembre.—Le premier ministre Churchill s'adressant aux Italiens par le truchement de la radio, les invite à renverser Mussolini qui leur « a imposé la guerre malgré eux ».
Pie XII dénonce la doctrine que la force prime le droit.
- 25 décembre.—Malgré le refus de répondre officiellement à l'invitation du Saint-Père, en fait, la trêve de Noël est observée.
- 29 décembre.—Le président Roosevelt parlant à la radio demande à ses concitoyens d'accélérer la production afin d'aider les alliés.
- 1941 :
- 2 janvier.—Pétain remanie son cabinet en confiant des pouvoirs étendus à l'amiral Darlan, au général Huntziger et à M. Flandin.
- 4 janvier.—Prise de Bardia en Lybie par les troupes australiennes.
À date, les britanniques ont fait 70,000 prisonniers.
- 9 janvier.—Les troupes françaises en Indochine se replient à l'intérieur de la frontière du Cambodge, face au Siam.
- 10 janvier.—Klisoura, en Albanie est prise par les Grecs.
Signature à Moscou de plusieurs traités de commerce avec l'Allemagne et les états baltes absorbés par la Russie.
- 12 janvier.—À Londres une réunion de 2,000 personnes réclame une paix populaire.
- 14 janvier.—Publication à Londres de l'accord intervenu entre le premier ministre Churchill et le général de Gaulle, chef des Français libres, sur l'organisation des forces de ceux-ci, après la défaite de la France.
Perte du croiseur anglais « Southampton » en Méditerranée.
- 20 janvier.—Entretien de Hitler et de Mussolini pour examiner la situation générale.
Pénétration des britanniques en Érythrée.
Retour en France de 43,000 soldats français internés en Suisse.
- 22 janvier.—Tobrouk, place forte de la Lybie tombe aux mains des britanniques, qui font 16,000 prisonniers.
- 29 janvier.—Mort du premier ministre Metaxas de Grèce. Alexandre Koryzis lui succède.
- 30 janvier.—Au Palais des sports, à Berlin, Hitler dénonce violemment l'empire britannique.
- 31 janvier.—Signature à Saïgon d'un armistice entre le Siam et l'Indochine française.
- 6 février.—Prise de Bengasi en Lybie par les britanniques, ce qui les rend maîtres de toute la Lybie orientale ou Cyrénaïque.
- 10 février.—L'Angleterre rompt ses relations diplomatiques avec la Bulgarie.

- 19 février. — L'Angleterre fortifie Singapour et la Malaisie en prévision d'une attaque japonaise de ce côté.
Le directeur des monuments historiques en France, M. Chabot, annonce qu'environ 400 monuments historiques de son pays ont été endommagés par la guerre.
- 24 février. — À Munich, Hitler, dans un discours commémoratif de la fondation du parti nazi, annonce la mise en service prochaine d'un nouveau modèle de sous-marin.
Prise de Brava, en Somalie italienne, par les forces alliées.
- 25 février. — Londres annonce la chute de Mogadiscio, capitale et principal port de la Somalie italienne.
- 1 mars. — La Bulgarie signe un pacte d'alliance avec Rome, Berlin et Tokio.
- 6 mars. — Les Allemands pénètrent en masse en Bulgarie.
- 9 mars. — Le haut commandement britannique au Caire annonce que la conquête de la Somalie italienne est terminée.
Le bill d'assistance à l'Angleterre est définitivement approuvé par le Congrès des États-Unis.
- 11 mars. — Signature à Tokyo d'un traité de paix entre l'Indochine française et le Siam aux termes duquel le Siam recouvre la plus forte partie du territoire passé à l'Indochine en 1904 et 1907.
- 15 mars. — Devant une réunion de journalistes, le président Roosevelt promet aux démocraties qui luttent contre la domination nazie toute l'aide possible en matériel de toutes armes.
- 16 mars. — Les troupes britanniques reprennent Berbera, capitale de la Somalie anglaise passée aux Italiens au mois d'août 1940.
- 25 mars. — Signature à Vienne du pacte d'adhésion yougoslave à l'Axe, moyennant quoi l'Allemagne s'engage à respecter l'intégrité territoriale de la Yougoslavie.
- 26 mars. — Fuite du prince Paul, régent de Yougoslavie et accession de Pierre II à la direction des affaires, avec le général Dusan Simovitch comme premier ministre. La Yougoslavie déclare vouloir rester absolument neutre, sans plus.
- 27 mars. — Les britanniques s'emparent de Cheren en Erythrée et de Hartar, deuxième ville de l'Éthiopie.
- 29 mars. — Le gouvernement des États-Unis saisit 60 navires allemands, italiens, danois mouillés dans les ports américains.
- 31 mars. — Rome admet la perte de trois croiseurs et deux contre-torpilleurs italiens dans une rencontre avec la flotte britannique dans la mer Ionienne.
- 2 avril. — Sa Sainteté Pie XII reçoit en audience M. Matsuoka, ministre des Affaires étrangères du Japon. L'entretien dure plus d'une heure. M. Matsuoka est en voyage diplomatique auprès de Berlin, Rome et Moscou.
Prise de Mieno et Sonoppo en Éthiopie, par les britanniques.
- 4 avril. — Allemands et Italiens obligent les Anglais à abandonner Bengasi en Libye.
- 5 avril. — Le roi Pierre II proclame la mobilisation de toute la puissance militaire de la Yougoslavie.
Les britanniques continuent de retraiter en Libye.
Capitulation d'Addis Abéba, capitale de l'Éthiopie aux mains des britanniques.
- 6 avril. — L'Allemagne envahit la Yougoslavie et la Grèce.
- 9 avril. — Les Allemands s'emparent de Salonique en Grèce.
- 15 avril. — Reconnaissance par Berlin et Rome du nouvel état croate détaché de la Yougoslavie.
- 16-17 avril. — Terrible bombardement de Londres en représailles du bombardement antérieur de Berlin.
- 18 avril. — Nouveau bombardement de Berlin par l'aviation britannique.
- 18 avril. — Capitulation de la Yougoslavie.
- 19 avril. — Mort subite du premier ministre Korizis de Grèce. Kostas Kotzias, ancien gouverneur militaire d'Athènes, lui succède.
- 23 avril. — Le roi Georges de Grèce et son gouvernement se réfugient dans l'île de Crète; et le roi Pierre de Yougoslavie et son gouvernement s'établissent dans le Proche-Orient.
- 23 avril. — Sa Sainteté Pie XII demande aux catholiques du monde entier de multiplier les prières pour obtenir la paix.
- 27 avril. — Entrée des Allemands à Athènes.
- 28 avril. — À peu près toute la Grèce passe sous la domination nazie.
- 3 mai. — L'Irak favorise l'action de l'Axe.
- 6 mai. — Les Britanniques devancent les Allemands en Irak.
- 11 mai. — Un raid allemand sur Londres détruit l'abbaye de Westminster et endommage fortement le British Museum.
Dans le même temps l'aviation britannique bombarde les ports allemands et les ports italiens en Libye.
- 12 mai. — Rudolf Hess, chef officiel du parti nazi et héritier présomptif de Hitler, parachute en Écosse par suite de la détresse de son avion. Quelques semaines après, on raconte dans la presse que Hess fut attiré en Écosse par Scotland Yard, sous prétexte d'une insurrection prochaine des Écossais.
- 16 mai. — L'Angleterre et les États-Unis s'émeuvent des projets de collaboration de la France officielle avec l'Allemagne.
- 19 mai. — L'armée du duc d'Aoste, à Amba Alapi en Éthiopie, se rend aux Alliés.
L'Islande se sépare du Danemark.
Les Britanniques continuent d'avancer en Irak.
- 21 mai. — Le gouvernement français donne ordre aux capitaines de sa marine marchande de saborder leur navire qui serait attaqué par les Britanniques.
- 24 mai. — Le cuirassé « Hood » de la marine britannique est coulé par le cuirassé allemand « Bismark » au large du Groënland.
- 27 mai. — À son tour le « Bismark » est envoyé au fond par la marine britannique comme il cherchait refuge dans un port de France.

- 29 mai. — M. Anthony Eden, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Churchill, déclare que l'Angleterre veut en poursuivant la guerre empêcher la répétition des méfaits de l'Allemagne. À l'intérieur, le premier souci du gouvernement sera d'assurer la sécurité sociale.
- 30 mai. — Raschid Ali al Gailani, premier ministre de l'Irak, s'enfuit en Iran.
- 31 mai. — Armistice entre Anglais et Irakiens.
- 1er juin. — Chute de la Crète aux mains des Allemands.
- 2 juin. — Rencontre de Hitler et de Mussolini au col du Brenner.
- 8 juin. — Anglais et Français libres pénètrent en Syrie.
- 12 juin. — L'Allemagne menace la Russie.
- 14 juin. — Washington gèle les fonds allemands et italiens aux États-Unis.
- 17 juin. — Le gouvernement américain ordonne la fermeture de tous les consulats allemands aux États-Unis d'ici le 10 juillet.
- 20 juin. — Londres annonce que les pertes maritimes des Alliés depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de mai 1941 se chiffrent à 1,639 navires et 6,702,807 tonnes.
- 22 juin. — Les Allemands attaquent la Russie.
- 26 juin. — La Finlande en guerre avec la Russie.
- 29 juin. — Sa Sainteté Pie XII rappelle aux catholiques que c'est en Dieu qu'ils doivent reposer toute leur confiance.
- 2 juillet. — Staline ordonne à ses chefs de ravager tout.
- 3 juillet. — Britanniques et Français libres s'emparent de Palmyre et Deiré-Zor en Syrie.
- 8 juillet. — L'Islande sous occupation anglo-américaine.
- 12 juillet. — Fin des hostilités anglo-françaises en Syrie. La Syrie reste aux mains des Alliés.
- 14 juillet. — Le premier ministre Churchill déclare aux ouvriers anglais qu'il ne peut y avoir de trêve avec Hitler.
Signature à Moscou du pacte anglo-russe selon lequel on s'engage à s'aider mutuellement contre l'Allemagne et à ne point négocier l'armistice ni de traité de paix avec l'Allemagne, sauf de consentement mutuel.
- 15 juillet. — Le premier ministre Churchill annonçant aux Communes d'Angleterre l'accord anglo-russe déclare que l'Angleterre n'accepte pas la doctrine communiste.
Quant à la Syrie, M. Churchill affirme que l'Angleterre n'y cherche pas d'autre avantage qu'un moyen de battre l'ennemi commun.
- 19 juillet. — Les Allemands avancent en Russie, mais les Russes résistent furieusement. On estime à 5 millions le nombre de soldats aux prises.
- 21-22 juillet. — Moscou subit son premier bombardement aérien.
- 26 juillet. — Signature de l'accord Vichy-Tokyo pour la « défense mutuelle de l'Indochine », dit le texte.
- 28 juillet. — Destruction de 17 petits torpilleurs italiens à Malte.
- 1er août. — Ralenti de l'offensive nazie en Russie.
- 2 août. — Contre-offensive russe.
- 5 août. — L'Angleterre renforce sa garnison à Singapour.
- 9 août. — Bombardement de Berlin par l'aviation russe.
- 14 août. — Publication de la déclaration Churchill-Roosevelt convenue au cours d'une rencontre en haute mer vers le 10 août.
- 15 août. — Repli des Russes sur le Dniéper.
- 16 août. — Offensive allemande vers Leningrad.
- 21 août. — Avances allemandes sur les fronts d'Ukraine et de Leningrad.
Assassinat en France d'un officier supérieur allemand et représailles allemandes.
- 25 août. — Anglais et Russes envahissent l'Iran.
- 27 août. — Tentative d'assassinat sur Pierre Laval et Marcel Déat à Versailles.
- 29 août. — Nouvelle conférence Hitler-Mussolini aux quartiers généraux allemands sur le front oriental.
- 3 septembre. — Recul allemand devant Leningrad, depuis quelques jours.
- 9 septembre. — Victoire des Russes dans leur contre-offensive du côté de Smolensk.
- 10 septembre. — Déroute d'une armée allemande dans le secteur de Gosnel, en Russie.
Les Allemands affirment que Leningrad est complètement encerclée.
- 11 septembre. — Le Président Roosevelt proclame la liberté des mers et ordonne à la marine américaine de tirer sur les corsaires allemands qui donnent signe d'hostilité.
- 13 septembre. — Les Russes évacuent Chernigov.
- 17 septembre. — Entrée des forces britanniques et russes à Téhéran, capitale de l'Iran.
- 20 septembre. — Kiev, capitale de l'Ukraine, tombe aux mains des Allemands.
- 24 septembre. — À Londres, le Conseil interallié approuve la charte de l'Atlantique.
- 26 septembre. — Grande bataille en Crimée.
- 4 octobre. — À date, les Allemands ont fait fusiller 750 personnes en pays occupés.



- 8^e octobre.**—Le Président Roosevelt demande au Congrès de modifier la loi de neutralité américaines, de manière à ce que les navires marchands américains puissent fréquenter les ports des belligérants et s'armer.
- 10 octobre.**—Nouvelle poussée allemande contre Moscou.
- 17 octobre.**—Le contre-torpilleur américain Kearney torpillé au large de l'Islande.
- 20 octobre.**—Évacuation d'Odessa par les Russes et entrée des Allemands dans la ville. Assassinat, à Nantes, du général allemand Holtz.
- 21 octobre.**—Déménagement à Samara d'une partie du gouvernement russe.
- 23 octobre.**—Au groupe de députés à la Chambre des Communes d'Angleterre qui reproche au gouvernement de ne pas envahir le continent, M. Anthony Eden répond qu'à un certain moment l'été dernier il n'y avait pas en Angleterre une seule division entraînée à fond.

LE CANADA ET LA GUERRE

1940 :

- 26 octobre.**—L'Empress of Britain est torpillé au large de l'Irlande. L'hon. M. Lapointe, ministre de la Justice s'adresse par radio aux Français de France.
- 28 octobre.**—Interdiction des candidatures d'internés durant la guerre.
- 12 novembre.**—À la Chambre des Communes le premier ministre King déclare que l'aide à l'Angleterre doit primer tout.
- 19 novembre.**—À Ottawa, le ministre de la Marine annonce que la marine compte 155 unités et 13,000 hommes et que dans deux ans elle comptera 250 navires et 23,000 hommes.
- 20 novembre.**—Le Canada, au dire du ministre du matériel de guerre, M. Howe, s'engage à construire 18 grands cargos pour l'Angleterre.
- 21 novembre.**—Le ministre des Finances annonce que la participation du Canada à la guerre coûte un milliard par année et qu'il se propose de taxer en conséquence.
- 22 novembre.**—Le ministre des Services de guerre annonce que l'inscription nationale des plus de 16 ans donne un total de 7,860,470 dont 3,988,760 hommes et 3,871,710 femmes. La province de Québec fournit un total de 2,152,240 dont 1,072,924 hommes et 1,079,316 femmes.
- 3 décembre.**—Le Canada interdit l'importation de certaines marchandises de luxe des États-Unis.
- 29 décembre.**—M. Amery, ministre dans le gouvernement Churchill, déclare que l'effort de guerre du Canada est l'un des plus grands.

1941 :

- 1 janvier.**—À partir de ce jour il est interdit à tout canadien de sortir du Canada pour aller aux États-Unis ou en pays étrangers ne faisant plus partie du commonwealth britannique sans avoir obtenu un permis explicite de la Commission du Contrôle du Change.

16 janvier.—Échec de la Conférence fédérale provinciale convoquée pour approuver le rapport de la Commission Rowell-Sirois recommandant la cession au fédéral de certains droits provinciaux en matière d'impôts, moyennant certaines compensations.

2 février.—Le premier ministre King annonce que le Canada poussera son effort de guerre au maximum, et que l'entraînement militaire obligatoire de la classe des 21 ans sera porté à 4 mois.

9 février.—Messe votive solennelle à Notre-Dame de Montréal pour demander la victoire et la paix; allocution de Son Éminence le Cardinal Villeneuve et défilé militaire.

18 février.—Le ministre des Finances, M. Ilsley, demande 1 milliard 800 millions de dollars pour la guerre en 1941-42.

5 mars.—50 survivants de deux cargos britanniques torpillés débarquent au Canada.

24 mars.—D'après les demandes de crédit du ministre des Finances, la guerre a coûté au Canada 2 millions et demi par jour durant l'exercice 1940-41, et elle lui coûtera 4 millions par jour durant l'exercice 1941-42.

16 avril.—Nouvelle poussée en faveur d'un ministère de coalition.

20 avril.—Le Canada et les États-Unis signent un accord destiné à coordonner et à accentuer l'effort de guerre des deux pays dans le domaine économique.

26-27 avril.—Arrivée en Angleterre d'un fort contingent de troupes canadiennes.

7 mai.—De passage à Ottawa, M. Menzies, premier ministre d'Australie, expose à la Chambre des Communes le point de vue impérial de la guerre.

Durant la même séance, M. Maxime Raymond, député de Beauharnois, conseille la prudence dans la participation à la guerre. Ce qui provoque, le lendemain, une vive protestation de la part de M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

15 mai.—L'hon. M. Lapointe parlant au micro adresse un appel pressant à la jeunesse canadienne-française de s'enrôler volontairement.

22 mai.—Lancement aux usines Angus à Montréal du premier char d'assaut fabriqué au Canada.

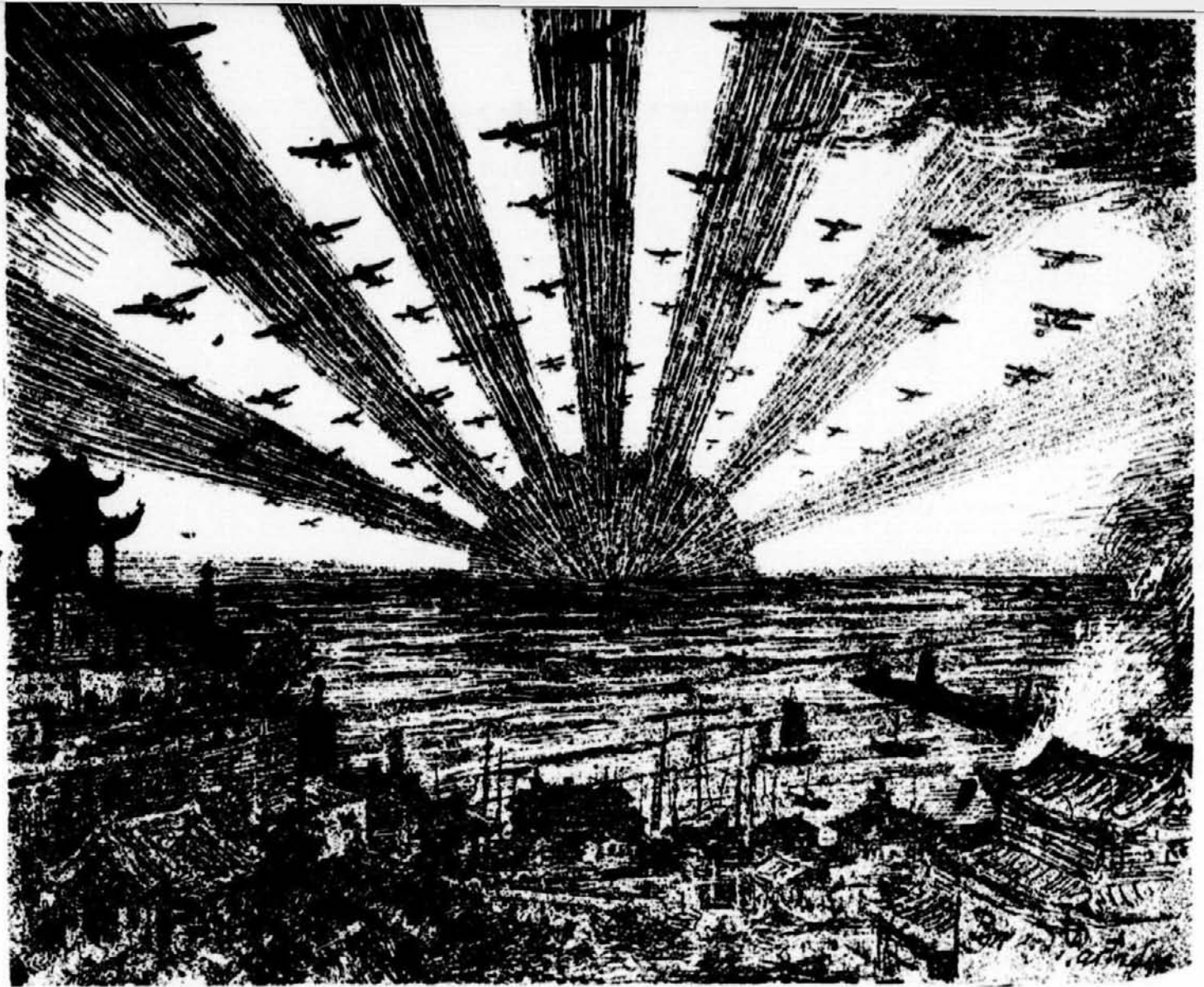
23 mai.—Mobilisation d'unités canadiennes de réserve. Les Voltigeurs de Québec est le premier appelé.

24 mai.—Recrudescence de la campagne conscriptionniste en Canada.

1er juin.—Inauguration officielle de l'emprunt de la Victoire. Allocutions radiodiffusées du premier ministre King et de MM. Ernest Lapointe et Winston Churchill.

11 juin.—M. Thorson, député manitobain, devient ministre des Services de guerre.

12 juin.—Apothéose du Flambeau de la Victoire, à Montréal.



- 23 juin.—L'emprunt de la Victoire dépasse de 110 millions l'objectif de 600 millions. On compte 851,698 souscripteurs.
- 27 juin.—Appel sous les drapeaux de 100,000 jeunes gens des classes de 22, 23 et 24 ans.
- 29 juin.—Jour de sacrifice et de prières demandé par Sa Majesté le Roi Georges VI. L'épiscopat souhaite qu'on se conforme au vœu de Sa Majesté.
- 1er juillet.—Inauguration à Sorel des premiers canons calibre 25, fabriqués par « Sorel Industries ».
- On annonce que 80,000 soldats canadiens sont rendus en Angleterre.
- 14 juillet.—Reprise de la campagne conscriptionniste dans une certaine partie de la presse canadienne.
- Au Cercle universitaire de Montréal, M. W. Bullitt, ancien ambassadeur des États-Unis à Paris, compare Hitler à Satan et Staline à Lucifer.
- 15 juillet.—Rationnement de la gasoline et du pétrole au Canada.
- 26 juillet.—À la suite de Londres et Washington, Ottawa immobilise les biens japonais au Canada.
- 29 juillet.—Arrivée du duc de Kent à Ottawa, en tournée d'inspection des forces aériennes.

- 8 août.—Création d'une sixième division canadienne pour service outre-mer.
- 20 août.—Arrivée en Grande Bretagne du Premier ministre du Canada, M. Mackenzie King.
- 21 août.—M. Mackenzie King siège au cabinet de guerre de l'Angleterre.
- 3 septembre.—Un gros contingent de troupes canadiennes arrive en Angleterre.
- 4 septembre.—À Londres, le premier ministre King du Canada demande aux États-Unis de se jeter à fond dans la guerre du côté de l'Angleterre.
- 7 septembre.—Retour du premier ministre King d'Angleterre.
- 10 septembre.—Ouverture à la radio de la semaine dite de reconsécration, par un discours de M. Lapointe, ministre de la Justice.
- 12 septembre.—Commémoration à Montréal de la bataille de Courcellette, France, où les Canadiens-français se distinguèrent, durant la guerre 1914-18.
- 9 octobre.—Lancement à Montréal du premier cargo de 10,000 tonnes, baptisé "Le Ville-Marie".
- 13 octobre.—Réglementation du crédit et des ventes à tempérament.
- 20 octobre.—Fixation du prix maximum des produits et des salaires maxima en Canada.



Rawdon, comté de Montcalm, en hiver.

(Photo C. N. R.)

Il y a cent quarante-trois ans, -----

Le Canada aidait l'Angleterre

Deux des quatre appendices au dernier rapport sur les Archives du Canada forment une lecture particulièrement intéressante en ces années de guerre.

Il s'agit, au premier, de souscriptions faites en Canada pour aider l'Angleterre dans ses guerres de 1798 à 1802. Nous citons du Rapport de M. l'Archiviste Lanctôt:

L'exemple était venu d'Angleterre. Le 9 février 1798, Londres dressait des tribunes dans le square de la Bourse et ouvrait une campagne de souscription par des discours.

Le roi George III ouvrit la souscription avec un don de £20,000 pris sur sa cassette personnelle et la reine, de son côté, donna £5,000. Chaque membre du cabinet s'inscrivit pour £2,000. Dès lors, les souscriptions affluèrent par tout le pays et en septembre elles atteignaient un total de £1,514,942 soit plus de \$7,000,000.

La nouvelle s'en répandit dans les colonies et les provinces canadiennes ouvrirent à leur tour des listes de souscriptions. La première à connaître la nouvelle, par suite de sa situation maritime, la Nouvelle-Écosse battit la marche dès avril, deux mois seulement après l'Angleterre. Les officiers de la garnison d'Halifax donnèrent l'exemple, bientôt suivis par les citoyens de la ville. Le lieutenant-gouverneur, Sir John Wentworth, et le juge en chef Blowers, ouvrirent la liste avec des dons de £200 chacun, suivis de l'évêque de la Nouvelle-Écosse, le Révérend John Inglis, qui s'inscrivit pour £100 par an. D'autres offrirent le cinquième ou même la moitié de leur salaire. Les plus humbles apportèrent aussi leur obole, et un garçonnet, John Lonqee, donna 1 chelin, 1½ denier.

À son tour, en juin 1798, le Nouveau-Brunswick emboîta le pas avec un enthousiasme remarquable. Nulle part, peut-être, les souscriptions s'étendirent aussi largement du haut en bas de l'échelle sociale. Eu égard à la population, les souscriptions furent notablement nombreuses, les dons allant d'un maximum de £500 offertes par le lieutenant-gouverneur, Thomas Carleton, à un modeste florin, soit 48 sous, donné par John Seward, milicien du comté de Queen.

En octobre, l'île du Prince-Édouard entra à son tour dans le mouvement. En tête des souscriptions figure le lieutenant-gouverneur Edmund Fanning qui offre, pour la première année, le quart et, pour les années suivantes, la moitié de ses appointements, soit £350, environ \$1,200, geste magnifique dans les circonstances. Malheureusement les listes de cette province ne semblent pas complètes, malgré nos recherches à ce sujet.

En mai 1799, la province de Québec ouvre à son tour des listes de souscriptions. Montréal donne l'exemple, bientôt suivi par Trois-Rivières, Québec et Sorel. Les souscriptions de Québec commencent

avec celles de l'évêque anglican de Québec, le Révérend Jacob Mountain, du juge en chef William Osgoode et du receveur général, Henry Caldwell, hauts dignitaires qui donnent chacun £300. L'abbé Plessis, coadjuteur et plus tard évêque de Québec, souscrit £25 et quinze curés de campagne signent également la liste de souscriptions. À Montréal, McTavish, Frobisher et Compagnie souscrivit £1,111. Le séminaire de Montréal donne £500 et vingt-cinq prêtres s'inscrivent pour des montants divers.

Dans le Haut-Canada, la Législature présentait, le 29 juin 1799, une adresse au lieutenant-gouverneur exprimant son désir d'apporter son obole à l'effort militaire de la mère-patrie en lui offrant le surplus des recettes sur les dépenses de l'année. Le président du Conseil avait estimé ce surplus à £500, mais il se trouva, une fois tous les comptes soldés, qu'il se chiffrait seulement à £204. En dépit d'actives recherches dans les archives d'Ottawa et de Toronto et dans les journaux du temps, on n'a relevé la trace d'aucune liste de souscriptions individuelles.

À la liste des souscripteurs de Québec figurent les noms canadiens-français suivants: Jérôme Raby, Charles de Léry, le Séminaire de Québec, I.-A. Panet, Jucherau Duchesnay, Antoine Nadeau, le Coadjuteur de Québec (l'abbé J.-O. Plessis qui deviendra par la suite évêque de Québec); François Baby, Gabriel-El. Tacherau, M. Tacherau, curé à Ste-Croix; Thomas Tachereau, X. Lanau-dière, David De Montmollin, Louis Dunière, M. De Guise, curé à Saint-Michel; M. Raimbeau, curé à l'Ange Gardien; M. Villade, curé à Ste-Marie; Desjardins Frères; M. Derome, curé à Charlesbourg; Jean-Marie Verraud, curé à St-Thomas; Antoine Rinfret, curé au Sault St-Louis; M. Deschenau, curé à l'Ancienne Lorette; Jacques Panet, curé à l'Islet; Bernard Panet, curé à la Rivière Ouelle; M. Roy, curé à St-Charles; Joseph Verraux, St-Roch; Ignace Gaspé, Hypolite Laforce, Pierre Bouché, M. Vézina, curé à St-Valier; M. Lamotte, curé à la Beauce; M. Perras, curé à St-Charles; Pierre Labadie, J. B. Couillard, P. A. de Bonne, Le comté Dupré, Antoine Parant, Major Deschambault, le révd Père Cazeaux, M. le Courtois, curé à Rimouski.

La liste de Montréal comprend entre autres noms canadiens-français: Louis Charles Foucher, Louis Plessis Bellair, Le Séminaire de Montréal, Louis Malard prêtre du Lac des deux Montagnes; Ignace Lacroix, J. B. l'Africain, François Lévesque, Major Chas St-Ours, J. B. Raymond, J. De Labrevois, prêtre de Lachesnaye, J. Pouget, prêtre, Berthier; L. Lamotte, prêtre, Lavaltrie; Chartier de Lotbinière, Pierre Panet, Pierre Bertrand, prêtre, Rivière du Loup; Joseph Duval, prêtre, Longue Pointe; Pierre Guervat, A. Deguire, prêtre à Vaudreuil et Joseph Deguire, vicaire au même endroit; J. B.

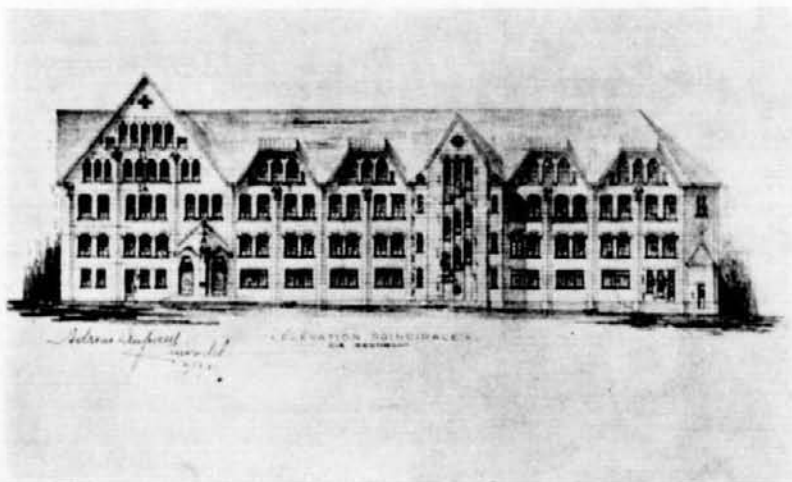
Dequire, Joachim d'Abreuil, J.-M. Gonnet, Pierre Confroy, curé à Boucherville; F.-X. Bender, Paul Lacroix, Gabriel Franchère, Louis Montizambert, Charles Borduine, Legras Pierreville, Lemaire, prêtre; F. Duburon, curé à Varennes; Louis Gilbert, curé à Ste-Anne; Antoine Girouard, prêtre; P. F. Cherrier, prêtre; P. C. Berthelot, prêtre; Raimbault, prêtre; Louis Chaboillez, Louis Fariboult, Jacques Cartier; René A. De Boucherville; Joseph de Labrière Montarville, Pierre Louis Panet, François Des Rivières, Charles La Bruyère, Joseph Perinault, Pierre Foretier, S. De Beaujeu, Joseph Provein, Louis Dulongpré, Pierre Huguét Latour, T. F. Hébert, prêtre, Michel & Samuel Dumas, Joseph Perinault, fils, prêtre; Etienne Dechambault, F. Laperrière, Joseph Bédard, Maurice Blondeau, Pierre Constantin, François Compain, curé, St-Antoine, J. B. Lévesque, Payer, curé à Verchères, Louis Cadieux, Michel Jaubert, Eustache Parent, François Filliau, St-Georges Dupré, P. R. St-Ours, Réard, prêtre, St-Hyacinthe; Jean Bte Boucher, curé à Laprairie; Joseph Hébert, J. I. Hébert, Joseph Nolin, Simon Baruret, Jean Bte Perras, Louis Lefebvre, Antoine Dupré, Michel Boucher, Veuve Dupuy, François Dupuy, Joseph Porcheron, Pierre Perras, Joseph Tremblay, Christophe Sanguinet, François Malhiot, Louis Charland, Lambert St-Omer, J. Bte Desève, Charles Martel, curé à Saint-Marc; Pierre Frichette, curé à Belœil; Capt Gadbois.

« Le dernier appendice au rapport, comme le précédent d'ailleurs, révèle combien l'histoire se répète, alors même que nous croyons poser des actes nouveaux, inconnus dans le passé. Ainsi les documents du quatrième appendice montrent qu'en 1798, par l'intermédiaire du Canada, la Grande-Bretagne prêtait des canons et des boulets aux États-Unis, devant ainsi de cent quarante-

trois ans le système de prêt-louage préconisé par le président Roosevelt. En 1798, comme on le sait, il existait entre la France et les États-Unis un état de conflit que les historiens ont appelé la « quasi-guerre navale ». Cette situation provenait des déprédations commises par les vaisseaux français à l'encontre des navires américains à bord desquels ils saisissaient les marchandises anglaises. La France continuait, en effet, en vertu d'un décret du 9 mai 1793, à déclarer de bonne prise les marchandises ennemies à bord des vaisseaux neutres. Si bien que le président des États-Unis ordonnait à la marine américaine de capturer les vaisseaux armés de la France.

« C'est dans ces circonstances que le Président John Adams fit adresser une communication à l'ambassadeur anglais Robert Liston, suggérant la vente, le prêt ou le don aux États-Unis de certains canons français qui se trouvaient en dépôt à Halifax. Mise au courant de cette démarche, Son Altesse Royale, le Prince Édouard, duc de Kent, commandant en chef des forces britanniques en Nouvelle-Ecosse, consentit à prêter aux États-Unis 24 canons et 1,800 boulets, à la condition que les États-Unis les rendraient à l'endroit désigné par l'Angleterre. Au cas d'usage des boulets, il était convenu qu'on les remplacerait par d'autres de nombre égal. Le secrétaire de la Guerre américain signa, le 3 octobre 1798, l'engagement demandé et les canons, — de fait, 25 canons et 1,876 boulets, — furent livrés en novembre à un vaisseau de guerre des États-Unis et transportés à Charleston en Caroline du Sud.

« Mis au courant des faits le roi Georges III décida, en janvier 1799, de mettre de côté l'engagement intervenu et de faire cadeau des canons et des boulets « en témoignage de son amitié envers les États-Unis d'Amérique. »



(Oeuvre de M. Adrien Dufresne, architecte)

Le Patronage Ste-Geneviève, à Québec.

Le banc de bois

ENCORE un ancêtre qui disparaît. Il avait élu domicile dans nos jardins publics. En toutes saisons et par tous les temps on était sûr de l'y trouver. Il ne se connaissait pas d'ennemis. La chaisière, seule, se permettait de perfides insinuations, en parlant de cet immobile concurrent. Peu soigné de sa personne, disait-elle, il avait de douteuses fréquentations, recevait n'importe qui, enfin, passait, dehors, toutes ses nuits.

Il s'inquiétait peu de ces commérages. Si la poussière, quelques grains de sable ou de terre déposés par des mains enfantines, le souillaient, il laissait à la brise le soin de les enlever; si quelques « souvenirs » de moineaux ou de pigeons tachaient ses humbles vêtements, il savait que la pluie complaisante les effacerait à son tour. Au demeurant, il n'appelait personne, ne faisait aucune publicité. Si donc l'on venait à lui, c'est qu'il plaisait tel qu'il se présentait; il se devait d'accueillir aimablement ses hôtes. C'était son rôle, il le jouait à la satisfaction de tous.

Cher banc de bois, tu as cessé de plaire, tu as duré trop longtemps. Tu n'étais, au fond, qu'un petit fonctionnaire; pourquoi le ménager? On le met à la retraite, c'est naturel. Indispensable restriction? Pas même. Un nouveau venu, simplement, attend la place, plus moderne, aux lignes droites, aux formes massives à la mode pour le plein air, un jeune homme tout en ciment. Philosophe, tu ne te plains pas; mais ni les poètes, ni les amoureux, ni les pauvres hères, sois-en sûr, ne t'oublieront.

Tu leur témoignais les attentions les plus délicates. Tu te trouvais sur leur passage dès qu'ils voulaient rêver, s'isoler ou penser. Entre eux et toi s'était formée une amitié secrète, un peu complice et secourable. Tu avais l'air de comprendre les strophes, les serments et les larmes. Ainsi toute la vie se réfugiait près de toi. Tu étais à la fois l'embarcadere d'où s'élançaient, toutes voiles dehors, les songes et les aveux, et le port qui les accueillait au retour, meurtris et désenchantés.

Tu te révélais patient avec les enfants, charitable pour les vieillards. Les uns, sans façon, sautaient sur toi, te piétinaient, te bousculaient, te harcelaient de mille manières, et tu semblais, frémissant tout à coup, prendre part à leur jeu; les autres, courbés, indécis, appuyés sur leur canne, à petits pas, s'approchaient, et tu paraissais tendre tes bras absents pour les plus vite soutenir; rabaisser, incurver ton dossier pour les plus doucement recevoir. Confident par excellence, tu écoutais avec la même bonne grâce les balbutiements de l'amour, les potins de la nourrice, les leçons de l'étudiant, les imprécations ou les sanglots de la misère.

Car, toi aussi, tu étais un être vivant. Ta sève de jadis parfois obscurément fermentait. Au printemps, quand éclosent les bourgeons, quand se forment les ailes, quand le soleil musarde le long des allées, de lointaines visions te hantaient, mêlées d'ombre transparentes et de lumière, du temps où, branché encore, comme celles qui aujourd'hui te dominent et t'abritent, tu servais de perchoir aux oiseaux. Déjà, de cette hauteur où tu te croyais intangible, tu avais vu ces poètes, ces amoureux, ces vagabonds, ces femmes, ces enfants, ces vieillards, tu avais entendu leurs paroles, vécu dans ce bourdonnement de mots imprégnés de tristesse et de joie. Si tu étais l'ami de tous ces êtres, c'est que, à ton poste nouveau, sans doute, tu les reconnaissais.

Jean RENOUARD.



Jeunesse

(Bois gravé de Maurice Gaudreau)

La Lamproie

TOUT le monde a entendu parler des phoques, des otaries, des morses et des baleines, tous des animaux qui habitent l'océan et tous, sauf le morse, les eaux marines sises au large de la Colombie britannique. Mais combien sont au courant de cet étrange animal marin du Pacifique qui marque les saumons de traits circulaires.

Désigné sous le nom de lamproie marine (*Entosphenus trodentatus*), ce poisson est doté d'une bouche bizarre discoïde en sucoir, armée de dents cornées et cette explication est à l'origine des marques circulaires qu'on trouve sur les saumons. Chaque année, quantités de saumons pêchés dans le cours de la grande campagne de pêche saumonière en Colombie Britannique, qui comporte la capture de saumons de cinq espèces dont le saumon rouge est la plus précieuse mais dont le saumon de printemps, le saumon coho, le saumon rose et le saumon chum ne sont pas moins comestibles, manifestent sur les nageoires et les opercules des branchies les traits circulaires qu'y a imprimés l'appareil buccal de la lamproie. Parfois les pêcheurs partageaient l'opinion que cette marque avait été appliquée intentionnellement aux poissons par l'agence de certaines personnes mais les recherches ont servi à démontrer qu'elle résulte simplement des atteintes des lamproies qui s'accrochent à la surface inférieure de la première partie du tronc du saumon pour en extraire les sucs organiques.

La lamproie possède un long corps vermiforme ce qui la fait parfois assimiler à une anguille. Sa tête est courte et ses yeux petits, toutes caractéristiques qui, jointes à sa bouche suceuse discoïde, donne à cette créature une apparence des plus bizarres. Les crêtes des branchies, au nombre de sept et de forme arrondie, sont disposés en rangs le long des flancs à partir de l'arrière de l'oeil. Il existe un pli vertical formant nageoire autour de la région postérieure du tronc mais la lamproie ne possède pas de nageoires paires.

Les lamproies se rencontrent le long de la côte tout entière de la Colombie Britannique et elles sont issues d'oeufs pondus en eau douce. Elles passent les deux premières années de leur vie dans les cours d'eau où elles sont nées, en se nourrissant d'organismes végétaux. Parvenues à l'âge adulte, les lamproies émigrent vers l'océan. La taille de la lamproie adulte varie de 12 à 24 pouces mais elle est parfois plus forte. Une fois engagées dans la mer, les lamproies abandonnent le régime alimentaire végétal pour le régime carnivore en s'attaquant à diverses espèces de poissons. Les saumons semblent être les poissons auxquels vont leurs préférences; de là les marques de lamproies constatées sur ces salmonidés.

(Bulletin des Renseignements sur les Pêcheries.)

Qu'est-ce que l'on coupe souvent sans en manger? **Les cartes.**
Qu'est-ce qui tourne souvent sans jamais bouger? **La route.**
Qu'est-ce qui traîne sa queue partout où elle va? **L'aiguille.**
Quand une chevelure féminine ressemble-t-elle à la mer? **Quand elle ondule.**

Pourquoi la mer ressemble-t-elle à un thermomètre? **Parce qu'elle monte et baisse continuellement.**

A travers le Monde

V . . . —

L'Europe aux trois-quarts sous la botte nazie ; l'Afrique des belligérants entraînée dans le conflit ; l'Asie à la veille d'y entrer peut-être ; l'Océanie en partie engagée déjà et directement menacée advenant la guerre déclarée entre le Japon, les États-Unis et la Grande-Bretagne ; l'Amérique du Sud travaillée par la propagande allemande au point d'être obligée de sévir énergiquement ; et l'Amérique du Nord résolument dans la bataille pour une partie, et, pour l'autre, à la veille de l'être vraisemblablement : tel est le tableau du monde en ce 1er jour de novembre 1941.

L'année a été dure pour les Alliés qui souffrent encore de leur impréparation. À venir au 1er juin, Hitler n'a pas connu de revers sur terre. La Roumanie et la Bulgarie lui ont fait révérence sans difficulté. La Grèce, d'abord victorieuse des Italiens, ne pouvait tenir longtemps devant la force numérique des Allemands, malgré l'aide de l'Angleterre. Et une fois maître de la situation dans les Balkans, le Führer a dû rescaper son partenaire Mussolini qui se trouvait en fort mauvaise posture en Afrique ; vaincu en Libye, vaincu en Érythrée, chassé de l'Éthiopie et menacé de perdre toutes ses possessions africaines. Même avec l'aide des Allemands les Italiens sont loin d'avoir repris le terrain perdu. L'Éthiopie et l'Érythrée restent aux mains des Alliés qui tiennent encore Tobrouk en Libye.

Mais c'est en Russie que se trouve actuellement le théâtre principal des opérations et du carnage. Et là aussi Hitler l'emporte bien que beaucoup plus difficilement. Leningrad et Moscou résistent toujours cependant qu'en Ukraine les Russes ont dû se replier. En Crimée, l'ennemi marche sur Sébastopol, la forteresse où s'illustra le maréchal MacMahon lorsque Français et Anglais se battaient côte à côte en 1855. Hitler étranglera-t-il la Russie comme il se le promet ? C'est à voir. L'Angleterre et les États-Unis se sont engagés à fournir à celle-ci matériel, munitions et vivres. Et le général Hiver arrive . . .

En Orient, les Alliés ont fortifié leurs positions en Syrie où ils ont pénétré à dessein de barrer la route aux Allemands dont les agents étaient en train de préparer les voies au Führer ; et de même en Iraq. En Syrie, ce sont les Anglais et les Français libres qui ont procédé au nettoyage et en Iraq, les Anglais et les Russes.

En Extrême-Orient la situation est de plus en plus tendue. L'intervention du Japon entre le Siam et la France, aux dépens de celle-ci, et son installation en Indochine du consentement de Vichy incapable apparemment de résister au Nippon, venant après maints avis aux États-Unis et à l'Angleterre d'avoir à s'effacer du Pacifique où le Japonais prétend dominer, menace de tourner au tragique. Un ambassadeur extraordinaire est actuellement en route vers Washington à ce propos. En cas d'hostilités de ce côté il semble certain que l'Angleterre et les États-Unis agiront de concert. Du moins c'est ce qui ressort d'un discours de M. Eden, ministre des Affaires Étrangères de Grande Bretagne. Si ambitieux et si puissant aussi que soit le Japon, est-il de taille à mener deux guerres à la fois, et contre la Chine nationaliste et contre la force conjuguée des États-Unis et de l'Angleterre ? . . .

Sur mer, les Alliés fort éprouvés dans leur tonnage marchand tiennent cependant le coup et même améliorent leur situation depuis quelques mois. La bataille de l'Atlantique, suivant la formule de M. Churchill, tourne à leur avantage grâce au concours américain qui devra s'avérer plus efficace encore dès que la loi de neutralité américaine aura été modifiée de manière à permettre l'armement des cales portant pavillon américain.

De tout cela il dut être question sans doute au cours de l'entretien Churchill-Roosevelt quelque part en haute mer vers la mi-août. Entretien qui se termina par une déclaration dite « Charte de l'Atlantique » à l'effet que ni l'Angleterre ni les États-Unis convoitent d'agrandissement territorial ou autre ; qu'ils désirent la restitution de leur indépendance et souveraineté aux peuples qui en ont été privées par la force, l'accès de tous les peuples petits ou grands aux matières premières, à conditions égales ; la liberté des mers et le désarmement des nations en état de menacer les autres, en attendant l'élaboration d'un système plus vaste de sécurité permanente.

Et la France ? . . . Le Maréchal Pétain a déclaré qu'il acceptait en principe la collaboration avec l'Allemagne. Et comment se traduit cette collaboration dans la pratique ? On ne sait trop. Beaucoup d'allées et venues entre Paris et Vichy, beaucoup de manoeuvres et d'intrigues à ce que l'on peut voir à travers les dépêches toutes ou presque toutes tendancieuses. Manoeuvres de financiers, de grands industriels, de clans politiques. Advenant la victoire des Alliés, la France jugerait-elle toujours de son intérêt de s'atteler à l'Allemagne et surtout au nazisme ? On peut en douter. Toujours est-il que, malgré certaines frictions souvent très dures, Vichy et Londres semblent préférer l'expectative à la rupture.

En France comme partout ailleurs où le Boche s'installe en vainqueur le sentiment populaire se manifeste par des excès qui provoquent des représailles atroces dont s'indigne le monde entier. À tel point qu'on a cru de bonne politique de se raviser.

Quand la France se donnera-t-elle une constitution nouvelle ? Le conseil consultatif chargé d'en préparer la rédaction a, dit-on, remis son projet au maréchal Pétain qui peut le modifier ou l'accepter

tel quel. Tel quel, on conserverait la forme républicaine mais les élections se feraient par degrés, sauf celles des conseils municipaux. Le Conseil national qui remplacerait la Chambre des députés se composerait de 330 membres élus au vote plural. Le Sénat comprendrait 250 membres dont 175 choisis par le Conseil national, 62 nommés par le chef de l'État pour un terme de dix à douze ans et 13 qui représenteraient les colonies de l'Empire français. Le maréchal Pétain serait disposé à procéder le plus tôt possible à l'inauguration de la constitution nouvelle avec quelques légères modifications peut-être, mais la presse de Paris aux ordres des Allemands soutient que ce nouvel état de choses ne saurait être promulgué tant que toute la France n'aura pas été libérée de l'occupation allemande.

Et ce jour serait-il prochain ou lointain? D'aucuns prédisent la fin des hostilités en 1943. Peut-être se sera-t-on mutuellement épuisé d'ici là. Pour le moment, de part et d'autre on se défend bien de toute intention de traiter avec les chefs actuellement aux prises. Rien à faire avec Hitler ou le nazisme, dit Churchill. Jamais de pourparlers avec Churchill ou Eden, répond Hitler. Exigerait-il l'avènement de son copain Rudolf Hess, échoué en Écosse et prisonnier des Anglais à la suite d'une

aventure des plus risibles, quelle que soit l'explication qu'on en donne.

Au Canada comme ailleurs tout est à la guerre. Au Parlement, à la radio, dans les journaux, sur la rue il n'est question que de cela sous mille formes différentes. Aux États-Unis également. Voilà même que Washington et Ottawa se consultent, s'entendent et coopèrent de plus en plus activement et étroitement, à la grande satisfaction de Londres. C'est à Londres et en présence du premier ministre de Grande-Bretagne que le premier ministre du Canada a conseillé aux États-Unis d'entrer dans la mêlée et cela sans que Washington s'en soit formalisé pour la peine. Nous voilà pour de bon dans le grand monde international avec une marine de 300 unités en service sur toutes les mers du globe, nous dit-on; cent mille hommes outre-mer, un budget de guerre de deux milliards cette année, de trois milliards l'an prochain, des impôts en conséquence et une bureaucratie de plus en plus nombreuse et exclusive.

Mais on nous promet une si belle vie... après la guerre.

V . . . — V . . . — V . . . — V . . . — V . . . V . . . — V . . . —



Ces gargouilles de pierre ont été installées dans les transepts de l'église du St-Esprit à Québec. Celles-ci représentent les quatre grands prophètes et sont l'oeuvre de M. René Thibault, de l'Atelier des Beaux-Arts. Quatre autres gargouilles représentant les quatre évangélistes ont été installées, dans l'autre transept; M. Alphonse Paré, du même atelier, les a ciselées. Tout le travail a été exécuté sous la direction de M. Adrien Dufresne, architecte de Beauport.

Il y a cent ans, le père de l'aviation naissait

Le 2 avril 1841, un enfant venait au monde à Muret, et il était réservé à cet enfant de réaliser le rêve d'Icare, vieux comme l'humanité.

Muret se prépare à célébrer dignement ce centenaire. Ader fut bien le premier homme qui put effectuer un vol à l'aide d'un appareil à moteur et c'est à juste titre qu'on lui a décerné le titre de « Père de l'Aviation ».

Depuis Archytas de Tarente, philosophe pythagoricien qui vivait au IV^{ème} siècle avant Jésus-Christ et qui inventa le cerf-volant, l'homme a toujours essayé de s'élever dans les airs.

Roger Bacon, au moyen-âge, et Léonard de Vinci, à la Renaissance, furent les premiers à étudier le vol des oiseaux et à construire des machines qui essayaient de le reproduire.

Au XVIII^{ème} siècle, plusieurs « hommes-volants » se rompirent les os : le chanoine Desforge, qui se jeta en 1772 du haut de la tour d'Étampes, le marquis de Bacqueville, Besnier de Sablé et plusieurs autres.

L'invention du ballon sphérique, en 1783, par Étienne et Joseph Montgolfier, détourna pendant près d'un siècle l'attention du plus lourd que l'air.

Puis on vit apparaître, sous le nom d'orthoptères ou d'ornithoptères, des planeurs qui firent encore des victimes.

Le plus réussi et le plus célèbre de ces appareils fut celui d'Otto Lilienthal, qui réussit un vol plané de 250 mètres, en partant d'un point élevé, mais qui se tua en 1896, après de nombreuses expériences.

Chanute, en Amérique, continua ces expériences, suivi par Langley et les frères Wright. En France, après Mouillard, qui pressentit le « vol à voile » moderne, le capitaine Ferber et Gabriel Voisin firent également voler des cellules plus ou moins réussies.

...

Mais remarquons bien que jusque là, c'est toujours de planeurs qu'il s'agit et non de véritables avions.

Le premier vol mécanique, c'est incontestablement celui de Clément Ader qui, le 9 octobre 1890, fit décoller son « École » à Armanvilliers, à l'aide d'un petit moteur à vapeur.

Il devait par la suite construire deux autres appareils et réaliser sur le plateau de Satory, en octobre 1897, des vols, évidemment limités, mais qui constituaient alors, étant donné les moyens employés et l'état embryonnaire de la science aérodynamique, des performances surprenantes.

Ce n'est qu'en 1903 que Wilbur et Orville Wright réussirent après des années de tâtonnements, de recherches et d'expérience infructueuses, à effectuer leur premier vol mécanique, à Kitty-Hawk, en Amérique, et la France ne verra que le 1^{er} novembre 1906 la réussite de Santos-Dumont, et le 15 mars 1907 celle de Charles Voisin.

...

Désormais, évidemment, les rivaux et les successeurs d'Ader vont réaliser des performances supérieures aux siennes, mais ils ont largement profité de l'impulsion donnée par lui et de l'expérience acquise au cours des années qui se sont écoulées depuis son premier succès.

Le 21 janvier 1908, Henri Farman réussit à Issy-les-Moulineaux le premier kilomètre en circuit fermé, et en octobre 1908 le premier voyage aérien de ville à ville (Châlons à Reims).

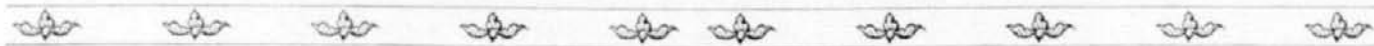
La même année, Orville Wright, au camp d'Auvours, tient l'air pendant une heure, et le 25 juillet 1909, Blériot traverse la Manche, de Calais à Douvres.

Là s'arrête ce qu'on peut appeler la période héroïque de l'aviation. Certes, de beaux exploits vont suivre et l'on peut citer encore le franchissement des Alpes par Chavez et la traversée de la Méditerranée par Garros en 1913. Mais nous arrêtons là notre énumération parce que la guerre de 1914-18 va faire réaliser à l'aviation des progrès gigantesques et parce que l'enfant auquel Ader a fait faire ses premiers pas est maintenant un vigoureux adulte.

Aussi bien le rapprochement de ces quelques dates suffit à démontrer que Clément Ader mérite largement son titre de « Père de l'Aviation » et qu'en créant à la fois le mot et la chose (car c'est lui qui a employé pour la première fois le terme « avion ») il a fait de la France le véritable berceau de la locomotion aérienne.

Louis VALETON.

Extrait de « La Petite Gironde »
(Bordeaux, 24 mars 1941)



Dans la neige de mon pays...

Table des matières

	Page
Calendrier	4
Comment sainte Thérèse apprit la musique	5
Montréal.— Mgr O. Maurault	10
Le nouveau monastère des Bénédictins	15
Légendes d'autrefois.— Marius Barbeau	17
Aithukagûk	21
Le pain de chez-nous (poésie)	26
Les deux sacristains.— Jules Frenette	28
Suite enfantine.— Jeanne L'Archevêque-Duguay	30
Une élection tragique il y a plus d'un siècle	32
Les Canadiens-français du Manitoba.— Me Noël Bernier	33
À Noël prochain.— Conte du R. P. Marie-Benoît, o. c.	37
Une tache sur la famille.— Conte d'Esdras du Terroir	44
De tout un peu	48
Nos statistiques.— M. Jean-Thomas Perron	49
Les grottes.— M. Jean-Chs Magnan	72
Cent ans aux Indes	74
Il y a cent quarante-trois ans le Canada aidait l'Angleterre	82
Chronologie de la guerre	86
À travers le monde	93

PORTRAITS

S. E. le Cardinal Villeneuve	3
S. E. Mgr Art. Melanson	50
S. E. Mgr Geo. Cabana	51
S. E. Mgr Ph.-S. Desranleau	52
S. E. Mgr Albin Leblanc	53
S. E. Mgr Rosario Brodeur	55
S. E. Mgr A.-O. Gagnon	56
S. E. Mgr Félix Couturier, O. P.	57
S. E. Mgr Alex. MacDonald	58
S. E. Mgr Conrad Chaumont	59
S. E. Mgr Lawrence Whelan	60
S. E. Mgr Edw.-Q. Jennings	62
S. M. Alphonse XIII	70
S. M. Guillaume II	71

	page
Claudine Thévenet, fondatrice des SS. de Jésus-Marie	76
Nos bienfaiteurs défunts	83

BEAUX-ARTS :

Études, tableaux et dessins

Que la paix soit avec nous !	2
Monument aux morts de la guerre de 1914-18	6
Sous les pommiers en fleurs	7
Phare près de la Rivière à la Marte	8
Le mont Robson	9
Montréal, vers 1830	10
Montréal, vers 1830, vu du fleuve	11
Le vieux Séminaire de Montréal	11
Le salon de l'évêque au Séminaire Notre-Dame	12
Le monument de Dollard des Ormeaux	12
Le monument de Maisonneuve	13

" Midi, roi des étés . . . "

(Photo Maurice Gaudreau)



	Page		Page
Le monument de Mgr Ignace Bourget	13	Le Cap de la Vieille	43
L'oratoire St-Joseph du Mont-Royal	14	Dessins de Maurice Gaudreau	45
L'Université de Montréal	14	Le ski à Pointe-au-Pic	47
St-Benoît du Lac : les deux ailes	15	Médaille de S. S. Pie XII	49
St-Benoît du Lac : la tour du chapitre	15	Un métier à tisser	64
St-Benoît du Lac : l'escalier vu de la tour	16	Quelques grottes remarquables	72
St-Benoît du Lac ; vue d'ensemble	16	St-Patrice de la Riv.-du-Loup	73
Mme Napoléon Lord fait du tissage (dessin d'Arthur Lismer)	18	Lyon.—Maison-mère de Jésus-Marie	75
L'hiver des corneilles	20	Groupe d'indiennes	77
Le champ de golf à Montmorency	23	Orphelines de Sardhana	78
Le lac Maligne	27	Simla.—Maison provinciale	78
Maison centenaire au Bic	29	Classe d'Urdu	79
Suite enfantine (Dessins de Robert Lapalme)	30-31	Diplôme missionnaire décerné à la Congrégation de Jésus-Marie	80
Grotte de N.-D. de Lourdes à St-Malo, Manitoba	33	Quelques dessins typiques sur la guerre	82-83-85-86
N.-D. de Lourdes	33	Rawdon en hiver	88
Église de St-Pierre Jolys	34	Le Patronage Ste Geneviève	90
Ste-Rose du Lac (Man.)	35	Jeunesse (Bois gravé de M. Gaudreau)	91
Église de Fannystelle (Man.)	35	Gargouilles de l'église du St-Esprit	93
École à Le Pas, (Man.)	36	Dans la neige de mon pays	94
L'arrivée des Soeurs Grises à la Rivière Rouge	36	« Midi, roi des étés »	95
Dessins de Mme Andrée M. Houde	38-39-41-42	Coucher de soleil à Parent	96

**La couverture est l'oeuvre de
M. Paul Auger, étudiant.
Elle a pour titre " Croix du chemin au Lac St-Jean ".**

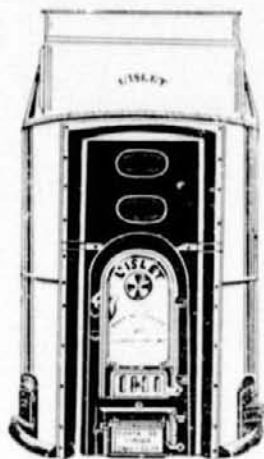


Coucher de Soleil à Parent

(Photo de M. René Bazin)

Fournaise à air climatisé L'ISLET

avec ou sans tuyaux



Que ce soit pour une petite maison, une salle publique, une église, le système L'Islet demeure toujours le système idéal au point de vue hygiène, rendement, économie et durée.

Profitez des services gratuits de notre bureau d'experts. Soumettez-nous votre problème de chauffage. Sans aucune obligation de votre part, nous vous suggérerons le système qui vous fera réaliser de véritables économies.

Aussi ligne complète de poêles de fonte et d'acier, de laveuses électriques ou à gaz.

Les systèmes L'ISLET comprennent :

- Fournaises avec registre central.
- Fournaises avec tuyaux conducteurs de chaleur
- Fournaises avec accessoires pour conditionner l'air

LA FONDERIE DE L'ISLET Limitée

L'ISLET STATION P. Q.

LANGLOIS & PARADIS,

LIMITÉE

ÉPICIER EN GROS



QUÉBEC

CRANE

CRANE Limité, Siège social:
1170, Sq. Beaver Hall, MONTRÉAL.

ROBINETTERIE, RACCORDS FABRICATION SUR TUBES,
POMPES, APPAREILS SANITAIRES ET MATÉRIEL
POUR CHAUFFAGE CENTRAL.

39, rue St-Roch, - Québec

Succursales en 13 villes

QUELQUES NOUVEAUTÉS 1941

- | | | | |
|--|------|--|------|
| La vie extraordinaire de Madame Brault, par l'abbé BOUHIER, p.s.s. Une mystique canadienne. \$1.25 par la poste. | 1.35 | Visages littéraires du Canada français, par A. J. JOBIN. Portrait mental et physique du Canada français. \$1.00 par poste. | 1.10 |
| Études littéraires, par André MAUROIS. Valéry, André Gide, Marcel Proust, Paul Claudel, etc. \$1.50, par la poste. | 1.60 | Ce que j'ai vu, par R. G. P. Le plus récent ouvrage présentant sous une forme originale le problème d'actualité: La Tempérance. \$0.75, par poste. | 0.85 |
| Les grandes amitiés, par Raissa MARITAIN. Souvenirs pénétrés d'une poésie limpide qui constituent une émouvante chronique. \$1.50, par la poste. | 1.60 | Peguy dans ses plus beaux textes. \$0.25, par poste. | 0.30 |
| La guerre n'a pas eu lieu, par Max BEER. \$1.50, par la poste. | 1.60 | Au Service de l'Agriculture. \$0.50, par poste. | 0.55 |
| Ils posséderont la terre, par Robert CHARBONNEAU. Roman. \$1.25 par la poste. | 1.35 | Quand on se marie... par le R. P. BELANGER. Un traité complet d'éducation familiale. \$0.60, par poste. | 0.65 |
| Les beaux jours viendront, par Ch. H. BEAUPRAY. Roman. \$0.90, par la poste. | 1.00 | Les lauriers sont coupés, par Margaret HUGHES. Le premier récit de l'occupation allemande en France. \$1.25, par poste. | 1.35 |
| La pharisienne, par Frs MAURIAC. Roman. \$1.25, par la poste. | 1.35 | La grande crise de la République Française, par Yves SIMON. Observations sur la vie politique des français de 1918 à 1938. \$1.25, par poste. | 1.35 |
| Rappels, par Jean BRUCHESI. Un témoignage aux valeurs spirituelles. \$1.00, par la poste. | 1.10 | La pensée de saint Paul, textes choisis et présentés par Jacques MARITAIN. \$1.50, par poste. | 1.60 |
| Le printemps tragique, par René BENJAMIN. Roman. \$1.25, par la poste. | 1.35 | Quand Dieu invite, par le R. P. MARIE-ANTOINE, o. f. m. La Vocation religieuse pour jeunes filles. \$0.45, par poste. | 0.50 |
| Charles de Gaulle, par Ph. BARRES. Histoire d'une vie débordante d'activité et d'aventures. \$1.25, par poste. | 1.35 | La Croix du chemin. Un livre de notre vie nationale. Délicieuses histoires du peuple. \$1.00 par poste. | 1.10 |
| L'Aigle Prussien sur l'Allemagne, par Otto STRASSER. Ayant rompu avec Hitler, Otto Strasser organisa le Front Noir antihitlérien. \$1.50, par poste. | 1.60 | La civilisation et la folie raciste, par G. LAKHOVSKY. Trois virus tuent les nations: la lutte des classes, la lutte des religions, la lutte des races. \$1.50, par poste. | 1.60 |
| Le froment sous la meule, par Paul DESMARINS. Essai d'explication symbolique de la misère gaspésienne. 0.60, par la poste. | 0.60 | Tous les hommes sont-ils fils de Nécé, par le R. P. POULET, o. m. l. Étude biblique et apologétique. \$2.00, par poste. | 2.15 |
| Du crétin au génie, par le Dr S. VORONOFF. Un grand chirurgien résume quelques pensées et quelques expériences. \$1.50, par poste. | 1.60 | Thésaurisons pour le Ciel. Recueil reproduisant la plupart des prières et œuvres indulgentielles en français. \$0.50, par poste. | 0.55 |
| Initiation à la musique à l'usage des amateurs de musique et de radio. Un excellent guide. \$2.00, par poste. | 2.15 | Ton histoire est une épopée, par l'abbé Arthur MAHEUX. Nos débuts sous le régime anglais. \$1.00, par poste. | 1.10 |

La Librairie de l' "Action Catholique", 1, Boulevard Charest, Québec.

DIGNITE ET COURTOISIE

Fondée en 1845



283, RUE ST-VALLIER

QUEBEC

Téléphone : 2-6466

SERVICES FUNERAIRES ET AMBULANCE
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

La banque

CANADIENNE NATIONALE

est la banque du public aussi bien que
la banque des hommes d'affaires.

Le gérant de succursale se tient à votre entière disposition, qu'il s'agisse de dépôts, d'emprunts personnels, de remises, de recouvrements ou de toute question d'ordre financier au sujet de laquelle vous désiriez le consulter.

Actif, plus de \$160,000,000

534 bureaux au Canada

Douze succursales à Québec

MANUFACTURE D'OBJETS RELIGIEUX

Chapelets de toutes sortes.
Crucifix. — Médailles religieuses et profanes. — Insignes et Médailleurs pour conventum.
— Colliers et Médailles. — Chapelets et Croix de costume pour Communautés Religieuses. — Médailles pour récompenses scolaires.
— Livres de prières. — Statues. — Articles pour Pèlerinages et pour Missions., etc., etc.



Ventes en gros seulement

Genin, Trudeau & Cie Limitée

38, RUE NOTRE-DAME OUEST
MONTRÉAL

Succursale: 251, rue St-Joseph
QUÉBEC

L'Ecole Technique de Québec

185 Boulevard Langelier

offre maintenant les cours ci-après :

LE JOUR

COURS TECHNIQUE. — Quatre années d'études *THEORIQUES ET PRATIQUES*. Préparation aux carrières industrielles. Spécialisation en électricité, mécanique d'ajustage, menuiserie, charpente, modèlerie, fonderie, forge, radio. Admission à l'examen d'entrée : certificat de 9^{ème} année du cours primaire (nouvelle appellation).

COURS DES METIERS. — Deux ou trois années d'études d'un caractère plutôt pratique. Préparation à l'exercice d'un métier. Spécialisation en électricité, mécanique d'ajustage, menuiserie, charpente, modèlerie, fonderie, forge. Admission à l'examen d'entrée : certificat de 7^{ème} année du cours primaire (nouvelle appellation).

MATIÈRES ENSEIGNÉES. — (dans les cours théoriques).
Dessin industriel — dessin à main levée — laboratoires (chimie, électricité, physique, radio) technologie — code électrique canadien — algèbre — anglais — arithmétique. Notions de comptabilité et d'opérations commerciales — construction (matériaux employés) électricité — français — géométrie (toisé) — géométrie descriptive — trigonométrie — histoire et géographie industrielles — mathématiques — mécanique appliquée — Résistance des matériaux — sociologie — conférences spéciales — films éducatifs — visites industrielles.

COURS SPÉCIAUX. — En automobile destinés à la formation de mécaniciens garagistes. En soudure électrique.

LE SOIR

Plusieurs cours libres à savoir :

Automobile — chauffage des chaudières — climatisation de l'air — Cours de trait — dessin industriel — électricité (théorie et pratique) mathématiques — mécanique d'ajustage — moteurs Diesel — menuiserie — charpente — ébénisterie — modelage — plomberie — radio — réfrigération — soudure autogène — soudure électrique.

Ces cours s'adressent aux ouvriers et apprentis du commerce et de l'industrie qui désirent se perfectionner dans l'exercice d'un métier. L'inscription est libre pour tout candidat possédant une instruction primaire élémentaire.

Prospectus complet et illustré sur demande.